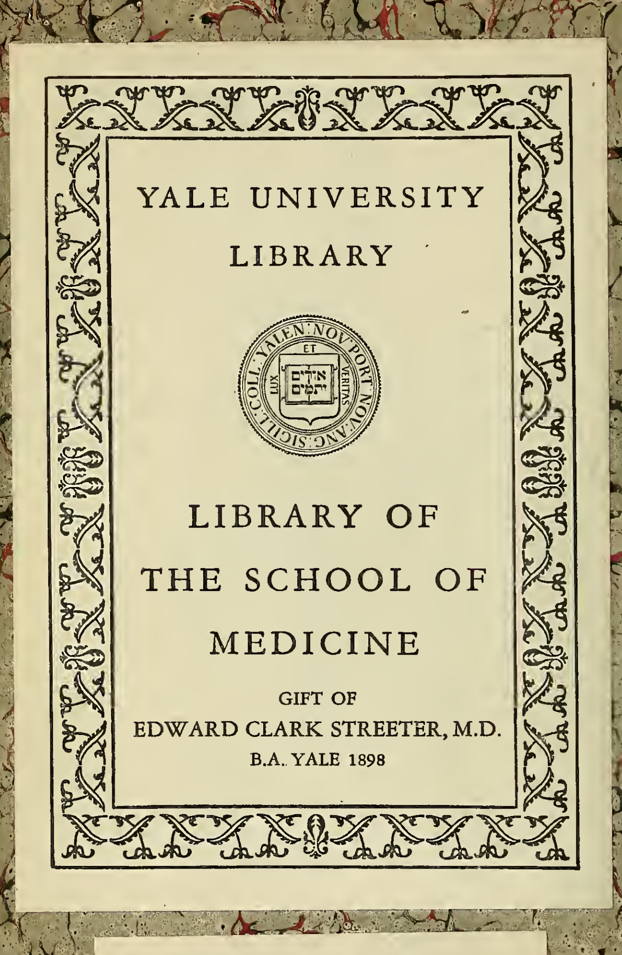
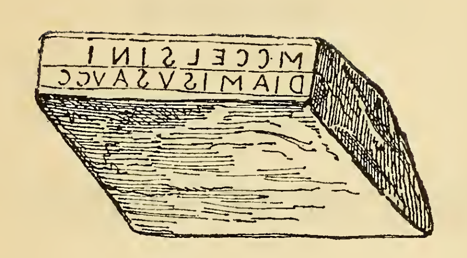








Clichy. — Impr. Paul Dupont, 12, rue du Bac-d'Asnières.

A. ALEXIS MONTEIL

LA

# MÉDECINE EN FRANCE

## HOMMES ET DOCTRINES

DEPUIS L'ANTIQUITÉ JUSQU'A NOS JOURS

AVEC INTRODUCTION, NOTES ET SUPPLÉMENT

PAR

A. LE PILEUR

Docteur en médecine

OUVRAGE PUBLIÉ SUR LA DERNIÈRE ÉDITION
DE L'HISTOIRE DES FRANÇAIS DES DIVERS ÉTATS, COURONNÉE
DEUX FOIS PAR L'ACADÉMIE FRANÇAISE

PARIS

BIBLIOTHÈQUE NOUVELLE

LIBRAIRIE PAUL DUPONT
41, rue Jean-Jacques-Rousseau, 41

LIBRAIRIE P. DAFFIS
7 — Rue Guénégaud — 7

# AVIS SUR CETTE ÉDITION

En écrivant l'histoire des Français des divers états, Monteil ne pouvait omettre ce qui concerne les médecins. L'histoire de la médecine se rattache à celle de toutes les sciences; on rencontre le médecin dans la plus humble demeure et dans le palais des souverains, à l'Académie et sur le champ de bataille; conseiller inséparable de la vie privée, il occupe dans la vie des peuples une place non moins importante, et son art est sans contredit le plus populaire, en ce sens que tout le monde se croit le droit d'en juger.

Monteil nous fait connaître le médecin à ces différents points de vue. Il met l'art de guérir en scène, et ses représentants viennent jouer leur rôle avec le costume, les priviléges, les doctrines, les erreurs et les abus de chaque siècle. Il expose en action la science dont nous sommes tous justiciables dans le cours de la vie, et nous présente tour à tour les hommes que Molière a drapés d'un ridicule immortel et ceux que l'histoire couronne comme des bienfaiteurs de l'humanité.

L'ouvrage de Monteil sur l'histoire de la médecine commence au quatorzième siècle, et c'est dans une courte revue que le célèbre érudit expose les doctrines des siècles précédents. On

ne peut cependant apprécier l'état de la science médicale au sortir du moyen âge que par comparaison avec ce qu'elle était dans l'antiquité ; il nous a semblé de plus que les origines de la médecine en Gaule et les phases qu'elle y présente, depuis les premiers temps historiques jusqu'au quatorzième siècle, ne sauraient manquer d'intérêt. Nous avons donc tenté d'en donner une idée, fort incomplète sans doute, mais pouvant guider aux sources où l'on trouve ce sujet plus développé.

Le temps que nous avons à parcourir ainsi se divise en trois époques :

Au moment où les arts et les sciences de la Grèce et de Rome pénètrent dans la Gaule, une période d'initiation commence pour nos ancêtres, mais les invasions des barbares viennent les arrêter dans cette voie du progrès et de la civilisation. Le moyen âge est une période de conservation, pendant laquelle les études scientifiques trouvent dans les cloîtres un asile qui les préserve d'une ruine complète. Le treizième siècle entrevoit, dans le chaos des doctrines et de la superstition, les premières lueurs de la Renaissance, que la routine et les préjugés voileront longtemps encore avant qu'elle brille enfin sur le seizième siècle.

A partir du quatorzième siècle, nous suivons Monteil qui nous conduit jusqu'aux dernières années du dix-huitième, puis nous donnons pour le dix-neuvième siècle, un résumé succint et consacré seulement à la France. C'est l'histoire des Français que Monteil a écrite, et cet appendice à son travail devait se renfermer dans le même cadre. Obligé d'ailleurs de nous restreindre à un tableau fort incomplet des découvertes et des hommes, nous ne pouvions nous étendre aux pays étrangers, ni surtout leur sacrifier la moindre place que notre patrie puisse revendiquer.

Parmi les notes de Monteil, nous avons laissé de côté la plupart de celles qui ne sont que des indications de sources. Nous avons placé, en tête de chaque siècle, des arguments qui en donnent le résumé, et, à la suite, des appendices où sont réunis des textes ou des notes historiques. Nous avons, en outre, ajouté au texte de Monteil quelques notes explicatives ou complémentaires. Ces notes sont signées A. L.; celles qui ne sont pas signées sont de Monteil.

# INTRODUCTION.

## LA MEDECINE EN FRANCE AVANT LE XIVe SIECLE.

### TEMPS ANTÉRIEURS A LA CONQUÊTE ROMAINE.

On ne possède aucun document sur les notions que pouvaient avoir, en médecine, les peuples de la Gaule, avant la conquête romaine; c'est uniquement par conjecture qu'on arrive à se faire une idée de ce qu'était chez eux l'art de guérir.

Au septième siècle avant Jésus-Christ, les Ioniens et les Phocéens fondaient Marseille, dont l'influence s'étendit bientôt sur le versant méditerranéen de la Gaule et jusqu'au bassin de la Garonne. En apportant dans ces contrées leur civilisation, leur langue et leurs arts, les Grecs ne purent manquer d'y répandre la science médicale qu'ils devaient aux Asclépiades.

On peut donc penser que les disciples de cette école pratiquaient et, très-probablement, enseignaient la médecine dans cette partie de la Gaule, bien avant qu'un médecin eût pénétré à Rome, puisque, suivant Pline (1), ce fut l'an 219 avant Jésus-Christ qu'Archagathus, du Péloponnèse, y vint le premier. A plus forte raison doit-on croire que la médecine florissait à Marseille lorsque l'affluence des médecins grecs à Rome excitait la colère du vieux Caton. Enfin Pline nous apprend que, vers le milieu du premier siècle de notre ère, deux médecins, Crinas et Charmis, tous deux de Marseille, faisaient à Rome des fortunes considérables (2). C'est probablement la première mention qui soit faite de médecins nés dans les Gaules.

Si la Gaule narbonnaise devait à ses rapports avec la Grèce des connaissances médicales, il n'en pouvait être de même du pays qui s'étend, des côtes de l'Armorique et de la Normandie, au Jura et aux Vosges, et des Cévennes au Rhin.

César, le premier qui ait parlé de ces contrées, n'en dit rien qui se rapporte à notre sujet, car on ne peut y rattacher ce passage des *Commentaires* : « Toute la nation des Gaulois est complètement abandonnée aux superstitions, et, à cause de cela, ceux qui

(1) *Histoire naturelle;* liv. XXIX, 5.

(2) *Histoire naturelle*, liv. XXIX, 5. Crinas employa environ 2,000,000 de francs, près de la moitié de son avoir, à élever les murs de sa ville natale et à d'autres constructions. C'est Pline qui nous l'apprend et on doit lui en savoir gré, au milieu des accusations les plus graves, souvent méritées, quelquefois d'une injustice absurde, qu'il accumule sur les médecins de son temps.

sont affectés de maladies trop graves... immolent des victimes humaines ou font vœu d'en immoler, croyant que, pour apaiser les dieux et pour la vie d'un homme, il faut leur donner celle d'un autre homme en échange (1). »

Ces *ex-voto* des peuplades sauvages, non plus que ceux, beaucoup plus inoffensifs, qu'on trouve encore chez les nations civilisées, n'ont rien de commun avec l'art médical et, en l'absence de tout autre document, on peut conclure que les Gaulois de César n'avaient pas de médecins. Vivaient-ils, comme le dit Pline en parlant des Romains, sans médecins mais non sans médecine ? C'est très-probable et cette médecine était sans doute analogue à celle dont Caton (2) et Pline (3) nous ont laissé des monuments, à celle de tous les peuples barbares, où, dans un fatras de recettes et de superstitions absurdes, on trouve quelques notions utiles. Ainsi ils paraissent avoir connu et mis à profit les effets thérapeutiques de certaines sources thermales ; c'est du moins une opinion généralement admise pour les eaux de Luxeuil et du Mont-Dore. On a même découvert, en 1823, dans cette dernière localité, une piscine formée de troncs de sapins équarris, parfaitement conservée, pouvant contenir douze ou quinze personnes et dont on fait remonter la construction aux Gaulois, sans doute par comparaison avec les ouvrages de ce genre dus aux Romains.

(1) *De Bello Gallico*, lib. VI, 16.

(2) *De Re rusticâ.*

(3) *Histoire naturelle*, liv. XXIX, XXX et *passim* dans presque tous les autres livres.

César dit que les Druides « dissertaient beaucoup sur les astres et leur mouvement, sur la grandeur du monde et des terres, sur la nature des choses, sur la puissance des dieux, et qu'ils transmettaient leur savoir à la jeunesse (1). » Leurs notions en médecine ou en histoire naturelle devaient être comprises dans cet enseignement de la *nature des choses*. Ils n'écrivaient rien de ce qui concernait leurs doctrines, et les élèves ne devaient compter que sur leur mémoire pour s'assimiler la science des maîtres. Mais pour les affaires publiques ou privées, on admet généralement, toujours d'après César, qu'ils se servaient de l'alphabet grec. C'était évidemment des Gaulois de la Narbonnaise qu'ils tenaient ces caractères ; peut-être en avaient-ils aussi reçu des connaissances médicales, mais rien ne permet de l'affirmer.

---

## ÉPOQUE ROMAINE.

Après la conquête, l'occupation du territoire pendant près de vingt ans par les troupes romaines, les communications incessantes entre la Gaule et l'Italie, l'affluence des Gaulois à Rome et des Romains dans la Gaule, enfin le génie colonisateur des conquérants amenèrent bientôt dans les nouvelles provinces le développement des lettres, des arts, des sciences, et en particulier, de celle qui nous occupe.

(1) *De Bello gallico*, lib. vi, 14.

Les légions, campées soit dans les villes, soit sur des points stratégiques, imposaient en quelque sorte, avec l'usage de la langue latine, la civilisation aux populations que des intérêts, commerciaux ou autres, groupaient autour d'elles. Le service de santé militaire ne fut organisé, comme service public, dans les armées romaines que sous le règne d'Auguste (1); mais on ne peut supposer que ces armées n'eussent pas de médecins à une époque antérieure, notamment pendant les campagnes de César et l'occupation qui suivit. Si la haine de l'ennemi n'était pas éteinte chez les vaincus, la maladie et l'espoir de guérir devaient établir de fréquents rapports entre les médecins militaires et les populations voisines. C'est ce que l'on voit de nos jours en Algérie.

Pendant le règne d'Auguste des colonies latines furent envoyées dans la Gaule, où elles apportèrent leurs usages et leurs mœurs que les Romains conservaient partout. Des médecins vinrent donc en Gaule avec les colons, surtout lorsque la richesse et le luxe se furent développés rapidement dans le pays conquis.

Enfin l'expansion des arts libéraux reçut une impulsion plus grande encore de la fondation des écoles que les Romains, aussitôt après la conquête, instituèrent dans beaucoup des principales villes. Autun vit, la première, ses écoles druidiques transformées en écoles impériales et fut bientôt, pour les lettres la-

(1) Briau. *Du service de santé militaire chez les Romains*, Paris, 1866.

tines, ce que Marseille était pour les lettres grecques. D'autres centres d'enseignement public furent créés à Lyon, Toulouse, Arles, Vienne, Bordeaux, Poitiers, etc. Marseille, où florissaient la civilisation et les arts de la Grèce bien avant que son territoire devînt province romaine, devait avoir peu de chose à apprendre de ses nouveaux maîtres, sauf en jurisprudence. Mais le droit, cette science toute romaine, n'était pas enseigné à Rome dans les écoles publiques ; à plus forte raison la médecine, que les romains dédaignaient, n'y était étudiée que dans les auteurs grecs ou en suivant, comme élève, la pratique d'un médecin.

Il en fut de même en Gaule (1) où les écoles nouvellement fondées ne pouvaient avoir qu'une influence indirecte et très-limitée sur l'art médical. On ne peut douter cependant qu'il n'y vînt un assez grand nombre de médecins, soit esclaves ou affranchis de familles riches, soit indépendants et attirés par l'espoir d'y faire fortune. Ainsi Pline rapporte qu'une maladie analogue à l'éléphantiasis des Grecs s'étant développée épidémiquement vers le milieu du règne de Tibère, il vint d'Égypte des médecins qui traitaient spécialement cette maladie, et que l'un deux, pour prix de ses soins, reçut 200,000 sesterces (42,000 francs) de Manilius Cornutus, lieutenant de la province d'Aquitaine.

(1) *Digeste*, lib. XXVII, tit. I, § 2. Les médecins sont distingués comme donnant des soins, *pratiquant*, des sophistes et des grammairiens qui *enseignent*.

Le titre de médecin appartenait alors à quiconque voulait le prendre ; aucune épreuve n'était imposée comme garantie d'études et de savoir. Il est probable qu'avant d'acheter les esclaves médecins et d'admettre à leurs fonctions les médecins de l'armée, on prenait sur eux quelques renseignements préliminaires ; mais dans le civil et pour les hommes libres, il était loisible à chacun de se faire médecin sans avoir à remplir aucune formalité.

On voit que si les documents font défaut sur l'état de la médecine en Gaule à l'époque de la conquête romaine, il est permis cependant de considérer comme très-vraisemblables les conclusions suivantes :

Quand les Romains s'établirent dans la Gaule, la médecine grecque était pratiquée et enseignée sur le versant méditerranéen. Elle fut importée dans le reste du territoire gaulois par les médecins des armées conquérantes, et surtout par ceux qu'y attirait l'assimilation du pays aux mœurs et à l'administration romaines ; ces médecins, presque tous originaires de la Grèce, ne pouvaient en effet avoir d'autres doctrines que celles qui régnaient alors sans partage dans l'empire romain.

A partir du premier et du deuxième siècle de notre ère, on trouve des indications plus présises sur le sujet qui nous occupe.

La Gaule était alors transformée, pour ainsi dire, par l'administration romaine ; la plupart de ses villes étaient admises, sous le nom de municipes, au droit

de cité et, dans chacune de ces villes, un certain nombre de médecins étaient exempts de quelques-uns des services publics ou privés qui incombaient aux autres citoyens. Ils ne pouvaient être nommés, sans leur consentement, tuteurs ou curateurs, et Antonin le Pieux dispensa les médecins attachés aux collèges sacerdotaux des fonctions de juge, de légat, d'acheteur ou de préposé à l'achat des denrées, du service militaire et de tout autre service public (1).

Ces immunités étaient en outre accordées dans chaque ville à des médecins dont la loi fixait le nombre. Ils étaient dix dans les très-grandes villes ou métropoles, sept dans les villes de second ordre, ayant un forum judiciaire ou des tribunaux, cinq dans les autres villes moins importantes (2). Ces médecins étaient nommés, non par le gouverneur de la province, mais par le *sénat* ou *curie* de chaque ville, afin, dit Ulpien, que leur notoriété d'hommes honorables et habiles dans leur art les désignât au choix de ceux qui devaient se mettre entre leurs mains eux et leurs enfants (3). Ce choix, fait par les magistrats et, comme le dit la loi, par les *possesseurs* de chaque ville, impliquait une sorte de concours. C'était une garantie contre l'ignorance et le charlatanisme d'hommes qui, sans être connus, sans avoir acquis le titre de médecins par aucune épreuve, pouvaient venir s'établir dans une localité pour exercer leur art ou leur savoir-faire.

(1) *Digest*, lib. XXVII, tit. I, VI, § 8.
(2) *Ibid.* lib. XXVII, tit. I, VI, § 2.
(3) *Ibid.* lib. L, tit. IX, 1.

Le nombre de ces médecins ne devait être porté, sous aucun prétexte, au delà du chiffre légal, mais il pouvait être diminué. Ils ne jouissaient de leurs immunités qu'à la condition d'être inscrits par décret de la curie et de ne pas négliger leurs fonctions considérées comme service public. S'ils n'étaient pas de la ville où ils exerçaient, c'était dans cette ville et non dans leur pays natal qu'ils jouissaient de leurs priviléges.

Par exception et en dehors du nombre réglementaire, la loi accordait aussi l'immunité aux médecins célèbres par leur savoir, lors même qu'ils étaient étrangers au pays. Enfin les mêmes priviléges étaient reconnus aux médecins *périodeutes*, c'est-à-dire à ceux qui parcouraient l'empire sans se fixer définitivement sur aucun point (1).

Il n'existait pas alors d'hôpitaux civils et l'on ne sait pas d'une manière précise quelles étaient, au point de vue municipal, les attributions de ces médecins élus par la curie : leur nombre comparatif dans les grandes et les petites villes ne semble pas proportionné à la population. Quoi qu'il en soit, ils avaient certainement des fonctions publiques pour lesquelles un traitement pouvait leur être attribué par les Décurions (2) ; de plus ils étaient soumis au contrôle de l'administration, et nous avons vu qu'ils pouvaient être révoqués ou privés de leurs immunités, en cas de négligence dans leur service.

(1) *Digest*, lib. XXVII, tit. I, 6, §§ 1 à 10.
(2) *Ibid.* lib. L, tit. IX, 4, § 2.

Ils ne paraissent pas avoir porté de titre particulier jusqu'à Constantin ; un rescrit de cet empereur, en confirmant les priviléges accordés précédemment aux médecins parle des *archiâtres* et semble désigner sous ce titre les médecins élus par la curie (1).

Valentinien et Valens, disposent que les *archiâtres*, « à qui des subsides sont fournis sur les biens du peuple, doivent soigner consciencieusement les pauvres plutôt que se mettre honteusement au service des riches », un autre rescrit des mêmes empereurs règle, en cas de décès d'un archiâtre, l'élection de son successeur (2).

Le titre d'*archiâtre* n'avait été donné, dans les premiers temps de l'empire, qu'aux médecins des empereurs et c'est encore dans ce sens qu'il est employé par Théodose et Honorius (3) qui étendirent les immunités des médecins privilégiés à leurs femmes et à leurs enfants.

Les médecins qui n'étaient ni attachés au service militaire, ni dans une des classes désignées par la loi, ne jouissaient d'aucune immunité (4).

Telles étaient les conditions dans lesquelles s'exerçait alors en Gaule ce qu'on peut appeler la médecine civile, en regard de laquelle se place naturellement la médecine militaire.

(1) *Codicis,* lib. x, tit. LII, 6.
(2) *Codicis*, lib. x, tit. LII, 9 et 10.
(3) *Codicis*, lib. x, tit. LII, 11.
(4) *Codicis*, lib. x, tit. LII, 1, 5, 11.

Dès les commencements du premier siècle, le service de santé militaire était organisé dans l'empire. La Gaule, évacuée par les légions lors du décret de Narbonne,avait été occupée de nouveau après l'insurrection de Civilis et les postes militaires étaient répartis en grand nombre sur tout le territoire. Le souvenir et les traces de cette occupation, qui ne cessa qu'à l'invasion des barbares, subsistent encore dans ces *Camps de César* que l'on retrouve partout, de même que les voies romaines et les monuments d'art ou d'utilité publique témoignent de l'habile et savante administration des conquérants.

Nous empruntons les documents qui suivent à un travail remarquable de M. Briau.

Les camps permanents, établis dans les villes ou sur les points stratégiques importants, avaient tous un hôpital (*valetudinarium*) pour les soldats malades ou blessés. Placé sous la direction du préfet du camp, l'hôpital était administré par les aides-intendants (*optiones*) chargés, avec les médecins et les infirmiers (νοσοκόμοι), de subvenir à tous les besoins des malades qu'il contenait. Une infirmerie pour les chevaux (*veterinarium*) était aussi comprise dans l'enceinte du camp et placée assez loin du *valetudinarium* pour que le bruit de sa forge (*fabrica*) ne troublât pas le repos des malades.

Les troupes en campagne avaient aussi des hôpitaux; c'étaient des tentes (*contubernia*) réservées pour cet usage. Vegèce (1) parle des malades réu-

(1) Lib. II, cap. X.

nis dans le *contubernium* (*œgri contubernales*) et des médecins chargés de les soigner. Certains passages de Lampride et de Pline le jeune semblent indiquer que les soldats atteints de maladies ou de blessures graves étaient seuls admis dans cette espèce d'ambulance ; ceux dont l'état n'était pas grave restaient sous leurs tentes avec les hommes valides.

Chaque légion comptait dans ses cadres environ vingt médecins ayant tous le même grade (*principalis*), à peu près équivalent à celui de nos sergents, et le même titre (*medicus legionis*) ; des aides (*deputati*) leur étaient adjoints.

Enfin, les troupes faisant un service spécial, comme les cohortes de *Vigiles*, les *prétoriens*, etc., avaient, par cohorte, quatre médecins portant le titre de *medicus cohortis* et ayant le grade de *principalis* (1).

Les médecins militaires jouissaient de toutes les immunités accordées à certaines classes des médecins civils (2).

La Grèce avait eu ses athlètes, dont les exercices et l'hygiène étaient surveillés par des médecins ; Rome transforma les jeux du stade en combats et les athlètes en gladiateurs.

Dans la plupart des villes de quelque importance s'élevaient des amphithéâtres où combattaient les

(1) Briau. *Du service de santé militaire chez les Romains*, Paris, 1866.

(2) *Codicis*, lib. x, tit. LII, 1.

gladiateurs, et les écoles de gladiateurs avaient des médecins particuliers dont les fonctions consistaient surtout à diriger l'entraînement des athlètes, en les soumettant à une hygiène spéciale. Ils avaient aussi des soins à leur donner en cas de maladie et, plus fréquemment, pour des blessures ; car les blessés ne restaient pas tous sur l'arène ou dans le spoliaire (1) ; quelques-uns échappaient à la mort, comme le Sergius de Juvénal, avec un membre de moins ; mais la plupart, quand ils recevaient une blessure grave, n'avaient plus besoin du chirurgien.

Ces écoles étaient néanmoins pour les médecins une source d'enseignement, et Galien avait été d'abord médecin de gladiateurs à Pergame.

Nous avons vu que l'usage des eaux minérales était connu des Gaulois et un grand nombre de ruines gallo-romaines permettent d'apprécier la thérapeutique des deux premiers siècles à ce point de vue si important.

On sait que les Romains recherchaient avec soin et se procuraient à tout prix les meilleures eaux potables ; les aqueducs si nombreux qu'ils ont construits dans l'immense étendue de leur empire, montrent combien ils tenaient à la bonne qualité des eaux destinées à leur table ou à leurs bains. Ils n'attachaient pas moins d'importance aux sources miné-

(1) Senèque. *Epit.* 93. — Dezobry, *Rome au siècle d'Auguste III*, 521.

rales, et presque toutes celles qui sont aujourd'hui fréquentées dans notre pays furent connues et utilisées par eux. Beaucoup d'établissements thermaux sont élevés sur les ruines des leurs, dont quelques parties servent encore, et ces constructions prouvent que presque tous nos appareils balnéaires leur étaient familiers. S'ils n'avaient sur la nature des eaux que des connaissances incomplètes ou erronées, l'expérience leur avait appris à peu près tout ce qu'on sait de nos jours sur les différents modes d'emploi de cet agent précieux.

Ainsi, dès les premiers siècles de notre ère, la médecine thermale était fort avancée dans la Gaule, d'Aix-en-Provence et de Dax au Mont-Dore et à Néris, d'Aix-en-Savoie et de Plombières à Saint-Amand et à Spa.

La médecine comprenait alors toutes les applications et tous les procédés de l'art de guérir ; Celse distinguait, il est vrai, trois divisions dans cet art : la diététique ou médecine proprement dite, la pharmaceutique, c'est-à-dire l'art d'employer les agents thérapeutiques, et la chirurgie (1). Mais cette classification n'indiquait pas une division correspondante dans la pratique ; les médecins étaient chirurgiens en même temps et savaient préparer aussi bien qu'administrer les remèdes. Aucun texte antique, dit

(1) On voit que la pharmaceutique correspondait à ce qu'on nomme aujourd'hui la thérapeutique, et non pas à notre pharmacie.

Daremberg, ne permet de conclure qu'il y eut alors trois classes de médecins correspondant aux trois divisions de Celse. Toutefois, la chirurgie ayant pris, après Hippocrate, une grande extension, était enseignée par des professeurs et dans des livres spéciaux. Bientôt la chirurgie fut elle-même divisée en une foule de branches. Dès le temps d'Hippocrate, l'opération de la taille était pratiquée par certains chirurgiens qui en faisaient leur spécialité ; les disciples de ce maître illustre faisaient même serment d'abandonner cette opération à ceux qui s'y adonnaient exclusivement. Mais à l'époque de Galien, au deuxième siècle, beaucoup d'autres opérations étaient le domaine d'autant de spécialistes qui soignaient les dents, les yeux, les oreilles et bien d'autres organes ; les paracentèsistes pratiquaient la ponction, les cathétéristes sondaient la vessie, d'autres faisaient l'opération de la cataracte par extraction ou par abaissement.

On trouve sur ce dernier point, dans Pline, un passage qui permet d'apprécier la critique de ce célèbre compilateur. Il reproche en effet à certains médecins, comme une manœuvre frauduleuse, de « déplacer seulement, au lieu de l'extraire, le corps opaque dans l'œil » (1).

Ces spécialistes, que Galien appelle des *demies* et des *quarts* de médecins, se répandirent en Gaule aussi bien que leurs confrères plus complétement instruits; pour les oculistes, du moins, c'est un fait

(1) Pline. *Hist. natur.*, liv. XXIX, VIII, 6, trad. de Littré.

démontré par la découverte, dans beaucoup de lieux, de cachets qui leur servaient à marquer leurs remèdes d'une légende distinctive et portant leur nom. Sur une centaine de ces cachets, connus aujourd'hui, presque tous ont été trouvés dans la Gaule. Il sont faits en général d'une pierre analogue à la stéatite, et sur un ou plusieurs de leurs côtés on voit, gravée en creux et renversée, l'inscription qui donnait l'empreinte en relief et redressée. Un de ces cachets a été trouvé, vers 1830, près de Saint-Évroult, dans la vallée de l'Orge (Seine-et-Oise) et à quelques mètres d'une ancienne voie romaine ; il était enfoui, avec des poteries gallo-romaines et des monnaies de Gordien, dans un caveau vouté. C'est une pierre assez tendre, d'un vert olive, taillée en forme de pierre à fusil et portant sur un de ses côtés l'inscription suivante :

MCCELSINI

DIAMISUSAVCC.

*Marci Caii Celsini diamisus ad veteres cicatrices;* diamisus de Marcus, Caius Celsinus pour (effacer) les anciennes cicatrices (de la cornée). Le diamisus était un collyre (1), Celsinus était l'oculiste.

Plus récemment on a découvert à Reims et au Puy (Haute-Loire) des cachets analogues enfermés dans des vases qui contenaient aussi des instruments d'oculistique fort délicats et très-bien faits.

(1) Sichel. *Cinq cachets inédits de médecins-oculistes romains*, Paris, 1845, in-8°. Sichel parle de ce cachet (pag. 22) sans l'avoir eu entre les mains.

# ECOLES ET DOCTRINES.

## ÉCOLES GRECQUES.

Pour suivre dans son développement la science médicale, non-seulement jusqu'à l'époque Gallo-romaine, mais jusqu'au dix-septième et même au dix-huitième siècle, il faut remonter d'abord à une antiquité reculée, au temps où se formulaient en Grèce les doctrines qui depuis furent, dans la plupart des écoles, la loi suprême ; ces doctrines que l'ignorance ou l'envie opposèrent souvent comme infaillibles au progrès de la science, que d'autres voulurent plier ou sacrifier à de vains systèmes et dans lesquelles, de nos jours encore, on admire l'empreinte du génie.

Nous avons vu que les médecins grecs avaient apporté dans la Gaule méridionale la science des Asclépiades. On appelait ainsi les prêtres-médecins qui desservaient les temples d'Esculape ou *Asclépions*, sorte de temples-hôpitaux consacrés à la fois au service du Dieu, à celui des malades et à l'enseignement

de la médecine (1). Quatre de ces écoles étaient surtout renommées vers l'époque ou naquit Hippocrate (460 avant Jésus-Christ), c'étaient celles de Cyrène, de Rhodes, de Cnide et de Cos. Il ne reste rien des deux premières qui s'éclipsèrent bientôt. L'école de Cnide était encore florissante au temps d'Hippocrate qui, dans un de ses livres, critique les *Sentences Cnidiennes*, ouvrage d'Euryphon, son contemporain mais plus âgé que lui. Les Cnidiens poussaient l'analyse trop loin pour leur temps et avec les moyens d'observation qu'ils possédaient, ils étudiaient les symptômes dans leurs moindres détails et tendaient à faire un genre de ce qui n'était qu'une espèce, ou une espèce d'une variété. Les sentences Cnidiennes ne subsistent pour nous que dans la critique d'Hippocrate et dans ce qu'en a commenté Galien, mais il n'est pas douteux que l'analyse minutieuse de l'école de Cnide n'ait eu sur la médecine une influence favorable; les doctrines de cette école persistèrent malgré la prédominance de celle de Cos et c'est à sa méthode, convenablement appliquée, qu'on est revenu dans les temps modernes, à mesure que les moyens d'investigation et la physiologie se sont développés.

L'école de Cos, dont Hippocrate est le plus illustre représentant, s'attachait à reconnaître les symptômes qui annoncent les efforts de la nature et par conséquent les crises, c'est-à-dire les phénomènes qui

(1) Littré. *Œuvres d'Hippocrate*. — L'admirable travail de M. Littré nous a été d'un grand secours pour le résumé suivant. On ne peut prendre un meilleur guide.

amènent ou semblent devoir amener une modification heureuse ou défavorable.

Pendant que les Asclépiades fondaient ainsi la médecine clinique, les philosophes étudiaient la nature et disséquaient des animaux ; Empédocle découvrait le labyrinthe de l'oreille, Diogène de Crète, cité par Aristote, donnait une description des veines et des ventricules du cœur, Démocrite, le plus savant des Grecs avant Aristote et encyclopédiste comme lui, écrivait sur l'anatomie, la physiologie, la diététique, etc.

La passion des Grecs pour la palestre ouvrait en même temps à la médecine une autre source de connaissances : les gymnases, où des médecins étudiaient spécialement l'hygiène des athlètes, les lésions qui survenaient dans leurs exercices ou leurs luttes, le régime alimentaire le plus favorable au développement des forces, enfin, l'application de la gymnastique au traitement des maladies.

Des écrits laissés par cette phalange de médecins et de philosophes illustres il n'est resté que des fragments épars que nous ont conservé d'autres auteurs, et c'est dans les ouvrages réunis sous le nom d'Hippocrate qu'il faut chercher l'ensemble des connaissances médicales antérieures au temps où ce maître a vécu. Les travaux des médecins, d'Hippocrate à l'établissement de l'école d'Alexandrie, ceux de cette école même ont également péri, de sorte que les écrits

hippocratiques demeurent isolés au milieu des débris de l'antique littérature médicale (1).

La science d'Hippocrate doit donc être considérée comme le résumé des études et des découvertes antérieures, développées et enrichies par la longue et féconde observation d'un homme de génie.

Hippocrate rejette l'hypothèse, et veut que s'attachant uniquement à l'observation des faits, on étudie le corps humain dans ses rapports avec toute chose et non isolément. Prenant, dit M. Littré, la vie comme une chose positive et l'être vivant comme une substance, il en recherche les rapports d'action et de réaction avec les divers objets de la nature. Il nie que la cause des maladies soit une et réside dans une propriété unique du corps, comme le voulaient avant lui et de son temps, et comme l'ont dit souvent depuis, d'autres médecins qui faisaient dériver toutes les maladies du chaud ou du froid, du sec ou de l'humide, posant en principe une hypothèse base de leur système.

Ses théories se fondent toujours sur l'étude des faits, sur la réalité. Il compare l'homme sain à l'homme malade, embrasse dans leur ensemble les caractères distinctifs de l'état pathologique et les peint avec une vérité saisissante. Il étudie et cherche à guérir la la maladie en général plutôt qu'une maladie en particulier ; son observation porte sur tout l'organisme plutôt que sur un organe, sur les symptômes généraux plus que sur les symptômes locaux. Le corps

(1) Littré, loc. cit.

malade lui présente une série de phénomènes ayant une signification propre, sans qu'il faille nécessairement les rattacher à telle ou telle affection. Ces signes lui révèlent les causes et lui présagent l'issue probable de la maladie, les efforts et les voies par lesquelles la nature tentera de s'en délivrer, les moyens qui peuvent lui venir en aide. L'anatomie et la physiologie, trop peu avancées, ne lui sont que d'un faible secours et ne lui permettent pas d'étudier la plupart des organes en particulier et leurs altérations cachées, mais il se sert avec une sûreté d'appréciation et une dextérité merveilleuses des notions qu'il possède et ne se laisse jamais aller à une conception hypothétique quand l'observation ne lui montre rien.

Il s'applique à rechercher les causes et à expliquer ce qu'il voit. Les causes des maladies sont pour lui de deux ordres : celles qui procèdent des influences extérieures ou cosmiques, saisons, atmosphère, localités, etc. ; celles qui tiennent à l'individu, régime, exercice, etc. Les saisons, le climat, le caractère météorologique spécial de l'année chaude ou froide, pluvieuse ou sèche, impriment aux maladies un cachet particulier ; c'est la question non encore résolue des constitutions médicales et des épidémies. Les âges, assimilés aux saisons, se distingnent comme elles par des affections particulières. Le régime alimentaire et l'exercice figurent aussi dans l'étiologie comme favorables ou nuisibles suivant qu'ils sont bien ou mal réglés.

Anaxagore avait attribué les maladies à la bile,

Hippocrate les rapporte aux qualités des humeurs et à leur mélange inégal, faisant toutefois la part de la forme et de la disposition des organes.

Les humeurs sont au nombre de quatre : le sang, la pituite, la bile jaune et la bile noire.

La crase ou le mélange des humeurs dans une juste proportion est la condition, de la santé ; si l'équilibre est rompu, la maladie survient, les humeurs, à l'état de *crudité*, flottent dans le corps jusqu'à ce que, modifiées par la *coction*, elles se fixent ou soient expulsées par évacuation spontanée ou artificielle. Sur ce fait que le corps a une température propre se base la théorie de la *chaleur innée* qui détermine la *coction* des humeurs, c'est-à-dire leur modification physique, signe d'amélioration dans l'état du malade. Par exemple, au début du coryza, l'humeur qui s'écoule du nez est liquide, transparente, incolore, âcre ; à mesure que la maladie marche vers la guérison, cette humeur devient épaisse, opaque, jaunâtre et n'irrite plus la peau. Des phénomènes analogues ont lieu, dans la pneumonie, pour les crachats, dans la plupart des maladies fébriles pour l'urine claire et ne déposant pas au début, fortement colorée et formant un dépôt à une période plus avancée. Ce changement résulte de ce qu'Hippocrate appelle la coction des humeurs, par comparaison aux effets que la cuisson produit sur plusieurs substances. Expliquées autrement de nos jours, ces modifications des sécrétions n'en sont pas moins réelles et la coction hippocratique répond à ce qu'on nomme aujourd'hui résolution.

C'est donc à la présence d'une humeur anormale qu'est due la maladie, c'est l'expulsion de cette humeur qui amène la guérison. Un point du corps devient le siége d'un gonflement douloureux, la peau prend une teinte rouge puis violacée, livide, la fièvre est intense; bientôt à la lividité succède une couleur noire, la gangrène s'est emparée des tissus, elle se borne, la fièvre diminue, les parties mortifiées se détachent et le malade guérit. C'était une humeur qui, à l'état de crudité, causait le mal; modifiée par la coction elle a été fixée, puis expulsée sous forme d'eschare et de pus. Point de maladie sans altération matérielle consistant dans une humeur qui trouble l'économie et doit en être expulsée; telle est la doctrine d'Hippocrate.

Les phénomènes de l'expulsion constituent ce que l'école de Cos nomme la *crise*, le jugement de la maladie. La crise est parfaite ou imparfaite suivant qu'elle est ou non suivie de guérison. Elle se présente à une certaine époque à partir du début du mal, époque différente suivant les affections et pouvant être accélérée ou retardée par plusieurs causes. Les jours critiques sont ceux où on l'observe, et les crises qui ne *jugent* pas la maladie, c'est-à-dire qui n'amènent pas la guérison, sont d'un fâcheux augure. Les crises se manifestent par les sueurs, les vomissements, les évacuations intestinales ou rénales, l'expectoration, les hémorrhagies, etc.; ou bien encore par *dépôt*, pris non pas seulement dans le sens de collection purulente, mais aussi d'eschare gangréneuse, d'érysi-

pèle, etc. et défini par Hippocrate : ce qui, survenant pendant une maladie guérit et, survenant avant, préserve.

Arriver par l'observation à connaître les antécédents du malade, les causes et la nature de la maladie, la gravité du mal et les chances de guérison, l'état de crudité ou de coction, l'époque, la forme des crises et les voies qu'elles prendront, enfin le traitement indiqué par l'ensemble de ces faits, tel est le problème que le médecin hippocratique doit résoudre et qu'on nomme la *prognose*.

Des ouvrages réunis sous le nom d'Hippocrate, un certain nombre seulement sont reconnus comme ayant été écrits par lui. Les autres émanent de son école et sont imbus de sa doctrine. Ils embrassent, dans son ensemble, la médecine proprement dite et ce qu'on pouvait attendre de la chirurgie quand l'anatomie et la physiologie lui faisaient encore défaut. L'histoire de la science, dans une longue suite de siècles, nous ramènera quelquefois à ce qu'enseignait l'école hippocratique, en nous présentant comme nouvelles des théories empruntées à cette école ou résultant de ses préceptes, modifiés souvent d'une manière regrettable. Il peut donc être bon de donner sommairement un aperçu chronologique des principales notions acquises dès cette époque à l'art de guérir.

On ne croit pas généralement que les hippocratiques et même leurs successeurs, jusqu'aux Alexandrins, c'est-à-dire pendan deux siècles, aient ou-

vert des corps humains. Ce qu'ils savaient d'anatomie ne leur venait, dit-on, que de l'observation des blessures et de l'étude des animaux sacrifiés sur les autels ou pour les nécessités de l'alimentation. Cependant M. Littré fait observer qu'Aristote parle, au point de vue de l'anatomie comparée, du cerveau de l'homme, des méninges, de la position du cœur, de la forme de la rate, du foie et du rein avec une précision qu'il ne pouvait guère devoir qu'à la dissection de cadavres humains. Anaxagore ayant rapporté à la bile l'origine de toutes les maladies, Aristote dit formellement que, s'il en était ainsi, on le reconnaîtrait dans les dissections. Dioclès, qui avait écrit un traité d'anatomie, savait que, dans la pleurésie, la plèvre était le siége du mal (1). Il semble donc probable que les naturalistes de l'antiquité avaient pu, dans de rares occasions sans doute, éluder les obstacles que leur opposaient les préjugés et la superstition ; mais c'était sur des animaux qu'ils faisaient en général leurs recherches.

En somme, leur anatomie et surtout leur physiologie étaient fort peu avancées. Ils connaissaient mal l'origine, le parcours et les fonctions des vaisseaux sanguins. Ces vaisseaux, réunis sous le nom générique de veines, étaient distingués en veines contenant du sang et artères contenant de l'air (1). Ce-

(1) Littré. *Œuvres d'Hippocrate*, tome I, 237.

(1) On admet généralement comme étymologie d'artère (ἀρτηρία) les mots ἀηρ, air, et τηρέω, je contiens ; M. Littré donne comme étymologie d'artère, ἀρτάω, je suspends. (V. *Dictionnaire de la langue française :* Artère et Aorte.)

pendant Euryphon, l'auteur des *Sentences Cnidiennes*, qui écrivait avant Hippocrate, attribuait les hémorrhagies aux artères aussi bien qu'aux veines et, par conséquent, admettait la présence du sang dans les artères qu'Hippocrate et son école croyaient pleines d'air. Les artères, considérées comme faisant suite aux bronches et à la trachée, recevaient quelquefois, de même que ces canaux aériens, le nom d'*aortes;* les artères passaient pour donner naissance à des veines et les veines à des artères, sans doute à cause de leur dénomination commune. Enfin l'origine des veines était pour quelques-uns dans le foie, celle des artères dans le cœur; Aristote regardait le cœur comme le point d'origine des vaisseaux sanguins.

Au milieu de ces opinions plus ou moins confuses, on rencontre dans les livres hippocratiques deux propositions bien remarquables; c'est d'abord l'idée d'un circuit formé par les vaisseaux : « Les veines se développent d'une seule; mais où commence et où finit cette veine unique! je ne le sais; un cercle étant accompli le commencement n'en peut être trouvé »; d'autre part, suivant Hippocrate, l'air est transporté par tout le corps et mêlé au sang pour alimenter la chaleur innée. Les Grecs semblent donc, comme le dit M. Littré, avoir pressenti la découverte d'Harvey; quant à celle de Lavoisier sur la chaleur animale entretenue par l'oxygène de l'air, n'est-elle pas en germe dans l'idée d'Hippocrate (1)?

Le pouls n'était pas inconnu, Hippocrate en écrit

(1) Littré. *Œuvres d'Hippocrate*, tome I, p. 222, 214, 215.

le nom, σφυγμός; il l'observait souvent et a dit, le premier suivant Galien, qu'il appartenait à toutes les artères, mais il n'en approfondit pas l'étude.

Il parle des muscles dans plusieurs de ses traités, mais il emploie indifféremment les mots *muscles* et *chair*. Les nerfs, les tendons, les ligaments et les muscles étaient confondus souvent ou mal distingués et mal définis. Les nerfs et le cerveau n'ont commencé à être connus que par les anatomistes alexandrins.

Hippocrate s'assurait de la présence d'un liquide épanché dans la poitrine en appliquant l'oreille sur ses parois latérales pour y percevoir le bruit de flot déterminé par la succussion; il parle aussi des bruits de râpe et de bouillonnement dans d'autres affections thoraciques (1). L'auscultation était découverte mais, presque aussitôt oubliée, elle ne devait être retrouvée et rendue féconde que vingt-deux siècles plus tard par le génie de Laennec.

Enfin, sans parler d'une foule d'autres aperçus éclairés et confirmés depuis, les hippocratiques, comme nous l'avons vu précédemment, savaient reconnaître, à l'aide du cathéter, la présence d'un calcul dans la vessie, et la taille était pratiquée de leur temps.

« Il n'est pas un développement, le plus avancé de la médecine contemporaine, dit excellemment M. Littré, qui ne se trouve en embryon dans la médecine antérieure. Les connaissances antiques et les nôtres

(1) Littré. *Hippocrate*, tome v, p. 389, 399, 681; vii, p. 95, 153.

sont identiques au fond, en tant que composées des mêmes éléments; ce qui n'était qu'un bourgeon est devenu un robuste rameau; ce qui était caché sous l'écorce s'est développé à la lumière du jour. En science, comme en toute autre chose, rien n'est qui n'ait été en germe. »

---

## ÉCOLE D'ALEXANDRIE.

La fondation, par Ptolémée Soter, de la bibliothèque et du musée d'Alexandrie, 320 ans avant Jésus-Christ, eut pour effet un progrès rapide dans les sciences, et celle de la médecine en particulier fit un grand pas, sous l'influence des études anatomiques autorisées par les souverains de l'Égypte.

On dit même que, pour encourager les savants qui se livraient à ces travaux si longtemps considérés comme un crime, les princes assistaient aux dissections et y prenaient quelquefois une part active (1).

Bientôt les découvertes se succédèrent. Hérophile étudie l'œil et plusieurs de ses membranes, entre autres la *rétine* et la *choroïde* auxquelles il donne leur nom; il décrit, le premier, la *dure-mère*, la *pie-mère*, le *confluent des sinus de la dure-mère*, nommé aussi le *pressoir* d'Hérophile, parce qu'il croyait que le sang y était comprimé, le *calamus scriptorius* et

(1) Renouard. *Histoire de la médecine*, tome I, p. 265.

d'autres parties du cerveau. Il distingue les nerfs des tendons et des ligaments et reconnaît qu'ils ont leur origine dans le cerveau; il soupçonne les relations du cerveau et de la moelle qui sont pour lui les centres des mouvements et des sensations. Il nomme le *duodenum*, dissèque et décrit les organes génitaux de la femme, enfin il suit dans leur ordre les mouvements de la respiration et fait sur le pouls des observations importantes.

Érasistrate, persistant à confondre les nerfs avec le tissu fibreux, entrevoit cependant et signale deux ordres de nerfs, ceux du mouvement et ceux du sentiment. Il cherche à déterminer le degré d'intelligence par l'étude des circonvolutions du cerveau.

Ces illustres rivaux et chefs d'école voient les vaisseaux lactés remplis de chyle, mais sans les suivre jusqu'à leur origine et leur terminaison. Ils poussent très-loin l'anatomie des veines et des artères,mais en croyant toujours que ces dernières ne contiennent que de l'air. Si l'on admet, avec la plupart des auteurs, qu'Hérophile et Érasistrate aient porté le scalpel sur des criminels livrés vivants à leurs études anatomiques, on comprend difficilement qu'ils n'aient pas reconnu la fonction des artères. Un boucher, un sacrificateur ignorant ne prêtaient pas attention au flot de sang jaillissant du vaisseau, pour le chirurgien il s'agissait d'arrêter de son mieux l'hémorrhagie et non de suivre l'artère ouverte, mais des anatomistes exercés, d'habiles observateurs auraient dû, ce semble, remarquer et approfondir le phénomène dans leurs vivisections.

Ils s'attachaient surtout à rechercher l'origine des vaisseaux. Au dire de Galien, Hérophile ne savait pas où était l'origine des veines. Pour Érasistrate, le cœur est l'origine à la fois des veines et des artères ; ailleurs, il dit que « la veine naît là où les artères, s'étant distribuées à tout le corps, ont leur commencement, et elle s'abouche dans le ventricule sanguin (droit) du cœur ; l'artère, de son côté, naît là où les veines commencent, et elle s'abouche dans le ventricule pneumatique (gauche) du cœur (1) ». C'était entrevoir, comme les hippocratiques et au point de vue de l'anatomie seulement, le grand principe de la circulation, mais Érasistrate, croyant les artères pleines d'air, était bien loin de ce principe en physiologie.

L'histoire naturelle et la matière médicale n'étaient pas étudiées avec moins d'ardeur par les Alexandrins. Mais, entraînés dans cette voie, ils s'appliquèrent à multiplier les agents thérapeutiques et chaque maladie, chaque symptôme même eut son remède spécifique. Les doctrines cnidiennes furent préférées à celles de l'école de Cos, on s'occupa des détails plutôt que des vues générales et l'on subdivisa les maladies suivant les caractères dominants que présente tel ou tel de leurs stades. Les disciples d'Hérophile et ceux d'Érasistrate se partagèrent en deux sectes pour qui, bien qu'altéré déjà, le dogmatisme de Cos faisait encore autorité, mais une nouvelle doctrine, l'empirisme, surgit bientôt et vint

(1) Littré. *Œuvres d'Hippocrate*, tome I, p. 221.

éclipser pour un temps celles dont elle était issue.

La chirurgie fit au contraire de grands progrès entre les mains des Alexandrins et sous l'influence de leurs travaux anatomiques. Hérophile pratiqua, le premier, l'opération de la cataracte par extraction et Ammonius eut, le premier aussi, l'idée de diviser en fragments dans la vessie le calcul trop gros pour être extrait dans son intégrité. Celse mentionne cette première opération de lithotritie, et décrit le procédé d'Ammonius et les instruments qu'il employa.

Les médecins Alexandrins laissèrent un grand nombre de traités sur les différentes branches de l'art de guérir, mais aucun de ces écrits ne nous est parvenu directement, ce sont des écrivains plus récents qui nous ont conservé quelques fragments et les doctrines de ces maîtres. Divisés, comme nous l'avons dit, en différentes écoles par les progrès même de la science et par leurs tendances vers les études positives ou vers les subtilités philosophiques, ils affluèrent à Rome quand le royaume des Ptolémées fut devenu province romaine. Près de cinq siècles s'écoulèrent entre la fondation de l'école d'Alexandrie et le temps de Galien, longue période pendant laquelle la médecine fut partagée entre plusieurs systèmes, dont nous allons exposer brièvement les principaux.

---

# SECTES MÉDICALES ET SYSTÈMES.

---

## DOGMATISME.

Professé par l'école de Cos, et même au fond par les Cnidiens, le dogmatisme régna d'abord à Alexandrie. Les dogmatiques, comme nous l'avons vu, s'attachaient surtout à rechercher par le raisonnement l'essence et les causes cachées des maladies, ils recommandaient l'étude de l'anatomie, repoussaient l'hypothèse et s'en tenaient à l'observation des faits. Erreur ou vérité, les préceptes qu'ils en déduisaient n'étaient jamais fondés que sur ce qu'ils avaient vu ou cru voir; enfin leur thérapeutique reposait sur ce principe : les contraires guérissent par leurs contraires. Mais parmi les propositions admises par les dogmatiques comme axiomes, un certain nombre étaient de pures hypothèses. Ainsi quelques-uns des liquides organiques avaient été arbitrairement divisés et classés, au nombre de quatre, comme humeurs constituant le corps; l'égalité ou l'inégalité de leurs proportions et de leurs qualités

était encore une hypothèse aussi bien que leur mélange parfait ou imparfait déterminant l'état de santé ou de maladie, etc.

Avant comme après Hippocrate, des théories spéculatives servaient de base aux raisonnements des philosophes, même dans les sciences naturelles. La tendance à substituer la dialectique à l'observation des faits s'était singulièrement développée dans l'école d'Alexandrie, même en présence des découvertes anatomiques et des progrès dans d'autres parties de la science médicale. Ces découvertes, ces progrès avaient d'ailleurs jeté du doute sur plusieurs points de la doctrine hippocratique.

Cependant les anatomistes alexandrins acceptèrent d'abord cette doctrine, sauf quelques dissidences, mais leurs disciples en rejetèrent complétement les principes. Le raisonnement et même l'anatomie ne pouvaient, disaient-ils, conduire à rien de certain; les humeurs, la coction, les crises et les jours critiques, les causes occultes ou prochaines, l'essence des maladies, tout cela était faux ou hypothétique. Le seul guide en médecine devait être l'expérience acquise (ἐμπειρία) et sur cette base ils fondèrent l'école *empirique*. Philinus de Cos (280 ans avant Jésus-Christ), Serapion d'Alexandrie (270 ans avant Jésus-Christ) et surtout Héraclide de Tarente (240 ans avant Jésus-Christ), dont Galien vante le savoir et l'honnêteté scientifique, furent les plus illustres représentants de cette école.

### EMPIRISME

L'expérience était puisée à trois sources : l'*autopsie* (1) ou l'observation personnelle, l'*histoire* ou la connaissance des observations recueillies par d'autres, l'*épilogisme* ou *analogisme*, c'est-à-dire les inductions tirées des notions acquises, par comparaison, par raisonnement, car il fallait bien, malgré tout, se servir du raisonnement.

Les empiriques voulaient que les observations d'une maladie fussent faites un grand nombre de fois, à toutes les périodes, dans les cas simples ou compliqués, à tous les âges, chez les deux sexes et les divers tempéraments. Ils étudiaient avec soin les symptômes, isolément et surtout dans leur ensemble, s'attachant à noter l'état, non-seulement de l'organe ou de la fonction spécialement affectée, mais de tous les organes et de toutes les fonctions, ne donnant pas une importance exclusive au pouls, à l'état de la peau, etc. Ils rapportaient de même avec détails les résultats des moyens thérapeutiques ; enfin le tableau exact d'une maladie, dressé d'après une longue observation, présentant tous les symptômes connus et l'exposition du traitement appliqué, formait un théorème empirique ; la science se composait d'une série de théorèmes. Le nom de la maladie et, par conséquent,

(1) Nous n'avons pas besoin de faire remarquer l'acception toute différente, dans la science moderne, de ce mot qui se rapporte aujourd'hui à l'examen cadavérique.

du théorème qui en était le tableau indiquait, soit comme pour la pneumonie, l'organe siége des symptômes principaux, soit comme dans l'ictère, un symptôme dominant. C'était donc le concours des symptômes et non l'essence de la maladie que l'empirisme définissait ainsi.

On voit que, malgré leurs prétentions à rejeter la doctrine hippocratique, les empiriques s'en rapprochaient beaucoup, ils changeaient ou ajoutaient quelques expressions techniques, s'abstenaient encore plus que les dogmatiques de l'hypothèse, s'efforçaient de rendre l'observation plus précise et se tenaient en dehors des disputes philosophiques et des abstractions.

Au milieu de la confusion qui régnait alors dans l'école dogmatique et des variations de la doctrine, l'empirisme parut une méthode claire et fondée sur l'évidence. Il fut accueilli avec une grande faveur, surtout par les praticiens; mais cette réforme du dogmatisme ne se rattachait à aucune des écoles philosophiques, considérées alors comme autorité suprême, et semblait vouloir se soustraire à leur contrôle. Or, les philosophes ne pouvaient admettre qu'on se bornât à chercher la vérité sans mêler aux faits d'observation les questions métaphysiques, sans prétendre expliquer l'essence des choses. Les empiriques, malgré tout le soin qu'ils y mettaient, ne pouvaient toujours éviter l'erreur et devaient nécessairement sanctionner l'aphorisme d'Hippocrate : l'expérience est trompeuse. Ils avaient de plus le

grand tort de repousser, comme inutiles, les études anatomiques; enfin, en s'abstenant de généraliser et se contentant de grouper les faits observés dans chaque maladie, ils arrivaient à multiplier indéfiniment les espèces morbides sans établir aucun lien entre elles. C'était ce qu'Hippocrate reprochait à l'école de Cnide. L'empirisme eut des représentants et fut en faveur, tant en Égypte qu'à Rome, pendant environ 400 ans. Il avait encore de nombreux sectateurs à l'époque de Galien et lorsque depuis plus d'un siècle le méthodisme travaillait à le supplanter.

---

## MÉTHODISME

L'idée première de ce système paraît due à Asclépiade de Bithynie, qui fut d'abord professeur d'éloquence à Rome et devint l'ami de Cicéron. La rhéthorique ne l'enrichissait pas, dit Pline, et la sagacité de son esprit le rendait propre à autre chose. Quoique étranger à l'art de guérir, il prétendit ouvrir à la médecine une voie nouvelle.

La doctrine d'Epicure était alors en vogue dans l'aristocratie romaine, Asclépiade y puisa les éléments de son système. Les tissus constituant le corps étaient, suivant lui, percés de pores, ouvertures innombrables et invisibles comme les atomes de toutes formes qui les traversaient par un mouvement

incessant. Toutes les fonctions, tous les phénomènes organiques, à l'état normal ou pathologique, avaient pour cause ce mouvement des atomes, et la symétrie des pores et des atomes étaient la condition de la santé.

La dilatation ou la contraction des pores, en modifiant la marche des atomes, causaient les maladies. Le traitement avait pour but de resserrer ou de contracter les pores.

Ce n'était évidemment sur aucune donnée scientifique que se fondait une semblable théorie, quoiqu'on l'ait rapportée à l'observation des fonctions de la peau; aussi presque tout ce que la médecine possédait alors de notions exactes en anatomie, en clinique, en thérapeutique, fut exclus de la nouvelle doctrine.

On n'y conserva guère que l'hygiène, dont l'application constitua la plus grande partie du traitement dans toutes les maladies. Le novateur s'abstenait en général d'employer les remèdes douloureux ou seulement désagréables; cependant il imposait, pendant les premiers jours des maladies aiguës, la pri vation absolue d'aliments et de boissons; plus tard il donnait soit de l'eau, soit du vin pur ou mêlé à quelque préparation. Ses principaux moyens de traitement étaient la promenade à pied, à cheval, en litière, en bateau, un peu de gymnastique, les frictions, les bains que l'on rendait plus agréables, et surtout plus luxueux, en les faisant prendre dans des baignoires suspendues comme un hamac. Vomitifs, purgatifs, incisions, cautères furent proscrits avec d'autant plus de succès que la plupart des autres médecins en

abusaient. La saignée, les opérations chirurgicales étaient évitées autant que possible.

C'était, comme on voit, une médecine des gens riches, complaisante en général aux goûts et aux faiblesses des clients. Mais on ne peut s'en rapporter entièrement à ce que dit Pline du savoir d'Asclépiade ; il fut, dit Celse, « l'inventeur habile de beaucoup de choses que nous-mêmes nous avons adoptées. » Celse, écrivain très-impartial, était à tous égards plus compétent que Pline, et d'autres auteurs ont aussi parlé d'Asclépiade comme d'un homme de grand mérite. Il est certain qu'il eut beaucoup de succès et que, le premier, il releva à Rome la profession, alors si décriée, de médecin. Pline raconte qu'il s'aidait des sottises magiques, *magicæ vanitates*, attribuant à certaines plantes des propriétés merveilleuses, et que ce qui mit le comble à sa réputation, ce fut qu'ayant rencontré le convoi d'un homme qu'on portait au bûcher, il reconnut que cet homme n'était pas mort et le rappela à la vie. Il prétendait, toujours suivant Pline, « qu'un médecin doit savoir se préserver de la maladie, et consentait à n'être pas tenu pour médecin s'il lui arrivait jamais d'être malade ; c'était une gageure avec la fortune, et cette gageure fut gagnée par lui, car il mourut très-vieux des suites d'une chute. » Peut-être, en effet, Asclépiade comme tant d'autres, médecins ou non, sacrifia-t-il au charlatanisme.

Son disciple, Thémison de Laodicée, fut le véritable fondateur et le chef du méthodisme. Il emprunta à son maître quelques-uns des éléments de sa doc-

trine, la fit connaître et lui donna le nom qu'elle a conservé. Il n'est resté de lui aucun ouvrage, mais Soranus d'Éphèse a laissé des travaux importants, où se trouve exposé le système des méthodiques, et qui nous sont parvenus dans une traduction due à Cælius Aurelianus, disciple de la même école. Les écrits de Cælius, de Celse et de Galien sont les principales sources pour l'histoire du méthodisme.

Les méthodiques divisaient les maladies en deux grandes classes : affections aiguës et affections chroniques.

Chacune de ces classes comprenait trois genres d'état pathologique, le *strictum* (constrictif ou resserré), le *laxum* (relâché ou fluxionnaire) et le *mixtum* (mixte). Repoussant, de même que les empiriques, non-seulement la recherche des causes cachées et de tout ce qui est incertain, mais l'anatomie et la physiologie, les méthodiques prétendaient baser la distinction de leurs trois genres, dont la définition est un problème, sur l'observation de caractères applicables aux sens. Ces caractères étaient appelés *communautés* ou *convenances*, parce qu'ils étaient communs aux maladies du même genre ou qu'ils indiquaient une similitude entre elles. Les communautés du genre *strictum* sont la tuméfaction, la dureté des parties, la suppression ou la diminution d'une évacuation naturelle, etc.

Dans ce genre sont classées l'apoplexie, l'angine, les convulsions, l'iléus, la rage, les vertiges, l'épilepsie, l'ictère, l'aménorrhée, l'obésité, etc. Les communautés du genre *laxum* sont la diminution de

volume, l'accroissement des évacuations normales et les évacuations morbides ; on rapporte au laxum le choléra, l'hématémèse, l'hémoptysie, les autres hémorrhagies non traumatiques, etc. Enfin les communautés du genre *mixtum*, coïncidence des signes propres aux deux autres genres, caractérisent la pneumonie, la pleurésie, la colique, la dysenterie, l'asthme, la paralysie, les catarrhes, la phthisie, etc.

Cette classification groupait ensemble des maladies sans aucun rapport entre elles et séparait, comme différant essentiellement, des affections analogues ou d'origine commune ; mais enfin c'était un essai de classification qui pouvait, avec le temps, se perfectionner, et prouvait du moins que, si les méthodiques ne surpassaient pas les empiriques dans l'art d'observer, ils ne se bornaient pas comme eux à une stérile analyse, à un collectionnement aveugle et sans aucun but de comparaison ou de synthèse. Malheureusement ils partaient d'une hypothèse gratuite et comme inventée tout exprès pour rendre inutiles les études anatomiques et physiologiques, hypothèse singulière chez des hommes qui, prétendant n'avoir pas à connaître des causes occultes, fondaient tout sur la chose la plus occulte, la moins démontrée et présentée cependant comme un axiome. C'était là le défaut capital de leur doctrine, car ils s'interdisaient ainsi toute recherche pouvant les éclairer, par conséquent tout progrès. Les maladies se rapportant pour eux à trois causes, ou plutôt à deux, puisque la troisième existait en fait dans les deux premières, ils ne reconnaissaient que trois sortes de maladies ; excès

de généralisation, de synthèse plus éloigné peut-être de la vérité que la division indéfinie des empiriques. Les symptômes appartenaient forcément aux communautés du laxum ou du strictum et classaient la maladie, qu'elle fût aiguë ou chronique. Quant aux causes de tout ordre, on n'en tenait aucun compte; du moment qu'elles avaient produit leur effet, c'est-à-dire la maladie, c'était de celle-ci, non des causes, qu'il fallait s'occuper. Les conditions d'âge, de forces, de constitution n'étaient que des détails superflus, il s'agissait uniquement de relâcher en cas de strictum, de contracter en cas de laxum, de remédier au plus pressant des deux genres en cas de mixtum.

Le traitement, n'ayant à remplir que deux indications, fut divisé en deux modes nommés convenances ou communautés curatives et comprenant tous les agents thérapeutiques. La saignée, les émollients, les boissons tièdes, les sudorifiques, etc., étaient classés parmi les relâchants; l'obscurité, l'air frais, les boissons froides et acidulées, le vin rouge, l'alun, etc., parmi les astringents. Une troisième convenance, dite prophylactique et repoussée par les méthodiques purs, concernait le traitement ou la préservation des effets toxiques; enfin la convenance chirurgicale comprenait toutes les opérations ayant pour objet les choses étrangères au corps et venant, soit de l'extérieur, comme une épine, un trait, soit de l'intérieur, comme une tumeur, un bec-de-lièvre, etc.

On admettait dans les maladies trois périodes dites *convenances temporaires*, l'augment, la stase ou état

et le déclin, dont chacune fournissait des indications curatives et réclamait des soins particuliers; c'était à peu près tout ce que le méthodisme empruntait à Hippocrate.

Réunir dans un même groupe l'apoplexie et l'ictère, ou la pneumonie et la dyssenterie, ou l'hémoptysie et le choléra, c'était sans doute une erreur de classification, mais appliquer le même traitement à l'ictère et à l'apoplexie, à la dyssenterie et à la pneumonie, au choléra et à l'hémoptysie, c'était plus grave. Cependant le méthodisme se fit dès son apparition de nombreux sectateurs et compta de nombreux clients. Au prestige de la nouveauté il joignait l'avantage de ne pas imposer de longues études aux gens désireux avant tout de se faire une position. Il paraît d'ailleurs avoir été professé par des hommes d'un mérite incontestable et bons observateurs. On trouve dans Soranus des tableaux de maladies très-exacts et très-complets; en outre, des succès comme celui qu'obtint Musa, le médecin d'Auguste, chez son illustre malade, devaient produire dans le public un effet considérable. Sans doute aussi les méthodiques instruits savaient plier aux indications thérapeutiques leur traitement et l'uniformité de leur régime, communs en principe aux maladies les plus dissemblables. Enfin, quand on voit dans l'histoire du siècle de Louis XIV à quelles médications incroyables étaient soumis les princes de ce temps, peut-on être surpris que le méthodisme ait eu à Rome tant de succès? Ce fut, dit Daremberg (1), la

(1) Daremberg. *Histoire des sciences médicales*, tome I.

doctrine la plus puissante après le dogmatisme ; elle tint en échec la renommée d'Hippocrate et plus tard celle de Galien; la traduction de Soranus par Cœlius Aurelianus devint le code de l'école de Salerne, et les écrits méthodiques ont beaucoup servi à l'éducation médicale de la première période du moyen-âge.

---

## ÉCLECTISME

A ces trois écoles principales de la médecine antique, il faut ajouter les sectes très-analogues entre elles des Éclectiques et des Épisynthétiques. Ils avaient pour principe de ne s'attacher à aucun système en particulier, mais de choisir ce que chacun d'eux avait de bon. C'était le libre examen des doctrines, c'était, en principe, la méthode du bon sens, mais tant vaut l'homme tant vaut la méthode. Celle-là d'ailleurs ne s'est-elle pas toujours imposée aux hommes d'un jugement droit, à tout esprit que n'aveugle pas l'ignorance ou quelque passion aussi peu avouable ? Borné au rôle de l'observateur impartial et s'attachant uniquement à ce que la science et l'expérience ont consacré, l'éclectisme aurait pu réclamer comme ses représentants les maîtres de toutes les écoles. Tous en effet s'inspiraient ou prétendaient s'inspirer du principe sur lequel se basait l'éclectisme, et chacun d'eux, empruntant aux autres

ce qui lui paraissait vrai, repoussait ce qu'il croyait erroné.

Ce fut au milieu de ces différentes écoles que Celse et Galien vinrent, à plus d'un siècle d'intervalle, jeter un vif éclat sur la médecine de l'antiquité dont ils furent les derniers et, après Hippocrate, les plus illustres législateurs.

Celse, qui vivait dans la première moitié du premier siècle de notre ère, a laissé un résumé de la médecine des hippocratiques et des Alexandrins. Son traité *De la médecine*, le seul ouvrage qui reste de lui, est une exposition impartiale des systèmes anciens, comprenant toutes les parties de l'art de guérir. Quoiqu'il paraisse avoir un faible pour l'empirisme, dit Daremberg, c'est surtout d'Hippocrate et des auteurs orthodoxes qu'il s'inspire. Il critique les écoles dissidentes et les combat les unes par les autres, réfutant leurs erreurs, montrant que, malgré leurs prétentions contraires, elles procèdent du dogmatisme et que, sur bien des points, elles se confondent entre elles dans l'application sinon en principe.

Le septième livre de ce traité *De re medicâ* est consacré à la chirurgie et contient les premiers détails écrits sur l'opération de la taille, par la méthode qu'on a nommée jusqu'à nos jours taille de Celse, bien qu'il n'en soit pas l'inventeur et qu'il paraisse même ne l'avoir jamais pratiquée. Celse, par l'élévation de son esprit et la justesse de ses vues,

contribua puissamment à sauvegarder les saines doctrines au moment où le méthodisme s'efforçait de les faire oublier.

Galien, né à Pergame, l'an 131 de Jésus-Christ, représente la médecine antique parvenue à son point culminant. Il est à la fois, dit Daremberg, l'expression la plus exagérée du dogmatisme et le chef de l'école expérimentale la plus avancée. Le fonds de son système médical est celui d'Hippocrate. Il admet comme axiome l'hypothèse des quatre humeurs cardinales, le sang, la pituite, la bile jaune et noire, et base sur ce principe un corps de doctrines qui constituent ce qu'on a nommé l'*humorisme*. Quoi qu'il se perde souvent à la suite d'Aristote dans des considérations métaphysiques sur les éléments, les humeurs, leurs qualités, etc., en anatomie, en physiologie expérimentale, en clinique, il marche à grands pas dans la voie du progrès. Esprit absolu et ne pouvant souffrir de rivaux, il fond en une seule les doctrines de l'antiquité, à son profit sans doute, mais assurément au profit de la science, dont il réunit les traditions en un faisceau qui résistera pendant quinze siècles à toutes les causes de dissolution (1).

Galien ne disséqua jamais de cadavres humains, mais seulement des animaux et notamment des singes de l'espèce du magot ou cynocéphale. Ses descriptions, exactes pour l'ostéologie et la myologie, laissent à désirer pour les nerfs, les vaisseaux et la splanchnologie. Ces études étaient sans doute un

(1). Daremberg. *Hist. des sciences médicales.*

progrès, surtout au moment où la plupart des médecins, empiriques ou méthodiques, proscrivaient l'anatomie, mais une connaissance même plus complète des animaux ne pouvait donner qu'une idée approximative de l'anatomie humaine. Les différences notables de forme et de disposition des organes ne permettent pas de conclure sans réserve des animaux à l'homme ; malheureusement Galien croyait, erreur singulière chez un grand esprit, qu'à certains égards au moins, les animaux ne différaient pas de l'homme au point de vue anatomique, et trouvant, dans les ouvrages de Dioclès, d'Hérophile et d'autres Alexandrins, les organes féminins de la reproduction décrits tels que ces auteurs les avaient étudiés sur des cadavres de femme, il critiqua leurs descriptions parce qu'elles ne s'accordaient pas avec ce qu'il avait vu sur les animaux.

Galien n'en fit pas moins faire de grands progrès l'anatomie et surtout à celle du système nerveux. Il reconnaît le cerveau et la moelle comme centres du mouvement et du sentiment, donnant aux nerfs leur puissance motrice ou sensible. Ses expériences physiologiques lui prouvent que les fonctions du cerveau ont leur siége dans l'organe même et non, comme on le croyait, dans les méninges. Il montre, par des vivisections, le rôle que jouent la moelle et les nerfs qui en partent, dans la respiration et la phonation, et les phénomènes qui se produisent suivant qu'on incise la moelle plus haut ou plus bas, longitudinalement ou transversalement, dans sa totalité ou dans une de ses moitiés latérales. En étudiant de même

les fonctions des muscles et des nerfs thoraciques, il pratique la résection des côtes, sans ouvrir la plèvre ni blesser les vaisseaux et les nerfs, et prévoit le cas où l'on ouvrirait une veine ou une artère *dont le sang s'échappe en jaillissant.*

Érasistrate avait dit que les nerfs étaient affectés les uns au mouvement, les autres au sentiment. Galien va plus loin, il assigne aux nerfs moteurs et aux nerfs sensibles des *racines différentes !*

Quand le mouvement et le sentiment sont abolis, dit-il, c'est la moelle qui est malade, quand c'est l'un des deux, c'est la racine de l'une ou l'autre espèce de nerfs qui est seule affectée (1).

Mais il ne reconnaît pas dans chaque nerf les filets sensibles accompagnant les filets moteurs, il ne voit pas les racines motrices naître de la partie antérieure de la moelle et les racines sensibles de la partie postérieure, en un mot il s'arrête au moment de faire la grande découverte due à Magendie et attribuée par erreur à Charles Bell.

En pathologie, Galien s'occupe moins de décrire les maladies et d'en étudier les symptômes que d'établir la relation réelle ou supposée entre le lieu affecté, la nature du mal et certains symptômes déterminés; il part de ce principe que le trouble ou l'arrêt d'une fonction résulte toujours d'une lésion de l'organe qui en est le siége ou qui lui fournit la matière. C'est principalement sur l'anatomie et la physiologie qu'il fonde son diagnostic, presque toujours juste quand,

(1) Daremberg. *Hist. des sciences médicales*, tome I, p. 236.

aux lumières qu'il tire de ces sciences, il peut joindre l'observation directe des organes. Quand ces guides lui manquent il tombe dans l'hypothèse et les théories spéculatives. Et cependant, n'ayant ni les enseignements de l'anatomie pathologique, ni les précieux moyens d'investigation que notre siècle a vu découvrir, il éleve la médecine à un niveau qui, jusqu'à Sydenham, ne sera pas dépassé même après les découvertes du dix-septième siècle. Par malheur, ses vues pratiques et positives, sont enveloppées souvent de considérations d'un tout autre genre, systèmes, aperçus métaphysiques, considérés alors et longtemps après comme l'accompagnement nécessaire de toute proposition scientifique. Ce fut surtout dans les maladies chirurgicales qu'il avança la science. Il insiste beaucoup sur la nécessité pour le chirurgien de connaître l'anatomie des régions, soit pour opérer sans blesser les nerfs et les vaisseaux, soit pour découvrir le siége du mal quand ils sont lésés par une cause quelconque. Il parle d'un chirurgien qui, ayant par maladresse coupé, avec plusieurs branches du plexus brachial, l'artère et la veine humérale fut obligé de *lier ces vaisseaux*, et Daremberg, en citant ce passage, dit que plusieurs autres, dans Galien et dans les auteurs de son temps, établissent que la ligature et la torsion des artères étaient pratiquées alors. Nous verrons la ligature réinventée au seizième siècle par Ambroise Paré.

De même que ses lois civiles, les doctrines médi-

cales de Rome régnaient dans la Gaule. Rome et Alexandrie étaient les écoles où se formaient les médecins de toutes les parties de l'empire. Au quatrième siècle on rencontre plusieurs auteurs latins qui ont écrit sur la médecine et les médicaments ; ils appartiennent en général au méthodisme. Parmi eux figure Marcellus, de Bordeaux, que le genre de ses travaux fit surnommer l'*Empirique*. Son traité *De medicamentis empiricis, physicis et rationalibus* se rapproche de ce que Varron et Pline ont laissé sur la matière médicale et la médecine populaire. Il contient en outre des *formules magiques* où l'ordonnance médicale était associée à une invocation religieuse. On a retrouvé plusieurs de ces recettes, gravées sur une lame de métal et qui, sans doute, se portaient comme amulettes en même temps qu'on en suivait les prescriptions (1).

Vers cette époque, Julien, venant à Lutèce comme gouverneur des Gaules, amenait avec lui son médecin Oribase, dont les travaux de compilation sont restés célèbres.

La médecine eut à souffrir dans la Gaule de l'invasion des barbares ; les établissements thermaux furent détruits et le feu dévora sans doute bien des manuscrits précieux, mais le christianisme contribua puissamment à conserver la science médicale. La médecine antique mêlait à ses connaissances positives beaucoup de considérations philosophiques, empruntées surtout à Aristote, et les doctrines de cet homme

(1) V. l'Appendice.

illustre s'accordaient sur des points importants avec celles de la théologie. On n'était pas encore au temps où un concile devait condamner au feu les ouvrages d'Aristote. La science d'Hippocrate et de Galien n'avait d'ailleurs aucune attache religieuse, et les appels qu'elle faisait à l'astronomie se fondaient, non sur les idées que paraît avoir eues Pythagore, mais sur le système apparentiel qui ne contredisait en rien aux croyances nouvelles. Quant aux auteurs, qui tenaient plus du paganisme, on les acceptait pour ce qu'on y croyait trouver de bon, et les formules magiques, les prières païennes étaient transformées en invocations chrétiennes (1), de même que les menhirs celtiques recevaient l'empreinte d'une croix. Enfin l'Église, marchant en tête de la civilisation nouvelle, ne pouvait négliger la médecine, qui se rattachait à toutes les sciences et qu'imposait d'ailleurs la nécessité. Plus tard, il est vrai, les théologiens, qui croyaient trouver dans la physiologie de Galien des arguments à l'appui de leurs thèses, retardèrent le progrès en repoussant tout ce qui ne s'accordait plus avec des erreurs consacrées par la scolastique et regardées comme des vérités inattaquables ; mais la science médicale n'en dut pas moins à l'influence du christianisme de ne pas disparaître, dans les premières années du moyen âge, sous les ruines qu'entassait la barbarie.

(1) Daremberg. *Histoire des sciences médicales*, tome I, p. 244, note 1.

## LA MÉDECINE AU MOYEN AGE.

Au cinquième siècle les écoles païennes firent place aux écoles épiscopales et aux écoles monastiques. Ni les unes ni les autres ne s'occupaient de médecine, mais les écoles monastiques enseignaient les lettres profanes en même temps que la théologie. C'était un acheminement vers les sciences et un foyer d'études où s'entretenait le feu sacré. Les évêques, les abbés recueillaient les manuscrits de médecine (1); les rois mérovingiens avaient leurs archiâtres, et Frédégonde dit à Prétextat qu'elle venait de faire assassiner : « Nous avons près de nous de très-habiles médecins qui peuvent guérir cette blessure (2). »

Au septième siècle, on construit des hôpitaux près des églises et des monastères. Ces asiles, destinés surtout aux pauvres et aux pèlerins, recevaient aussi des malades. L'Hôtel-Dieu de Paris, dont on attribue la fondation à Saint-Landri, paraît avoir été un des premiers établissements de ce genre.

Charlemagne donna une impulsion nouvelle aux études médicales; il insiste dans ses Capitulaires sur ce qu'il faut commencer de bonne heure les études

(1) Le trésor de la cathédrale de Chartres possédait vers le xe siècle des manuscrits, par exemple, les plus anciennes traductions de Dioscoride et d'Alexandre de Tralles, maintenant à la bibliothèque nationale.

(2) Grégoire de Tours. *Hist. ecclésiast. des Francs*, liv. VII, ch. 31.

médicales : *Infantes mittantur discere medicinam*, et Alcuin, placé par lui à la tête de *l'école palatine*, tenait en haute estime l'art de guérir. Il résulte des recherches de Daremberg dans les archives d'Italie que du huitième au treizième siècle il y avait dans ce pays au moins autant de laïques que de clercs pratiquant la médecine. Mais en était-il de même en Gaule ? Notre pays était bien moins avancé dans la civilisation que l'Italie, d'où lui vinrent les premières clartés de la Renaissance, et l'on est fondé à croire que la médecine était alors enseignée seulement dans les écoles monastiques ; on trouvait des médecins principalement dans les cloîtres et les clercs seuls étaient assez instruits pour lire les auteurs. Chaque monastère avait un frère médecin, et les abbayes comptaient, parmi leurs serfs ou leurs vassaux, des médecins classés avec les ouvriers des différents corps d'état.

---

## ÉCOLE DE SALERNE.

C'était dans des traductions latines qu'on lisait alors Hippocrate et Galien, ainsi qu'Alexandre de Tralles et Paul d'Égine qui, aux cinquième et septième siècles avaient ajouté le fruit de leur expérience aux travaux des premiers maîtres. D'autres auteurs, tenant pour la plupart du méthodisme, contribuèrent au développement de la médecine néo-latine ; à leur tête figure Cœlius

Aurelianus, traducteur de Soranus l'écrivain le plus ancien du méthodisme. La médecine néo-latine avait pour centre principal l'*école de Salerne*, dont l'origine se perd dans les premiers siècles du moyen âge, et qui fut comme la nouvelle Alexandrie de cette longue période. Dès 846, dit Daremberg, on cite des médecins *salernitains*. Ils puisaient leurs doctrines dans la traduction de Soranus que Cœlius avait donnée, et la *Somme médicale* de Gariopuntus, tirée en grande partie de cette traduction, était leur évangile scientifique. Le méthodisme dominait à Salerne avec ces auteurs quand, au onzième siècle, des traductions d'Hippocrate, de Galien, d'Alexandre de Tralles, de Paul d'Égine y firent prévaloir l'humorisme jusqu'au milieu du douzième siècle.

On faisait à Salerne au moins une fois chaque année des démonstrations anatomiques, mais jusqu'au treizième siècle on n'y disséquait que des animaux et surtout des porcs. Cette école eut une influence très-grande en France comme dans tout l'Occident et contribua à relever les études cliniques et l'observation médicale. Elle compte de nombreux écrivains parmi ses maîtres, dont les ouvrages ne sont connus aujourd'hui qne des érudits. Un seul de ces livres a conservé une notoriété universelle, c'est le poëme intitulé *Schola Salernitana* ou *Flos medicinæ*, dont le texte, plusieurs fois remanié, ne présente guère que des indications plus ou moins erronées sur les propriétés des substances alimentaires et des préceptes d'hygiène domestique dictés par l'expérience vulgaire.

## ÉCOLE ARABE.

Vers l'époque où commençait l'école de Salerne, dans les premiers temps du moyen âge, des traductions firent connaître en Asie les ouvrages de la médecine grecque. Hippocrate, Galien et les autres maîtres principaux furent traduits du grec en syriaque d'abord, puis du syriaque en arabe (1); un peu plus tard les kalifes firent traduire directement en arabe les originaux grecs.

Ce fut d'abord en Perse et en Syrie que la médecine grecque fut ainsi transplantée; elle s'étendit ensuite dans le kalifat d'Orient, pratiquée moins par des musulmans que par des juifs, des chrétiens et des païens de l'Inde, de l'Égypte ou de la Perse, mais ce furent surtout les kalifes d'Occident, c'est-à-dire les Maures d'Espagne, qui encouragèrent ces études, illustrées par les noms de Rhazès, d'Abulcasis, d'Averrhoës, d'Avicenne, d'Avenzohar et de tant d'autres. Il résulte des recherches de Daremberg que ces représentants de la médecine arabe ajoutèrent assez peu de chose à ce que les auteurs grecs leur avaient appris. Ils compilèrent beaucoup et copièrent les traductions faites à leur usage. Leurs ouvrages embrassent toutes les parties de l'art de guérir, et la médecine, la chirurgie, la matière médicale leur durent certainement des progrès. Ils décrivirent la

(1) Daremberg. *Hist. des sciences médicales*, tome I, p. 267.

rougeole et la variole, indiquée à une époque antérieure en Occident (1), introduisirent en chirurgie certaines pratiques des *toubibs*, rebouteurs-magiciens de l'Orient, et l'oculistique reçut d'eux quelques innovations utiles ; enfin, ils donnèrent à la thérapeutique de nouveaux médicaments, les uns minéraux, les autres empruntés à la botanique médicale qu'ils enrichirent.

Le plus grand service que les médecins arabes aient rendu à la science, ç'a été de conserver dans leurs traductions et leurs compilations la médecine grscque et ses doctrines. Vers la fin du onzième siècle, Constantin l'Africain, né à Carthage, après de longues études en Orient, vint à Salerne, où il écrivit plusieurs traités, sorte d'encyclopédie médicale, comprenant ce que l'on enseignait alors dans les écoles des kalifats. Ce fut la première introduction de la médecine arabe en Occident. Plus tard, vers le milieu du douzième siècle, Gérard de Crémone traduisit quelques-uns des principaux auteurs arabes et des

(1) Plinius Valerianus, auteur du v^e^ siècle, parle de pustules appelées volantes, *pustellæ volaticæ*, parce qu'elles se communiquaient d'un individu à l'autre. Grégoire de Tours (*Hist. ecclésias.*, liv. v, chap. 23) parle aussi de ces pustules. « La cinquième année du roi Childebert (an 580) une maladie dysentérique envahit presque toutes les Gaules. Ceux qui en souffraient avaient une forte fièvre avec vomissement, une grande douleur de reins, de la pesanteur dans la tête et dans le cou... Au dire des paysans, c'étaient des pustules au cœur (*corales pusulæ*)... Lorsque des ventouses étaient appliquées aux épaules ou aux jambes, et que les cloches soulevées par elles venaient à s'ouvrir, le pus en découlait. » Les symptômes décrits par Grégoire forment un tableau à peu près complet de la variole.

ouvrages d'Hippocrate et de Galien qui avaient passé, comme nous l'avons vu, du grec en arabe et furent ainsi rendus à l'Europe. Ces traductions supplantèrent dans les écoles les ouvrages gréco-latins.

On possédait en France de même qu'en Italie toutes les sources où Bagdad et Cordoue avaient puisé leur savoir, et cependant on accueillit, comme nouvelles et supérieures aux anciennes, des doctrines souvent altérées par les traducteurs ; on prit à la fois et sans discernement ce que les nouveaux venus avaient de bon, avec la physiologie d'imagination et les discussions scolastiques mêlées à la partie saine de leurs écrits.

Les Juifs étaient alors très-recherchés comme médecins et la plupart d'entre eux avaient étudié en Asie ou en Espagne ; ils contribuèrent donc à mettre en vogue ce que l'on prenait pour le dernier perfectionnement de la science ; les arabistes devinrent les oracles de la médecine, et l'Aristote et le Galien des Arabes furent préférés à ces mêmes auteurs dans leur expression vraie.

Dès le neuvième siècle, l'astrologie s'était mêlée à la plupart des sciences et prétendait même contraindre les mathématiques à établir ou à soutenir ses rêveries. L'influence des astres sur la destinée des hommes et sur leur santé passait pour indubitable, les meilleurs esprits étaient infatués de ces erreurs, mais ni l'abus qu'en faisaient les charlatans, ni la confiance que lui accordaient les hommes les plus instruits, ne pouvaient nuire au progrès de la médecine. Si l'observation eût été alors en honneur, elle aurait

nécessairement fait abstraction de l'astrologie, et les praticiens qui suivaient aveuglément, sans chercher à voir par eux-mêmes, les préceptes d'auteurs regardés comme infaillibles, ne pouvaient être détournés de leur voie par des considérations astrologiques. Il en résultait seulement que, dans leurs écrits, au fatras de la scolastique se joignait celui d'une prétendue science, condamnée par l'Église, mais cultivée par un certain nombre de ses ministres.

---

## ÉCOLES DE MÉDECINE EN FRANCE.

Jusque vers le milieu du douzième siècle aucun règlement ne présidait à l'enseignement de la médecine en France. Les écoles monastiques le dispensaient presque seules et, qu'ils se fussent instruits dans un cloître ou près d'un maître laïque, les médecins n'avaient aucune formalité à remplir, aucune épreuve à subir pour obtenir leur titre, qu'ils se conféraient eux-mêmes, et le droit d'exercer leur profession. Ils étaient à la fois médecins, chirurgiens et préparateurs des médicaments qu'ils prescrivaient ; on les appelait indifféremment médecins, mires, physiciens. Comme ils appartenaient pour la plupart au clergé, qu'ils eussent reçu les ordres ou qu'ils fussent simples clercs, l'habit qu'ils portaient leur interdisait de donner des soins aux femmes et même aux hom-

mes, quand l'examen du médecin paraissait compromettre le caractère du prêtre. Ils auraient dû, par le même motif, s'abstenir de la pratique chirurgicale, mais sans doute ils ne s'arrêtaient pas à ces considérations, puisque, de 1139 à 1195, quatre conciles formulèrent à cette égard des prohibitions.

« Vers 1150, dit Hazon (1), la multitude des maîtres et des disciples amena une police, des règlements, des lois, des statuts, une *licence* ou permission d'enseigner. Les savants qui enseignaient se formèrent en compagnie réglée et abandonnèrent les cloîtres devenus trop étroits... Ainsi l'Université est née d'elle-même, de son étude, de son émulation ; elle ne doit son origine ni à l'autorité, ni aux richesses, ni à aucune fondation royale. » Elle fut nommée d'abord *Etude de Paris* et ne reçut le titre d'Université que lors de son institution par Philippe Auguste, en 1200. L'École de médecine de Paris se trouva naturellement comprise dans l'association des savants qui se réunirent, sous le nom d'Étude de Paris, après leur émigration des cloîtres monastiques et principalement du cloître épiscopal.

L'École de Paris et celle de Montpellier se formèrent ainsi les premières en France et vers le même temps, au douzième siècle.

De tout temps les écoles ont tenu à honneur l'ancienneté de leur origine, mais il faut distinguer la

(1) Hazon. *Eloge historique de l'Université de Paris.* — *Notice des hommes les plus célèbres de la Faculté de médecine.*

fondation d'une école, c'est-à-dire son institution légale, des premiers enseignements dans le pays. A ne considérer que ce dernier point, Montpellier n'existait pas, comme ville, au dixième siècle, et, depuis la conquête romaine, la médecine était enseignée et organisée comme service public à Paris. Il serait puéril de faire de ces dates une question d'amour-propre, mais au point de vue historique elles ne manquent pas d'intérêt.

Un savant israélite, M. Carmoly (1) rapporte que « dès le neuvième siècle, ses coreligionnaires avaient des écoles en Provence et en Languedoc, notamment à Arles et à Narbonne. Dans cette dernière, présidée en 1000 par Rabbi Abon, la religion était le but de l'enseignement, mais la médecine n'y était pas négligée ; un des disciples d'Abon se rendit à Montpellier en 1025 et fut probablement le fondateur de l'école médicale de cette ville. » En 975 Montpellier consistait en deux villages dépendant de l'évêché de Maguelone ; cinquante ans après, un médecin vient s'y établir et, très-probablement, ne s'y trouve pas le seul de sa profession. Mais, si rapide qu'on suppose l'extension de la ville, peut-on admettre ce médecin comme fondateur d'une école ? M. Carmoly ajoute que l'enseignement se faisait alors à Montpellier, *comme dans l'école de Salerne*, en hébreu et en arabe. Salisbury, dit-il, parle des mots barbares dont étaient chargés ceux qui venaient de Montpellier ; le

(1) Carmoly. *Histoire des médecins juifs anciens et modernes*, Bruxelles, 1844.

grec y était peu entendu, les médecins, descendant des israélites qui y exerçaient d'abord, parlaient hébreu et arabe, dans les premiers temps, puis le provençal et le latin qu'on trouve dans les traductions du douzième siècle.

Que l'on parlât hébreu et arabe dans les écoles juives du Midi, que les médecins israélites, comme tous leurs coreligionnaires de ce temps, fissent usage entre eux de leur langue, rien n'est plus probable en effet, mais qu'ils parlassent hébreu ou arabe dans leurs leçons à des écoliers languedociens ou napolitains, c'est hors de toute vraisemblance.

On sait que les traductions latines de Constantin et de Gérard firent connaître en Europe les ouvrages des Arabes; pourquoi ces traductions si l'Arabe et l'hébreu eussent été parlés à Salerne et à Montpellier comme le latin, et pourquoi les arabes n'étaient-ils pas connus avant d'être traduits ?

Il résulte d'un document de 1150 cité dans une thèse allemande et, par M. Ravel, dans la *Revue thérapeutique du Midi* (1865), qu'en 1137 des savants exposaient à Montpellier les forces salutaires et les lois de la nature, *naturæ leges viresque salutares*.

L'école de Montpellier, dit Astruc, doit ses progrès aux Arabes et aux Juifs (1). Les *Régences*, par l'affluence des écoliers, y devinrent bientôt honorables et lucratives, de sorte que quelques maîtres eurent l'idée de se faire concéder le monopole de l'enseigne-

(1) Astruc. *Mémoires pour servir à l'histoire de la Faculté de médecine de Montpellier.*

ment médical par les seigneurs du pays ; mais ce privilége fut supprimé en 1180. Les conciles de Latran en 1139, de Tours en 1163, de Montpellier en 1162 et 1195 avaient interdit aux moines et aux réguliers, sous les peines canoniques les plus rigoureuses, d'enseigner et d'exercer la médecine ; mais les clercs séculiers n'étaient pas compris dans cette défense, puisqu'il fallait alors être clerc pour être médecin ; d'autre part, la cléricature impliquait le célibat. Au reste l'anarchie régnait dans l'école, dit Astruc, lorsque le cardinal Conrad, en 1220, lui imposa un règlement et des conditions d'admission au grade de la maîtrise. Elle fut ainsi constituée comme faculté et eut, la première en Europe, le droit de conférer des degrés. Mais il paraît que bon nombre de médecins éludaient la loi et que des femmes exerçaient aussi la médecine, puisque, en 1272, un édit de Jacques Ier, seigneur de Montpellier, défend *aux chrétiens et aux juifs de tout sexe de pratiquer à Montpellier et dans son territoire, s'ils n'ont été examinés et n'ont reçu la licence*. Doit-on en conclure que des femmes à Montpellier, comme à Salerne, étaient graduées en médecine et que l'évêché de Maguelonne, diocésain de Montpellier, ne refusait pas la licence à des juifs et à des femmes qui ne pouvaient être clercs ?

Au treizième siècle on n'étudiait pas encore l'anatomie à Montpellier, parce que, dit Astruc, les Juifs et les Arabes ne pouvaient, d'après leurs lois, toucher les cadavres. C'est une preuve que les maîtres de ces deux races étaient alors en majorité dans l'école.

Si l'on devait considérer comme formant école les

médecins qui pratiquaient dans une ville à une époque donnée, l'école de Paris remonterait au onzième siècle. En effet, Riolan (1) dit avoir eu entre les mains un registre de la Faculté, remontant à 1395 et dans lequel, parmi les manuscrits dont le doyen nouvellement élu donnait récépissé à son prédécesseur, se trouvait spécifié un traité de Galien légué, en 1090, au corps médical, que Riolan désigne sous le nom de Faculté de Paris. Ce registre avait été communiqué à Riolan par Gui Patin.

Au douzième siècle, suivant Héméré, cité par Riolan, « les médecins enseignaient au Parvis de Notre-Dame, en une maison où il y avait eu des étuves, entre l'Hôtel-Dieu et la maison de l'évêque. » Rigord, médecin de Philippe-Auguste, parle, dans les premières années du treizième siècle, de l'affluence des écoliers à Paris, où ils trouvent non-seulement de grands priviléges que leur ont assurés Philippe et son père, mais aussi « la pleine et parfaite doctrine du droit... et de cette faculté consacrée à la guérison du corps et à la conservation de la santé. » L'école de Paris ne prit le titre de Faculté qu'en 1278, lorsqu'elle se sépara des *nations* académiques pour se donner des statuts particuliers; mais les mots *facultas* et *universitas* se rencontrent fréquemment dans les textes du moyen âge avec le sens, qu'ils avaient alors, de corps enseignant et de communauté. C'est

(1) Riolan. *Curieuses recherches sur les Escholes en médecine de Paris et de Montpellier*, p. 292.

ainsi qu'une décrétale de Célestin III, mort en 1198, parle de l'université de Paris.

C'était avec les auteurs méthodiques et humoristes de l'école de Salerne, dit Daremberg, qu'avait débuté l'enseignement aux onzième et douzième siècles dans les écoles de Paris et de Montpellier. Les Arabes les envahirent bientôt avec les traductions de Gérard de Crémone, mais ils n'y dominèrent complétement qu'au treizième siècle.

Devenues des institutions publiques, réglementées par l'État, surveillées dans leurs doctrines par l'Église, les écoles perdirent l'originalité, la spontanéité de leurs études ; la routine y régna pendant longtemps avec les Arabes, la dialectique et les subtilités prirent la place de l'observation. Plus que jamais on regarda comme des vérités incontestables, comme des axiomes les hypothèses du chaud, du froid, du sec, de l'humide radical, des sympathies, etc. Les non-sens majestueux de l'astrologie, les mystérieuses combinaisons des corps, entrevues dans leurs résultats par l'alchimie et révélées incomplétement au grand péril de leurs possesseurs, des médicaments nouveaux, inconnus, suspects à cause de leur provenance juive ou arabe, tout contribuait à jeter le trouble dans une science qui n'avait pas encore de moyens de contrôle.

La philosophie relevait alors de la théologie et ne pouvait émettre une proposition sans l'estampille orthodoxe. Le dogme n'admettait ni le doute ni l'examen critique et, même dans les sciences naturelles, le

doute était mal vu, comme indiquant un esprit indiscipliné.

Si la médecine ne pouvait faire des progrès dans des conditions pareilles, du moins elle dut à quelques hommes de n'être pas délaissée. Gilles de Corbeil, au commencement du treizième siècle, et, plus tard, d'autres auteurs, dont quelques-uns appartiennent à la France, défendirent les doctrines grecques et salernitaines ; mais ce furent les chirurgiens surtout qui, sans cesse ramenés à l'observation par la nature de leurs études et par la pratique, maintinrent la science dans cette voie autant qu'il était possible alors.

Jean Pitard est le plus ancien dont le nom soit resté. Il fut premier chirurgien de saint Louis, qu'il suivit en Palestine, de Philippe le Hardi et de Philippe le Bel. Il obtint de saint Louis la fondation du collége des chirurgiens qui, plus tard, sous le nom d'Académie de chirurgie, fut une des gloires scientifiques de notre pays.

Au temps de Pitard, vers 1250, quatre chirurgiens s'étaient réunis à Paris dans la même demeure, dont ils avaient fait, dit Quesnay, une sorte d'infirmerie passagère. Ils étaient connus sous le nom des Quatre Maîtres. Guy de Chauliac faisait grand cas d'un ouvrage qu'ils ont laissé et que Daremberg a retrouvé à la bibliothèque Mazarine.

Vers 1290, Lanfranc, chirurgien de Milan et déjà célèbre dans son pays, vint à Lyon, où il professa quelque temps son art. Il trouva, dit-il, en France une grande curiosité scientifique, et, sur la demande

qu'on lui en fit, il écrivit un traité de chirurgie sous le titre de *Chirurgia parva.* En 1295, il vint à Paris où le doyen, Jean de Passavant, et d'autres membres de la faculté lui demandèrent de faire un cours et d'exposer dans un traité sa méthode opératoire et le résultat de son expérience. Ce fut le sujet de la *Grande chirurgie*, écrite en 1296.

Lanfranc était clerc; il se fit associer au collége de chirurgie. Ses leçons initièrent l'école française aux progrès qu'avaient faits depuis un siècle les écoles d'Italie; mais la répulsion systématique pour l'anatomie tint longtemps encore la France dans un rang inférieur.

C'est à cette époque que remonte la cause première des discussions entre les médecins et les chirurgiens. Ne pouvant suffire aux exigences d'une clientèle étendue, et considérant comme au-dessous d'eux certains détails de la pratique, les médecins et les chirurgiens abandonnèrent à des aides quelques opérations de ce qu'on nomme aujourd'hui la petite chirurgie, comme les pansements, la saignée, etc. Ces aides furent les barbiers, dont la profession demandait une dextérité fort analogue à celle qu'exige la chirurgie. Lanfranc se plaint que l'orgueil des médecins leur ait fait abandonner la saignée aux barbiers. Ceux-ci gagnèrent peu à peu du terrain dans le domaine chirurgical, et leurs prétentions vinrent en aide à celles des médecins quand plus tard la Faculté voulut traiter les chirurgiens comme des inférieurs.

Quoi qu'il en soit, si dès le temps de saint Louis les emplois de premier médecin et de premier chi-

rurgien du roi étaient distincts, la chirurgie n'était pas séparée de la Faculté, puisque Lanfranc fut appelé par les médecins de cette compagnie à leur faire un cours de chirurgie.

Dans le même temps, c'est-à-dire à la fin du treizième siècle, Arnaud de Villeneuve et Bernard de Gordon professaient à Montpellier. Arnaud possédait les langues grecque, hébraïque et arabe. En Espagne, il s'était initié aux études chimiques des Arabes et, revenu en France, il y fit connaître, le premier, l'art d'extraire l'alcool du vin par la distillation, dont l'invention lui fut attribuée. Nous le retrouverons dans Monteil,ainsi que d'autres hommes dont il serait trop long de nous occuper ici.

Bernard de Gordon, classé parmi les arabistes, se rapproche néanmoins sur beaucoup de points de l'ancienne médecine grecque. Il a publié un assez grand nombre d'ouvrages, dont le plus célèbre est intitulé *Lilium medicinæ*, le Lys de la médecine. On voit dans sa préface qu'il débuta dans l'enseignement à Montpellier en 1285. L'astrologie tenait une grande place dans la médecine de Bernard, qui donne des formules d'incantation contre l'épilepsie. Le savoir-faire du charlatan lui fournit aussi, dans son livre *de Urinis*, les supercheries propres à résoudre sans hésiter des questions auxquelles un médecin éclairé mais délicat ne pouvait répondre. Comme histoire de la science, le passage le plus important du *Lilium* est celui ou Bernard vante un collyre, curieux échantillon de polypharmacie et « d'une si grande vertu qu'il

met un vieillard en état de lire les caractères les plus fins *sans lunettes* (*sine ocularibus*). »

Au treizième siècle, les hôpitaux prirent plus d'importance, les médecins commencèrent à se réunir en consultation dans les cas graves, leur condition devint meilleure, et voici, dit Daremberg, comment nous les représente un bon bourgeois de Senlis du commencement du quatorzième siècle, au retour d'une excursion qu'il venait de faire à Paris : « Vêtus d'habits précieux, les médecins font la chasse aux clients à travers les rues ; servants de la philosophie, ils lui subordonnent la thérapeutique ; en procurant le bonheur et la santé, ils peuvent se vanter et réjouir d'être les ministres du Seigneur. »

C'est au treizième siècle qu'on trouve en France la première mention des pharmaciens, ou plutôt, comme on disait alors, des apothicaires. Dès la fondation de l'Université, la médecine et la chirurgie tendaient à se distinguer l'une de l'autre dans les charges de la cour et même dans l'enseignement et la pratique civile. « Cela fut cause, dit Pasquier, qu'en ce nouveau ménage, les médecins, pour la nécessité de leur charge, ayant trouvé une place entre les quatre Facultés, on estima qu'il fallait la reconnaître en sa pure naïveté et lui ôter la manufacture du rasoir, pilon et mortier, et dès lors furent formés trois états distincts, du médecin, chirurgien et apothicaire. »

Le document le plus ancien sur l'existence et la condition des apothicaires à Paris est le passage suivant du *Livre des métiers*, d'Étienne Boileau :

« Tuit cirier, tuit pévrier et tuit apotécaire ne doivent rien de coustume des choses devant dites pour vendre en leur ostel... Se ils mêlent avant au samedi ès hales ou u marchié, chacun doit ob de coustume et en leur otieus néant, si come il a été dit par devant... Ce sont les métiers frans de la ville de Paris qui ne doivent pas de guet au Roy, ainsi que les estuveurs, tous apotécaires, tous vendeurs d'auges, d'escuelles et d'eschielles. »

On voit que les apothicaires étalaient au marché avec les marchands de cire, de poivre et d'autres produits industriels. Vers le milieu du treizième siècle ils furent astreints à prêter serment suivant une formule rédigée par les médecins pour les *maîtres apothicaires chrétiens et craignant Dieu.* Ils faisaient partie de la corporation des épiciers, classée la dernière parmi les quatre métiers désignés sous les noms de drapiers, orfèvres, pelletiers et chaussetiers. Cette corporation fut classée plus tard au second rang ; elle était régie par six maîtres ou gardes qui portaient la robe de drap noir, bordée de velours de la même couleur, à collet et à manches pendantes.

En résumé, au treizième siècle la médecine scientifique est presque inséparable de la médecine superstitieuse et populaire. La première procède des Grecs et des Arabes, l'autre de Pline et des écrivains qu'on peut regarder comme ses continuateurs du quatrième siècle au dixième. L'alchimie, qui doit plus tard éclairer les sciences et fournir à la médecine des

agents précieux, est alors presque synonyme de magie et s'enveloppe de mystère, moins par charlatanisme que par crainte du bûcher. L'astrologie mêle à tout ses rêveries. La théologie et la philosophie scolastique imposent leur contrôle aux doctrines scientifiques. Enfin l'anatomie et la chirurgie soutiennent la médecine et lui permettent de franchir cette période d'asservissement et d'obscurité qui se prolongera jusqu'au milieu du quatorzième siècle.

A. Le Pileur.

---

# APPENDICE

(Page 51). MARCELLUS EMPIRICUS, ET FORMULES MAGIQUES.

Parmi les recettes données par Marcellus Empiricus, plusieurs ont, comme élément important, une lame de métal sur laquelle était gravée la formule magique adaptée à la recette. Le musée de Saint-Germain-en-Laye possède une lame d'argent trouvée à Poitiers en 1858, analogue à celles dont parle Marcellus et d'une date peu éloignée de l'époque où il vivait, avec l'inscription suivante, tracée au poinçon vers le cinquième siècle :

BIS GONTAURION ANALABIS BIS GONTAURION
CE ANALABIS GONTAURIOS CATALAGES
VIM S ANIMA VIM S PATERNAM ASTA
MAGI ARS SECUTA TE IUSTINA QUEM
PEPERIT SARRA

M. d'Arbois de Jubainville lit ainsi cette inscription :

Bis Gontaurion analabis, bis Gontaurion ce analabis; Gontaurios catalages vim scilicet animam, vim scilicet paternam. Asta magi ars, secuta te, Justina quam peperit Sarra.

C'est comme on voit, un mélange de grec et de latin, l'un et l'autre peu corrects; Gontaurion pour κενταύρειον, analabis pour ἀνέλαβες, ce pour και etc. ; on ne sait trop à quel mot grec rapporter Catalages. La prescription semble avoir pour but de tonifier au moyen de la centaurée et d'aider à la conception. (V. *Bulletin de l'Académie des inscriptions*, mai 1872).

## ENSEIGNEMENT DANS L'ÉCOLE DE PARIS.

Riolan rapporte, d'après Héméré, que, dans les premiers temps de l'école de Paris, les maîtres, qui n'avaient pas encore d'autre titre, « enseignaient au Parvis Notre-Dame, dans une maison où il y avait eu des étuves, entre l'Hôtel-Dieu et la maison de l'évêque. » Plus tard, les cours se firent dans des salles louées, chez des particuliers de la cité, aux dépens des écoliers, treize sous quatre deniers par an et par tête. En 1300, la Faculté des arts et les Nations académiques firent construire des écoles au clos Mauvoisin, non loin du clos Bruneau. La rue où se trouvaient ces écoles fut nommée *rue du Fouarre*, à cause de la paille qui en couvrait le sol, aussi bien

que celui des salles où les écoliers n'avaient pas d'autre siége pendant les leçons. La rue du clos Bruneau a disparu de nos jours ; son nom ne se retrouve plus que chez Rabelais et dans un sens grotesque. Quant à la rue du Fouarre elle a échappé à la mutilation de notre histoire lapidaire, et Dante, qui s'y était assis sur la paille aux cours de l'Université, n'a pas dédaigné d'inscrire son nom dans la Divine Comédie.

Il y avait deux degrés dans l'enseignement ; les maîtres-bacheliers enseignaient les éléments, et leurs leçons conduisaient au baccalauréat, celles des maîtres-régents préparaient aux épreuves de la licence. Les premières commençaient en toutes saisons à cinq heures du matin. Les secondes à six heures. Comme il n'y avait pas d'horloges publiques, on se réglait sur les cloches des églises voisines ; la première messe de l'église des Carmes, sonnant à cinq heures, était le signal des leçons des maîtres-bacheliers, *legentes de mane*, comme on les appelait ; prime sonnait à six heures à Notre-Dame et les leçons des maîtres-régents commençaient alors.

Les degrés de bachelier et de licencié sont clairement indiqués, dit Hazon, dans un statut de 1215, le mot de bachelier se trouve dans une bulle de Grégoire IX en 1231 ; ces grades étaient conférés dans la Faculté de médecine dès les premiers temps de son existence et avant qu'elle se séparât des nations académiques.

Les études préparatoires au baccalauréat duraient deux ans, et c'était seulement tous les deux ans, au

mois de février, qu'avaient lieu les examens. Pour être admis à ces examens les candidats devaient justifier de 25 ans d'âge au moins, du titre de maître ès-arts après quatre ans d'études, à l'académie de Paris ou huit ans dans une autre université. Les fils des docteurs en médecine de Paris, s'ils étaient maîtres ès-arts de l'Académie de cette ville et jugés admissibles aux examens, pouvaient être exemptés d'un an ou même de deux sur les quatre années d'études préliminaires.

Les examens, fort sévères, pour l'admission au baccalauréat, duraient du lundi au samedi; ils portaient sur l'anatomie, la physiologie, l'hygiène et la pathologie. Les candidats avaient en outre des commentaires à faire et une argumentation à soutenir sur les aphorismes d'Hippocrate; puis le samedi on proclamait les noms de ceux qui étaient admis et qui devaient prêter un serment par lequel ils s'engageaient à garder les secrets d'honneur, à observer les statuts de la Faculté, à l'aider contre quiconque voudrait entreprendre contre ces statuts, à assister aux messes et offices ordonnés par la Faculté, à assister aux exercices de l'Académie et aux argumentations de l'école pendant deux ans, à soutenir une thèse sur l'hygiène et à d'autres observations disciplinaires. L'été venu, ils avaient à subir encore un examen d'un jour entier sur la botanique, puis un examen d'une semaine sur la matière médicale; l'automne suivant, une thèse sur la physiologie, dont la soutenance durait de six heures à midi, enfin une dernière

thèse, de sept heures à midi sur l'hygiène, c'était la *thesis cardinalitia*.

Pendant les deux années qui suivaient leur admission, les bacheliers choisissaient, parmi les docteurs-régents, un maître qui les guidait dans leurs études et dans les leçons qu'ils devaient faire aux écoles. Ces deux années écoulées, les bacheliers devenus émérites se présentaient, pour obtenir la licence, à l'examen sur la pratique (examen de Praxi) qui, jusqu'au dix-septième siècle avait lieu en tête-à-tête (*inter privatos parietes*) au domicile de chacun des docteurs-régents, et qui plus tard du être subi en public et pendant une semaine entière, de trois heures à six heures après-midi. Les candidats que le scrutin déclarait admissibles étaient réunis en grande cérémonie pour l'*acte du paranymphe* auquel assistaient les dignitaires de l'État et de l'Université. A la fin de l'acte, les nouveaux licenciés, tête nue et à genoux, recevaient du chancelier de l'Académie la licence et faculté de lire, enseigner, interpréter et exercer la médecine, *hîc et ubique terrarum,* conformément à une bulle de Nicolas V en 1460. Ces quatre mots amenèrent de vives discussions entre la Faculté de Montpellier et celle de Paris au commencement du dix-septième siècle. Riolan et les représentants de l'école de Montpellier se renvoyèrent à ce sujet les arguments les plus rudes et les moins courtois ; mais ces discussions, intéressantes peut-être au point de vue de l'histoire et de la polémique, n'ont rien de commun avec la science.

Par une mesure sage et honorable, la Faculté

faisait remise aux licenciés sans fortune des frais de leur réception, à condition d'en rapporter le prix à l'école, si plus tard ils parvenaient à une position meilleure. Mais un autre statut, peu digne du premier, obligeait ceux d'entre eux qui avaient exercé la chirurgie, à prendre l'engagement, par acte notarié et sous serment, de ne pas revenir à la pratique chirurgicale, attendu « qu'il était juste de conserver pure et intacte la dignité médicale » (*Ordinis medici dignitatem puram integramque conservare par est*).

La licence donnait le droit d'enseigner et de pratiquer, mais le titre de maître-régent, jusque vers la fin du quinzième siècle, et de docteur, à partir de cette époque, était nécessaire pour avoir voix délibérative à l'école et aspirer aux honneurs du décanat, etc. Un acte d'argumentation conduisait au titre de maître-régent. Pour obtenir celui de docteur, le licencié était argumenté dans un acte nommé *la Vespérie* et entouré d'une certaine pompe ; puis, quelques jours après, la réception avait lieu en grande cérémonie et le récipiendaire prêtait serment : 1° d'observer les statuts de l'ordre ; 2° d'assister à la messe pour les docteurs défunts le lendemain de la Saint-Luc ; 3° de s'opposer de toutes ses forces à la pratique illicite de la médecine. C'était à ces trois propositions que répondait le fameux *juro !* si connu depuis Molière. Cela fait, le récipiendaire recevait de la main du doyen le bonnet de docteur et était inscrit au nombre des régents.

SERMENT DES MAITRES APOTHICAIRES CHRÉTIENS ET CRAIGNANT DIEU.

Je jure et promets devant Dieu, auteur et créateur de toutes choses, unique en essence et distingué en trois personnes éternellement bienheureuses, que j'observerai de point en point tous les articles suivants :

Et premièrement je jure et promets de vivre et mourir en la foi chrétienne.

*Item.* D'aimer et honorer mes parents le mieux qu'il me sera possible.

*Item.* D'honorer, respecter et faire servir, en tant qu'en moi sera, non-seulement aux docteurs-médecins qui m'auront instruit en la connaissance des préceptes de la pharmacie, mais aussi à mes précepteurs et maîtres pharmaciens sous lesquels j'aurai appris mon métier.

*Item.* De ne médire d'aucun de mes anciens docteurs, maîtres pharmaciens ou autres qu'ils soient.

*Item.* De rapporter tout ce qui me sera possible pour l'honneur, la gloire, l'ornement et la majesté de la médecine.

*Item.* De n'enseigner aux idiots et ingrats les secrets et raretés d'icelle.

*Item.* De ne faire rien témérairement sans avis des médecins, ou dans l'espérance de lucre tant seulement.

*Item.* De ne donner aucun médicament ou purgation aux malades affligés de quelque maladie, que premièrement je n'aie pris conseil de quelque docte médecin.

*Item.* De ne toucher aucunement aux parties honteuses et défendues des femmes, que ce ne soit par grande nécessité, c'est-à-dire lorsqu'il sera question d'appliquer dessus quelque remède.

*Item.* De ne découvrir à personne le secret qu'on m'aura commis.

*Item.* De ne donner jamais à boire aucune sorte de poison à personne, et de ne conseiller jamais à aucun d'en donner, non pas même à ses plus grands ennemis.

*Item.* De ne donner jamais à boire aucune potion abortive.

*Item.* De n'essayer jamais de faire sortir du ventre de la mère le fruit, de quelque façon que ce soit, que ce ne soit par avis du médecin.

*Item.* D'exécuter de point en point les ordonnances des médecins, sans y ajouter ni diminuer, en tant qu'elles seront faites selon l'art.

*Item.* De ne me servir jamais d'aucun succédané ou substitut, sans le conseil de quelque autre plus sage que moi.

*Item.* De désavouer et fuir comme la peste la façon de pratique scandaleuse et totalement pernicieuse de laquelle se servent aujourd'hui les charlatans, empi-

riques et souffleurs d'alchimie, à la grande honte des magistrats qui les tolèrent.

*Item.* De donner aide et secours indifféremment à tous ceux qui m'emploieraient et finalement de ne tenir aucune mauvaise et vieille drogue dans ma boutique.

Le Seigneur me bénisse toujours tant que j'observerai ces choses.

# QUATORZIÈME SIÈCLE.

---

## ARGUMENT.

Parmi les faits principaux que présente l'histoire de la médecine en France, pendant le quatorzième siècle, il faut noter d'abord la prédominance des doctrines gréco-arabes, qui, dès la fin du douzième siècle, introduites dans les écoles avec les traductions de Gérard de Crémone, discutées mais gagnant du terrain pendant le treizième, règnent au quatorzième sans conteste. S'il existe entre les maîtres quelque divergence, on ne s'en aperçoit pas, tant la routine est puissante, et si Pierre d'Abano ne signalait pas ce désaccord, en cherchant à le faire cesser dans son *Conciliator*, on pourrait douter qu'il ait existé. L'arabisme, l'alchimie et l'astrologie judiciaire dominent dans la science en même temps que la philosophie d'Aristote et la théologie, qui se permet seule de censurer les propositions malsonnantes à son oreille. Il ne faut pas oublier cependant les *consultations*, dont l'usage s'établit parmi les médecins et qui tendent à éclairer l'observation, si aveugle encore, dans le chaos des notions erronées de la physiologie.

La chirurgie, dont Pitard et surtout Lanfranc ont jeté les fondements, s'élève peu à peu, et Gui de Chauliac lui apporte, avec de nombreux matériaux, une direction plus indépendante,

des méthodes plus rationnelles, une observation meilleure. Jusqu'alors intimement unie à la pratique médicale, elle tend à s'en distinguer, et les barbiers, choisis comme aides par les chirurgiens, gagnent peu à peu du terrain sur le domaine de leurs maîtres.

L'anatomie, professée depuis longtemps à Salerne, démontrée sur le cadavre à Bologne en 1315, est enfin admise à Montpellier en 1376; mais Paris ne lui ouvre pas encore ses écoles, où elle doit briller au siècle suivant.

Enfin la pharmacie est réglementée, les apothicaires ont leurs statuts, prêtent serment, et prennent rang parmi les représentants de l'art de guérir.

---

QUATORZIÈME SIÈCLE.

---

# LE LÉPREUX.

On ne veut pas le croire, cependant presque toujours l'événement le prouve : les alliances mal assorties finissent malheureusement. Malgré la disproportion d'état, la jeune fille d'un gradué consentit à épouser le fils d'un riche marchand. Bien que tout le monde poussât les hauts cris, ce mariage ne se fit pas moins, et comme il fut d'abord très-heureux, on se tut. Mais au bout de quelque temps cette belle fleur de santé qui brillait sur la figure du jeune homme s'est peu à peu fanée. Des rougeurs, des démangeaisons, des excoriations, ont annoncé l'affreuse maladie apportée du pays où l'on a fait mourir Jésus-Christ. Longtemps les parents ont voulu s'étourdir, douter; mais enfin les symptômes de la lèpre (1) sont

(1) La maladie connue au moyen âge sous le nom de lèpre est généralement considérée aujourd'hui comme se rapportant à l'affection décrite par les Grecs sous le nom d'éléphantiasis. Les auteurs modernes ont adopté cette dénomination, en dis-

devenus si manifestes qu'il a fallu appeler les clercs en médecine. Ceux-ci ont prononcé, et il n'a pas été

tinguant l'éléphantiasis des Grecs de celui qu'ont décrit les Arabes. L'éléphantiasis des Grecs, appelé aussi lèpre tuberculeuse, est une maladie de la peau qui siége le plus souvent à la face et aux parties supérieures du corps. Elle débute par des taches rouges ou brunâtres qui prennent plus tard une teinte bronzée et sur lesquelles se développent des tubercules ou tumeurs plus ou moins larges, saillantes, irrégulières, avec boursoufflement du tissu cellulaire sous-jacent, et séparées par des rides profondes. Les joues, les lèvres, le nez et les autres parties de la face augmentent de volume, le visage, énormément tuméfié, prend un aspect qui l'a fait comparer à la tête du lion (*léontiasis*), tandis que la peau rappelle celle de l'éléphant (*éléphantiasis*).

Le mal s'étend ordinairement aux membres supérieurs, quelquefois à tout le corps. L'haleine est fétide et, dans certains cas, on observe l'insensibilité des régions où se montrent les taches caractéristiques. C'est pour cela que, jusqu'au temps d'Ambroise Paré, on enfonçait des épingles sur les points correspondant à ces taches afin de s'assurer si le malade était *ladre*. Cette maladie, presque toujours incurable et mortelle en plus ou moins de temps, paraît être contagieuse. Connue de toute antiquité en Égypte, elle présente, surtout au début, quelques-uns des caractères indiqués dans la Bible comme propres à l'affection dont les Septante ont traduit le nom par celui de lèpre.

Elle parut en Italie du temps de Pompée et s'étendit depuis en Europe où elle devint fort commune du neuvième au seizième siècle. Il n'est pas certain, du reste, qu'on ne l'ait pas confondue alors avec d'autres maladies de la peau. Depuis le seizième siècle et depuis le dix-huitième, elle a presque disparu en Europe, et, de nos jours, il est très-rare de la rencontrer en France; mais elle est encore endémique dans les régions tropicales.

On donne aujourd'hui le nom de lèpre (*lepra vulgaris*) à une affection de la peau sans gravité, mais qui présente une ressemblance assez éloignée avec les squammes blanches de la lèpre biblique. Quant à l'éléphantiasis des Arabes, c'est une maladie moins grave et caractérisée par un gonflement de la

possible de différer l'intervention de l'Église. Comme le gradué est l'avocat du couvent, je n'ai pu m'empêcher, dans cette circonstance, de l'assister lui et sa famille. O mon Dieu! que j'ai été frappé en voyant son jeune gendre dans cet horrible état! Ses joues si fraîches, ses sourcils blonds, avaient été dévorés par la scabie, dont les ravages sur un beau corps peignent parfaitement les souillures du péché sur une âme pure.

Vers l'heure de none, tout le monde était rendu; la cérémonie pour retrancher du milieu du peuple cet infortuné jeune homme a commencé.

Le lépreux, revêtu d'un drap mortuaire, attendait au bas de l'escalier. Le clergé de sa paroisse est venu en procession le prendre et l'a conduit à l'église. Là était préparée une chapelle ardente, dans laquelle il a été placé. On lui a chanté les prières des morts; on lui a fait les aspersions et les encensements ordinaires. Il a été ensuite mené par le pont Saint-Ladre hors de la ville, à la maisonnette qu'il doit occuper. Arrivé à la porte, au-dessus de laquelle était une petite cloche surmontée d'une croix, le lépreux, avant de dépouiller son habit, s'est mis à genoux. Le curé lui a fait un discours touchant, l'a exhorté à la patience, lui a rappelé les tribulations de Jésus-Christ, lui a montré au-dessus de sa tête, prêt à le recevoir, le ciel, séjour de ceux qui ont été affligés sur la terre, où ne seront ni malades ni lépreux, où tous seront éternellement sains, éternellement purs, éter-

peau et du tissu cellulaire, la plupart du temps sans changement de couleur; il siége presque toujours aux membres inférieurs, qui se déforment par une intumescence énorme et prennent de la ressemblance avec les jambes de l'éléphant. A. L.

nellement heureux. Ensuite ce jeune infortuné a ôté son habit, mis sa tartarelle de ladre, pris sa cliquette pour qu'à l'avenir tout le monde ait à fuir devant lui. Alors le curé, d'une voix forte, lui a prononcé en ces termes les défenses prescrites par le rituel :

Je te défends de sortir sans ton habit de ladre. — Je te défends de sortir nu-pieds. — Je te défends de passer par des ruelles étroites. — Je te défends de parler à quelqu'un lorsqu'il sera sous le vent. — Je te défends d'aller dans aucune église, dans aucun moutier, dans aucune foire, dans aucun marché, dans aucune réunion d'hommes quelconque. — Je te défends de boire et de laver tes mains, soit dans une fontaine, soit dans une rivière. — Je te défends de manier aucune marchandise avant de l'avoir achetée. — Je te défends de toucher les enfants; je te défends de leur rien donner. — Je te défends enfin d'habiter avec toute autre femme que la tienne.

Ensuite le curé lui a donné son pied à baiser, a jeté sur lui une pelletée de terre, et, après avoir fermé la porte, l'a recommandé aux prières des assistants. Tout le monde s'est retiré.

Ce qui, pendant cette cérémonie, faisait surtout fendre le cœur, c'était la jeune épouse, noyée dans ses larmes et à chaque instant sur le point d'étouffer de sanglots. Elle n'a pas encore dix-neuf ans; cependant, quelques instances qu'on lui ait faites, elle n'a jamais voulu abandonner son époux. Elle répondait : « Eh bien ! s'il est un objet d'horreur pour les autres, il ne doit pas l'être pour moi. Maintenant qui l'aimerait? qui le nourrirait? qui le servirait? qui le consolerait? Je prendrai la lèpre; je ne serai pas ensevelie en terre sainte, soit : la main de Dieu saura bien re-

cueillir ma poussière. » Dans d'autres moments elle ajoutait : « Dieu est-il moins puissant qu'autrefois? n'a-t-il pas guéri Job? n'a-t-il pas guéri le lépreux de l'Évangile? Ah! je le prierai tant ce Dieu bon, je le prierai tant, qu'il m'accordera la guérison de mon époux. » Tous ceux qui se trouvaient à cette terrible cérémonie pleuraient sur le sort de cette jeune femme, aujourd'hui si belle et qui peut-être sera dans quelques jours couverte d'une plaie universelle.

La peur de ce mal est telle qu'on disait que la vigne, le verger, la vache, les brebis, qui avaient été donnés aux lépreux, n'avaient nullement besoin d'être gardés; y aurait-il famine, on n'y toucherait pas, car il semble que lépreux, sa terre et tout ce qu'elle porte soient frappés d'une même plaie. Dans plusieurs provinces on brûle les habits, les meubles et la maison du lépreux.

O mon frère! ne cessons d'exhorter les gens riches, les hommes pieux, lorsqu'ils font leurs dernières dispositions, à se souvenir de la lèpre et des chrétiens qui en sont affligés.

Au siècle dernier on comptait environ vingt mille léproseries en Europe, et deux mille en France; aujourd'hui en Europe et en France on en compterait un bien plus grand nombre.

Il y a, m'a-t-on dit, dans le Dauphiné, une léproserie de nobles; j'en ai vu une aux environs de Paris pour les femmes des maisons royales. Je ne voudrais pas, à cet égard, de distinctions. Il me paraît que tous les hommes sont égaux quand ils ont passé sous le drap mortuaire.

Écrit à Tours, le 28e jour d'octobre.

# LA RÉTRACTATION.

---

Il y a quelque temps qu'il me tomba entre les mains deux petits traités, l'un de minéraux, l'autre de plantes. Je fus étonné de toutes les connaissances que Mesué (1), le Platéaire, Vincent de Beauvais (2)

(1) Jahia ben Masouiah, connu sous le nom de Mésué, né en Syrie et chrétien Nestorien, étudia la médecine à Bagdad. Il y forma une école d'où sortirent un grand nombre de médecins renommés chez les Arabes. Haroun-al-Raschild et son fils El-Amoun l'attachèrent à leur personne, le chargèrent de traduire en arabe des ouvrages de la médecine grecque et de diriger les nombreux traducteurs qu'ils employaient au même travail. Parmi ces derniers figurait Honain, devenu célèbre en Europe sous le nom de Johannitius. Mésué a laissé entre autres ouvrages un antidotaire, une pharmacopée et un traité de médecine fort estimés au moyen âge. Il passait pour écrire en arabe avec beaucoup d'élégance et de pureté. A. L.

(2) Vincent de Beauvais, moine dominicain du treizième siècle. Saint Louis le chargea de rédiger ce qu'on appellerait de nos jours une encyclopédie, et Vincent l'écrivit sous le titre de *Speculum majus*, grand miroir ou bibliothèque de l'univers. Il y traite, entre autres sujets, de la botanique, de la médecine, de la chirurgie et de la nosologie. Dans sa botanique, dit Parisot,

et Arnauld de Villeneuve (1) avaient ajoutées à celles des anciens. Je fis la proposition d'introduire l'en-

les phases et tous les phénomènes de la vie végétale sont présentés avec un ordre et un esprit de méthode vraiment remarquables. La zoologie est tirée presque entièrement de celle d'Aristote. Vincent de Beauvais offre le tableau ou, comme il le dit, le *miroir* des travaux, des progrès, des écarts de l'esprit humain au milieu du treizième siècle. Il embrasse toutes les sciences, toutes les controverses, toutes les études de son temps. A. L.

(1) Arnaud de Villeneuve, né vers 1238 près de Montpellier, dans le bourg dont il prit le nom, professa la médecine à Montpellier et à Paris, parcourut l'Italie, et, déjà célèbre dans ce pays, se rendit en Espagne, pour y apprendre l'arabe qu'on y parlait encore dans les contrées précédemment soumises aux kalifes. Ce fut probablement par les Arabes qu'il fut initié à l'alchimie et qu'il connut l'art de distiller les liqueurs fermentées pour en tirer l'alcool. On a dit cependant qu'Arnaud avait le premier tiré par la distillation l'alcool du vin, le premier en France peut-être, mais l'alcool et l'alambic portent des noms arabes qui semblent indiquer leur origine. Quoi qu'il en soit, ayant reconnu que l'alcool contient quelques-uns des principes odorants ou sapides des végétaux qu'on y a fait macérer, Arnaud prépara des teintures alcooliques comme celles dont la médecine et la cosmétique ont depuis fait usage; il composa aussi les premiers ratafias ; enfin on lui attribue la découverte de l'huile essentielle de térébenthine.

Raymond Lulle avait découvert en 1225 l'acide nitrique. Arnaud, à qui on a fait honneur de cette découverte, dut au moins en profiter et, quoique l'acide chlorhydrique paraisse avoir été obtenu pour la première fois par Glauber au seizième siècle, on pourrait supposer qu'Arnaud a connu l'eau régale et sa propriété de dissoudre l'or, s'il était certain qu'il employât en médecine l'or potable et que cette préparation fût, comme celles que donnent encore les pharmacopées du dix-huitième siècle, une solution d'or.

Comme tous les savants de son temps, Arnaud se mêla d'astrologie judiciaire. Il acquit une réputation non moins grande en théologie qu'en médecine, mais il s'attira les censures ecclésias-

seignement de ces deux parties de l'histoire naturelle dans le noviciat : elle fut accueillie, et maintenant vous verriez, au retour des promenades, nos jeunes gens chargés de toutes sortes de pierres et de plantes. Cette année, on a joint à ces études celle des animaux. Mais vous n'ignorez pas qu'il y a toujours dans nos maisons quelques esprits rebours ou chagrins qui improuvent tout ce qu'ils n'ont pas imaginé ou ordonné. Un de nos anciens me dit dernièrement : Frère gardien, autrefois on savait bien le latin et la théologie par ce qu'on n'étudiait guère que le latin et la théologie; les autres sciences, auxquelles on accorde aujourd'hui un temps si considérable, me paraissent toutes plus ou moins frivoles. Frère Michel, lui répondis-je, autrefois on faisait des choses qui étaient bien, et d'autres qui étaient moins bien : tâchons de ne faire que des premières. Notre conversation finit là. Ce soir, comme je marchais à la suite de la communauté, un peu plus lentement que les autres, le frère Michel est venu à moi, et m'a dit : Je me rétracte ; ce que vous avez fait pour l'instruction des novices est très-avantageux; frère gardien, vous avez raison, toujours raison.

tiques en avançant que « les œuvres de charité et les services que rend à l'humanité un bon et sage médecin, sont préférables à tout ce qu'on appelle œuvres-pies, aux prières et même au saint sacrifice de la messe. » Réfugié en Sicile sous la protection de Frédéric d'Aragon et de Robert, roi de Naples, il s'occupait de la rédaction d'ouvrages de médecine quand le pape Clément V tomba malade à Avignon. Arnaud passait pour avoir guéri de la peste le pape Innocent V en lui faisant prendre de l'or potable; Clément V l'appela près de lui malgré son hérésie et sans doute *propter necessitatem*, mais Arnaud fit naufrage et périt en 1314, à l'âge de soixante-seize ans. A. L.

Vous allez maintenant savoir à quelle occasion le frère Michel a bien voulu cette fois m'accorder son suffrage. A cause de la chaleur excessive, on a été obligé aujourd'hui de faire les classes au bout de la grande galerie. Soit par désœuvrement, soit par curiosité, nous y sommes tous venus. Les régents, se voyant entourés de la communauté, ont engagé nos jeunes novices à nous faire part du fruit de leurs études sur l'histoire naturelle. L'un d'eux, nommé Jacobus, prodige d'esprit et de mémoire, a longtemps parlé, et nous a tenus dans une continuelle admiration. Il citait les auteurs anciens, les auteurs modernes, avec une précision, une exactitude, qui ne permettaient pas le plus petit doute.

Le vaste tableau de la nature, a-t-il dit, offre trois grandes divisions : les fossiles, les plantes et les animaux.

Dans les fossiles, il est à remarquer d'abord que, de toutes les pierres que nous connaissons, la pierre à chaux est celle qui contient le plus de feu; on le voit, on l'entend sortir lorsqu'on la jette dans l'eau (1) : c'est une expérience que tout le monde peut faire.

Les pierres précieuses sont en général formées

(1) Monteil va nous donner un aperçu de l'histoire naturelle, comme on la savait ou comme on la croyait au quatorzième siècle. Parmi les auteurs où puisait sa vaste érudition, il a consulté surtout à ce sujet un ouvrage de Glanvil, franciscain anglais du quatorzième siècle, intitulé *De proprietatibus rerum* et reproduit en français sous le titre de *Le propriétaire des choses*, par Corbichon, moine augustin et chapelain de Charles V. Ce livre est une sorte d'encyclopédie, une compilation sans critique et faite, pour les sciences médicales, d'après les auteurs grecs, latins et arabes. Le jeune novice mis en scène par Mon-

par l'eau. Le cristal n'est lui-même qu'une eau gelée depuis plusieurs siècles; cette glace a pris, par la durée du temps, la consistance et la dureté que nous lui trouvons. Le diamant est de tous les corps le plus dur; le marteau ne peut le briser, le feu ne peut le détruire; il n'y a que le sang du jeune bouc qui puisse le dissoudre.

Le sel est l'excitatif de la nature; il est répandu dans tous les corps, pour en prévenir la corruption.

Les métaux ont tous pour base le vif-argent et le soufre (1). L'or est formé du vif-argent le plus subtil

teil émet sur les trois règnes une série de propositions où l'on rencontre au milieu des fables acceptées alors, comme la dissolution du diamant par le sang de bouc, quelques aperçus justes et intéressants à plusieurs points de vue. Il nous parle de l'anesthésie que les anciens obtenaient au moyen de préparations dont la racine de mandragore était l'élément essentiel. Il sait que les arbres vivent surtout par l'écorce et que leurs parties centrales peuvent se décomposer sans que le végétal périsse. Mais c'est à peu près là tout ce que contient d'exact sa longue énumération de merveilles imaginaires. Ces merveilles sont empruntées à Pline et à d'autres autorités non moins incontestées au quatorzième siècle et longtemps après. Si Monteil n'eût fait choisir à son jeune savant que ce qu'il y a de vrai dans les auteurs dont il est pénétré, sa leçon eût été moins longue peut-être, mais elle n'aurait certainement pas été du temps où il le fait parler. A. L.

(1) Les alchimistes croyaient à la transmutation des quatre éléments constituant le monde d'après la théorie antique, c'est-à-dire la terre, l'eau, l'air et le feu. Ils croyaient aussi à la transmutation des métaux et posaient en principe que tous les corps, et principalement les métaux, avaient pour éléments le soufre et le mercure. Ces doctrines, erronées sans doute, étaient pourtant fondées sur des faits réels mais, non compris ou mal interprétés. On ne distinguait pas alors les corps inorganiques des corps organisés, les métaux étaient considérés comme ayant leur vie propre ainsi que les végétaux et les animaux;

et du soufre jaune le plus pur ; — l'argent, du vif-argent le plus subtil et du soufre blanc le plus pur ;

on voyait tout se transformer dans le nature, la graine devenir plante par la germination, la fleur changée en fruit par la génération. N'était-on pas induit à regarder comme une transmutation les phénomènes d'échange ou de substitution des corps entre eux, phénomènes qu'on explique à présent mais qu'on ne pouvait alors comprendre de la même manière qu'aujourd'hui?

Si l'on fait bouillir de l'eau dans un vase ouvert, elle se réduit en un corps aériforme, la vapeur, et laisse un résidu, une terre pulvévulente et blanchâtre. L'alchimiste en concluait que l'eau se change en air et en terre ; il ignorait que la vaporisation sépare l'eau des matières qu'elle contient en dissolution. (V. Hœfer, *Encyclop. mod.* v° Alchimie.)

Sous une cloche surmontant une cuvette pleine d'eau on place un fer rougi au feu, l'eau diminue et, si l'on introduit alors une bougie allumée sous la cloche, l'air qui s'y trouve s'enflamme avec une légère explosion. L'eau se changeait donc en feu. On ne savait pas que des deux gaz dont l'eau se compose, l'oxygène est absorbé par le fer tandis que l'hydrogène prend, sous la cloche, la place de l'air atmosphérique et s'allume au contact d'une flamme.

Le plomb et d'autres métaux, chauffés dans un creuset au contact de l'air, perdent en brûlant leurs propriétés et leur apparence primitive ; il ne reste bientôt dans le creuset qu'une espèce de cendre : le métal est mort, disent les alchimistes. En mêlant à ce résidu, à ce *caput mortuum*, des grains de blé, on voit, sous l'influence de leur carbonisation, le métal se revivifier, renaître de ses cendres. A l'époque où l'on ne connaissait ni le phénomène de l'oxydation, ni la réduction des oxydes par le charbon, ni la présence du carbone dans les corps organisés, on croyait à une résurrection du métal rendu à la vie par les grains de blé.

Dans un verre contenant un acide concentré, on jette des parcelles de cuivre ; le métal disparaît bientôt et le verre ne contient plus qu'une liqueur verte. Si l'on plonge dans cette liqueur une lamelle de fer, le cuivre reparaît en même temps que le fer se dissout. Donc le fer se change en cuivre. Il se

— le cuivre, du vif-argent grossier et du soufre jaune grossier; — l'étain, le plomb, du vif-argent plus ou moins grossier et du soufre blanc plus ou moins grossier; — le fer, du vif-argent et du soufre les plus grossiers. Le fer est le métal qui répand le plus de sang; en revanche, le fer n'a pas de plus grand ennemi que le sang : il n'est pas de fluide qui le rouille aussi profondément et aussi vite (1).

C'est avec raison que les alchimistes nomment dans leur langue l'or le Soleil, l'argent la Lune, le cuivre Vénus, l'étain Jupiter, le plomb Saturne, le fer Mars,

changerait de même en plomb, en argent, etc., si l'un de ces métaux avait été mis en expérience au lieu du cuivre. Cette conclusion était rationnelle quand on ne connaissait ni l'affinité, qui n'est d'ailleurs qu'une pétition de principe, ni les lois de l'électricité qui régissent le phénomène en question.

Le cuivre blanchit au contact des vapeurs d'arsenic, et l'on avait cru voir dans ce phénomène une transformation du cuivre en argent.

Il faut donc, pour apprécier les travaux et les doctrines des alchimistes, se reporter au temps où ils vivaient et à l'état des sciences au moyen âge. S'ils ne séparaient pas les idées métaphysiques ou mystiques des notions précises que l'observation leur donnait, s'ils poursuivaient, dans la recherche de la pierre philosophale, un but chimérique, ils n'en créaient pas moins ce qu'on peut appeler l'anatomie des corps inorganiques et leur patience infatigable, leur exactitude à noter les moindres phénomènes dotaient par avance de nombreuses découvertes la chimie dont ils sont les fondateurs. A. L.

(1) Le sang agit sur le fer par les sels et notamment par les chlorhydrates qu'il contient, mais il n'est pas besoin de dire que l'eau de mer, le vinaigre et une foule d'autres liquides naturels ou artificiels attaquent le fer autant et plus énergiquement que le sang. On trouve dans la phrase du jeune moine un exemple de cette tendance à l'antithèse et aux conceptions poétiques toujours mêlée à la science du moyen âge. A. L.

le vif-argent Mercure. Chacune de ces planètes donne sensiblement sa couleur au métal qu'elle affecte, et elle préside d'une manière particulière à sa formation (1).

Passant ensuite aux plantes, il a ajouté : Les planètes influent aussi sur le germe et la croissance des plantes.

Certains arbres fleurissent; certains ne fleurissent pas : tel est le figuier.

Il y a entre les plantes des amitiés : plusieurs placées auprès d'autres plantes profitent, auprès d'autres elles languissent.

Jacobus, après avoir parlé des vertus des simples, dont certains, comme la mandragore, pris en infusion,

(1) C'est en effet une certaine analogie de couleur avec ces planètes qui fit donner à l'argent le nom de Lune ou de Diane, à l'étain le nom de Jupiter, au plomb celui de Saturne, au fer celui de Mars, au vif-argent, comme l'appelaient les anciens, le nom de Mercure. Quant au cuivre, dont la couleur rouge n'a aucun rapport avec la blancheur de Vénus, il fut assimilé à cette déesse à cause de sa tendance à s'unir aux autres métaux, ou parce qu'il passait pour avoir été trouvé d'abord dans l'île de Chypre. L'or, le plus parfait et le plus brillant des métaux, portait le nom du Soleil, l'astre le plus brillant de notre système.

Les signes astronomiques des planètes étaient attribués par les alchimistes aux métaux correspondant, suivant eux, à ces astres. Les chimistes ont même conservé cette notation jusqu'au dix-huitième siècle.

☉ figurait le Soleil et l'or, c'est-à-dire le plus parfait des métaux, le cercle étant considéré comme la figure géométrique la plus parfaite; ☾, la Lune et l'argent; ☿, Mercure et le vif-argent; ♀, Vénus et le cuivre; ♃, Jupiter et l'étain; ♄, Saturne et le plomb; ♂ Mars et le fer *. A. L.

* V. à l'appendice du XVII[e] siècle les signes pharmaceutiques.

jettent l'homme dans un doux sommeil qui lui fait supporter sans douleur les opérations de la chirurgie, a classé les différents végétaux suivant leur degré de chaleur et de siccité.

Voulez-vous savoir, a-t-il dit, quel est l'arbre qui renferme l'humeur la plus subtile, l'humide radical par excellence? C'est celui qui s'élève le plus haut et le plus droit : c'est le sapin.

Enfin il en est venu aux animaux, et il a dit : Au contraire des végétaux, dont la force vitale est à la circonférence, à l'écorce, la force vitale des animaux est au centre, au cœur. Il a dénombré les diverses espèces de poissons, d'oiseaux ; il a fait connaître leurs instincts et leurs habitudes.

Il a parlé ensuite des quadrupèdes, des reptiles, et, s'arrêtant tout à coup, il a interpellé un de ses compagnons. Pétrus, lui a-t-il dit, vous vous prîtes à rire l'autre jour quand je prétendis qu'il y a des bêtes qui n'ont pas de sang. Eh bien! j'ai vérifié le passage que je vous citais : Aristote l'affirme. Riez maintenant; toutefois, Pétrus, il faut en convenir, vous n'êtes pas le seul qui en histoire naturelle vous donniez la liberté de douter des faits les plus positifs. Mon ancien curé, d'ailleurs fort bon clerc, se moquait un jour, en assez nombreuse compagnie, d'un licencié qui disait que, si un homme piqué par le scorpion s'approche de l'oreille de l'âne et se plaint de sa blessure, il est à l'instant guéri ; c'est que le bon curé ignorait que l'haleine de l'âne expulse tout venin; c'est qu'il n'avait pas lu Pline. Quand on ne connaît pas les anciens, a continué notre jeune novice, on est bien ignorant. Les anciens nous donnent nos premières et souvent nos plus vives lumières,

et, bon gré mal gré, on y revient et on y reviendra. Quel plaisir, quel délice de lire leurs écrits! Ici, par exemple, j'apprends que, tandis que nos chevaux parviennent à peine à trente ans, les chevaux de Perse et de Sicile vivent cinquante ans, et qu'en tous lieux les cerfs en vivent cent; plus loin, que le sang de taureau et le sang de cheval sont également des poisons très-dangereux; dans un autre livre, qu'il se trouve quelquefois un os au cœur du taureau et du cerf; dans un autre, que la chèvre respire par les oreilles, et que l'olivier qu'elle a léché ne porte plus de fruits. Le lion, nous disent encore les anciens naturalistes, attaque bien les hommes, mais il ne fait que rugir quand il rencontre une femme. S'il est malade, il prend pour remède le sang du singe, comme dans le même cas le léopard a recours au sang de la chèvre. Jamais la lionne ne porte jusqu'au terme ses lionceaux, parce que leurs griffes allongeraient et lui déchireraient le ventre. Certainement sans les anciens naturalistes on ne saurait pas que, pour emporter les petits de la femelle du tigre, il faut lui en jeter un, qu'elle s'empresse aussitôt d'aller porter à sa tanière, ce qui vous donne le temps de fuir; que, pour les emporter tous, il n'y a qu'à placer un miroir dans le chemin par où elle doit passer, parce qu'alors en vous poursuivant elle rencontre son image qui lui semble un de ses petits, et qu'elle perd à vouloir l'arracher du miroir le temps que vous mettez à vous sauver. Certainement on ne saurait pas non plus que l'hyène ouvre les tombeaux; que cette cruelle bête est friande de la chair des hommes; qu'elle contrefait leur voix et appelle les bergers par leur nom.

Nous écoutions tous; il s'était fait un profond si-

lence. Le jeune novice a continué : C'est grand dommage qu'il n'y ait pas toujours eu des moines, des religieux, des Cordeliers : nous aurions tous les anciens naturalistes. Et quels regrets ne devons-nous pas avoir, à en juger par ceux qui nous restent! Que de faits merveilleux n'ont-ils pas recueillis sur la seule espèce des reptiles? La vipère s'accouple quelquefois avec la murène : quand la murène vient, la vipère quitte son venin, et elle le reprend aussitôt qu'elle s'en est allée. Les petits de la vipère ne voient jamais ni leur père ni leur mère : la femelle tue le mâle dans ses amours, et périt en mettant bas. La tragédie de cette horrible famille se répète dans une autre famille non moins horrible. La femelle du scorpion fait onze petits, qu'elle tue, à l'exception d'un seul, qui dans la suite tue sa mère pour venger ses frères. Les scorpions servent de pâture aux dragons, qui en deviennent plus venimeux.

C'est un fait que nos villageois même connaissent, je ne sais comment, et que les anciens naturalistes nous attestent : le serpent est l'ennemi de l'homme ; le lézard en est l'ami, et le défend contre le serpent. Une chose qu'il est bon encore de ne pas ignorer, c'est que le serpent a peur de l'homme nu. Dieu nous préserve de la salamandre, ce venimeux reptile qui ne périt pas dans le feu ! Si vous buvez de l'eau d'une fontaine où elle s'est plongée, vous mourez. Si vous mangez du fruit d'un arbre sous lequel elle s'est arrêtée, vous mourez.

Malheur à qui rencontre un de ces serpents à deux têtes placées aux deux extrémités de leur corps ! Malheur à celui qui ne peut fuir assez vite devant ces dragons qui enflamment l'air par leur venin ! Mal-

heur surtout à celui qui est aperçu par le basilic : il tombe mort (1) ! Mais heureux celui qui peut le tuer, car, bien que ce ne soit qu'un petit serpent taché de blanc, de dix ou douze pouces de long, les cendres de son corps opèrent la transmutation des métaux !

Plus ce jeune novice parlait, plus notre peur redoublait. Mes vénérables frères, a-t-il ajouté, que le sort de ceux qui habitent cet heureux asile est digne d'envie ! Ils cultivent tranquillement, et à l'abri de tout danger, leur esprit, leur raison. Ah ! que serions-nous sans cette culture de la raison, en d'autres mots, sans la science ? Oui, certainement, l'orgueil nous est défendu, et, à cet égard, nous devons particulièrement veiller sur nous ; mais, s'il était permis à quelques hommes d'en avoir, ce serait, a-t-il ajouté en faisant à toute la communauté un salut plein de grâce, ce serait à ceux qui, remplis de la doctrine des philosophes, se voient exempts de l'ignorance, des erreurs et des préjugés du vulgaire. Jacobus a été applaudi à plusieurs reprises.

Écrit à Tours, le 3e jour de juillet.

(1) On trouve dans Pline, à propos du basilic, que « par son regard il donne, dit-on, la mort à l'homme. » Ce que Pline n'avançait qu'avec réserve fut plus tard considéré comme un fait avéré. Au XVIIe siècle les médecins ne connaissaient pas encore les gaz méphitiques et ne pouvaient expliquer l'asphyxie que ces gaz déterminaient, mais ils connaissaient et tenaient pour vraie la fable du basilic comme le prouve le fait suivant rapporté par M. Ducamp dans la *Revue des Deux-Mondes*. En 1633 on voulut curer l'égout du Ponceau, dans le quartier Saint-Martin. Cinq ouvriers, au moment où ils mettaient la pelle dans la vase de l'égoût, tombèrent morts. Des médecins, appelés à chercher la cause de cet accident, déclarèrent que ces ouvriers avaient été tués par le regard d'un basilic qui sans doute était blotti dans une excavation de l'égout. A. L.

# LE BREUVAGE D'IMMORTALITÉ.

Frère André, pensez-vous que nos médecins puissent en conscience chercher un élixir qui rende immortel (1), qui empêche d'aller à l'autre monde? Vous ne le pensez pas ; je ne le pense pas non plus. Le frère Gabriel, qui est le frère physicien du couvent, le pense. Je lui en ai dit mon avis ; il n'en a tenu compte. J'avais ouï dire que le frère Gabriel était un présomptueux ; jusqu'ici je n'avais pas voulu le croire.

Écrit à Tours, le 13e jour d'octobre.

(1) Arnaud de Villeneuve avait donné la formule d'un *électuaire de vie*, composé de substances dont les unes sont insignifiantes, les autres, comme la cannelle, le girofle, le galonga et la muscade sont stimulantes. Cette drogue pouvait exciter l'appétit, mais ses propriétés n'allaient pas au delà. Son titre était une des nombreuses mystifications de l'ancienne pharmacie. Des élixirs de vie, dont l'alcool était la base, furent composés plus tard par Fioravanti, Quercétan et d'autres. Ils sont restés, comme l'électuaire d'Arnaud, dans le domaine des charlatans. Toutes ces préparations figuraient encore dans la pharmacopée du XVIIe et du XVIIIe siècle. On les trouve décrites tout au long avec l'indication de leurs propriétés dans la *Pharmacopée* de Lémery (1697 et 1754). Lémery était docteur en médecine et membre de l'Académie royale des sciences, à l'époque ou florissaient les médecins de Louis XIV, immortalisés par Molière.

# LA PEUR GUÉRIE.

Nos anciens se réunirent hier au soir dans ma chambre. Il y vint, avec le frère Gabriel, un médecin de ses amis qui dit souvent la messe dans notre église, et auquel je fais toujours donner des ornements aux couleurs de sa faculté, c'est-à-dire rouges. Il nous parla de ses voyages ; il a été en Italie et a suivi à Bologne, au célèbre amphithéâtre de cette ville, le cours des séances anatomiques (1). Nos

(1) Mondini professait l'anatomie à Bologne au commencement du XIVe siècle. Il y disséqua pour la première fois des cadavres humains en 1315, mais dès 1302 Guillaume de Varignana et, antérieurement, Guillaume de Salicet avaient fait des autopsies dans cette même ville. Enfin Thaddæus et Bertruccius parlent de dissections faites au milieu du XIIIe siècle. Mais toutes ces dissections se bornaient à ouvrir la tête, la poitrine et l'abdomen, à suivre quelques muscles, quelques vaisseaux, quelques nerfs et à décrire le tout avec l'aide d'Avicenne et de Galien sans s'inquiéter si le texte était bien conforme à ce qu'on voyait. Une ordonnance impériale prescrivit, dès les premières années du XIIIe siècle, la dissection d'un cadavre humain chaque année, à Salerne, où jusque-là on ne disséquait que des porcs. En 1308, le nombre des sujets fut augmenté par une autre ordonnance. Chose remarquable, Mondini, en présence des organes humains, suit les errements du Salernitain Copho qui n'avait disséqué que des porcs, et, plutôt

frères lui dirent qu'il avait bien du courage d'assister à l'ouverture d'un corps humain, que pour eux ils reculeraient mille lieues en arrière. Ah ! s'écria-t-il, la structure de notre corps n'a rien que d'admirable : ne détournez pas la vue du fer de l'anatomiste quand il démonte devant vous cette admirable machine qui forme l'homme visible ; considérez-y plutôt le jeu de ses parties diverses, le merveilleux système de la physiologie.

La tête, comme la partie la plus noble, est placée au haut du corps pour le gouverner ; elle renferme le cerveau, où tous les nerfs ont leur racine (1). Le cerveau est divisé en trois chambres, où résident séparément l'imagination, l'entendement et la mémoire, Cela est d'autant plus vrai, surtout pour la mémoire,

que d'en croire ses yeux, il s'attache aux erreurs des Arabes et de Galien ; il décrit comme ce dernier les organes génitaux de la femme d'après ceux des animaux, quoiqu'il les eût étudiés sur le sujet humain. Cette confiance aveugle, on peut le dire, dans l'anatomie de Galien persista longtemps comme nous le verrons.

Paris, que Lanfranc avait initié pourtant aux écoles d'Italie, resta longtemps en arrière sous le rapport des études anatomiques. Henri d'Hermondaville ou de Mondeville (*Henricus de Mundavillâ*) qui fut le premier médecin de Philippe le Bel, et qui professait à Paris dans la première moitié du XIV^e siècle, enseignait l'anatomie d'après treize dessins ou peintures dont on peut suspecter l'exactitude.

En 1376, la faculté de Montpellier obtint de Louis d'Anjou un cadavre de criminel par chaque année, pour faire des démonstrations anatomiques, et cette permission fut ratifiée plus tard par les souverains successifs. Ce furent les premières leçons publiques sur le cadavre que l'on fit en France. A. L.

(1) Voulant donner une idée de ce qu'étaient au XIV^e siècle l'anatomie et la physiologie, Monteil a emprunté ce qu'il va nous dire au *Propriétaire des choses*, ouvrage de Glanvil, dont

que, lorsque nous avons oublié quelque chose, nous portons involontairement tout de suite la main à la tête, comme pour l'y chercher. Le cerveau a peu de sang; s'il en était autrement, les nerfs qui en descendent et qui communiquent aux yeux nous feraient voir tout en rouge. Le volume du cerveau croît et décroît avec la lune; on ne peut nier à cet égard les influences de cet astre.

Autres principes dont il faut encore demeurer d'accord. De la disposition du cerveau dépendent les diverses qualités des hommes. Le cerveau est-il de substance molle, claire et transparente, l'homme ainsi conformé a des idées nettes, il apprend et retient facilement ; mais facilement aussi il oublie. L'homme au contraire dont le cerveau est de substance épaisse apprend péniblement et retient avec difficulté; mais il apprend et il retient pour longtemps. Un homme est-il actif, diligent, hardi, il a le cerveau chaud. Est-il au contraire dormeur, paresseux, lâche, il a le cerveau froid. Sécheresse de cerveau, cause de bonne mémoire; humidité de cerveau, cause de mauvaise mémoire. Cerveau chaud et humide, peu d'intelligence ; chaud et sec, beaucoup d'intelligence ; sec et froid, très-grande intelligence. Chacun écoutait avec la plus grande attention; chacun s'examinait, c'est inutile à dire. Le médecin continua.

nous avons parlé précédemment (p. 91). Ici comme pour l'histoire naturelle, nous ne reprendrons pas une à une les propositions citées par notre auteur. Il suffit de faire observer qu'une seule de ces propositions est complétement exacte, c'est celle qui place l'origine de certains nerfs dans le cerveau et des autres dans la moelle épinière. A. L.

Le cœur est la cause de tout mouvement. — Le poumon est destiné à éventer le cœur, à lui communiquer un air frais, à le rafraîchir, à en recevoir les vapeurs dont il se dégage facilement par la respiration. — Qu'on sache aussi que le foie est le siége de la chaleur qui se répand par tout le corps ; qu'on sache encore que par sa chaleur il attire à lui toutes les humeurs et les convertit en sang. Le foie est dans certains hommes composé de trois lobes, dans d'autres de quatre, dans quelques-uns de cinq, jamais de six, quoi qu'on en puisse dire. — Le fiel renferme une vésicule pleine d'une liqueur qui dépure le sang et facilite la digestion. — La rate est placée au côté gauche ; rien n'est mieux constaté que la propriété qu'elle a de nettoyer le sang qui vient du foie, et d'en verser les ordures dans l'estomac.

Mes frères, qui me faites la grâce de m'écouter, vous vous souviendrez que nous sentons par le cerveau, que nous savons par le cœur, que nous aimons par le foie, que nous rions par la rate.

Parce que l'estomac est raboteux, il retient les aliments qu'il reçoit ; et parce qu'il est voisin du foie, il les cuit et les digère.

La description des entrailles pourrait blesser les imaginations délicates : je viens à la nature du sang.

Le sang de l'homme est plus subtil que celui des animaux, particulièrement du taureau et de l'âne. Il est plus épais et plus noir dans les parties basses du corps que dans les parties hautes.

Les nerfs, je l'ai dit, viennent du cerveau, mais certains n'en viennent pas immédiatement : ce sont ceux qui sortent de la moelle épinière. Ces derniers sont beaucoup plus forts que les autres.

Voulez-vous savoir à quoi vous en tenir sur la graisse? Elle est produite par le sang de qualité froide et tranquille. Sur la peau? Elle est d'une épaisseur inégale; elle est beaucoup plus mince aux mains et au visage. Sur le poil? Il naît des fumées intérieures que la peau arrête à sa surface. Sur les os? Ceux du mâle sont plus durs que ceux de la femelle; ceux du lion sont si durs qu'ils font feu au briquet.

Les gens doctes admettent ces divers points de la science comme prouvés. Quant aux suivants, ils ne paraissent pas, du moins à tout le monde, porter les caractères de la certitude. Par exemple, divers auteurs ont écrit qu'au moment de la conception le mâle était créé dans la cellule droite, et la femelle dans la cellule gauche. Je sais bien qu'ils en ont donné de fort bonnes raisons, qu'ils ont dit que c'est à cause de la chaleur, qui, plus forte à la droite qu'à la gauche, attire la substance du mâle dont la nature est le feu. Toutefois le doute à cet égard me paraît devoir être permis.

Ce médecin parla encore longtemps, et toujours dans le plus profond silence; enfin il prit congé de nous. En le saluant, nos frères lui dirent que jusqu'à ce moment ils avaient eu une peur ridicule, mais qu'il venait de les en guérir. Ce n'est pas tout : le frère Gabriel, un peu jaloux d'entendre une si belle dissertation dans la bouche d'un autre, voulut contester au médecin plusieurs de ses assertions; mais toujours celui-ci lui ferma la bouche avec les grands noms d'Aristote, d'Isidore, de Constantin, d'Avicenne; et il la lui ferma si bien que de longtemps il ne l'ouvrira, du moins en sa présence.

Écrit à Tours, le 2e jour de novembre.

## LES ARABES.

---

Frère André, à ma dernière lettre je n'eus pas le temps de tout vous écrire. Le médecin qui vint passer la soirée dans ma chambre nous entretint encore de bien d'autres objets. Ce n'est rien que de savoir beaucoup, si l'on ne sait bien comme lui.

Nous fîmes en sorte qu'il parlât des progrès de la médecine; il s'en aperçut, et tout aussitôt il se fit un plaisir de nous satisfaire.

Les barbares, nous dit-il, avaient bouleversé l'Europe. Longtemps les lampes des sciences restèrent éteintes, mais enfin elles se rallumèrent tout à coup dans le sanctuaire de l'Église. En Italie, les Bénédictins fondèrent des écoles de médecine devenues célèbres (1). En France, le clergé joignit l'enseignement de

(1) La fondation de l'école de Salerne a été attribuée par les uns aux Bénédictins du Mont-Cassin, par d'autres à Charlemagne, aux princes Lombards, aux Juifs, aux Arabes, à Constantin l'Africain, ou même à une société composée d'un Juif, d'un Arabe, d'un Grec et d'un Latin. Mais, comme le fait observer Daremberg, « une école ne surgit pas à jour fixe et dans une circonstance déterminée; c'est une œuvre du temps et le résultat du concours successif d'un grand nombre de personnes et d'événements : au moment où le nom et la renommée d'une école entrent dans

cet art à celui des autres. Il en fut de même dans toutes les parties de l'Europe ; et cependant la médecine de ces temps ne fit aucun progrès. On se bornait aux principes et aux méthodes d'Hippocrate, de Celse, de Galien, des médecins grecs, des médecins romains.

Le neuvième, le dixième et le onzième siècle sont de grands siècles dans l'histoire de la médecine. C'est dans ces temps qu'ont fleuri les Arabes, les Rhazès, les Avicenne, les Sérapion, les Mesué, les Averroès (1) ; ils ont porté dans cet art leurs nou-

le domaine de l'histoire, les traces authentiques des premières origines sont déjà effacées. Des médecins *salernitains* sont cités dès 846; de très-bonne heure on voit figurer, dans les documents diplomatiques ou dans les ouvrages médicaux, comme appartenant à Salerne, des médecins laïques et des médecins clercs, les femmes médecins tiennent dans cette école un rang distingué, enfin les textes relatifs à l'école ou à ses maîtres remontent au milieu du x^e siècle. Il faut donc reconnaître qu'on ne sait rien de positif sur l'époque et les circonstances où a commencé l'école de Salerne. »

On sait, en revanche que, la première, elle s'est élevée au milieu de la barbarie du moyen âge, qu'elle a jeté un vif éclat en professant les doctrines grecques et romaines, surtout celles du méthodisme ; qu'envahie par les traductions de l'Arabe elle a su maintenir, en concurrence avec cette doctrine à demi-nouvelle, les préceptes d'Hippocrate, de Galien et de Soranus, et que, si elle s'est éclipsée, ce n'a été qu'après avoir présidé pendant des siècles aux études médicales en Europe, lorsque, formées à son exemple et sous son influence, d'autres écoles ont partout surgi, enfin lorsque, sa mission de conservation et de progrès accomplie, elle a dû céder le pas à des adeptes plus jeunes et animés d'un feu nouveau.

Notons en passant que le titre de *docteur* paraît avoir été donné, pour la première fois, dans l'école de Salerne au XII^e siècle. A. L.

(1) C'est en effet du VIII^e au XI^e siècle qu'ont vécu les principaux auteurs arabes des kalifats d'Orient et d'Occident;

veaux purgatifs, leur rhubarbe, leur casse, leur manne, leurs demi-métaux, leur mercure, leurs re-

mais c'est à la fin du XI^e^ que Constantin l'Africain apporte à Salerne les premières traductions arabes ; c'est au milieu du XII^e^ que Gérard de Crémone en répand une foule d'autres et, au XIII^e^ siècle seulement, la médecine arabe domine en Europe.

RHAZÈS ou RAZI, dont le vrai nom était *Mohammed-Abou-Bekr-Ibn-Zacaria*, naquit à Rey, l'ancienne Ragès, dans le Khoraçan, au IX^e^ siècle, et mourut en 923. Il étudia la médecine à Bagdad, voyagea en Syrie en Egypte, en Espagne, et fut considéré en Orient comme le plus savant homme de son temps. Il enrichit la thérapeutique de plusieurs médicaments et notamment des *minoratifs*, ou purgatifs doux, comme la casse, le tamarin, etc. On lui attribue l'invention du séton et la distinction du nerf laryngé d'avec le récurrent. Il est l'auteur d'un grand nombre d'ouvrages et, entre autres, d'un traité de médecine connu sous le nom de *Havi* ou *Continent*, remanié et augmenté par d'autres auteurs. On lui doit aussi un traité remarquable de la petite vérole et de la rougeole ainsi que les *Dix livres, à Almanzor*, ce dernier travail est un abrégé de la doctrine médicale des Arabes ; on y trouve, dit Richerand, la première mention de l'eau-de-vie. Comme tous les Arabes, il a puisé largement dans les auteurs grecs et a été trop complétement délaissé peut-être, après avoir été suivi trop exclusivement.

AVICENNE, dont le nom arabe était *Ibn-sina* ou *Abou-Aly-Hocéin*, naquit l'an 980, à Afchanah, près de Chyraz, dont son père était gouverneur ; c'est le plus célèbre des médecins arabes. Il étudia à Bokhara toutes les sciences cultivées de son temps et surtout la médecine. Dès l'âge de vingt ans il avait la réputation d'un savant accompli et d'un médecin habile, mais sa vie fut très-agitée au milieu des vicissitudes politiques de son pays. Il composa un grand nombre d'ouvrages dont le plus célèbre est connu sous le nom de *Canon* et fut traduit au XII^e^ siècle par Gérard de Crémone, à Tolède, d'après le manuscrit arabe qui existe encore dans la bibliothèque de cette ville. Cette traduction, commentée longuement par Jacques Desparts, ou *de Partibus*, a été imprimée à Paris vers 1460. Pendant près de six siècles le *canon* d'Avicenne fut l'évangile médical en Europe ; Montpellier et Louvain n'y renoncèrent qu'au

mèdes minéraux, leur alchimie, leurs sublimations, leurs distillations, leurs eaux-de-vie, leurs extraits, leurs électuaires, leurs sucres, leurs confections. Entre leurs mains les terres, les soufres, les sels, les poisons même sont des remèdes. Les médecins de l'antiquité connaissaient fort bien les maladies, mais ils manquaient souvent de moyens pour les guérir, et leurs traités en font souvent la franche déclaration. Les Arabes viennent, ils se jouent de toutes ces maladies réputées incurables.

dix-huitième siècle. On reconnut enfin que, comme le dit Daremberg, on ne peut faire un pas dans le canon d'Avicenne sans y rencontrer Galien.

Averrhoës, en arabe *Ibn-Rochd* ou *Aboul-Vélyd-Mohammed*, naquit à Cordoue au douzième siècle. Il fut plutôt philosophe et, comme disait Galien, philiâtre que médecin praticien ; sa grande réputation vient surtout de ce qu'il traduisit le premier en arabe les œuvres d'Aristote. Il écrivit un ouvrage de médecine intitulé *Collyget*, dans lequel il professe une grande estime pour Galien. Ses opinions philosophiques et religieuses le firent persécuter dans son pays et attirèrent les censures ecclésiastiques sur ses adeptes en pays chrétien.

Avenzohar ou *Aben-Zohar*, ainsi nommé par contraction de ses noms *Abou-Mervan-Ben-Abdel-Melck-Ben-Zohr*, naquit à Peñaflor, près de Séville, au onzième siècle et mourut vers 1162, âgé de quatre-vingt-douze ans. Israélite, fils et petit-fils de médecin, il fut le maître d'Averrhoës qui parle de ses ouvrages comme « du trésor de la médecine. » Avenzohar était galéniste ; il unit à l'étude de la médecine celle de la chirurgie et de la pharmacie. La matière médicale lui dut quelques médicaments nouveaux ; on lui attribue la première idée de la trachéotomie et il décrivit l'inflammation du médiastin, la péricardite, etc. Suivant Daremberg, « il paraît avoir travaillé d'après des sources en partie perdues. Son ouvrage intitulé *Thaisser* ou *Téiçyr* est un des livres les plus curieux de la littérature arabe ; il donne une foule de détails sur la pratique médicale et les mœus du temps. » A. L.

Mes frères, lorsque nous allâmes aux croisades, nous avions l'intention de conquérir la Terre-Sainte : nous la conquîmes rapidement ; nous la perdîmes de même. Notre intention n'était pas de conquérir la médecine des Arabes : nous la conquîmes lentement, mais nous la possédons encore. Durant ces expéditions militaires, nos fréquentes relations avec ces peuples nous firent connaître les livres de leurs médecins (1), et depuis nous sommes tous Arabes en médecine, comme nous sommes tous Grecs en philosophie. En vérité, je ne sais, a continué le médecin, si les livres des Arabes ne nous ont pas sauvé un plus grand nombre d'hommes que nous n'en avons perdu dans nos guerres contre ces peuples. Ce qu'il y a de sûr, c'est que nous n'avons jamais avancé qu'en tenant à la main les livres des Arabes.

Raymond Lulle, Pierre d'Abano (2), Mondini, les

(1) Ce fut au moment où l'Europe envahissait une partie de l'Orient que les auteurs arabes envahirent l'Europe en y répandant une contre-épreuve imparfaite des doctrines grecques et latines. Mais ce ne furent pas les croisés qui rapportèrent avec eux ces doctrines à Salerne et à Montpellier, d'où elles s'étendirent a toutes les écoles de l'Occident. Ni Constantin l'Africain ni Gérard de Crémone n'avaient pris part aux croisades, les traductions de Constantin sont même antérieures à la première de ces expéditions, et parmi les médecins qui ont pu, comme Pitard, suivre les croisés, l'histoire ne cite aucun homme ayant fait connaître en Europe la médecine arabe.
A. L.

(2) Pierre d'Abano ou *de Apono*, ainsi nommé parce qu'il était né à Abano (Aponus) près de Pádoue, étudia et fut gradué à Paris. Il fut un des chefs de l'école averrhoïstique de Padoue et, dans un ouvrage intitulé *Conciliator*, il mit en regard les opinions divergentes ou opposées qui passionnaient alors les écoles. Son livre est instructif à cet égard ; les questions bizarres qu'il y pose et la solution qu'il en donne montrent ce

deux Dondis, tous ces médecins, espagnols, italiens, n'ont fait des pas que sur leurs traces. Pour avoir voulu abandonner les Arabes, vous savez ce qui est arrivé au moine Valentin Basile (1) ; et le nom du

qu'étaient les sciences à cette époque. Ainsi, pour des faits anatomiques établis par les Alexandrins et par Galien, comme l'origine des nerfs, l'auteur laissant de côté l'anatomie se fonde uniquement sur la dialectique pour décider si les nerfs viennent du cœur ou du cerveau. Les doctrines d'Averrhoës passaient pour mal sonnantes au point de vue théologique et Pierre d'Abano les professait; il était de plus mathématicien et, comme tous les savants de son temps, engoué de l'astrologie judiciaire. On l'accusa plusieurs fois d'hérésie et il mourut pendant l'instruction d'un procès de ce genre. L'inquisition ordonna que son cadavre fût brûlé ; mais, sa dépouille ayant été soustraite par ses amis, il fut brûlé en effigie. A. L.

(1) Basile Valentin, est un alchimiste célèbre sur la vie duquel on ne sait rien de précis. Les uns le font vivre au douzième siècle, suivant d'autres il naquit à Erfurt en 1394 et ses écrits seraient du quinzième siècle. On a même dit que son nom gréco-latin (Basileus Valens, roi puissant) cachait le vrai nom d'un alchimiste qui voulait exprimer ainsi la puissance de son art en évitant les persécutions dont cet art était l'objet. Dans les ouvrages attribués à Basile Valentin on trouve mentionné le *morbus Gallicus* ou *lues Gallica,* nom donné à la syphilis depuis l'expédition de Charles VIII en 1495. Ces écrits ne sont donc pas antérieurs au seizième siècle (V. *Biographie universelle* de Michaud).Quoi qu'il en soit, Basile est considéré comme un des fondateurs de la chimie. On lui doit la découverte de l'acide sulfurique, il est aussi l'auteur d'un certain nombre de découvertes pharmaceutiques, et le premier il a employé l'antimoine en médecine. Ce fut il est vrai avec peu de lumières et, au début, avec des résultats déplorables. Son livre intitulé *Currus triumphalis antimonii* est, plus que tous les autres, resté célèbre à cause de la polémique suscitée par le nouveau médicament. Que l'antimoine doive son nom aux moines qui le prirent sur l'ordonnance de Basile et en moururent, ou qu'il soit un dérivé du στίμμι des Grecs devenu *l'ithmid* puis *l'athmoud*

minéral avec lequel il a voulu purger les moines ses confrères rappellera toujours sa funeste présomption.

En France, Arnaud de Villeneuve s'est fait, à juste titre, un grand nom en médecine; qui plus que lui a étudié les Arabes ? Leurs découvertes sur la distillation l'ont mené à celle de l'esprit-de-vin. Son humide radical n'est qu'un des développements de leur doctrine sur les humeurs ; et, quand on lit avec attention ses belles pages sur les vertus occultes, on voit qu'elles ne sont de même que les conséquences de leurs principes.

En méditant aussi les écrits des Arabes, un autre médecin français, Bernard de Gordon (1), a illustré encore son art et son pays. Quel bel ouvrage que son *Lis de la médecine !* Que de fleurs et même de fruits ! La composition des trochisques lui est due ; ils porteront éternellement son nom : c'est une partie de la pharmacopée des Arabes perfectionnée; et, quand il a donné sa théorie des diverses directions des fluides dans le corps humain suivant les diverses

des Arabes, son introduction dans la thérapeutique n'en devait pas moins avoir des résultats précieux, malgré l'impéritie meurtrière avec laquelle on en fit usage pendant longtemps.

A. L.

(1) Je possède quelques fragments manuscrits des œuvres de ce médecin, et entre autres le feuillet de la fin avec la date de 1303 ; dans ces fragments se trouvent de petites miniatures. L'une représente le médecin Gordon assis sur une chaire, tenant une bouteille pleine d'urine, qu'il montre à ses écoliers, qui ont tous la tonsure ; cette miniature est en tête du chapitre *De urinis*. Dans la miniature suivante, qui est en tête du chapitre *De conservatione vitæ*, le médecin Gordon lit devant ses écoliers, qui là ont aussi tous la tonsure, un livre posé sur un pupitre. Dans la miniature suivante, qui est

heures du jour, il a perfectionné de même la médecine astrale des Arabes.

Un de ces jours on demandait pourquoi les facultés de Montpellier et de Paris étaient si florissantes, attiraient tant d'étrangers ! On en donna toutes sortes de raisons, hormis la véritable. On ne dit pas qu'elles ont toujours été et qu'elles sont toujours arabes (1). Aujourd'hui toutes les autres facultés le sont. Personne maintenant en France ne professe que la doctrine des Arabes, personne ne traite les maladies que d'après leurs principes. Oh! se prit à dire un de nos frères, je ne crois pas grands Arabes tous ces vendeurs de poudres et de remèdes qui courent les villes et les villages. Frère, vous vous trompez, lui répondit le médecin ; tous ces gens-là, tous les juifs, tous ceux enfin qui exercent l'art de guérir, sont examinés par les médecins. Il y a plus, les apothicaires ne peuvent donner aucun purgatif, faire aucun acte de leur ministère, sans notre ordonnance : maintenant la santé des hommes est sous la protection des lois.

en tête du chapitre *De pulsibus*, et dans celle qui est en tête du chapitre *De crisibus*, le médecin Gordon est auprès du lit du malade et lui tâte le pouls. Dans la miniature qui est en tête du chapitre *De flebothomia*, le médecin Gordon, assis sur un siége de menuiserie, la main gauche appuyée sur un livre, lève le bras droit et semble dicter une ordonnance ; en face est un chirurgien qui saigne un malade, tenant un bâton comme s'il marchait, bien qu'il soit assis, ce qui peut-être indique une pratique de ce temps.

— Lorsque l'on saigne un malade, on lui fait tenir et rouler dans ses doigts un objet cylindrique, pour déterminer dans les veines du bras l'afflux du sang. A. L.

(1) Dans son enthousiasme pour l'école arabiste, le médecin du quatorzième siècle fait remonter un peu trop loin son influence en France. A. L.

L'ami du frère Gabriel nous dit ensuite combien il serait avantageux que son art fît partie des études ecclésiastiques : si les curés exerçaient, dans les campagnes, la petite médecine, ils enrichiraient la science de leurs observations. Et combien de fois d'ailleurs, ajouta-t-il, ne me suis-je pas aperçu que les remèdes de l'âme conviennent aux maux du corps, et les remèdes du corps aux maux de l'âme !

Il achevait de nous expliquer ses idées à cet égard lorsque la cloche de l'office se fit entendre : on lui proposa de venir chanter un petit bout d'antienne ; il accepta.

Écrit à Tours, le 14e jour de novembre.

---

# LES VESPÉRIES.

---

Sûrement, frère André, vous ne croyez pas que la chirurgie ait fait de nos jours plus de progrès qu'aucun autre art ; cependant il vous faut le croire : rien n'est plus vrai.

Depuis quelque temps plusieurs de nos frères viennent passer l'après-souper dans ma chambre ; ils nomment ces soirées *les vespéries*. On n'y dispute pas, comme dans celles des écoles, mais quelquefois on s'y instruit davantage. Le médecin qu'avait amené dernièrement le frère Gabriel est venu ce soir tout seul. Il aime à s'entretenir de son art, et on aime à l'entendre. Il nous avait déjà beaucoup parlé de médecine ; ce soir la chirurgie a eu son tour.

La chirurgie, a-t-il dit, est toute fondée sur la connaissance la plus exacte du corps humain. Malheureusement l'antiquité nous avait transmis, dans toute sa force, l'aversion qu'elle avait pour les dissections. C'est de nos jours seulement que les écoles d'Italie et de France ont pu en triompher(1); et dès lors, la

(1) A Bologne, les dissections anatomiques eurent lieu pour la première fois en 1315. (*Histoire de la Médecine.*) A Montpellier, les dissections anatomiques eurent lieu aussi durant ce siècle. (Lettres de Charles VI, du mois de mai 1396.)

main du chirurgien n'opérant plus au hasard, il s'est fait dans l'art une révolution, ou plutôt l'art est né.

C'est encore en suivant les pas des Arabes que l'art, à peine né, s'est élevé au plus haut degré de gloire. On avait reproché à leur école de mépriser ou de négliger l'anatomie(1). Abulcasis l'a vengée de ce reproche (2) : il étudie si longuement et si heureusement la miraculeuse structure de notre corps, par laquelle Dieu a voulu que notre âme communiquât avec ce monde, que pour lui elle devient transparente. Il en voit tous les tendons, tous les nerfs, toutes les artères, toutes les veines, tous les fluides ; il en voit tout le jeu, tous les dérangements, toutes les maladies, toutes les douleurs : aussitôt il se saisit du cautère, et il ordonne aux humeurs de dériver, de

(1) Les dogmes du mahométisme s'opposaient à l'ouverture des cadavres ; aussi les médecins arabes n'étudièrent-ils l'anatomie que dans les livres des anciens médecins grecs ou romains. Voyez l'*Histoire de la Médecine*.

(2) ALBUCASIS ou ABULCASIS, dont le véritable nom est *Aboul-Cacem Khalaf-ben-Abbas*, né à Alzahrah, en Espagne au dixième siècle, et mort à Cordoue vers 1107, passe pour le plus grand chirurgien de l'école arabe. Il est le premier qui ait parlé des instruments de chirurgie et qui en ait donné des figures, mais ses ouvrages sont presque entièrement empruntés aux Grecs. Voici comment en parle Daremberg dans son *Histoire des sciences médicales*, tome Ier, p. 273 : « On s'en va répétant que la chirurgie d'Abulcasis est infiniment plus originale que sa médecine. Qu'en sait-on ? Qui a pris la peine de confronter chapitre par chapitre, ligne par ligne, cette chirurgie avec celle de Paul d'Egine ? J'ai pris cette peine et j'ai reconnu que sur les 190 chapitres qui forment l'ouvrage d'Abulcasis, il y en a, outre les chapitres sur la cautérisation, à peine 30 qui ne sont pas une traduction ou un remaniement de ceux du VIe livre de Paul, traduit lui-même antérieurement en arabe. Je mets à part les chapitres sur la cautérisation qu'Abul-

reprendre leur première voie ; à la force, à la santé, de revenir ; il est obéi.

Mais personne, je crois, ne possède tous les talents ou toutes les qualités. Abulcasis sut manier le feu, il ne sut pas manier le fer, ou il ne le mania pas avec courage.

Un chirurgien français, natif des montagnes du Gévaudan, Gui de Chauliac (1), en prenant le fer de

casis a probablement empruntés en grande partie à la chirurgie nationale des toubibs, et j'ai pu déterminer ou soupçonner la provenance de la plus grande partie des 33 chapitres non représentés dans Paul. » A. L.

(1) Gui de Chauliac, ainsi nommé du lieu de sa naissance, étudia à Bologne, fut reçu docteur à Montpellier, exerça longtemps la médecine à Lyon, puis se rendit à Avignon où il fut médecin des papes Clément VI, Innocent VI et Urbain V. Il s'y trouvait, lorsque en 1348 la peste noire y fit invasion. Tous les médecins fuyaient et l'on a dit que c'était acte de sagesse. Gui de Chauliac ne pensa pas ainsi ; restant à son poste, il affronta le fléau, fut atteint de la peste et, considéré comme perdu, il échappa à la mort, *par le vouloir de Dieu*, après six semaines de maladie. Ce fut à Avignon qu'il composa, en 1363, son *Inventorium sive Collectorium partis chirurgicalis medicinæ*, traduit au seizième siècle par Joubert sous le titre de *Grande Chirurgie*. C'était, dit Astruc, un excellent ouvrage pour le siècle où il vivait. La méthode d'exposition de Gui est bonne, il se montre fort érudit, homme d'une grande expérience, sage dans sa pratique, évitant la témérité de même qu'une trop grande prudence. Il suit les maîtres italiens, surtout Guillaume de Salicet et Lanfranc, tout en conservant son indépendance. Avant lui, les uns repoussaient le trépan dans toutes les plaies de tête, d'autres trépanaient dans tous les cas, Lanfranc, Théodoric et d'autres unissaient les deux méthodes. Gui se décida à ne trépaner que dans les vastes contusions avec fracture. Il osa déclarer, contrairement à l'aphorisme d'Hippocrate, que la congestion sanguine des mamelles ne présage pas toujours la folie. Théodoric et Henri de Mondeville

la main d'Abulcasis, le reforgea, le façonna, l'aiguisa, et quand il s'en servit sa main ferme fut dirigée par le génie. Jusqu'à lui on avait traité avec des onguents les plaies, les lésions, même les fractures. Le premier il les guérit avec le tranchant de ses instruments. Ses opérations furent toujours nouvelles, toujours heureuses. Dans la maladie de la cataracte, il abaisse le cristallin. Devenu plus hardi, il ouvre la tête, la poitrine; il fait l'opération du trépan, de l'empyème. La chirurgie est à son plus haut point. D'abord le monde se tait et s'étonne; insensiblement il s'accoutume et s'habitue, et ces merveilles, ces miracles, deviennent bientôt des choses simples et ordinaires.

fermaient les plaies pénétrantes de poitrine, Guillaume, Lanfranc et d'autres maîtres les tenaient ouvertes, s'appuyant tous sur des données physiologiques imaginaires; Gui tient ces plaies fermées, quand il n'y a pas d'épanchement, et ouvertes en cas d'épanchement. Il juge avec un esprit droit les hommes qui l'ont précédé, et reproche aux chirurgiens d'Italie ses contemporains « de se suivre tous comme des grues. »

La noblesse de son caractère se trouve exprimée d'une manière admirable dans le passage suivant de son *chapitre singulier* que cite Malgaigne (Œuvres d'Ambroise Paré) : « Que le chirurgien soit lettré, expert, ingénieux et bien morigéné; qu'il soit hardi en choses sûres, craintif en danger; qu'il fuie les mauvaises cures ou pratiques; soit gracieux aux malades, bienveillant à ses compagnons, sage en ses prédictions; soit chaste, sobre, pitoyable et miséricordieux, non convoiteux ni extorsionnaire d'argent; mais qu'il reçoive modérément salaire selon son travail, les facultés du malade, la qualité de l'issue ou événement, et sa dignité. »

Sa *Grande Chirurgie*, écrite moins de 70 ans après celle de Lanfranc, resta classique jusqu'au dix-huitième siècle, « et, dit Malgaigne, Hippocrate excepté, il n'est pas un seul traité de chirurgie, grec, latin ou arabe, que je mette au-dessus ou même au niveau de ce magnifique ouvrage. » A. L.

Les succès de Gui de Chauliac furent la gloire de l'école de Montpellier, la plus célèbre du monde (1); ceux de Pitard et de Lanfranc le furent de l'école de Paris, comme ceux d'Argelata le sont maintenant de celle de Bologne (2). Qui ne connaît ces grands noms ? Qui avouerait ne pas les connaître ?

Il est un autre nom, mes frères, qui n'est pas moins illustre, c'est celui de Théodoric : que Dieu repose dans le plus beau lieu de son paradis ce bon évêque, dont le cœur sensible lui fit imaginer pour les dislocations un appareil doux et commode, au lieu de l'appareil douloureux des machines de bois, employé jusqu'à lui.

Frère André, vous le savez, dans nos couvents le frère physicien et le frère apothicaire ne se quittent guère : ils étaient l'un et l'autre à cette vespérie. Le médecin, ayant par hasard appris quel était l'emploi de ce dernier, a ajouté : C'est en se laissant aussi guider par les Arabes que la pharmacie a fait ces grandes découvertes dont s'enrichissent les antidotaires de Nicolas et de Jacobus, qui ne sont l'un et l'autre que l'antidotaire de l'Arabe Mesué. Ainsi toutes les parties de l'art de guérir, a-t-il dit en finissant, marchent vers la perfection ou l'atteignent. Autrefois les maux étaient puissants contre les remèdes, aujourd'hui ce sont les remèdes qui sont puissants contre

(1) Lettres de Charles VI, du mois de mai 1396, relatives aux démonstrations anatomiques de la Faculté de Montpellier.

(2) Malgaigne et après lui Daremberg reprochent à Pierre d'Argelata d'avoir pris à Gui de Chauliac, sans le citer, la plus grande partie des idées qu'il donne comme siennes dans son livre *Des plaies*. Cependant Malgaigne lui reconnaît une grande hardiesse dans la pratique chirurgicale. A. L.

les maux. Trop puissants, ai-je dit, s'ils doivent nous retenir dans ce monde au delà du terme fixé par la nature. Le frère Gabriel a cru devoir recommencer alors son ancienne dispute avec moi. J'ai défendu mon opinion et l'ai ensuite soumise au médecin, qui m'a dit d'un ton fort gracieux et tout opposé à celui de notre physicien : Soyez tranquille, frère Jéhan, bien que la médecine soit obligée en conscience de faire tous les progrès dont elle est susceptible, elle ne parviendra pas à rendre les hommes immortels : elle n'y est point parvenue et elle est à son plus beau jour.

Écrit à Tours, le 17e jour de décembre.

---

## LA SAIGNÉE.

---

Vos religieux veulent être saignés au moins six fois l'année, conformément aux statuts de certains monastères (1). Savez-vous ce qu'ont dit ici nos frères ? Les frais de chirurgien, de compresses, de régime, sont trop chers ; la maison de Tours se passe bien de ces délicatesses : la maison de Toulouse peut bien s'en passer aussi.

Moi, frère André, j'ajouterai que ceux à qui le sang fait la guerre peuvent, si cela leur plaît, le tirer avec le cilice, ou, si cela leur plaît davantage, avec la discipline.

Écrit à Tours, le 8e jour de mars.

(1) Constitutions des religieuses de Saint-Nicolas de l'Hôtel Dieu de Pontoise, données par sain Louis, chapitre X.

---

# LES PETITS ET LES GRANDS ABUS.

---

Vous savez, frère André, que, si j'ai quêté, j'ai aussi prêché. J'ai prêché dans plusieurs villes, et entre autres dans une ville de commerce, le sermon du grand marché, et quelques jours après le sermon de la halle des jurés. On avait tendu tous les murs de riches tapisseries, et on avait couvert tous les siéges de belles housses : jamais tant d'honneurs. Ce ne fut pas tout : quand on vit que je ne voulais pas, à cause de la règle, recevoir l'argent du vin du sermon du marché et du vin du sermon de la halle, on me le fit joyeusement boire ; on me donna une petite fête municipale. Plus j'allais, plus les honneurs s'accroissaient. Dans une autre ville, comme je descendais d'une haute chaire où j'avais prêché le jour du bon vendredi, plusieurs officiers en grand costume se présentent et viennent pour ainsi dire mettre à mes pieds le pain et le vin que le chapitre de la cathédrale faisait offrir au prédicateur. Mais qu'est-ce en comparaison de ce qui m'arriva dans une bonne ville de l'intérieur, point distraite par le bruit de la guerre ou par le mouvement du commerce ? Je m'étais engagé comme prédicateur de l'Avent et du Carême.

J'y arrivai la veille vers les deux heures de l'après-midi. On m'attendait depuis longtemps sur l'avenue ; chacun des plus riches voulait m'avoir chez lui ; l'un me tirait par le cordon, l'autre par la robe, le capuce ; l'un par un bras, l'autre par un autre. Encore s'il n'y eût pas eu des femmes ! encore s'il n'y en eût pas eu de jeunes ! mais il y en avait, et en grand nombre. Deux des plus fortes, des plus obstinées, peut-être faudrait-il dire des plus pieuses, remportèrent la victoire, restèrent maîtresses du champ de bataille, et m'amenèrent chez elles, où toute la maison, maîtres et domestiques, ne cessa de me faire fête.

Mais voici où je veux en venir. Le lendemain, à peine je fus levé, que ma chambre fut assiégée par une foule de gens de la ville. Les femmes furent encore victorieuses ; elles entrèrent les premières. — Frère, me dit la plus avancée, je n'aime pas les baillis qui n'aiment pas les pauvres. Hier celui de notre ville voulait faire marquer d'un fer rouge un vieux homme pris trois fois à mendier. Heureusement il avait dans ses poches une pagnotte ou pain de la forme de la tiare du pape, qu'on lui avait donnée en aumône à Avignon ; il trouva le moyen de l'envoyer de sa part à la baillive, qui intercéda pour lui et le sauva.

Frère, me dit une autre, voici un bien plus grand abus ; il touche à la santé de tous les habitants de la ville. Prêchez donc avant tout et prêchez bien fort contre les maîtres médecins qui n'ont pas fait leurs quatre cours, étudié leurs sept ans ; contre les maîtres médecins interdits dans Paris, à la revue qu'on y fait

tous les deux ans (1), et qui viennent exercer ici, comme si le diagnostic des maladies était ici moins difficile qu'ailleurs, et comme s'il ne fallait pas ici savoir autant de médecine. Prêchez encore plus fort contre les maîtres médecins juifs, qui, ayant été admis à exercer leur art sans autre examen que celui de leur savoir (2), trouvent le moyen, par haine contre le christianisme, de ne guérir les chrétiens que pour un temps. Rapportez-vous-en à moi, frère, je suis la nièce d'un maître médecin. Et moi, frère, dit une autre, je suis la femme d'un maître chirurgien ; et si vous faites votre devoir, vous commencerez par les barbiers, qui trouvent toutes les blessures légères, depuis que l'ordonnance leur défend de panser les blessures mortelles (3). Et moi, frère, dit une autre, je suis la veuve d'un maître apothicaire, et si j'étais à votre place je monterais en chaire aujourd'hui, ce matin même. Ah ! frère, montez-y, et dites hardiment que les ordonnances ne sont pas exécutées, que « le maistre des mestiers d'apothicairie, les maistres en médecine ou autres scienciers » dédaignent d'examiner les opiates, les médecines laxatives, spécialement nommées par le roi dans son ordonnance, où il « désire pourvoir à la santé de ses subjets » ; que plusieurs apothicaires ne mettent pas sur les pots la date du mois et de l'année où les confections ont été faites ; qu'un grand nombre de leurs valets jurés ne savent pas lire ni même confire.

(1) Confirmation de la Coutume de la Faculté de médecine de Paris, par Philippe de Valois, août 1331.

(2) Lettres du roi Jean, du 27 décembre 1362.

(3) Lettres patentes relatives aux barbiers de la ville de Sens mai 1376.

Dites encore plus hardiment que les herboristes, bien que les ordonnances ne leur permettent que de composer des « clystères, des emplastres, des herbers (1) », osent cependant bien composer du gingembrais, du rosat, du violat, des élixirs de Montpellier. Frère, prêchez au nom du roi, prêchez au nom de Dieu l'exécution des ordonnances...

(1) Ordonnance relative aux apothicaires, août 1353.

---

# LES HOPITAUX.

---

Non, frère André, la ferveur religieuse ne se refroidit pas. Dites plutôt qu'elle n'a jamais été aussi ardente. Jamais on n'a fondé, jamais on n'a bâti tant d'hôpitaux; aujourd'hui la charité couvre de ses rameaux toutes les plaies du monde. Nous avons des hôpitaux pour les malades, pour les lépreux, pour les infirmes, pour les aveugles (1), pour les vieillards, pour les femmes en couche, pour les enfants (2), pour les veuves (3), pour les jeunes filles ; nous en avons même pour divers états, pour les artisans, pour les

(1) Hôpital des Quinze-Vingts, fondé par saint Louis, vers 1260, pour trois cents aveugles. Des hôpitaux destinés aux aveugles existaient à Rouen, à Chartres et dans d'autres villes.

(2) Hôpital de la Trinité, pour les orphelins, rue Saint-Denis, fondé vers la fin du deuxième siècle. — Hôpital du Saint-Esprit, pour les orphelins, place de Grève, fondé en 1326.

(3) Hôpital des Haudriettes, à Paris. On donnait le nom d'Haudriettes à un ordre de religieuses fondé au treizième siècle par Etienne Haudry, secrétaire de saint Louis, et qui prit au dix-septième siècle le nom de religieuses de l'Assomption.

musiciens (1) ; nous en avons même pour les pèlerins (2), même pour les voyageurs (3).

Mais je vous entends d'ici : Qui nourrira tous ces peuples de malheureux? qui les habillera? qui pourvoira à l'entretien de leur asile? Les pieux chrétiens, vous répondrai-je, qui tous aujourd'hui sanctifient leurs testaments par de riches legs, en biens-fonds, en biens féodaux, en dîmes, en rentes, en argent, enfin par toute sorte de dons; les dotations, les revenus des hospices, on ne peut le nier, grossissent de jour en jour.

Vous ne me demanderez pas, j'en suis sûr, à qui l'administration de tant de biens pourra être confiée : vous savez que depuis le commencement du christianisme elle est au clergé (4), au corps le plus intègre, le plus éclairé de la nation.

Dès le moment que la religion chrétienne eut fait

(1) Hôpital ou partie d'hôpital pour les tailleurs de Paris; ordonnance de Charles VI du mois de décembre 1406. — Hôpital de Saint-Julien des Ménétriers, à Paris.

(2) Hôpitaux de Saint-Jacques.

(3) Hôpital de Saint-Gervais ou Sainte-Anastasie, fondé en 1171. On y donnait pendant trois jours l'hospitalité à tous les hommes qui se présentaient.

(4) Les premiers hôpitaux que l'on construisit au moyen âge, dit M. Lalanne (*Dictionnaire historique de la France*), le furent presque partout à côté des églises et des monastères. On les appelait Maison-Dieu, Hôtel-Dieu. On y recevait les malades, les pauvres, les pèlerins. Puis des ordres religieux se consacrèrent exclusivement au service de ces établissements. « La fondation des hôpitaux, dit Richard (*Analyse des conciles*), n'est pas moins ancienne que l'affectation des biens fixes à l'Église. Quelques-unes de ces maisons furent fondées avec exemption de la juridiction des ordinaires, et d'autres à titre de bénéfice ecclésiastique: d'où vient la distinction

de la grande race des hommes une grande famille, les hôpitaux s'élevèrent de toute part. Ces établissements se sont graduellement perfectionnés, et aujourd'hui l'Hôtel-Dieu de Paris est devenu, à tous égards, un modèle (1). Les malades sont tenus, en entrant à l'hospice, de se confesser et de communier. Ces dispositions du règlement, qu'on devrait peut-être adopter dans nos couvents, et même avec certaines modifications dans le monde, permettent de leur conserver les douces illusions de l'espérance jusque dans les ombres de la mort. Lorsqu'ils ont satisfait à ce devoir, ils sont considérés comme tels; aussi les soins et les attentions qu'on a pour eux descendent jusqu'aux moindres détails, vont jusqu'à placer aux portes des salles, pour ceux qui sont obligés de sortir, des robes fourrées et des bottines. Il n'est pas d'ailleurs de demande, de fantaisie, qu'on ne satisfasse. Disons en passant, à l'éloge des pieux artisans de Paris, qu'ils s'empressent à seconder de toute manière la sollicitude des administrateurs, et

des hôpitaux qui forment de vrais bénéfices avec administration temporelle, spirituelle et perpétuelle par des ecclésiastiques titulaires, d'avec les hôpitaux qui, n'étant pas régis par des ecclésiastiques, ni fondés par les évêques, forment un établissement purement laïcal, où l'évêque n'a qu'un droit de visite, comme s'agissant d'une œuvre pie. Le concile de Vienne (1311) défendit de plus donner les hôpitaux en titre de bénéfice à des clercs séculiers, et ordonna que ce seraient des laïques capables et solvables qui les administreraient. Ce décret a été confirmé par le concile de Trente. » Depuis lors, l'administration des hôpitaux est restée entre les mains des laïques. A. L.

(1) Les statuts des Hôtels-Dieu de Noyon, de Beauvais et de plusieurs autres villes avaient été faits sur ceux de l'Hôtel-Dieu de Paris.

qu'ils réservent, les jours de fête, une partie des mets du banquet pour les malades des hôpitaux (1). Je veux aussi vous faire connaître le bon cœur d'un clerc du roi, nommé Adam, qui a laissé une somme d'argent

(1) Art. 4 des statuts des drapiers de Paris, confirmés par lettres patentes du roi Jean le Bon, en juillet 1362.

A propos des hôpitaux, Monteil cite les deux pièces suivantes :

« On vient de me prêter, dit-il, un rouleau de parchemin qui mesure environ vingt pieds de long sur un de large; il est intitulé : *Compotus redditus per Guidonem... domus elemosine beate Marie Carnotensis de receptis et missis dicte domus, anno* 1333. Au chapitre de la recette on lit : « Item vestimenta defuncte Joanne Latouse, VI l., XVII sol. Item pro cultricis venditis LXI sol. Item pro despoliis defuncte nepote domini Guillelmi Amiart, X sol. »

« Et plus loin :

« Sachent tuit que je Pierres de la Moudiere, gouverneur et administrateur de la maladerie d'Orbec, congnois et confesse avoir eu et receu de honnourable homme et saige Benoist le Coutelier, viconte et recepveur dudict lieu d'Orbec, la somme de XXIII s. IV d. t. pour rente que prennent les malades... sur la recepte de la dicte vicomté... Item pour dismes qu'ils prennent sur la dicte recepte pour vente de bois XXXV s. ob. t... Ce fut fait le III^e^ jour de novembre l'an de grace MIL IIII^e^ et ung. » Extrait d'une quittance écrite sur parchemin, que je possède. — J'ai encore une autre quittance écrite aussi sur parchemin. On y lit : « A tous ceulx qui ces présentes lettres, etc., sachent que par devant Jehan Levesque, tabellion juré au siége de Faloise, fut présent Drouet Gresille, maistre et administrateur de l'Ostel-Dieu de Faloise, qui confessa avoir receu... de Guillaume, le diacre viconte de Faloise..., la somme de cent soulz tournois, qui est la disme des forfaictures, que les poures frères et sœurs d'icelui ostel ont accoutumé prendre et avoir chacun an... lesquelz deniers sont ordonnez pour achater une rondelle de harent au temps de caresme pour estre départi aux diz poures frères et sœurs pour pitance à chacun par égale porcion... Ce fut fait l'an MIL CCC IIII XX et douze le dernier de juing. »

à l'Hôtel-Dieu de Paris pour que, le jour anniversaire de sa mort, on donne aux malades tout ce qu'ils désireront, à quelque prix que ce soit. Un autre fondateur, qui eut continuellement présents à sa pensée tous les besoins des pauvres, destina une rente perpétuelle à l'achat du potage pour les Quinze-Vingts. Il en destina une autre à l'achat du dessert pour les malades de l'Hôtel-Dieu de Paris. Vous avez entendu mille fois célébrer l'inépuisable charité de ce grand et saint roi Louis IX, qui, retenu par ses devoirs dans le monde, manifesta cependant plusieurs fois l'intention de prendre cet habit des frères, de venir vivre et s'asseoir à côté d'eux : vous y ajouterez ce trait.

Il est un acte qui honorera dans tous les siècles le chapitre de Notre-Dame de Paris, c'est celui où les chanoines donnent à perpétuité leur lit de mort à l'Hôtel-Dieu ; je désire que ce monument de bienfaisance dure plus que les épaisses murailles de leur rue, qui sont à peu près du même temps.

---

# QUINZIÈME SIÈCLE.

## ARGUMENT.

Ce qui domine dans l'histoire médicale du quinzième siècle, c'est la renaissance de la médecine grecque, ou plutôt la restitution aux Grecs des doctrines que leur avaient empruntées les Arabes et qui passaient pour appartenir à ces derniers. L'arabisme, discuté jusqu'au milieu du quatorzième siècle, avait alors supplanté complétement les auteurs anciens: on ne lisait plus les rares manuscrits d'Hippocrate, de Galien, de Celse ; le dernier surtout demeura presque inconnu jusqu'au quinzième siècle. En revanche on étudiait Avicenne, Abulcasis et les autres Arabes, sans distinguer le peu qui leur appartenait en propre de ce qu'ils avaient puisé dans les anciens. On croyait faire de la médecine arabe, on était arabiste et l'on dédaignait les anciennes doctrines, sans se douter qu'elles contenaient à peu près tout ce qu'on regardait comme du nouveau. Cet enthousiasme pour les écrivains de l'Asie et de l'Espagne était d'ailleurs motivé jusqu'à un certain point par les descriptions excellentes de maladies, comme la lèpre, le spina ventosa et d'autres affections qu'ils avaient étudiées les premiers.

Lorsque, après la prise de Constantinople, les savants de la

Grèce se réfugièrent en Occident, ils apportèrent avec eux des manuscrits d'auteurs anciens, et contribuèrent à faire mieux connaître ceux que possédaient en petit nombre les couvents et les écoles. La découverte de l'imprimerie vint en même temps aider à la diffusion des sciences ; bientôt les ouvrages d'Hippocrate, de Galien et d'autres maîtres de l'antiquité reparurent dans leur forme première, ou dans des traductions faites sur les vrais textes et non plus sur les transformations arabes. Alors commença une réaction contre l'arabisme ; on s'en détacha peu à peu tout en gardant ce qu'il avait introduit de bon en médecine, en thérapeutique surtout, et dans quelques parties de la chirurgie. Ce fut même autour des textes d'Avicenne, de Rhazès et des autres Arabes que vinrent se grouper, comme le remarque Daremberg, toutes les hypothèses de la théorie, toute l'observation de la pratique. Ce grand siècle était possédé du désir de savoir. Au milieu des aperçus quelquefois admirables, souvent illusoires de l'alchimie, au milieu des rêveries charlatanesques de l'astrologie et sous le despotisme d'un enseignement dogmatique, on semblait en médecine, comme ailleurs, deviner un nouveau monde. Les disputes sur des mots, les commentaires oiseux ne suffisaient plus ; on revint à l'observation avec l'étude des anciens, on publia des *consultations* sur les maladies observées, on comprit enfin que les études anatomiques pouvaient seules guider dans cette voie. Quelques doutes s'élevèrent alors sur l'anatomie et la physiologie des Grecs, doutes bien timides encore, mais qui devaient, quoique lentement, conduire à la vérité.

La chirurgie, depuis longtemps, devançait la médecine à cet égard ; on jurait, il est vrai, par Abulcasis, sans s'inquiéter s'il était ou non le compilateur de Paul d'Egine qu'on ne connaissait pas, mais les chirurgiens du quatorzième siècle et Gui de Chauliac, à leur tête, avaient instruit leurs disciples à ne pas apprendre uniquement dans les livres. Ils étaient bien peu nombreux, d'ailleurs, les livres que possédaient alors les médecins, si l'on en juge par ce qui formait en 1395 la bibliothèque de la Faculté de Paris.

La fin du quinzième siècle marque dans les annales de la médecine par l'invasion de la syphilis en Europe, sous forme épidémique. On a beaucoup discuté sur l'origine de cette

affection. Certains auteurs ont cru pouvoir la rattacher à des symptômes décrits dans les textes les plus anciens, notamment dans la Bible, et surtout dans des observations recueillies au moyen âge, avant le quinzième siècle. D'autres l'ont considérée comme importée du nouveau monde dans l'ancien, où elle n'aurait pas existé précédemment. Quelle que puisse être la solution encore indécise de cette question, il est certain qu'en 1496 la syphilis faisait d'affreux ravages dans une grande partie de l'Europe, et que deux ans avaient suffi à l'extension de cette épidémie en Italie, en France, en Espagne, en Allemagne et en Angleterre. Au quinzième siècle on ne connaissait pas de remède spécifique à cette maladie, ce fut seulement au seizième siècle qu'on lui opposa les sudorifiques et le mercure.

En résumé, de même que Galien avait rassemblé en un corps de doctrine la médecine grecque depuis Hippocrate, le quinzième siècle réunit et conserve les connaissances acquises dans les siècles antérieurs. Il y ajoute, en chirurgie surtout, une méthode d'exposition et d'observation plus indépendante. Son dogmatisme élève, suivant l'expression de Daremberg, des fortifications que le seizième siècle devra battre et renverser pour faire marcher la science, mais qui n'auront pas été inutiles à la protéger contre des attaques peu éclairées et plus compromettantes qu'utiles. A. L.

# LE MÉDECIN

A cette veillée, trois personnes, vers lesquelles se portaient les regards, occupaient le milieu des bancs. C'était le médecin de la ville (1), en longue robe grise, ceinture noire, chaperon noir avec mentonnière noire (2), ayant à sa droite un chirurgien, distingué par son collet rouge, sa toque rouge (3), et à sa gauche un

(1) « A maistre Andrieu Frétel, docteur en médecine, la somme de L liv., que le dict argentier luy a payé pour ses gaiges de l'année de ce présent compte... » Compte de la ville d'Arras, année 1498.

(2) Au *Livre des faiz monseigneur Sainct Loys,* la miniature du chap. « Une femme nommée Amelot » représente un médecin habillé de gris, chaperon noir avec une mentonnière noire, ceinture noire; aux deux miniatures suivantes on voit deux chambres de malade ; le médecin a le même costume.

(3) J'ai le manuscrit original de la traduction de la *Chirurgie* de Lanfranc ; elle est ainsi terminée : *Ce feut faict l'an* M CCCC IIII XX XIIII, *escript par moy Jéhan Gallant, maistre barbier en la ville de Paris, Gallant.* La miniature du premier chapitre représente des chirurgiens avec des toques rouges. Les six maîtres ou gardes qui régissaient la corporation des apothicaires portaient la robe de drap noir bordée de velours de la même couleur, à collet et à manches pendantes (V. introduction, p. 70).

apothicaire, habillé à peu près comme un épicier droguiste. Tous les trois ont gravement salué. Le médecin a pris la parole.

Je suis, a-t-il dit, le fils aîné du premier professeur de médecine de Paris qui se soit marié. J'ai quarante-sept ans; il y en a quarante-huit que le cardinal d'Estouteville, réformateur de l'Université, reconnut que, si les cardinaux ne devaient pas avoir de femme, les médecins devaient en avoir (1). Mon père, âgé de cinquante et quelques années lorsque les nouveaux statuts furent publiés, n'avait pas de temps à perdre : il n'en perdit pas, car aussitôt, parmi ses jeunes malades, il en choisit une des mieux

(1) Nous avons dit qu'au moyen âge les médecins étaient clercs et devaient par conséquent observer le célibat, qu'ils fussent ou non revêtus des ordres majeurs. Dès le douzième siècle les conciles avaient interdit aux clercs de professer et d'exercer la médecine, il leur était même défendu de l'étudier en dehors de leurs couvents. Vers la fin du quatorzième siècle, Honorius III renouvela ces défenses, demeurées inutiles; et cependant on voyait des ecclésiastiques obtenir des dispenses à cet égard. D'autre part, la Faculté, tout en se conformant aux décisions récentes du Saint-Siége et n'admettant que difficilement les prêtres à ses grades, exigeait de ses licenciés et de ses régents l'observation du célibat. Ainsi Jean Dupois, reçu bachelier en 1395 et s'étant marié depuis, fut exclu de la licence et ne put l'obtenir qu'après être devenu veuf; Charles de Mauregard, doyen en 1443, s'étant marié plus tard fut déchu de ses titres. En 1452, le cardinal d'Estouteville, chargé par le pape de réformer l'Université de Paris, abolit les règlements concernant le célibat, en les qualifiant d'impies et de déraisonnables, et déclarant que c'était surtout aux hommes mariés qu'il convenait d'enseigner et d'exercer la médecine. Il institua en outre pour les bacheliers une thèse, qui fut appelée *thesis cardinalitia*, et dont le sujet devait être une question d'hygène. A. L.

constituées et il en fit son épouse. Il s'était si bien conservé, ou plutôt il entendait si bien son art, qu'au bout de neuf mois il eut un gros garçon, en quelques années suivi de quelques autres.

Quoique médecin, mon père haïssait quelque chose plus que la fièvre : il disait que l'arabisme avait lui seul fait plus de mal que tous les maux de la terre ensemble; il disait aussi que la médecine grecque faisait autant de bien que l'arabisme avait fait de mal. Mon père avait raison : il se portait bien; il passait déjà quatre-vingt-dix ans, et, avec le secours de la nouvelle médecine grecque, il se disposait à passer cent ans et au delà, quand, dans une légère indisposition, s'étant voulu littéralement traiter suivant la méthode d'Hippocrate, il s'était presque subitement tué. J'étais absent. A mon arrivée, je trouvai ma mère, tantôt pleurant, gémissant de la mort de son époux, tantôt blasphémant le nom d'Hippocrate, dont elle jetait et rejetait le livre manuscrit contre le parquet. Je le ramassai, je le lus avec attention. Le prince de la médecine ne pouvait avoir tort. Je découvris une faute grave de copie qui formait un contre-sens manifeste; mais mon père n'avait pu la voir, il n'était pas assez habile dans le grec : car, de même que les autres médecins de son temps, il ne l'avait appris que dans un âge avancé, lorsque, après la prise de Constantinople, tout le monde, pour avoir un prétexte plus honnête de nourrir les savants fugitifs de cette ville, se mit à apprendre leur langue. J'eus beau faire, beau dire, ma bonne mère ne put jamais sincèrement pardonner à la médecine grecque. Quant à moi, qui étais convaincu qu'elle était innocente de la mort de mon père, qu'elle avait au

contraire prolongé sa vie, et qu'elle l'aurait prolongée longtemps encore si le texte pur d'Hippocrate eût été, comme aujourd'hui, imprimé, je m'attachai plus qu'auparavant à cette belle médecine.

Dans ce temps, j'exerçais déjà mon état; j'avais été reçu médecin à Montpellier, où mon père avait jugé à propos de m'envoyer. Si je voulais, me dit-il, je pourrais bien te faire graduer plus lestement à Paris : tes quatre années d'études en philosophie compteraient pour deux d'études en médecine; dans deux autres années, tu serais admis à l'examen du baccalauréat, bientôt à l'acte des herbes (1); dès qu'on est herbier, on est bientôt bachelier ; ensuite on fait son cours de licence et on est licencié, c'est-à-dire médecin, si l'on veut s'arrêter à ce grade ; mais j'aime mieux que tu sois gradué à la plus célèbre école de France, à celle de Montpellier. Il me mit entre les mains une bourse contenant bon nombre de pièces d'or. Mon fils, ajouta-t-il, que le produit des fièvres, des catarrhes, des maux guéris, serve à en guérir d'autres; va-t'en apprendre à faire aussi bien et mieux. Je partis. Je rapportai un bonnet de docteur.

C'est dans la savante école de Montpellier que je pris un goût si vif pour l'anatomie, qu'il ne me laissait aucun repos ni jour ni nuit; sans cesse je comparais celle de Chauliac avec celle de Galien ; lorsqu'elles n'étaient pas d'accord, j'allais au banc des dissec-

(1) Les examens pour le baccalauréat se passaient en février, tous les deux ans. Les candidats reçus bacheliers avaient à subir, l'été suivant, un examen sur la botanique. Il y a ici de la part de Monteil une petite interversion (V. l'introduction, *Appendice*). A. L.

tions, et l'observation bien faite, ou, si vous voulez, la raison, était toujours du côté de Galien : c'est que Galien était Grec, et que Chauliac, bien que natif du diocèse de Mende, était Arabe ; du moins cet habile homme s'est trop souvent laissé guider par les Arabes (1).

L'anatomie m'avait montré la structure du corps

(1) Ici Monteil fait erreur; Gui de Chauliac s'est inspiré des Arabes, il est vrai, mais, en fait d'anatomie, comme il ne paraît pas avoir disséqué lui-même, c'était à peu de chose près celle de Galien qu'il retrouvait dans les auteurs orientaux. Quant à sa chirurgie, elle procède plus des Italiens que de toute autre source. Il connaissait à fond non-seulement les ouvrages qui faisaient école à son époque, mais le monde chirurgical, les différentes classes de gens qui se mêlaient avec plus ou moins d'autorité de la médecine manuelle. Ce qu'il en dit a tous les caractères d'un tableau peint sur nature, et dont certaines figures ont avec celles de notre temps des traits de ressemblance dus sans doute à l'atavisme.

Il énumère les sectes qui se partageaient alors la chirurgie: « De mon temps, dit-il, parmi les opérateurs de cet art, outre les deux (sectes) générales qui sont en vigueur, savoir celle des rationnels ou logiciens et celle des empiriques, réprouvée de Galien au livre des Sectes et par toute sa Thérapeutique, furent cinq : la première fut des Quatre Maîtres, de Roger et de Roland, qui indifféremment à toutes plaies et aposthèmes procuraient sanie, suppuration avec leurs bouillies et paparots, se fondant sur cela du cinquième des aphorismes : *Les laxes sont bons, les crus mauvais.* La seconde fut de Brunus et de Théodoric, qui, indifféremment desséchaient toutes plaies avec du vin seul, se fondant sur cela du quatrième de la Thérapeutique: *Le sec approche plus du sain, l'humide du non sain.* La troisième fut de Guillaume de Salicet et Lanfranc, qui, voulant tenir le milieu entre eux, y procuraient ou pansaient toutes plaies avec onguents et emplâtres douces, se fondant sur cela du quatorzième de la Thérapeutique, que la curation a un moyen (des chances de succès) qui soit traitée sans fraude et sans douleur. La quatrième est de tous les gendarmes ou chevaliers teuto-

humain; la drimimancie (1), la scatomancie, furent ensuite pour moi les deux flambeaux de sa physiologie interne. Ah! Messires, votre oreille, votre odorat, vos sens, sont effrayés; vous vous félicitez de ne pas être, comme nous, obligés de vous dévouer au service de la médecine!

Je ne cessai toutefois de m'appliquer avec un égal courage à ses différentes parties. Enfin, quand j'eus vu l'homme avec tous ses millions de maux, la science avec tous ses millions de remèdes; quand j'eus pleinement embrassé toute l'étendue de la pathologie, toute l'étendue de la thérapeutique, j'osai m'offrir au public; mais la confiance de la riche bourgeoisie n'est pas facile à obtenir comme celle de la pauvre bourgeoisie, et cependant, ce n'est qu'après l'avoir obtenue qu'on peut obtenir celle de la noblesse, comme ce n'est qu'après avoir obtenu celle de la noblesse qu'on peut obtenir celle du clergé.

A force d'attendre, les années amenèrent une de ces pestes qui obligent les états provinciaux à passer

niques et autres suivant la guerre, lesquels avec conjurations et breuvages, choux, huile, laine, pansent toutes plaies, se fondant sur cela que Dieu a mis sa vertu aux paroles, aux prières et aux herbes (les eaux merveilleuses n'étaient pas encore de mode, cela ne tarda guère à venir). La cinquième secte est des femmes et de plusieurs idiots qui remettent les malades de toutes maladies aux saints tant seulement, se fondant en cela: le Seigneur me l'a donné ainsi qu'il lui a plu, le Seigneur me l'ôtera quand il lui plaira, le nom du Seigneur soit béni. *Amen.* »

Daremberg a raison de comparer Gui de Chauliac à Ambroise Paré; c'est bien là sa droiture et son implacable bon sens.

A. L.

(1) Agrippa, *De vanitate scientiarum*, cap. *De medecinâ operatrice.*

d'une ville dans une autre (1), les parlements trop voisins des prisons à aller rendre la justice dans les salles des couvents (2), et même à ne pas recevoir les requêtes des mains des plaideurs, qui alors les déposent dans un coffre à l'entrée de l'auditoire (3). Je fus appelé ici, et, soit par la saignée, soit par la cautérisation des bubons, j'y guéris de cette terrible maladie un échevin, presque dans le même temps où le médecin de la ville, vieil arabiste caché, mourait en refusant obstinément de se laisser traiter suivant la méthode galiéniste. La municipalité m'offrit aussitôt sa place. Je l'acceptai, bien qu'elle ne valût pas celle de médecin, ni même celle de chirurgien (4) de plusieurs autres villes; mais elle est ici la première et la plus honorable pour les gens de notre état : d'où vous ne devez pas conclure que je vis content et heureux.

Tenez, Messires, voici ma journée d'aujourd'hui;

(1) Compte du receveur des tailles de l'élection d'Evreux ; en tête sont les lettres des commissaires du roi, où on lit : « ... Et ordonne les gens des trois estats du dict pays de Normandie, estre assemblez en cette ville de Vernon, pour le dangier de peste estant en la ville de Rouen. »

(2) Registres du Parlement, quinzième et seizième siècles, séance au couvent des Augustins, pour ce que la peste s'est déclarée aux prisons de la Conciergerie ; Registres du Parlement de Poitiers, sous Charles VII, conservés aussi aux archives du royaume, *Mémorial* du 8 août 1421 : Peste de Poitiers, le Parlement va à Châtellerault ; 11 août, le Parlement siége aux Cordeliers.

(3) Registres du Parlement, *Memorial* du 14 novembre 1502 : La Cour, pour crainte de peste, ordonne que les parties mettront les requestes sur le coffre.

(4) « A maistre Jehan Brodeul, chirurgien sermenté d'icelle ville, pour ses gaiges de présente année, VI liv. » Compte de la ville d'Arras, année 1498.

elle n'est pas la pire de celles de cette semaine, et cette semaine n'est pas la pire des autres, et mon sort parmi les médecins n'est pas le pire :

Hier au soir, après avoir longtemps demandé à mes livres italiens, espagnols, allemands, latins, et surtout grecs, des conseils sur la cure de mes malades, les yeux appesantis par une longue lecture et par un sommeil retardé depuis plusieurs heures, j'allai me coucher. Ce matin, il n'était pas encore jour qu'on a frappé à ma porte ; en même temps on m'appelait sous les fenêtres. Je me suis levé à la hâte. Le notaire de la rue Saint-Jacques se mourait ; je l'ai trouvé qui se débattait contre une indigestion qu'il avait prise à un repas de noce. Il avait beaucoup vomi, je l'ai fait vomir encore ; la nature s'aidait, je l'ai aidée.

Il était déjà neuf heures quand j'ai quitté ce notaire. Je me suis souvenu que j'avais promis, bon gré mal gré, d'aller déjeuner chez un trésorier, j'y ai été. J'y ai trouvé nombreuse compagnie, et, entre autres personnes, plusieurs jeunes prébendés qui se sont jetés sur le déjeuner de manière à me faire craindre l'accident du notaire. Je leur ai représenté le danger de surcharger l'estomac ; je leur ai cité la *Méthode* (1) ; je leur ai fait voir, d'après l'autorité de son auteur, combien étaient pernicieux ces divers mets succulents dont se nourrissent les riches. Cela est vrai, a dit un des jeunes prébendés, le Galien de notre bibliothèque prétend que le bœuf et le lièvre épaississent le sang, donnent des obstructions ; toutefois, j'aime beaucoup le bœuf, beaucoup le lièvre,

(1) *Claudii Galeni methodus medendi, id est de morbis curandis.*

j'en mange beaucoup, et, avec la permission de Galien, je n'ai pas d'obstructions. S'il faut l'en croire, a dit à son tour un de ses confrères, la viande de porc engendre la mélancolie ; pour moi, je ne suis triste que lorsque je n'en mange pas. Laissons toutes ces rêveries, mangeons de tout, buvons du nouveau, du vieux, du rouge, du blanc, ont dit en chœur tous les prébendés, et, pour faire enrager la *Méthode* et les méthodistes, portons-nous bien. Mes amis, leur ai-je répondu, vous ne vous porterez pas bien, vous aurez la goutte : les Bourbons, qui sont d'aussi bonne maison que vous, l'ont, et c'est ainsi que chez eux elle est devenue héréditaire.

J'ai eu occasion de remarquer mille fois que dans la jeunesse on ne croit guère à la médecine ; mais, à mesure qu'on vieillit, les illusions de l'âge se dissipent. Je me suis tourné du côté des gens graves ; je leur ai parlé de leur santé. Ceux-ci ont imposé silence aux jeunes gens, dont l'humeur un peu trop gaie commençait à altérer la mienne. Messires, ai-je dit, cette partie de notre science qui s'occupe du maintien de la santé, et que, depuis que nous parlons le grec, nous avons nommée hygiène, vous ouvre ses trésors. Platine, ce célèbre disciple de Bessarion, vous enseigne le temps qu'il faut donner au sommeil, au travail, aux récréations, aux plaisirs, en même temps que le célèbre platonicien Marsile Ficin vous dit qu'en corrigeant le sang par les aliments, en réchauffant celui qui est trop froid, en refroidissant celui qui est trop chaud, en épaississant celui qui est trop clair, en clarifiant celui qui est trop épais, on le rend propre à conserver longtemps l'humide radical, cette huile mystérieuse qui entretient la flamme de la vie. L'hy-

giène grecque, ne parvînt-elle à nous faire vivre que cent quarante ans, comme Galien, qui était d'une complexion faible (1), ne devrait pas être dédaignée.

J'ai ensuite parlé des découvertes de ce même Ficin, qui le premier a reconnu que les esprits vitaux étaient de même nature que l'éther dans lequel se meuvent les astres, ce qui donne aux alchimistes le moyen de recueillir à volonté dans leurs flacons des esprits vitaux, et d'en saturer ce grand nombre de valétudinaires qui en manquent.

On était à peine au milieu du déjeuner qu'il m'a fallu prendre congé du trésorier et des convives : l'heure de mes visites était venue. J'ai couru chez mes malades. J'étais accompagné de mon neveu, jeune homme de la plus grande espérance : depuis quelque temps il suit mes traitements avec une exactitude qui annonce la vocation pour son art.

Quand nous sommes sortis de chez le premier malade, je lui ai demandé d'où venaient les maladies? Il m'a répondu sans hésiter : De la raréfaction ou de la superfluité des humeurs. — Comment rétablir l'équilibre? — Par les purgations. — J'ai donc fait une faute de ne point purger cet homme? — Vous avez, au contraire, agi très-prudemment : le siége de la maladie est au bas-ventre, et, pour donner des remèdes, il faut attendre que la lune soit dans le signe de la Ba-

(1) On ne sait pas exactement en quelle année naquit Galien, et les biographes ne s'accordent pas sur le lieu et l'époque de sa mort. Cœlius Rhodiginus le fait vivre cent quarante ans et dit qu'il ne fut jamais malade, quoique Galien lui-même déclare qu'il le fut souvent; d'autres lui font dépasser quatre-vingts ans; enfin Suidas lui donne soixante-dix ans de vie, et son opinion paraît être la mieux fondée. A. L.

lance, qui domine cette partie de notre corps; il le faut encore parce que le signe de la Balance doit nécessairement influer sur le juste équilibre des fluides; il le faut enfin parce que les drogues médicamenteuses qui doivent lui être administrées se trouvent sous la domination des planètes, dont nous ne pouvons avancer le cours. — A la bonne heure!

Nous avons fait une seconde visite. Que pensez-vous de ce malade? lui ai-je demandé en sortant. Il m'a répondu qu'il avait à craindre le septième jour, parce que la lune serait dans le quatrième aspect. Et, lui ai-je demandé encore, le quatorzième n'est-il pas aussi à redouter? ce sera le jour où la lune se trouvera dans l'aspect opposé. Mon ami, ai-je ajouté, le grand médecin doit tenir compte des divers aspects de cet astre; je vous assure qu'ils m'ont souvent bien contrarié.

Après avoir quitté le troisième malade, je lui ai dit: Vous qui prétendez si bien connaître les pronostics astrologiques d'Hippocrate, que pensez-vous de la maladie de ce procureur? — Qu'elle sera mortelle, ou du moins très-longue, parce qu'elle a commencé le jour où la lune était dans le signe des Gémeaux, signe le plus malheureux pour les malades (1). — Bien, très-

(1) On ne trouve pas ce signe mentionné dans les œuvres d'Hippocrate (édit. de Littré). L'auteur hippocratique du *Régime* fait un rapprochement entre la lune et le corps humain, la circulation du feu représentant dans le corps vivant les propriétés de la lune; il dit aussi que la révolution vers les parties creuses appartient à la lune, et que la vue des astres en songe est un signe favorable ou défavorable, suivant qu'ils semblent purs ou voilés. Ces passages peu intelligibles, ces hypothèses qui semblent aujourd'hui puériles, ont pu servir de base à des aphorismes dans le genre de ceux que Monteil

bien, mon neveu; soyons quelquefois arabistes, s'il le faut, mais seulement lorsque les arabistes seront hippocratistes, galiénistes : alors nous cesserons d'être grecs.

En sortant de chez un jeune garçon de son âge, malade d'un grand mal de tête, à qui j'ai fait raser les cheveux, frotter le crâne avec de la bétoine, appliquer ensuite un pigeon partagé, cuit au vinaigre, il a su me dire, avec une rare sagacité, l'effet que je devais attendre de ces remèdes.

Nous nous sommes arrêtés chez la femme du scelleur du bailliage, qui se plaint de la rate. Pourquoi ai-je ordonné cinq pilules plutôt que quatre? ai-je demandé à mon neveu. — C'est la méthode de tous les bons médecins de préférer les nombres impairs. — Oui, mon ami, lui ai-je dit, vous ne vous trompez point; elle nous est venue du savant professeur bolonais le célèbre Barthélemi Montagnana.

Nous allons voir quelqu'un qui a la lèpre, ai-je dit à mon neveu; je l'ai guéri, ou du moins c'est à peu près fait. Dites-moi avec quels spécifiques je l'ai traité? Il m'en a nommé trente; il ne m'a point nommé le mien, le bouillon de vipère (1). Soyez sûr qu'à

prête à son médecin du quinzième siècle d'après les auteurs du temps. Ce qu'on trouve dans Hippocrate sur les jours pairs et impairs amenait aussi peut-être un médecin, persuadé de la vertu des nombres, à prescrire cinq pilules au lieu de quatre à sa malade, et M. Diafoirus à faire mettre les grains de sel dans un œuf par nombres pairs. Au quinzième siècle, les médecins étaient tous astrologues : le mystérieux plaisait plus à eux et à leurs clients que les faits d'observation précise, et, dans les auteurs anciens, ils préféraient à de saines doctrines ce qui flattait le goût de leur temps. A. L.

(1) La vipère occupe une assez grande place dans les pharma-

l'avenir il l'emploiera souvent dans cette maladie.

J'avais laissé une jeune dame dans un état assez inquiétant. Nous sommes entrés chez elle ; je l'ai trouvée entièrement remise. Son teint, de nouveau coloré d'un beau vermillon, annonçait la bonne distribution du sang ; sa peau, redevenue douce et satinée, annonçait une bonne distribution d'humeur ; le feu de ses yeux n'était qu'une émanation des forces vitales rétablies. Je n'avais là plus que faire; nous nous sommes retirés. Quels remèdes pensez-vous, ai-je dit à mon élève, que j'ai ordonnés à cette dame ? Il m'a répondu : *Recipe agrimoniam cum croco et cardamomo.* — Non. — *Margaritam, lactucam.* — Non. — Du vin préparé avec de la buglose, ou peut-être du vin où l'on a plongé, à cinquante reprises, des lames d'argent en incandescence, *vinum argentatum.*—Non, non. — Une préparation d'or bue dans un vase d'or. — Non, non. — Qu'avez-vous donc ordonné ? — Ma belle malade, ai-je dit à cette dame, la tristesse est la source cachée de la plupart des maladies. Changez la tenture de votre chambre en une plus fraîche et plus gaie ; ayez un lit à balançoire ; prenez des bains légèrement chauds et bien parfumés ; allez vous promener le long des bois et des haies fleuries ; endor-

copées du moyen âge, qui l'avaient empruntée à Pline. Elle figurait dans la plus importante des préparations qui sont arrivées jusqu'à nous, dans la thériaque; elle en constituait même le seul élément au temps de Pline, qui décrit la manière de faire avec la vipère bouillie des pastilles appelées, par les Grecs, thériaques, c'est-à-dire andidote contre les venins. Parmi les nombreuses propriétés qu'il lui prête, notons celle de guérir les démangeaisons, d'où l'on avait conclu sans doute qu'elle guérissait les maladies de la peau accompagnées de prurit, comme la lèpre. A. L.

mez-vous au son des cascades de votre jardin ; faites venir votre joueur de luth ; faites-le chanter, chantez avec lui ; voyez le monde ; dissipez-vous ; réjouissez-vous ; récréez vos esprits. Vous avez vu l'effet de mon ordonnance. Les gothiques médecins du siècle dernier, avec leur habit lugubre et leur pharmacopée plus lugubre, auraient tué cette aimable personne. Aussi notre siècle s'est-il empressé de proscrire la plupart de leurs remèdes, et, dans les parties où notre thérapeutique diffère le plus de la leur, c'est là qu'elle est la meilleure. — Mon neveu écoutait : rien n'était perdu. J'élève pour le public un homme qui dans peu lui sera d'un grand secours.

Je suis rentré avec mon neveu ; nous avons dîné. A peine la table a été desservie, qu'on est venu m'avertir que j'étais attendu à une consultation. Mon cher oncle, m'a dit mon neveu, j'ai remarqué depuis longtemps que, pour l'heure de vos repas, comme pour l'heure des remèdes ordonnés à vos malades, vous observez l'influence des différentes atmosphères du jour ; mais il me semble que vous ne vous donnez pas assez de récréation au lever de table. Je tiens de vous qu'il y a quatre digestions des sucs alimentaires : celle de l'estomac, celle du foie, celle des veines, celle des membres, et que cette dernière ne s'opère bien que par la promenade, ou par quelque autre agréable exercice. Mon ami, lui ai-je répondu en le quittant, d'abord la santé des malades, ensuite la nôtre.

Je me suis rendu au lieu de la consultation : c'était chez un jeune archer, affecté du mal de la grand'-gorre (1). Il nous a fort franchement conté ses aven-

(1) *Annales d'Aquitaine*, par Bouchet, année 1494.

tures. Messires, nous a-t-il dit, nous étions, un de mes amis et moi, à nous promener sur la place d'Avignon sans songer à mal, je vous assure, quand un nombreux cortége amena une jolie fille, portant une aiguillette rouge sur l'épaule; elle était précédée d'un tambour, et marchait à côté du capitaine des sergents de ville, qui annonçait au peuple qu'elle allait demeurer dans une maison publique (1). Mon ami la suivit; je suivis mon ami; on nous suivit: car, je ne sais comment, en vérité, on nous avait pris pour des juifs. Nous étions entrés dans une des plus vilaines maisons d'une des plus vilaines rues de la ville. Bientôt le magistrat avec ses agents se présenta; il nous fit lecture des statuts de la bonne reine Jéhanne, qui, sous peine de prison, interdisent aux juifs l'entrée des maisons telles que celle où nous étions (2). Bien nous valut de savoir nous défendre. Messire, dîmes-nous, qui ne connaît ces statuts? Mais nous ne sommes pas juifs; nous sommes gentilshommes. Chacun de nous se nomma. En même temps nous nous mîmes à chanter vêpres; après quoi nous demandâmes à manger du cochon, du jambon, du lard. On nous laissa. Malheureusement, quelques jours auparavant avait débarqué à Marseille une galéasse dont l'équipage était venu à Avignon et y avait apporté cette cruelle maladie que Christophe Colomb, qu'on devrait brûler, a été chercher dans le Nouveau-Monde.

Ensuite, la consultation a commencé. Comme le jeune archer entend un peu le latin, il a voulu qu'elle eût lieu devant lui. Notre doyen a parlé avec beaucoup d'érudition et de dignité. Après avoir fait l'éloge de

(1, 2) *De morbis venereis, auctore Astruc, statuta reginæ Johannæ.*

la médecine, que les animaux même pratiquent, au rapport de Pline, énuméré les quatre complexions et les maladies qui en proviennent; prouvé que, suivant saint Augustin, le cours naturel de la vie était autrefois plus long; démontré que, sauf la révérence due à Aristote, l'homme qui se marie ne doit pas avoir environ vingt ans de plus que la femme, et qu'il résulterait trop d'inconvénients d'un aussi long célibat; cité les plus beaux passage de Platon sur les facultés du corps et de l'âme et le bon usage qu'il importe d'en faire dans toutes les périodes de la vie; dit mille autres belles choses, non sans avoir été souvent interrompu par le jeune homme, qui s'est écrié à plusieurs reprises : Cela ne fait rien à mon affaire! venez à mon affaire! notre ancien a passé à cette terrible maladie vénérienne que le beau monde, qui sait aujourd'hui le grec, appelle maladie syphilitique. Il a fort élégamment décrit l'ancienne, d'après Lanfranc (1), Chauliac (2), et ensuite a non moins élégamment déterminé les différences avec la nouvelle, qui n'est pas, quoique puissent dire certains médecins, tombée de la lune (3), mais qui a été réellement et trop réellement apportée d'Haïti-Quisquiea en Espagne, d'Es-

(1) *Chirurgia Lanfranci*, tractatus III, cap. XI, *De fico et cancro in virgâ*. J'ignore si cette partie des œuvres de Lanfranc est imprimée. Je ne puis citer, à cause de sa naïveté, la traduction manuscrite que j'ai.

(2) *Grande Chirurgie de Chauliac*, traité VI, doct. 2, chap. VII, *Des maladies des hanches*.

(3) Voyez, dans l'*Ecole de Salerne*, Lyon, 1508, le dernier des petits traités de médecine imprimés à la suite, intitulé : *Remède trez utile pour ceulx qui ont la maladie appelée variola cronica*.

pagne à Naples, de Naples en France (1). Il en a déploré l'existence, assigné les caractères malins, contagieux; il a fini par déclarer que la médecine était sans moyens à son égard, et que cette nouvelle maladie était incurable. Les opinions ont été recueillies; celle de notre doyen a été unanimement adoptée, ce qui a mis le jeune archer dans une telle fureur, qu'il s'est levé et a éclaté en injures. La belle médecine, criait-il, la belle médecine! les beaux médecins!

Nous nous sommes retirés, et, étant entrés chez notre doyen, il a été unanimement délibéré que les échevins seraient informés qu'aux approches du printemps, la grand'gorre devenant plus contagieuse (2), il convenait d'adopter les mesures sanitaires prises à Paris, de renfermer plus tôt que plus tard aux nouvelles léproseries du mal de Naples (3) les habitants qui en étaient atteints, et, quant aux étrangers, de leur ordonner de sortir de la ville, sous peine d'être pendus (4).

Mes confrères, a dit un des médecins consultants, le roi ne refuse pas aux médecins de faire faire des prières par les trois états des villes pour que nous soyons préservés des vents de bise (5); il ne leur

(1) *Leçons de Duverdier*, liv. IV, chap. XXXII.

(2) Voyez la note 4.

(3) *Antiquités de Paris*, par Sauval, liv. XIV, chap. *Du mal de Naples.*

(4) « Depuis deux ans la dicte maladie a cours en France... au printemps doibt devenir plus contagieuse... sera faict crŷ de part le roy que les forainz attaquez de la dicte maladie sortiroient de Paris dans les vingt-quatre heures, hommes et femmes, soubz peine de la hart... » Registres du Parlement, 6 mars 1496, arrêt relatif aux malades du mal de Naples.

(5) *Chronique de Jean de Troyes*, année 1482.

refuserait pas non plus de proscrire les maisons de débauche, ou du moins de les soumettre à une police plus sévère. Tandis qu'à Paris ces maisons sont fermées depuis le coucher jusqu'au lever du soleil (1), à Toulouse, celle de *las fillas communas*, qui vivent sous le gouvernement d'une *abbessa*, est décorée de l'écusson de France, et, par ses priviléges, immunités, libertés, franchises, elle se prétend exempte de toute surveillance (2). — Tandis qu'à Montdidier les filles de ces maisons sont condamnées à avoir les cheveux brûlés si elles entretiennent des hommes chez elles, en Dauphiné, il est défendu, à peine de cent sous, de leur faire aucune insulte. — Tandis qu'à Aix elles ne peuvent paraître en public que le visage voilé, à Souloire, elles peuvent porter de belles robes, pourvu qu'elles en donnent la manche droite au juge. — Tandis qu'à Montluçon elles sont soumises à l'humiliant tribut de quatre deniers, et qu'ici, à Troyes, elles sont soumises au tribut encore plus humiliant de cinq sous à payer au bourreau (3), à Dijon, elles sont indépendantes dans la maison que leur afferme, avec les meubles, la municipalité, et à Beaucaire, encore plus indépendantes dans la maison que leur afferme le fisc.

Mon confrère, lui ai-je répondu, la peur va faire mieux qu'opérer une réforme; elle va achever l'œuvre

(1) *Traité de la police*, par Delamarre, liv. III, tit. V, chap. IV.

(2) *Lettres du roi*, 13 février 1424, relatives aux femmes publiques de Toulouse.

(3) « Ce sont les articles des droits que doibt avoir et lever l'exécuteur de la haulte justice en la ville de Troyes... Les filles joyeuses, lubriques, usans de leurs droits, lui doibvent chacune v solz... » Pancarte des droits du bourreau de Troyes, citée à la note 85 du *Cultivateur*.

qu'avait commencée le saint roi Louis IX; elle va faire fermer ces maisons si bizarrement réglementées, ou si impudemment tolérées par les grossiers vieux siècles. La peur est aujourd'hui si grande, que ceux qui tiennent ces maisons à ferme demandent partout la diminution du prix ou la résiliation de leur bail (1); la peur est si grande, que les parents n'osent plus envoyer leurs enfants dans les villes, et que les universités sont désertes.

Plaignez notre sort, Messires, plaignez-le surtout quand nous avons à lutter contre ces nouvelles maladies qui ont fait irruption dans ces derniers temps, contre le scorbut, la coqueluche, la plique, la suette, surtout quand nous avons à lutter contre l'affreuse maladie dont je viens de parler. Elle fera, n'en doutez pas, le malheur et le désespoir de nos successeurs, qui, dans les siècles futurs, ne parviendront peut-être qu'avec peine à empêcher que la race humaine soit affaiblie, dégradée, soit éteinte dans ses sources.

En revenant chez moi, je suis entré dans plusieurs boutiques d'apothicaire, où j'avais à faire mon inspection. J'ai commencé par celle du vieux Saintonge; j'y ai rencontré le chirurgien Émanuel, qui, depuis plu-

(1) « A Jehan Auxeaul et Jehane sa femme, fermiers et admodiateurs de la maison des filles de ceste ville, la somme de trente livres tournois que par mesdicts seigneur le vicomte maïeur et eschevins... leur a esté donné, quicté et remis sur la somme de neuf vingt francs à cause de ladicte ferme pour trois années... pour et en récompense des pertes, domaiges et intéretz par eulx soubstenuz et supportez en la dicte ferme les dictes trois années durant au moyen de la maladie de Napples qui a régné et a eu cours, pour laquelle maladie plusieurs n'ont fréquenté en la dicte maison... » Compte de la ville de Dijon, année 1510, manuscrit original que j'ai.

sieurs jours, court toutes les maisons de la ville, donnant à soupeser une grosse pierre qu'il a extraite à un de mes malades avec une dextérité et une habileté sans pareilles, et là il fallait l'entendre sur la supériorité de la chirurgie actuelle! Que les partisans du siècle passé viennent! s'écriait-t-il; qu'ils osent soutenir que nos devanciers auraient aussi guéri cet homme; ils l'auraient laissé mourir! En effet, que nous disent les deux plus célèbres chirurgiens de ce temps, Lanfranc et Chauliac? Lanfranc propose d'abord les méthodes préventives : il fait boire de préférence de l'eau de rivière; il fait manger aussi de préférence des perdrix, des alouettes; il veut ensuite, si la pierre est formée, qu'on essaye de la détruire par l'eau de saxifrage, par le sang de bouc; quand enfin il en vient à l'opération, il la décrit moins clairement que Chauliac : il ne l'avait pas vu faire. Chauliac l'avait vu faire, sans doute en Italie, mais il ne l'avait jamais faite. Voici sa théorie : le malade, à jeun, saute à plusieurs reprises, afin de faire descendre la pierre; ensuite il est, ou attaché à un banc, ou saisi par un fort valet, qui le prend sur ses genoux et le tient dans la position convenable; alors le chirurgien incise avec un rasoir le périnée, et tire la pierre, soit avec un crochet, soit avec des tenailles graissées, ou la brise au moyen d'une tarière; il coud la plaie, et il ne lève l'appareil que le troisième jour (1).

(1) Parmi les diverses méthodes qui ont été suivies, depuis l'antiquité, dans l'opération de la taille, la plus ancienne est celle que Celse a décrite. Celse dit que la peau doit être divisée près de l'anus, par une incision en croissant, pénétrant jusqu'au col de la vessie et dont les extrémités se dirigent un peu vers les hanches (*juxtà anum incidi cutis plagâ lunatâ*

Mais qu'il y a loin de la théorie à la pratique, à la savante et habile pratique de notre âge! Je le demande, depuis ce franc archer condamné à mort, que

*usque ad cervicem vesicæ debet, cornibus ad coxas spectantibus paululùm*). Que l'on entende par *coxas* les hanches, suivant le sens correct, ou les ischions, comme l'ont voulu Bromfield et Dupuytren, c'est une incision transversale au périnée que Celse indique. Paul d'Egine, et non Antyllus comme l'ont dit Sprengel et Malgaigne, voulait que l'incision fût faite, non au milieu du périnée, mais sur le côté gauche de cette région et obliquement de l'ischion au scrotum ; «... *inter sedem et testes, non juxtà medium interfæmineum sed ad* alteram *partem, ad* sinisram *natem* obliquam *sectionem faciemus...* » Jusque-là les deux méthodes sont distinctement séparées; mais Rhazès, en reproduisant Paul d'Egine, modifie (dans les traductions latines du moins) son procédé qu'il rapproche de celui de Celse : «... *scinde super lapidem... et fissura debet fieri* transversa. » (V. Raige-Delorme, in *Dict. de méd.* en 30 vol., art. *Taille, historique.*) Toutefois c'était toujours sur la pierre amenée le plus possible au périnée que Celse et Paul d'Egine incisaient et, plus au moins rapprochées dans la pratique, leurs méthodes sont restées les types des différents procédés employés dans la taille périnéale, la seule qui fût en usage jusqu'à Franco, au seizième siècle; de plus l'incision ou la taille latérale paraît être celle qui fut pratiquée le plus ordinairement, sinon exclusivement, par les Arabes et par les chirurgiens italiens, qui sans doute la tenaient d'eux. C'est ce qu'il faut conclure de ce qu'on trouve dans les auteurs sur la manière d'opérer de Giovanni de'Romani, de Mariano Santo, et d'un ou deux chirurgiens avant eux; quand le lieu de l'incision est indiqué c'est toujours entre l'aine, d'une part, l'ischion et l'anus de l'autre. C'est à ces chirurgiens que l'on rapporte les méthodes dites *petit appareil* et *grand appareil;* elles consistaient, la première à inciser, comme nous l'avons dit, sur la pierre que l'on extrayait ensuite avec les doigts ou avec un crochet, la seconde à s'aider, dans l'opération, du cathéter et de plusieurs autres instruments dont le nombre avait fait désigner cette méthode sous le nom de grand appareil par comparaison avec la simplicité de l'autre. Mais les chirurgiens à qui l'on attribue ces

le roi, en 1474, donna à la chirurgie, qui fut si heureusement taillé, guéri, qui peut dire le nombre d'hommes sauvés par la taille! Oui, certes, les pierres, les calculs extraits, sont les immortels monuments de la chirurgie française au quinzième siècle.

Mais ne craignez pas, Messires, de voir les chirurgiens s'enfler d'orgueil : leur état est trop humilié. D'un côté, par les onguents, il touche, aux drameurs-thériacleurs, et de l'autre, pour les opérations, aux drameurs-farceurs-opérateurs à couteaux de pierre. Et voici le pis : il est aux trois quarts au moins composé de chirurgiens-barbiers, de barbiers-chirurgiens, qui font la barbe dans leur boutique, ce qui ne serait rien s'ils n'y saignaient, s'ils n'y faisaient différentes opérations chirurgicales ; ce qui même ne serait pas notre désespoir s'ils ne se confondaient et si le public ne les confondait avec nous. Toutefois, le public devrait

deux procédés vivaient plus d'un siècle après Gui de Chauliac, et celui-ci est le premier qui, dans les temps modernes, ait décrit l'opération de la taille. On admet généralement que sa description est conforme à celle de Celse, et Dupuytren l'affirme en termes formels. D'autres auteurs l'avaient dit avant lui et, suivant eux, le procédé de Celse, *methodus Celsiana*, aurait été nommé, en l'honneur du chirurgien français, *methodus Guidoniana*. Malgaigne paraît être d'un avis différent ; Gui de Chauliac, dit-il, « décrit la taille d'après les Arabes. » Il cite en effet les auteurs arabes et aussi les italiens, en traitant des méthodes préventives ou curatives de la pierre sans opération, puis, arrivé au manuel opératoire, il s'exprime ainsi :

« La cure de la pierre par incision se fait en suivant les susdits maîtres (et je l'ay vue faire ainsi) comme s'ensuit... Lors en pressant le ventre du poing pardessus la vescie, et mettant les doigts par le fondement, comme dit est, la pierre soit amenée tant qu'on pourra au col de la vescie, entre le fondement et les testicules. Cela fait on taille d'un rasoir selon que vont les

bien distinguer leurs enseignes des nôtres, au bas desquelles ne pendent pas des plats à barbe, mais des boîtes. Le public devrait bien aussi ne pas ignorer que nous sommes maîtres chirurgiens jurés ; il devrait bien savoir que nous avons appris le latin, le grec, la rhétorique, la logique, et que nous sommes examinés devant la cour de justice par les maîtres, dont nous ne pouvons désarmer la docte sévérité, car il ne nous est permis de leur donner qu'un bonnet double.

Les barbiers-chirurgiens se vantent de forger leurs instruments, mais ils ne forgent ni l'aiguille à coudre les plaies, avec sa canule droite, sa canule courbe ; — ni la sonde pour les voies urinaires ; — — ni le spatumen ou couteau droit ; — ni la faucille ou couteau courbe ; — ni la rugine ou couteau courbe

riddes, en lieu éloigné de la commissure ou suture (d'autant que ce lieu est mortel, comme dit Avicenne), quelque peu à gauche jusques à la pierre, tant que celle-ci puisse aisément être tirée d'un crochet cave. L'ayant tirée et le lieu étant nettoyé, la plaie soit cousue... soit bandé bien ferme et posé au lit et qu'on ne le desbande point jusqu'au troisième jour, ainsi que Rogier ordonne...» (*La Grande Chirurgie* de Gui de Chauliac, restituée par Laurens Joubert, Tournon 1611 ; traité VI, doctr. 2, chap. VII, Du tailler de la pierre.)

Il nous semble impossible de voir là autre chose que la taille latérale *éloignée quelque peu à gauche* du raphé (*suture*). C'était peut-être pendant son séjour en Italie que Gui avait vu pratiquer cette opération ; en tout cas, il résulte de ce témoignage incontestable qu'un procédé très-analogue, sinon identique, à celui du petit appareil était connu et décrit par notre illustre compatriote en 1363, c'est-à-dire environ cent cinquante ans avant que Giovanni de' Romani pût l'apprendre d'un maître resté inconnu.

Monteil nous ramènera plus loin à cette opération. A. L.

denté ; — ni le trépan, avec ses diverses couronnes à scie; — ni l'infinie variété des ciseaux opératoires ; — ni l'infinie variété des tenailles, droites, courbes, dentées, concaves, pour extraire les balles des couleuvrines à la main ; — ni l'arbalète pour retirer les traits de flèche, les viretons; — ni le davier ou david, comme disent les tonneliers, de qui cet instrument, pour arracher les dents, a été imité ; — ni ce grand nombre d'instruments élévatoires, dilatatoires — ni ce plus grand nombre de fers tranchants. — Ils ne forgent guère que les petites lances ou lancettes.

Toutes leurs connaissances anatomiques se bornent d'ailleurs aux principaux os, aux principaux muscles, aux principales veines. Toujours prêts à faire couler le sang, comme aux derniers siècles, ils ignorent à quelle veine la saignée guérit de telle maladie, à quelle autre veine elle guérit de telle autre. Un homme vient se faire saigner pour le mal d'oreilles; ils ne savent où le saigner. Moi je le saigne hardiment aux veines des cuisses, et les oreilles ne lui font plus mal. — Un autre a mal aux dents, qui les prie de lui emporter la douleur par une saignée, ils ne sont pas moins embarrassés. Du temps qu'ils consultent leur almanach, je saigne cet homme à la cheville, et la douleur coule, pour ainsi dire, avec le sang. — Je me souviendrai toujours qu'un clerc, homme fort instruit, fort réfléchi, entra chez moi, et me proposa de le saigner pour lui alléger la tête : je le saignai entre le pouce et l'index. Quelques mois après, il revint me prier de le saigner pour le guérir de la rogne : je lui dis que j'allais le saigner entre le pouce et l'index ; il se leva fort mécontent de moi,

et me dit que, pour la pesanteur de tête, je l'avais saigné au même endroit. Je lui fis lire le *Traité des Saignées*, où c'était ainsi prescrit. Il ne répliqua pas ; il me tendit la main : je le guéris. — J'ai guéri de la fièvre quarte par une saignée au doigt auriculaire. — Il m'a suffi d'une petite saignée au bout du nez pour nettoyer la peau d'un homme qui craignait d'avoir la lèpre. — Par une autre saignée j'ai dégagé le cerveau et donné de la mémoire. — Par une autre j'ai aussi purifié le cerveau et donné de l'esprit à un jeune garçon qui appartenait à une famille toute de bêtes (1).

Mais ce n'est pas la lancette des barbiers qui fait tant de prodiges. Les sangsues (2), j'invoque le témoignage des grandes dames, n'en font pas moins ; mais ce sont les sangsues des chirurgiens, et non celles des barbiers.

Cependant ils croient que c'est de leur art qu'il s'agit quand le roi, qui assurément est le maître, déclare que la chirurgie fait partie de la médecine. Ils croient aussi se glorifier en glorifiant la chirurgie de ses rapides progrès. Oui, sans doute, la chirurgie s'élève, s'est élevée rapidement au plus haut

(1) Je possède une eolleetion de petits Traités de médeeine, imprimés depuis l'année 1500 jusqu'à l'année 1520 ou environ, parmi lesquels est un *Petit traictié* ponr faire saignées sur tout le corps humain, où se trouvent les différentes eures « des douleurs d'oreilles, de la douleur des dents, de la teste pesante, de la roigne, des fièvres, de la mesellerie, de maulvaise mémoire, de petit entendement. »

(2) « A Jehan Candure, demeurant à Paris, pour avoir apporté a Amboise deux douzaines de sansues pour la personne d'iee-lui seigneur..., VIII liv. V solz... » Compte des dépenses de la cour de Louis XI, année 1470.

point; mais c'est la chirurgie des chirurgiens qui, depuis l'invention de la poudre, forcée à des opérations nouvelles, à des témérités devenues si heureuses, n'a cessé d'agrandir l'art. Aujourd'hui, sans autre onguent que le tranchant du fer, sans autre secours pour arrêter le sang que l'ustion de l'extrémité des artères (1), sans autre appareil que la charpie de toile de chanvre ou de coton, la chirurgie chasse devant elle la maladie et la mort.

Mais peut-être, a ajouté maître Émanuel en s'adressant à moi, je me fais illusion. Docteur, répondez-moi, je vous prie; dites la vérité. Où en est aujourd'hui la nouvelle chirurgie? — Maître Émanuel, dites vous-même la vérité, dites où en est aujourd'hui la nouvelle médecine. — Vous voulez que je vous parle sans flatterie? — Oui. — Sans compliment? — Oui. — Eh bien! la nouvelle médecine est à la perfection. — Eh bien! là en est aussi la nouvelle chirurgie.

Cependant le bon vieux apothicaire Saintonge, qui nous écoutait avec beaucoup de douceur et d'attention, était impatient de rendre aussi témoignage aux progrès de son art. Je conviens, a-t-il dit, que la médecine et la chirurgie sont au plus haut point où puissent les désirer les malades; mais la pharmacie ne leur en doit rien, elle a rendu à l'humanité deux grands services.

(1) C'est cette pratique si vicieuse qu'Ambroise Paré remplaça par la ligature des artères.

Au temps de Galien, comme nous l'avons vu dans l'introduction, la ligature des vaisseaux était connue, mais il ne paraît pas qu'on les liât isolément des tissus qui les entouraient. On pratiquait une ligature en masse qui, dans beaucoup de cas, pouvait être plus dangereuse que la cautérisation proscrite avec raison par Ambroise Paré. A. L.

Elle a étendu les connaissances de la vertu des eaux d'herbes. Louis XI, qui en faisait un si grand usage, n'a, il est vrai, atteint que la soixantaine; mais il n'y a pas d'herbes contre le mal de la peur, dont il est mort; contre tous les autres maux sans exception, la nouvelle pharmacie fournit une eau d'herbe, un remède sûr, pourvu que l'étiquette de la maladie corresponde bien à celle de la fiole.

Elle a restreint les vertus des pierres précieuses, mais c'est aux dépens des apothicaires. On vient me demander, m'acheter un rubis qui donne domination, seigneurie; je souris, je fais un signe de doute, et je dis : Je puis répondre, d'après nos bons livres actuels, que le saphir *vault pour la conservation des biens temporels.* On me laisse le rubis; on me prend le saphir, qui est moins cher. — Une jeune dame me laisse l'agate, parce que je ne garantis pas qu'elle puisse être d'un grand secours dans les accouchements pénibles. Une jeune demoiselle me la laisse aussi, parce que je ne veux pas la vendre comme donnant immanquablement des couleurs. Je dis à l'une et à l'autre qu'elle *vault contre les serpents, qu'elle estanche la soif.* L'une me répond que les serpents ne viennent pas dans les salles, l'autre qu'elle boira de l'eau. — Bien des gens qui sont ou qui se croient possédés du diable achèteraient des diamants s'ils en trouvaient d'aussi gros qu'ils les demandent. Je ne puis leur faire entendre qu'excepté celui qui tomba entre les mains des Suisses après la bataille de Granson, les plus gros qu'on connaisse sont tout au plus comme une fève. Ces jours derniers, un héritier qui voulait prévenir des querelles de succession vint en marchander un que j'avais, comme de raison, fait

monter sur fer; il ne l'acheta pas, il plaida, il se ruina. Du reste, je vous avouerai que, quoi qu'en disent les lapidaires, il n'est pas certain pour moi que le diamant ait plus de vertu s'il est donné par un ami. — Et voyez notre malheur : tandis que je répondrais, corps pour corps, que la sardoine rend modeste, que l'amétiste rend sobre, que la topaze rend chaste, aujourd'hui personne guère ne veut de ces pierres. — Je ne vends pas non plus d'émeraude : bien des jeunes personnes qui en achèteraient pour devenir riches n'en veulent point, parce qu'elles ont ouï dire que l'éclat de cette pierre s'obscurcit sur le doigt de celle qui a quelque reproche à se faire. Inutilement je leur affirme que c'est un préjugé du temps passé; rien ne peut les rassurer. — Je leur vends quelques cornalines pour se rendre aimables, pour se faire aimer ; et alors, j'ai beau les avertir que je ne suis pas toujours sûr de l'effet de ces pierres, toutes me répondent en riant qu'elles en sont sûres, et toutes, je crois, ont raison. — Le jaspe n'a pas la vertu qu'elles lui attribuent, d'après la vieille opinion. Il est une belle brune qui, au bout de neuf mois, a été forcée de reconnaître que je lui avais, avec raison, conseillé de ne pas s'y fier. — Je vends des perles, si bonnes pour la conservation des yeux, à de sottes gens qui les achètent pour avoir bonne mémoire. Si les perles ont cette vertu, c'est, je vous assure, à un faible, bien faible degré. — Mon plus proche voisin, qui allait se mettre en voyage, vint m'acheter une turquoise pour empêcher que son cheval se morfondît ; je secouai la tête, car nous, les apothicaires actuels, ne sommes pas de cet avis. Il me demanda aussi une hyacinthe pour être bien reçu de

ceux qu'il allait visiter; je secouai encore la tête. — Ou contre la peste, ajouta-t-il. — Passe pour cela, lui répondis-je. — Volontiers je vends des grenats aux bons compagnons qui veulent avoir la joie au cœur. — Je ne sais pas ce que font mes confrères; mais, quant à moi, je n'ai jamais voulu vendre des cassidoines pour obtenir le gain des procès (1); j'ai voulu toujours laisser son libre cours à la justice.

Le grand malheur des médecins, a dit en finissant le vieux Saintonge, c'est d'être confondus avec les empiriques juifs; le grand malheur des chirurgiens, c'est d'être confondus avec les barbiers; le grand malheur des apothicaires, notre grand malheur, c'est d'être confondus avec les droguistes, bien qu'à la fin de ce siècle nous ayons sur nos tablettes toutes les productions médicinales du Couchant et du Levant, du Septentrion et du Midi, de l'ancien et du nouveau monde, bien que les pharmacopées du siècle dernier aient vieilli, bien que l'ancienne apothicairerie eût aujourd'hui de la peine à se reconnaître dans les vastes laboratoires de l'apothicairerie actuelle, devenue une savante alchimie.

Je n'ai pu contredire maître Saintonge; il avait raison à tous égards.

Vous en conviendrez, Messires, si enfin parmi nous quelques-uns devaient être heureux, ce seraient l'apothicaire du roi, qui a huit cents livres d'appointements; le chirurgien du roi, qui a deux cents livres; le médecin du roi, qui a douze cents livres.

(1) Dans la collection mentionnée page 158, note 1, est *le Lapidaire en françoys de Jéhan de Mandeville*, suivi du Lapidaire indien et hébreu, où sont rapportées toutes ces vertus des pierres précieuses.

Eh bien ! ils ne le sont pas. Pour que l'apothicaire du roi fût heureux, il lui faudrait que le roi eût un estomac et délicat et fort, qu'il eût en même temps besoin de beaucoup de médecines, et qu'en même temps il pût en bien supporter l'effet, afin que, lorsqu'il serait assis, je n'entends pas sur le trône de France, il s'écriât : Ma foi ! l'apothicaire du corps fait de bonnes fournitures ! — Pour que le chirurgien du roi fût heureux, il lui faudrait que le roi se cassât un bras, le bras droit, et que le chirurgien le lui remît si bien, qu'à chaque moment il sentît qu'il tient son sceptre mieux qu'auparavant. — Pour que le médecin du roi fût heureux, il lui faudrait une autre fortune que celle de ses prédécesseurs, même que celle de Coitier, en quelques semaines enrichi de cent mille livres par Louis XI ; même que celle d'Adam Fumée, tout à la fois médecin du roi et garde des sceaux de France ; il lui faudrait que le roi eût une bonne maladie, qu'on ne le vouât ni à saint ni à sainte, que tout l'honneur de la guérison lui revînt ; et, pour qu'il fût encore plus heureux, il lui faudrait que chaque matin, à la visite du réveil, il trouvât un peu, mais bien peu à redire à la mine du roi, et, vous le sentez, que jamais le roi ne trouvât rien à redire à la sienne.

Mais, ni à la cour ni dans le monde, les choses ne s'arrangent ainsi pour personne, et moins encore pour ceux qui exercent l'art de guérir ; partout nous sommes les plus malheureux. Contre notre malheur ne peuvent ni les infaillibles remèdes des apothicaires, ni le fer toujours victorieux des chirurgiens, ni les triomphantes ordonnances des médecins : notre malheur est un mal incurable.

# APPENDICE.

---

## BIBLIOTHÈQUE DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE AU QUINZIÈME SIÈCLE.

La Faculté de médecine possédait, au commencement du quinzième siècle, comme moyen d'enseignement, un certain nombre de manuscrits qu'elle confiait cotés et signés aux maîtres-régents et aux maîtres-bacheliers pour servir à leurs leçons. Ces maîtres les lisaient et les expliquaient aux élèves, qui devaient compter sur leur mémoire ou sur leurs notes pour se graver dans l'esprit le texte et les commentaires, dont ils n'avaient pas d'autres copies.

Ces manuscrits étaient des traductions de l'arabe en latin, faites surtout par Mésué sur les textes de la bibliothèque de l'Escurial, suivant Hazon, mais plus probablement de Cordoue. Elles comprenaient : une partie des œuvres d'Hippocrate, de Galien et quelques auteurs grecs du moyen âge; c'étaient, pour Hippocrate, les *Aphorismes*, les *Ma-*

*ladies aiguës*, le *Pronostic* et quelques autres traités ; pour Galien, l'extrait qu'en avait fait Honaïn (Johannitius) sous le titre *Introductio ad artem Galeni ;* venaient ensuite : la *Diététique de Salerne*, traduite en six mille vers par Gilles de Corbeil ; l'*Anatomie* de Théophile, calquée sur celle de Galien, avec des planches dessinées, mais non d'après nature ; la *Physiologie* d'Aristote ; les *Médicaments simples* de Mésué ; les *antidotaires* d'Abulcasis, d'Avenzohar, de Nicolas Myrepse ; *Dioscoride* traduit de l'arabe ; la *Chirurgie* d'Abulcasis ; les *Traités* de Philarète sur le pouls, de Théophile sur les urines, de Gilles de Corbeil sur le pouls et les urines ; les *Canons* d'Avicenne et le commentaire de Jacques Des Parts (de Partibus) sur cet auteur, manuscrit légué par Des Parts à la faculté ; le *Collyget* d'Averrhoës, les *Collections* d'Avenzohar et le *Continent* de Rhazès.

Tel est le catalogue que nous donne Hazon comme celui de la bibliothèque jusqu'au quinzième siècle. Le docteur Sabatier dit même qu'en 1395 le nombre des ouvrages que possédait la Faculté se bornait à huit ou neuf, savoir : la *Concordance*, de Jean de Saint-Amand (1200) ; la *Concordance*, de Pierre de Saint-Flour (1325) ; Galien, *De usu partium*, les *Médicaments simples* et la *Pratique* de Mésué ; un *Traité de la thériaque*, l'*Antidotaire* d'Abulcasis, l'*Antidotaire clarifié* de Nicolas Myrepse, et le *Totum continens* de Rhazès en deux petits volumes.

Sabatier rapporte, au sujet de ce dernier ouvrage, l'anecdote suivante tirée des *Commentaires* de la Faculté (tome II, p. 297), rédigée par Jean Avis (Loisel), alors doyen (1471) :

Louis XI, désirant mettre dans sa bibliothèque une

transcription du Rhazès, députa, en 1471, le président de la cour des comptes, *Maistre Jehan de la Driesche*, vers la Faculté pour lui demander le précieux manuscrit. La Faculté s'émut beaucoup à cette demande; elle s'assembla plusieurs fois au bénitier de Notre-Dame, lieu de ses délibérations, pour prendre à ce sujet une décision; enfin elle consentit à prêter son Rhazès sous bonne caution, savoir : douze marcs de vaisselle d'argent, plus un billet de cent écus d'or (plus de 1,000 livres) qu'un riche bourgeois, nommé Malingre, souscrivit pour le roi en cette occasion. Dans une lettre adressée au roi pour lui faire connaître les conditions qu'elle mettait au prêt de son *plus beau et plus singulier joyau*, la Faculté exprimait le désir qu'elle avait de *faire école et très-belle librairie pour rehausser et élever la science de médecine*, lui donnant à entendre qu'une subvention royale ne serait pas inutile; mais le roi n'entendit pas. L'année suivante, le Rhazès et les gages furent rendus de part et d'autre (J.-C. Sabatier, *Recherches historiques sur la Faculté de médecine de Paris*, 1837). —

On doit à M. le docteur Chereau un travail intéressant publié en 1864 sous ce titre : *La Bibliothèque d'un médecin au commencement du quinzième siècle*. Il y donne des renseignements curieux sur quelques bibliothèques de grands personnages dans les siècles précédents, le texte de la lettre adressée à Louis XI au nom de la Faculté par son doyen Jean Loisel, et l'inventaire in extenso des 30 volumes composant la *librairie* de Pierre Cardonnel, médecin mort à Paris en 1438 et qui possédait une belle fortune. Ces 30 volumes formaient un fonds plus considérable que celui de la Faculté mais moins précieux sans doute, puis-

qu'ils furent estimés à la somme totale de XXXV livres XI sous parisis. A. L.

---

### NOMBRE DES MÉDECINS A PARIS AU QUINZIÈME SIÈCLE.

Les *Commentaires de la Faculté*, tome Ier, portent à trente-un seulement, en 1395, le nombre des maîtres ou docteurs-régents composant la Faculté, c'est-à-dire la totalité des médecins de Paris, sans compter toutefois les licenciés et les chirurgiens, ces derniers étant tout à fait en dehors, comme leur *collége* ou société dite de Saint-Côme.

Voici dans quelles proportions ce nombre augmenta : en 1500 il y avait à Paris soixante-douze docteurs-régents; en 1566, quatre-vingt-un; en 1626, quatre-vingt-cinq; en 1634, cent un; en 1675, cent cinq; en 1768, cent quarante-huit. Ce chiffre est un des plus hauts qu'aient fournis les dernières années de l'ancienne Faculté ; jamais le nombre des docteurs-régents à Paris ne s'est élevé à deux cents. (Sabatier, *loc. cit.*)

---

# SEIZIÈME SIÈCLE.

---

## ARGUMENT.

L'histoire médicale du seizième siècle, dit Daremberg, se réduit à trois points : les humanistes qui discutent les textes, les anatomistes qui scrutent la nature, Paracelse qui rêve en plein midi et délire en pleine santé. Ce résumé peut s'appliquer à la France comme au reste de l'Europe, mais il est juste d'y mettre en opposition avec Paracelse la grande figure d'Ambroise Paré.

La médecine est en pleine réaction contre l'arabisme, dont l'influence persiste néanmoins jusque dans le dix-septième siècle. On lit beaucoup les Grecs, mais sans négliger les Arabes; Avicenne et surtout Galien règnent en maîtres. Duret, Hollier, Fernel, Baillou, Joubert et d'autres traduisent et commentent les auteurs grecs. Ils observent avec attention; leurs descriptions sont précises. A l'étranger, Fracastor, Mercuriali, Settala, Benivieni, Félix Plater, marchent dans la même voie. On étudie la suette, importée par les Anglais au quinzième siècle et qui paraît n'avoir été que la maladie nommée depuis suette des Picards ou fièvre miliaire. On reconnaît dans le mercure le remède spécifique de la syphilis ; mais la physiologie fait encore défaut et les discussions roulent trop souvent sur des

principes imaginaires. En thérapeutique, les uns, et surtout ceux de l'école de Paris, s'en tiennent à Galien et repoussent des innovations compromises par un empirisme aveugle, l'émétique par exemple. On discute beaucoup sur le lieu de la saignée, sur les urines et plus utilement sur le pouls. Paracelse élève tout à coup sa voix bruyante, il frappe d'anathème les médecins et la médecine de son temps comme celle de l'antiquité, il fait table rase de l'anatomie, de toutes les bases solides de la science et compose de toutes pièces un organisme, une étiologie, une thérapeutique où le mysticisme et l'alchimie se disputent la place. Les hypothèses et les théories médicales prêtaient à la critique, et le prétendu réformateur n'était pas homme à mettre de la mesure dans ses accusations et ses reproches, non plus que dans ses promesses de guérison et dans l'exaltation de ses succès. Un moment tout sembla lui céder, mais ce moment fut court et il survécut à sa popularité. Aurait-il mieux réussi dans un autre temps, c'est possible, quoiqu'on ait toujours pu dire : *Populus vult decipi* ; mais, sauf un peu d'alchimie, Paracelse ne savait rien et il arrivait précisément lorsque le besoin de savoir et l'esprit de critique renaissaient dans les écoles, lorsque l'anatomie et la chirurgie jetaient une vive lumière sur la science qu'il prétendait remplacer par un chaos de rêveries et d'impostures.

Les ouvertures de cadavres et les dissections incomplètes du quinzième siècle avaient fait place à des études plus rigoureuses. L'école de Montpellier fut bientôt dépassée dans cette voie par celle de Paris et toutes deux par Vésale et les Italiens. Un Allemand accueilli par la France, Gunther ou Gontier d'Andernach, professait, dans l'école de Paris, l'anatomie qu'il y avait étudiée; Dubois ou Sylvius l'éclipsa bientôt, et tous deux comptaient Vésale parmi leurs élèves. L'impulsion était donnée. Vésale, que l'Italie sut retenir, fit la première anatomie de l'homme et démontra que Galien s'était arrêté à celle du singe; Ingrassias, Eustachi, Columbus, Varole, Fallope, le plus grand anatomiste du siècle, et d'autres encore multiplient les découvertes, tandis que l'Espagnol Michel Servet et l'Italien Césalpin entrevoient dans l'obscurité des doctrines physiologiques la circulation du sang.

Au quinzième siècle, Gui de Chauliac et la chirurgie tenaient le premier rang dans les sciences médicales; au seizième,

Ambroise Paré fait de son art une des gloires de la France Guillemeau, son élève, ajoute à l'œuvre du maître ses travaux sur l'obstétrique ; Franco pratique, le premier, la taille sus-pubienne et les querelles mesquines de l'école n'empêchent pas ces grands chirurgiens de se faire obéir. En Italie, Vigo, Mariano Santo, Fabrice d'Acquapendente, Tagliacozzi et d'autres laissent dans la science des traces illustres.

La Renaissance, dont le quinzième siècle a vu l'aurore, se lève éclatante sur le seizième. En vain le charlatanisme et la routine cherchent à voiler sa lumière, la science marche à grands pas dans la voie du progrès.

---

# LES ÉTUDIANTS DE MONTPELLIER.

---

La ville de Montpellier ressemble à une grande infirmerie bâtie sur les verdoyants rivages de la Méditerranée. On ne voit dans les rues que des médecins, et dans les maisons que des malades.

Il y en a de tous les pays.

J'ai été aujourd'hui informé que parmi les Espagnols il y avait le vieux don Joseph, le parrain de mon bon parrain du Pérou : j'ai été lui faire ma visite. — Revenez bientôt, m'a-t-il dit quand je suis sorti, ou vous ne me reverrez plus.— Oh ! lui ai-je répondu, on ne peut mourir à Montpellier. — Nous l'en garderons bien, ont en même temps dit ou crié ses deux médecins, que j'ai rencontrés chez lui ; la maladie ne saurait pas plus tenir devant nous, lorsque nous sommes en chaperon, que le diable devant le curé, lorsqu'il est en étole. Véritablement ils étaient habillés pour faire leur classe; ils y allaient. Nous sommes sortis tous ensemble.

### LES ÉTUDES.

J'ai demandé à ces deux médecins la permission de les suivre. Ils m'ont aussitôt mis entre eux deux,

et nous avons marché au milieu des embarras et du bruit des rues. — Messire, m'a dit à l'oreille droite le plus âgé, les études à Montpellier ne durent guère plus de trois ans (1) ; elles sont courtes et bonnes. A Paris, si elles sont bonnes, elles ne sont pas courtes : il faut six ans pour être médecin (2), et il faut qu'aux jours que les règlements appellent *lisibles*, où le régent lit, enseigne, par opposition aux jours *illisibles*, où il ne lit pas, n'enseigne pas, les jeunes gens soient rendus en classe à sept heures du matin en hiver, et en été à six. — Qu'y apprennent-ils? lui ai-je demandé. — Ce qu'ils apprennent ici : la médecine grecque, commentée, expliquée, corrigée par la médecine française, ou, ce qui revient au même, l'ancien art à perfectionner et le nouvel art perfectionné.

## LES GRADES.

Messire, m'a dit à mon oreille gauche le moins âgé, savez-vous pourquoi les régents de Paris retiennent beaucoup plus longtemps leurs écoliers sur les bancs? C'est qu'ils veulent avoir l'air de bien gagner tout l'argent qu'ils se font donner. Les divers grades de médecin coûtent environ deux mille livres (3), autant qu'un fonds de commerce. Ici nos vastes classes sont toujours pleines : ils ne coûtent guère que trois,

(1) *Mémoires pour l'Histoire de la faculté de médecine de Montpellier*, par Astruc, liv. II, seizième siècle.

(2) *Statuta facult. medicinæ, Paris. lata anno 1598, mense septemb., die* 3.

(3) « ... Et pour estre docteur à Paris couste cinq ou six cens escus... » Registres du Parlement, 6 août 1506.

quatre cents livres (1); je vous dirai, toutefois, qu'ils coûtent aussi seize sévères examens ou actes (2), avec thèses imprimées, manuscrites, comme on veut. A Montpellier, nous ne faisons guère payer nos écoliers qu'en études, qu'en science; et si ne sommes-nous cependant trop richement rétribués par le trésor public : Charles VIII nous assigna pour tous les régents cinq cents livres; Charles IX nous en a assigné à chacun trois cents.

### LES MÉDECINS GRADUÉS A PARIS.

Messire, a repris le plus ancien, croyez-vous qu'avec tant d'études, tant d'argent, les médecins de Paris vaillent mieux que ceux des autres villes? D'abord vous conviendrez qu'ils sont moins polis, quand vous saurez que tous les ans, à la Saint-Luc, le grand bedeau publie ce célèbre décret de l'année 1574 : « Etudiants, si vous injuriez Messieurs nos maîtres, vous serez privés des grades ; Messieurs nos maîtres, si vous vous injuriez entre vous, vos noms seront rayés de dessus la matricule. » J'ajouterai qu'ils sont en général si peu sûrs de leurs principes, qu'ils se sont divisés; que les uns, par entêtement ou par esprit d'opposition, emploient des remèdes contraires à ceux qu'emploient les autres, et que les malades qui n'en sont pas morts se sont plaints à la justice (3). J'ajou-

(1) *Academia Monspeliensis a Primirosio*, Oxford, 1531, cap. *De gradibus*.

(2) *Mémoires* d'Astruc déjà cités, liv. II, seizième siècle.

(3) « ... Ce jour suivant la remonstrance faite par le procureur général... que les médecins de cette ville par envie et

terai qu'ils cessent cependant de se faire la guerre toutes les fois qu'il s'agit de la faire aux médecins de Montpellier, qui auraient bientôt conquis le pavé de Paris si le parlement ne leur avait défendu d'exercer sans autorisation la médecine dans cette ville (1).

## LES MÉDECINS GRADUÉS A MONTPELLIER.

Messire, a repris alors le moins âgé, mais nos rois n'ont pas voulu obéir à ces arrêts, et de leurs différents médecins, la plupart ont étudié, ont pris leurs grades à Montpellier, sont des médecins de Montpellier. Les médecins de Paris nous font d'ailleurs subir des examens, nous font mille difficultés avant de consentir à nous écrire sur le tableau (2). Ici nous leur faisons, à leur tour, subir des examens, mais ce n'est que par représailles. Les médecins de Paris ne ces-

mauvais vouloir des uns contre les autres trouvoient mauvais ce que chacun de leurs compaignons ordonnoit aux malades, leur baillant souvent des receptes et medecines du tout contraires à la qualité de leur maladie, et se trouvoient ordinainairement contraires en opinion les uns des autres, non pas à autre fin sinon *animo contradicendi et per invidiam*... qui estoit chose très périlleuse... est venu le doyen de la dite Faculté auquel a esté remonstré... qu'il ait à assembler la Faculté et adviser ensemble de se conduire de sorte que Dieu et la republique n'y soient plus offensés... ce qu'il a promis faire. » Registres du Parlement, octobre 1558.

(1) *Statuta facultatis medicinæ*, anno 1598, art. 59.

(2) Registres du Parlement, arrêt du 6 août 1506 et autres arrêts relatifs à l'opposition que mettaient les médecins de Paris à ce que la médecine fût exercée dans cette ville par les médecins étrangers.

sent de rivaliser avec nous, de se comparer avec nous. Je veux bien ne pas dire que saint Roch, le plus grand médecin des pestiférés, porté dans les cieux par leur reconnaissance et leurs acclamations, était de Montpellier, mais je dirai que Rabelais, docteur en médecine, né au centre de la France, bon juge entre les médecins du Nord et ceux du Midi, nous a laissé sa robe. Tous les médecins de Montpellier la mettent avant d'être reçus (1); vous la verrez pendue à la grande salle où nous allons entrer. Comme il disait ces mots, nous sommes arrivés devant un vieux bâtiment, au pied duquel bourdonnaient de nombreux essaims de jeunes gens, tous vêtus d'une robe rouge, tous impatients d'essayer la robe de Rabelais, d'aller médicamenter la France, l'Europe, le monde; car en mes voyages j'ai vu que dans les maladies graves, les maladies désespérées, on demande partout un médecin de Montpellier, et que partout on en trouve.

(1) La robe de Rabelais paraît n'avoir jamais existé que dans la légende. Astruc dit que la robe ainsi désignée est tout simplement celle que tous les candidats au doctorat revêtent pour prendre leur degré depuis qu'on fait des docteurs à Montpellier. Plus tard on l'a revêtue pour le cinquième examen; mais de tout temps chacun en prenait un petit morceau comme souvenir, aussi a-t-elle été plusieurs fois renouvelée entièrement. A. L.

# LE GARDE-MALADE DE MONTPELLIER.

---

Aujourd'hui j'ai été voir un autre malade : c'est la bonne Marie-Thérèse, l'amie de ma mère. En entrant, j'ai aperçu vis-à-vis d'elle, assis sur une chaise à bras, un homme grave qui lui parlait de sa santé en termes souvent scientifiques. Voilà, me suis-je dit, son médecin ; j'aurai aussi l'occasion, avec celui-là, d'apprendre encore quelque autre chose sur la médecine française. Nous sortîmes ensemble. En attendant, je me suis mis à le gracieuser, à l'appeler docteur, monsieur le docteur. Messire, m'a-t-il dit, je suis l'hôte de madame, le propriétaire de la maison qu'elle a bien voulu habiter. Je n'ai pas de grades ; mais si, à Montpellier, nous ne sommes pas tous gradués, nous sommes tous médecins ; nous aimons tous la médecine, comme les gens de Toulouse, qui, s'ils ne sont pas tous gradués, sont tous avocats, aiment tous le droit ; comme les gens de Genève, qui, s'ils ne sont pas tous ministres, sont tous théologiens, aiment tous la théologie.

LES ANATOMISTES.

Quant à moi, a-t-il continué, dès que j'eus un peu de fortune, un peu de loisir, je voulus savoir comment j'étais fait, me connaître, connaître l'homme : j'étudiai l'anatomie. On sait que jusqu'à Vésale il n'y a pas eu un bon système de cette science. On exagère peut-être, mais je puis assurer que ce médecin décrit les différentes parties du corps humain avec un tel ordre, une telle clarté, que je n'ai jamais eu besoin de regarder ses gravures. Vésale, dans son traité, s'adresse souvent à Galien et le gourmande : ce n'est pas un écolier qui ose s'attaquer à son maître, c'est un voyageur qui reproche à celui qui l'a précédé d'avoir mal examiné, mal vu les pays dont il parle (1).

(1) André Vésale, né à Bruxelles en 1514, étudia l'anatomie d'abord à Louvain, puis pendant trois ans à Paris, où il eut pour maîtres Gontier d'Andernach, et surtout Jacques Dubois (Sylvius), qu'il ne faut pas confondre avec son homonyme l'Allemand F. Sylvius (Lebois ou de Le Boé), dont le nom était aussi latinisé. Vésale, qui reconnaît avoir appris beaucoup de Sylvius, le surpassa bientôt. A l'âge de trente ans, il professait en Italie. Doué d'un esprit juste et critique, il reconnut, en comparant la nature aux descriptions de Galien, que ce dernier avait disséqué seulement des animaux. Il osa le dire et l'écrire, il fit voir que l'anatomie de Galien s'appliquait au singe et non à l'homme. Ce fut alors de la part des galénistes un soulèvement général. L'école de Paris, il faut l'avouer, tout en cultivant l'anatomie, n'avait pas dépouillé la routine et ce respect aveugle pour les anciens qui ne permettait pas d'admettre une erreur dans leurs écrits. Syvius eut le tort de méconnaître la vérité et, dans le style peu courtois dont usait alors la polémique, il dit, en faisant sur le nom de son illustre élève un triste jeu de mots : *Vesalium non esse sed vesanum.*

A son tour, Fallope, si célèbre par la découverte des trompes auxquelles il a laissé son nom, gourmande Vésale, lui reproche ses erreurs, ses méprises, notamment sur la primitive patrie où réside l'homme à l'instant que par l'ordre de la Providence il sort du néant (1).

D'autres anatomistes, entre autres Rondelet (2), ont

D'autres allèrent jusqu'à prétendre que la nature avait changé depuis Galien. Vésale, malgré l'indépendance de son esprit, ne s'affranchit pas complétement des erreurs du médecin de Pergame ; cependant, comme anatomiste, il personnifie la Renaissance et il eut l'honneur d'ouvrir la voie aux grands anatomistes du seizième siècle. Devenu riche, et vivant à la cour d'Espagne, il fut victime d'une accusation absurde. On prétendit qu'il avait fait l'autopsie d'un gentilhomme dont le cœur avait palpité sous le scalpel. Vésale, condamné à un pèlerinage en Terre-Sainte, fit naufrage sur les côtes de Zante et y mourut de faim. A. L.

(1) Fallope (Falloppio), né à Modène en 1523, est le plus grand anatomiste du seizième siècle, qui en compte tant de célèbres. On a dit qu'il fut élève de Vésale, ce que Haller n'admet point. Il étudia d'abord à Ferrare, sous Brassavola, puis à Padoue, professa quelque temps à Ferrare et à Pise et fut, en 1551, appelé par le sénat de Venise à la chaire de chirurgie et d'anatomie de Padoue. On lui doit de nombreuses découvertes : il décrivit le premier avec exactitude le squelette et les vaisseaux du fœtus, l'organe de l'ouïe, dont un des canaux porte le nom d'aqueduc de Fallope, l'anatomie de la tête en général, la région inguinale (ligament de Fallope) les appareils biliaires, urinaires, génitaux (trompes de Fallope). L'angiologie et la névrologie surtout, lui doivent aussi des découvertes importantes. Il mourut à 39 ans; Haller a dit de lui qu'il était honnête homme, infatigable anatomiste, grand inventeur et juste envers tous. A. L.

(2) Rondelet, né à Montpellier en 1507, mort en 1566, étudia d'abord à Montpellier, puis à Paris, où il eut pour maître Gontier d'Andernach Hazon lui attribue la découverte de la valvule iléo-cœcale et des vésicules séminales. Il fut reçu

aussi fait faire de grands progrès à la science, et cela depuis les dissections d'hommes et les dissections d'animaux, depuis les comparaisons anatomiques, surtout depuis l'invention des injections colorées, qui montrent si bien à l'œil toutes les veines et toutes leurs plus petites ramifications (1). Messire, aujourd'hui les connaissances d'anatomie sont, à Montpellier, si communes, que vous entendriez les duellistes sa-

docteur à Montpellier, où il professa longtemps. Il est resté plus connu comme naturaliste que comme médecin. C'est lui que Rabelais a placé dans son *Pantagruel* sous le nom de Rondibilis, ce qui donnait un idée assez juste de son extérieur. On a reproché à Rabelais cette saillie comme un manque de respect, mais il n'est pas probable que Rondelet s'en soit formalisé; il avait de l'esprit. A. L.

(1) Jacques Dubois ou Delboè dans la prononciation picarde, dont le nom, suivant l'usage de son temps, avait été traduit en latin (Sylvius), naquit près d'Amiens en 1478. Après de fortes études littéraires, il aborda les mathématiques, puis se donna tout entier à l'anatomie. Prenant Galien pour guide, il devint habile préparateur et, suivant Hazon, découvrit le premier les valvules des veines principales et le muscle carré de la cuisse; il inventa aussi les injections colorées des vaisseaux. Arrivé à Paris, il se livra à l'enseignement, mais n'ayant aucun grade à la Faculté, il se vit obligé d'y renoncer. A Montpellier la Faculté lui opposa les mêmes obstacles, malgré sa réputation déjà grande, et il dut y prendre ses degrés. Revenu à Lyon, puis à Paris, il se fit recevoir bachelier et, ce grade lui donnant le droit d'enseigner, il s'en contenta. Ses leçons attiraient jusqu'à cinq cents auditeurs, parmi lesquels figurèrent Vésale, Michel Servet, Laurent Joubert, Rondelet et d'autres hommes moins célèbres. Sylvius, esclave de Galien, ne voulut pas reconnaître les erreurs de ce maître quand, plus tard, Vésale les démontra sur le cadavre. Outre ses emportements contre son illustre élève, on lui reprochait une extrême avarice. Il mourut à 77 ans, en 1555, après avoir professé pendant quarante-cinq ans. A. L.

vamment différencier les coups d'épée à l'aorte, au diaphragme, aux muscles intercostaux; de même que vous entendriez aussi les petits écoliers, dans leurs combats pédestres, je veux dire à coups de pieds, crier: Gare le tibia! le péroné! l'apophyse! la rotule (1)! Enfin, si, pour le peuple des autres villes, le cœur est du côté gauche, pour le peuple de Montpellier, il est où l'a mis la nature, au milieu de la poitrine, un peu plus du côté gauche.

## LES PHYSIOLOGISTES.

Je dirai bien plus : vous verrez quelquefois à Montpellier un beau jeune homme chantant bien, dansant bien, une jeune fille belle, jolie, aimable, riche, ne pouvoir trouver à se marier; et pourquoi? C'est que dans la tête, dans la poitrine ou dans l'estomac, ils ont des vices de conformation dont la manifestation extérieure se révèle aux yeux d'un peuple chez qui les connaissances du régulier accomplissement de tous les phénomènes de la vie, ou, ce qui revient au même, chez qui les connaissances de la physiologie sout communes.

Ici, parmi le beau monde, le texte du latin pur et animé de la Physiologie de Fernel (2) est dans toutes

(1) Il y a bien quelque chose à reprendre dans cette anatomie. Les enfants menaeent le tibia, le péroné, la rotule, soit; mais de quelle apophyse parlent-ils? Au reste eette petite confusion n'empêche pas de reconnaître leurs dispositions pour l'anatemie, non plus que le eoup d'épée aux muscles intereostaux, manière un peu prétentieuse de dire un eoup d'épée dans la poitrine. A. L.

(2) Jean Fernel naquit en 1485 à Clermont en Beauvoisis, selon

les bouches ; et j'ajoute que, si j'en juge par moi, quand on sait que ce bon Fernel est mort, à cinquante-deux ans, de la douleur d'avoir perdu sa femme, on lit ses beaux ouvrages avec un intérêt plus vif et plus tendre.

Plancé (Plantius), d'autres le font naître à Montdidier, et il se disait d'Amiens parce que son père était de cette ville. Il avait un grand fonds de littérature, cultiva les mathématiques avec succès et ne les abandonna qu'à regret pour se livrer aux études médicales. Reçu licencié à la suite d'épreuves brillantes, il s'acquit une grande réputation comme professeur et pourtant ses leçons, dont on parlait dans toute l'Europe savante, attiraient moins d'auditeurs que celles de Sylvius, sans doute parce que la tendance vers l'anatomie l'emportait déjà sur les autres parties moins précises de l'enseignement. De beaux résultats dans la pratique le désignaient au choix de la cour, et le duc d'Orléans, depuis Henri II, voulut le prendre pour son premier médecin. L'amour de l'étude et une certaine indépendance firent éluder longtemps à Fernel ces fonctions enviées par d'autres. Il dut enfin se rendre aux ordres du roi, mais peu après il fut pris d'une fièvre d'accès et mourut en 1558, non pas, dit Hazon, à 52 ans, comme le ferait croire son épitaphe, mais a 72 ans, d'après le témoignage de Plancé, son ami et son biographe. Il a laissé plusieurs ouvrages qui firent longtemps autorité dans l'école.

Catherine de Médicis dut, suivant Hazon, aux soins et aux conseils de Fernel la cessation de sa longue stérilité, et le roi, qui avait aussi consulté son médecin, lui fit présent à cette occasion de quarante mille écus d'or. Gui Patin dit avoir su de Fernel qu'à chacune de ses couches la reine lui donnait dix mille écus. Dans le fort de sa pratique. il gagnait douze mille livres par an, ce qui, dit Hazon, représente les belles années des plus grands médecins du dix-huitième siècle. Travailleur infatigable, il répondait à ceux qui lui conseillaient le repos : Un jour viendra où nous aurons tout le temps de nous reposer, *longa quiescendi tempora fata dabunt*. De nos jours, Velpeau, moins latiniste mais non moins rude travailleur, répétait dans le délire de l'agonie : Allons, travaillons, il ne faut pas être paresseux.

## LES PATHOLOGISTES.

Les dégradations, les altérations de toutes ces parties du corps humain que Vésale montre une à une si exactement, que Fernel met si élégamment en jeu, forment la nombreuse nomenclature des maladies dont Fernel nous a donné aussi la description dans sa célèbre pathologie où il représente les diverses habitudes du corps, les diverses attitudes, les divers visages que les diverses maladies font prendre aux malades. Son livre vous promène méthodiquement devant les lits où gisent toutes les infirmités, toutes les souffrances humaines.

Mais, de même que l'on a beaucoup ajouté à sa physiologie par les considérations sur les temps successifs où, dans le sein de la mère, les différentes parties de l'enfant prennent la vie, et sur les temps successifs où ensuite les différentes parties de l'homme la perdent, de même on a beaucoup ajouté aussi à sa pathologie par les considérations sur la cause des maladies.

Ici, messire, tous tant que nous sommes, nous pouvons nous vanter d'être surtout bons pathologistes; tous nous connaissons notre Ferrier et ses chapitres des indications. Ici, dès qu'un homme est tombé malade, trente, quarante opinions, si trente, quarante personnes le voient, annoncent et quelle est sa maladie et quelle en sera l'issue, font le diagnostic, ainsi que le pronostic, non, comme aux derniers siècles, par la couleur des urines, mais, comme aujourd'hui, par un signe plus certain, le battement du pouls.

## LES THÉRAPEUTISTES.

Ici, tous tant que nous sommes, nous pouvons encore nous vanter de savoir couper vite le cours des maladies que nous n'avons pu prévenir. Aussi n'existe-t-il peut-être pas de ville où il y ait et si peu de grandes maladies et si peu de morts prématurées. Ce doit être ainsi, ce ne peut être autrement.

Aujourd'hui, en médecine, et particulièrement à Montpellier, le pain, les différentes sortes de pain; le vin, les différentes sortes de vin; la viande, les différentes espèces de viande; la volaille, les différentes parties de la volaille; les fruits, les différents fruits, les différentes maturités des fruits; enfin tous les aliments, tous les différents aliments, sont devenus des remèdes; et le bon air, le travail du corps, même le travail de l'esprit, sont devenus les premiers remèdes. J'ajoute que certaines maladies que, dans certains cas, nous nous gardons bien d'arrêter, sont aussi devenues des remèdes. J'ajoute que certains poisons sont de même devenus des remèdes, sans compter ou en comptant les remèdes qu'on nomme remèdes de cheval, et ceux qu'on nomme turbith, qui mettent en si violent mouvement le corps et l'âme; sans compter ou en comptant les remèdes de l'araignée-loup, du crotin de lièvre, des nerfs de cigogne, appliqués aux tempes, aux bras, ou plutôt à l'imagination, qui ont, ainsi que tous les divers secours de la médecine

homérique (1), les plus étonnants et les plus heureux effets.

Mais, qu'on ne s'y trompe pas, ces infinies connaissances de thérapeutique nous viennent moins de la Faculté de médecine que de la boutique du libraire.

A Montpellier, on vend par centaines *Praxis medica*, et par milliers le *Compendiolum* de Montuo.

Au diable si l'on vous fait grand cas du bel Amadis, de la jeune Délie ! Mais le Dénombrement des veines en six tablettes ; les Sept Dialogues du sang, où il est démontré que son mouvement ne vient pas de ses esprits ; la Science du pouls ; les Maladies de la peau (2) ; les Maladies des femmes ; les Maladies des enfants ; le Traité de la rate ; le Traité du rire les Vertus de la nicotiane ou du tabac ; les Vertus du méchoacam ; le Traité des poisons ; le Traité des maladies surnaturelles ou vénéficieuses ; le Traité de la médecine légale ; l'Abrégé de la médecine, par le vicomte du Perche, et, avant tout, les Erreurs populaires, de Joubert (3), dont le retard des éditions et le manque d'exemplaires se font sentir comme la disette du blé, se vendent bien, très-bien, vite, très-vite.

On vend encore mieux et encore plus vite la Joie de l'antimoine, le Rabat-joie de l'antimoine.

Messire, la guerre civile s'est élevée entre les médecins depuis environ quarante ans, et en voilà

(1) *Ferrerii methodus*, lib. II, cap. XI , *De homerica medicatione.*

(2) *De morbis cutaneis, ex ore Hieronymi Mercurialis*, Venise, 1589.

(3) *Erreurs populaires touchant la médecine*, par Joubert, Paris, 1587.

peut-être pour cent ans avant qu'ils fassent la paix. Ils se sont divisés, dans la thérapeutique, en amis, en ennemis de l'antimoine, en paracelsistes, en grecs (1). La semaine dernière j'allai à la Saunerie (2) voir un de mes amis ; je le trouvai débarrassé de son habit de malade. Il avait quitté sa robe fourrée de peau d'agneau, et sur sa table les fioles, les boîtes, avaient disparu. Sa chambre était celle d'un homme en bonne santé. Je m'approche de lui. Je le trouve la tête haute, le teint coloré, les yeux brillants. — Qu'est-ce donc ? m'écriai-je, après l'avoir examiné encore davantage ; vous êtes guéri ! Votre bon tempérament vous a sauvé ! — Dites plutôt mon bon médecin me répondit-il en me montrant un homme en robe noire, tout riant, tout triomphant. — Voilà, dis-je alors en me tournant vers le médecin, une guérison qui tient du prodige. — Monsieur, me répondit le médecin, dans notre médecine de Paracelse, il n'y a que des prodiges. Interrogez votre ami. Il souffrait horriblement, on le croyait perdu; tous les médecins, tous les remèdes, avaient été inutiles. Par hasard je suis informé de son état, j'accours ; au premier abord, je connais sa maladie. Je me hâte d'agir, car si l'on eût encore attendu quelques heures, il était mort. Je lui présente, dans un verre d'eau, quelques grains d'antimoine ; il les prend, et, pour prix de sa confiance, il revient subitement à la vie. Le voilà sur pied ; demain il se remet à ses affaires. Monsieur, continua ce médecin, je pourrais citer mille pareils

(1) Registres du parlement, arrêts contre l'émétique. *Lettres de Pasquier*, liv. X, *Lettre sur les bêtes*, et liv. XIX, *Lettre sur la médecine*.

(2 Petite place près de la porte de ce nom, à Montpellier.

faits de cette médecine, de ce système de Paracelse, que vous ne paraissez pas assez admirer, assez connaître, que vous allez comme moi admirer, comme moi connaître, s'il vous plaît de m'accorder un très-court moment d'attention, tant ce système est simple, clair (1).

(1) Paracelso (Aureol-Philippe-Théophraste Bombast von Hohenheim dit), né à Einsiedeln, canton de Schwyz, en 1493, se fit une immense réputation dans la première moitié du seizième siècle. Ses premières études lui avaient à peine donné les éléments de la littérature et des sciences, lorsqu'il visita les universités d'Allemagne, de France et d'Italie. Après s'être initié aux travaux des alchimistes, il parcourut la Bohème, la Suède et une partie de l'Orient, sans avoir, dit-il, ouvert un seul livre dans l'espace de dix ans. Plusieurs cures éclatantes qu'il opéra sur des personnages éminents lui donnèrent assez de célébrité pour qu'en 1526 l'université de Bâle l'appelât dans son sein et lui confiât une chaire de physique et de chirurgie. Paracelse commença par faire table rase de tout ce que l'on avait enseigné avant lui et brûla publiquement les ouvrages d'Avicenne et de Galien. Ne sachant pas assez de latin pour professer en cette langne, la seule usitée dans l'enseignement, il faisait ses leçons en allemand, et la bizarrerie de son esprit, ses invectives contre les anciens et contre la médecine du temps, quelques idées originales mêlées à un chaos de spéculations alchimiques, astrologiques et mystiques lui attirèrent d'abord un grand mombre d'auditeurs, mais on reconnut bientôt que son orgueil démesuré, son dédain pour toute médecine autre que la sienne et son langage de charlatan cachaient mal une profonde ignorance. Il prétendait posséder le secret de la transmutation des métaux et celui de prolonger la vie pendant plusieurs siècles, mais son jargon emphatique n'était compris de personne. Délaissé dans son amphithéâtre, méprisé pour sa vie crapuleuse, il quitta Bâle un peu plus d'un an après y être arrivé et recommença ses pérégrinations, qui se terminèrent en 1541 à l'hôpital de Salzbourg, où il mourut.

Sa pathologie avait pour base principale ce qu'on a nommé la

Notre corps, continua-t-il, n'est composé que de soufre, de mercure et de sel ; c'est du dérangement

théorie des trois éléments, celle que Monteil indique. Le mercure, le soufre et le sel constituaient essentiellement le corps humain et toutes les maladies provenaient de ce que le mercure était en nous distillé, précipité ou sublimé ; de ce que le soufre était à l'état de congélation, de coagulation, de résolution ou de dissolution, enfin de ce que le sel était dissous, calciné, réverbéré ou alcalisé. Supposons que Paracelse ait reconnu l'existence du soufre dans le gaz acide sulfhydrique ou dans un sulfhydrate chez l'hom̃me vivant ou sur le cadavre, et l'existence d'un sel sodique ou autre dans l'économie, comment aurait-il pu y trouver le mercure qui n'y existe pas à l'état normal et qui, sauf le cas d'ingestion récente, n'y pourrait être montré même aujourd'hui à l'aide des moyens que la science possède ? Paracelse affirmait donc ce qu'il ne savait pas, ce que rien ne lui permettait d'avancer. Tout en est là dans son anatomie, dans sa physiologie, dans sa médecine. Il repousse la médecine de son temps, et c'est avec raison pour ce qu'elle a d'absurde, mais il ne sait pas distinguer du fatras de l'école ce que l'observation des anciens avait apporté de lumière dans la science, il proscrit tout, anciens et contemporains, anatomie, physiologie et thérapeutique, pour y substituer des hypothèses mystiques ou alchimiques, des rêveries qui ont pris naissance dans son cerveau et qui ne valent pas mieux que les plus mauvaises parties de ce qu'il prétend faire oublier. Certes, il avait beau jeu contre les charlatans, et, par malheur, tout ce qu'il raconte de son époque se rapporte exactement à la nôtre ; mais Paracelse se plaignant des charlatans !

Paracelse a eu cette fortune de venir dans un temps où l'esprit de contrôle et de libre examen remplaçait enfin la routine et le dogmatisme; Vésale montrait les erreurs de Galien, Luther enlevait une partie de l'Europe à la domination de Rome, mais Vésale faisait voir et toucher la vérité matérielle qu'il enseignait, Luther exprimait une tendance religieuse et politique devenue trop violente pour être comprimée comme au temps de Jean Huss, Paracelse au contraire pouvait bien faire rire au dépens de ses contemporains et flageller leur

de la proportion et de l'équilibre de ces trois éléments que naît le dérangement de notre santé. Ainsi la jaunisse, les fièvres, les inflammations, la pleurésie, viennent du dérangement du soufre ; les tremblements, la frénésie, l'apoplexie, la paralysie et la léthargie viennent du dérangement du mercure ; la colique, la pierre, la goutte, la sciatique et l'érysipèle ne doivent être attribués qu'au dérangement du sel. L'origine des maladies une fois bien connue, les remèdes deviennent faciles et sont abondamment fournis par la savante chimie de nos jours, qui, après avoir épuisé toutes les combinaisons possibles des sels, des métaux, des demi-métaux et des fossiles, a observé tous les effets de leur action et de leur réaction entre eux.

— Ah ! très-cher docteur, dit alors mon ami, à cette heure je le vois clairement, l'apoplexie de mon oncle

médecine, mais, en admettant qu'on doive lui savoir gré de sa révolte et y voir la preuve d'un esprit indépendant, c'était là tout ce que lui permettaient les connaissances fort limitées dont il disposait.

On a diversement jugé Parcelse. Les uns en ont fait un homme de génie, un réformateur, un précurseur de la science moderne, c'est en dire beaucoup trop de bien; d'autres n'ont vu en lui qu'un vil charlatan, c'est en dire trop de mal. Paracelse avait un esprit bizarre plutôt qu'original mais non du génie. Il s'efforça de détruire avec la violence d'un énergumène, pour se mettre à la place de ceux qu'il voulait détrôner; il ne réforma pas. On trouve dans ses ouvrages quelques idées justes mais presque toujours contredites par celles qui les précèdent ou les suivent, la médecine lui doit quelques médicaments ou plutôt l'application heureuse de médicaments connus avant lui, et c'est là tout ce qui reste de ce qu'il prétendit fonder.

Daremberg a donné, dans son histoire des sciences médicales, une savante étude sur Paracelse. A. L.

n'était que le dérangement de son mercure; la colique de ma jeune cousine, que le dérangement de son sel, et la terrible fièvre à laquelle je viens d'échapper, que le dérangement de mon soufre. C'est cela! s'écria avec transport le médecin, c'est cela même! vous y êtes! Vous entendez aussi bien que moi Paracelse! Après ce compliment qui acheva de réjouir mon ami, le médecin se retira en lui disant qu'il ne manquât pas de le faire appeler sans retard si son soufre, ou si le mercure de son oncle, ou si le sel de sa jeune cousine venaient à se déranger encore.

J'appris quelques jours après qu'un autre de mes amis était malade. Comme son médecin loge dans mon quartier, j'allai lui proposer de l'accompagner, si c'était l'heure de sa visite. Il se leva à l'instant, et nous sortîmes.

Mon ami put à peine me reconnaître. Il était étendu dans son lit, le teint et l'œil en feu, frissonnant, suant, souffrant. — Que vous êtes heureux! lui dit son médecin en s'approchant de lui, en lui haussant la tête et en lui mettant la main sur le pouls. Hippocrate, avec sa médecine expectante, vous sauve aujourd'hui. Il veut que nous attendions le moment de la crise. Je l'ai attendu. Le voilà qui vient enfin, qui se manifeste par les signes les plus certains : je réponds de vous sur ma vie. Ah! si vous vous étiez plus longtemps livré aux trompeuses promesses de ces paracelsistes, de ces méchants empiriques, à l'heure qu'il est vous auriez fait votre testament, et peut-être on sonnerait pour vous les cloches ; car, depuis quelque temps, leur noir *Liber de tartaro*, leur antimoine, met bien

souvent les cloches en branle. Le médecin sortit; ses paroles avaient déjà guéri le malade.

— Mais moi, ajouta l'hôte de l'amie de ma mère, qui est vraiment de Montpellier, de la ville des gens de bien, qui, moins par intérêt que par bonté de cœur, est le garde-malade de tous ses locataires, suis-je ou ne suis-je point paracelsiste?

Je vous dirai d'abord que Hollier, l'heureux médecin des malades désespérés (1) ne l'est pas.

Je vous dirai que Duret ne l'est pas, et que Duret, l'interprète d'Hippocrate, est regardé comme l'Hippocrate français (2).

(1) Jacques Hollier, né à Etampes, reçu docteur à Paris en 1536, doyen de la Faculté en 1546, se fit une grande réputation comme professeur et praticien. Il passait vers le milieu du dix-huitième siècle pour le plus savant commentateur d'Hippocrate, après Galien. A. L.

(2) Louis Duret, né en 1527 à Bagé-la-Ville, en Bresse, étudia la médecine sous Hollier. Il possédait à fond les langues anciennes, savait assez bien l'arabe pour lire Avicenne dans l'original et sa réputation comme praticien et comme professeur le fit comparer à Fernel. Il fut médecin de Charles IX et de Henri III qui, lorsque Duret maria sa fille (1585), voulut la conduire à l'autel, assista à la noce et fit présent à la mariée de toute la vaisselle d'or et d'argent qui avait servi au festin. On rapporte au sujet de Duret l'anecdote suivante : Il avait dirigé l'éducation d'Achille de Harlay; un jour Henri III rencontrant Duret dans le Louvre s'écria : *Durete, si filium haberem, tuæ curæ ejus educatio et institutio esset.* Ambroise Paré était présent. M'avez-vous compris, lui demanda le roi.— Oh qu'oui, sire, répondit le chirurgien, c'est-à-dire que vous donneriez l'esprit du prince à manier à maître Louis, et le corps à maître Ambroise. Faudrait-il croire, par hasard, que le vieux Paré ne faisait pas grand état des médecins de son temps? Le roi s'amusa fort de cette réponse, mais on ne sait pas ce qu'en pensa Duret. A. L.

Je vous dirai que Baillou ne l'est pas (1), et que Baillou passe pour l'universel conseiller des médecins.

Je vous dirai que Riolan ne l'est pas, et que, pour ne l'être pas, il a reçu de la Faculté une salière d'argent remplie de sel, symbole de la sagesse (2).

Encore si le grand Simon Piètre (3) l'était; mais il ne l'est pas.

(1) Guillaume Baillou, né à Paris an 1538, doyen en 1580, professa pendant quarante-six ans. Nommé par Henri IV médecin du Dauphin, il remercia, dit Hazon, de façon à faire comprendre que cet emploi ne convenait pas à son caractère. Cependant il devint médecin ordinaire du roi, en 1601. On a de lui un ouvrage intitulé : *Consiliorum medicinalium libri duo*, ce qui a donné lieu à Monteil d'appeler Baillou le conseiller des médecins. A. L.

(2) Jean Riolan premier du nom, né à Amiens, reçu docteur à Paris en 1574, doyen en 1586, écrivit beaucoup et se fit comme anatomiste une réputation qui devait être éclipsée par celle de son fils. Il rendit à la Faculté de grands services, la fit exempter d'un impôt récemment frappé sur la ville de Paris et rédigea le rapport de la commission instituée pour examiner les écrits de Quercetan, d'Israel Harvet d'Orléans et d'autres médecins qui, sous le nom de *médecins alchimistes* ou *Paracelsistes*, voulaient former une secte à part et repoussaient les doctrines anciennes. A ce rapport Riolan ajouta une apologie des doctrines de la Faculté qu'il intitula *l'anti-Harvet*, et qui fut terminée par son fils. A. L.

(3) Simon Piètre, né près de Meaux, docteur en 1550, doyen en 1564. Il eut le triste honneur de présider comme doyen la délibération à la suite de laquelle la Faculté condamna l'antimoine et ses préparations, comme substances vénéneuses et *incapables d'être corrigées*. Cette décision provoqua l'arrêt du Parlement qui proscrivit l'antimoine. Il est vrai qu'employé aveuglément, comme il l'était alors, sans mesure et sans aucune intelligence de ses propriétés, l'antimoine devait être nuisible presque toujours; on comprend même difficilement qu'il ne le

Je vois en même temps que les Facultés excommunient Paracelse comme un hérésiarque en médecine, aussi dangereux que Luther l'est en religion. Le même pays, disent-elles, a produit l'un et l'autre, l'un perd l'âme, l'autre perd le corps.

Je vois aussi que les parlements, comme s'ils ne savaient pas moins de médecine que les Facultés, ne sont pas moins irrités contre la doctrine de Paracelse, qu'ils l'ont proscrite par plusieurs arrêts ; et vraiment elle a cela à dire qu'elle veut que les maladies, dont les causes sont si variées, soient traitées par un petit nombre de remèdes, dont le plus connu, le plus célèbre, l'antimoine ou tartre stibié, ou émétique, secoue, ébranle d'une manière vraiment effroyable tous les ressorts de la vie.

Je conviendrai cependant que, tout proscrit qu'il est, l'émétique a produit quelquefois de bons effets, mais alors il est sans doute administré par un heureux hasard : on joue donc la vie avec l'émétique. Pour moi, je ne jouerai pas ; je craindrais de perdre une partie où ordinairement on ne prend pas sa revanche.

fût pas constamment, mais ce n'était pas au remède qu'il fallait reprocher d'être incorrigible, et quand on sait comment les médecins de Louis XIV employaient encore l'antimoine, on se demande si ce n'était pas plutôt la Faculté que le Parlement aurait du frapper d'interdit. A. L.

# LE PARISIEN DE MONTPELLIER.

---

Me promettez-vous, me dit hier l'amie de ma mère, d'aller voir, avant de partir, mon neveu, le petit Saint-Charles? Je le lui promis. J'y ai été aujourd'hui après mon déjeuner, et j'ai vu au premier coup d'œil, tout comme si j'étais de Montpellier, que la maladie du petit Saint-Charles n'est pas petite.

Son médecin venait de sortir; son chirurgien, qu'on venait d'appeler, est entré. Il a demandé à voir l'ordonnance de saignée signée par le médecin; il l'a lue; il s'est aussitôt emparé du bras du jeune homme, et dans un instant vous l'a, en riant, presque en chantant, très-adroitement, très-habilement saigné.

## LES MAITRES CHIRURGIENS GRADUÉS.

Il était près de sortir quand il m'a aperçu assis dans un coin, où, pour ne pas le distraire, je ne bougeais pas et gardais le silence. Aussitôt il s'est remis sur son siége; il m'a salué d'une légère inclination, et, après m'avoir dit qu'il était dans les règles de l'art de distraire le malade par un peu de cause-

rie, il a continué ainsi : Peut-être, monsieur, me croyez-vous maître barbier-chirurgien ; je suis maître chirurgien gradué; je sais le latin et je ne sais pas raser (1).

Je suis né à Paris; j'y ai fait les études de mon art, parce que la chirurgie de Paris l'emporte ou passe pour l'emporter sur celle de Montpellier autant que la médecine de Montpellier l'emporte ou passe pour l'emporter sur celle de Paris (2). Cependant, a-t-il ajouté, quels qu'en soient les progrès, quelle qu'en soit maintenant l'importance, nous n'avons pas, même dans la capitale du royaume, des régents, et nous sommes obligés de suivre, aux écoles de médecine, le cours où est expliquée la méthode chirurgicale du médecin Gourmelen (3); nous sommes obli-

(1) Le chirurgien veut dire par là, sans doute, qu'il ne fait pas la barbe, qu'il n'exerce pas la profession de barbier; quand au maniement du rasoir il doit le connaître aussi bien que celui des autres instruments de sa trousse et il a souvent à s'en servir; dans les plaies de tête par exemple. A. L.

(2) Les médecins de Montpellier croyaient leurs doctrines préférables à celle des médecins de Paris qui leur rendaient la pareille. L'une et l'autre école comptait parmi ses représentants des hommes considérés alors comme de grands médecins et qui ont laissé des traces dans la science. Mais les uns employaient l'émétique et l'opium, les autres la saignée, sans dicernement et sans mesure, en se fondant sur des principes qu'ils croyaient justes aussi bien que la physiologie tout à fait imaginaire dont il les tiraient. Il serait difficile aujourd'hui de dire laquelle de ces deux médecines était la meilleure ou plutôt la plus mauvaise. Quant à la chirurgie du seizième siècle elle était représentée par Ambroise Paré, dont l'école tenait sans contredit le premier rang. A. L.

(3) On sait que de misérables querelles, dont l'intérêt était le mobile, divisèrent longtemps les médecins et les chirurgiens.

gés aussi d'y suivre les cours d'anatomie et de botanique, où nous ne sommes pas les moins habiles, car le démonstrateur des dissections d'anatomie, l'ar-

La Faculté voulait tenir les chirurgiens sous sa dépendance et ne les admettait à ses grades qu'à la condition de renoncer à la pratique chirurgicale. Le collége des chirurgiens pouvait conférer un baccalauréat et une licence applicables à la chirurgie seulement, mais le titre de docteur n'appartenait qu'à la Faculté, et les chirurgiens ne pouvaient prétendre qu'au bonnet de maître. Il était interdit au collége des chirurgiens de faire des dissections dans ses cours d'anatomie, c'était seulement à la Faculté que les leçons se faisaient sur le cadavre. La Faculté protégeait les barbiers, dont elle encourageait les prétentions contre les chirurgiens, et avait institué pour eux des cours en langue vulgaire. Les chirurgiens, voyant dans cette innovation une tendance à favoriser l'ingérence des barbiers dans la pratique chirurgicale, demandèrent que l'enseignement n'eût lieu qu'en latin... Rien n'est plus fastidieux que de suivre toutes ces misères dans les auteurs qui nous en ont donné l'histoire, comme Pasquier, Riolan, Quesnay, etc.

Gourmelen, docteur régent de Paris, était l'auteur d'un traité de chirurgie d'après les ouvrages de Gui de Chauliac et de Tagaut. Ce livre servait à l'enseignement et venait d'être traduit en français par un chirurgien de Saint-Côme, lorsque, en 1572, Paré publia ses *Cinq livres de chirurgie*, qui firent abandonner immédiatement la *Synopsis chirurgiæ* de Gourmelen. Celui-ci était doyen en 1575, quand parurent, en un magnifique in-folio, les *Œuvres de M. Ambroise Paré, conseiller et premier chirurgien du roi*. La Faculté, avec son doyen en tête, eut la sottise de vouloir empêcher la publication de ce livre encore sous presse, attendu que l'auteur, sans l'approbation préalable de la Faculté, y traitait de questions médicales. L'affaire alla au parlement, mais elle n'eut pas de suite ; les médecins se ravisèrent-ils, la protection du roi pesa-t-elle sur la balance du parlement, peu importe. Un maître-barbier chirurgien se plaçait d'un bond au premier rang de la science, en dépit des pédants qui lui reprochaient l'incorrection de son latin. A. L.

chidiacre (1), et le démonstrateur des diverses espèces d'herbes, l'herbier, sont toujours pris parmi nous.

A l'école de médecine, il faut en convenir, il y a une bonne institution : chaque récipiendaire doit accompagner son régent quand il fait la visite de ses malades, doit le voir pratiquer et doit répondre sur la pratique.

Il y en a une meilleure au collége des chirurgiens : le récipiendaire doit et avoir vu pratiquer et avoir pratiqué.

Lorsque j'eus assez longtemps vu pratiquer un des chirurgiens les plus renommés, et que sous ses yeux j'eus assez longtemps pratiqué, je reçus successivement le grade de bachelier en chirurgie, de licencié en chirurgie. Toutefois, avant de quitter Paris, je voulus subir les examens ordinaires devant le prévôt, les chirurgiens-jurés, les deux docteurs-régents de la Faculté de médecine, et emporter en même temps avec moi des lettres de maîtrise.

## LES MAITRES CHIRURGIENS.

Bien m'en valut, car, étant arrivé ici, la jurande ne voulut pas me tenir compte de mes grades, disant que les lettres patentes relatives aux chirurgiens gradués n'avaient pas été vérifiées par les cours souveraines, et que la Faculté de médecine avait refusé de recevoir la bulle que nous avions obtenue du pape ; mais, dès que j'exhibai mes lettres de maître chirur-

(1) L'archidiacre des écoles était alors ce que sont aujourd'hui les aides d'anatomie. A. L.

gien, on se tut, et je fus reconnu en cette qualité.

Les chirurgiens de Montpellier, je dois le dire, sont tout à la fois habiles gens et bonnes gens : peu à peu je gagnai leur confiance ; cependant je ne pus jamais assez leur hausser le cœur pour les rendre fiers, indépendants comme nos chirurgiens de Paris.

Mes amis, leur dis-je, souvenez-vous que nous sommes de la confrérie de Saint-Côme et Saint-Damien, et que les rois de France n'ont pas dédaigné d'être nos confrères. Souvenez-vous que ce n'est pas d'hier que nous sommes venus, que les nobles statuts que nous a donnés le chirurgien Pitard datent du treizième siècle. Eh ! je vous le d mande, pourquoi nous laisserions-nous donc opprimer par les médecins? En quoi l'emportent-ils sur nous ? Le célèbre Doublet, dont les mains étaient celles de la chirurgie même, dont les pansements merveilleux ou extraordinaires étaient faits avec de l'eau pure, de simple linge, était-il médecin ou chirurgien ? Ambroise Paré (1), le res-

(1) Ambroise Paré, né à Laval en 1517, fut d'abord apprenti barbier et séjourna dans plusieurs villes avant de venir à Paris. Presque aussitôt après son arrivée, il entra à l'Hôtel-Dieu avec des fonctions analogues à celles de l'internat actuel. Il raconte lui-même qu'il y fit trois ans d'études chirurgicales et anatomiques. Il se fit ensuite recevoir maître-barbier chirurgien, puis, à 19 ans, fit sa première campagne comme chirurgien militaire. Ce fut alors, qu'en pansant des blessures par armes à feu, après l'affaire du Pas-de-Suze, il reconnut combien était nuisible la cautérisation de ces plaies que l'on croyait envenimées. Revenu à Paris après la campagne, il s'y maria en 1541, fit ensuite la campagne de Perpignan et de Landrecies, et publia, en 1545, son premier ouvrage sur les plaies par armes à feu, flèches, etc. La même année il eut à traiter le Balafré pour la blessure qui lui valut ce nom, et cette cure, ainsi que beaucoup d'autres non moins heureuses,

taurateur de la chirurgie moderne, que Charles IX voulut sauver du carnage de la Saint-Barthélemy,

acquit bientôt au jeune chirurgien une grande réputation. Pendant la paix qui suivit, Paré disséqua beaucoup sous la direction de Sylvius, qui le protégeait, et avec Thierry de Héry, son camarade et son ami. Bientôt il reprit le service militaire comme chirurgien de M. de Rohan. Dans une escarmouche de maraude, un soldat avait reçu douze coups d'épéc ; on le jugeait désespéré et sa fosse était déjà creusée quand Paré le fit placer sur une charrette, et pendant la marche des troupes lui fit *office de médecin, de chirurgien, d'apothicaire et de cuisinier,* comme il le raconte. Le soldat guérit, et ses camarades, non moins touchés des qualités de cœur du chirurgien que de son habileté, voulurent, à la première revue, lui témoigner leur reconnaissance. Chaque homme d'armes de la compagnie de Rohan lui donna un écu, chaque archer un demi-écu. C'est un de ces traits qui abondent dans la vie de Paré, et qu'il est difficile de lire d'un œil sec. Bientôt après, un gentilhomme attaché à M. de Rohan ayant eu la jambe cassée d'un coup de canon, il fallut amputer, et Paré, simple barbier, proposa aux chirurgiens présents de lier les vaissaux au lieu de cautériser la plaie, comme on le faisait alors après les amputations. On l'approuva ; il opéra son malade, qui guérit en se félicitant beaucoup d'avoir échappé au fer rouge. La vie militaire de Paré est une suite de triomphes et de belles actions. Il pénétre, au péril de sa vie, dans Metz assiégé, apportant à nos soldats des médicaments et surtout son génie chirurgical, dont il donne mainte preuve éclatante; il est fait prisonnier à Hesdin, et quand le chirurgien de l'empereur veut se l'attacher, il répond qu'il ne servira jamais l'étranger ; il refuse de même le duc de Savoie, qui menace alors de l'envoyer aux galères ; enfin il devient libre. En 1554, le collége de Saint-Côme le reçoit gratuitement bachelier, licencié et maître-chirurgien, malgré son mauvais latin, la seule chose que Riolan trouve à remarquer chez lui. Son habileté ne peut arracher à la mort Henri II ni François II ; cependant il devient premier chirurgien de Charles IX. La protection de son client le sauva de la Saint-Barthelémy, si l'on en croit des récits que Malgaigne a discu-

tandis qu'il ne voulut pas en sauver le grand amiral de France, était-il médecin ou chirurgien ? Et Guillemeau, le savant régent des sages-femmes (1), qui a adouci la rigueur de cette antique sentence : La femme accouchera dans la douleur, est-il médecin ou chirurgien ? A-t-il ou n'a-t-il pas sur sa porte la royale fleur de lis gardée par nos trois boîtes d'or, l'enseigne du chirurgien ? Enfin, le célèbre Portail, qui reçoit huit cents escus soleil d'appointements, qui est premier chirurgien du roi, est-il médecin ou chirurgien (2)?

tés non sans raison. Henri III le retint auprès de lui dans les mêmes fonctions et, malgré la haine et l'envie, malgré les diatribes de Gourmelen et les reproches que lui faisaient ses propres confrères du collége de Saint-Côme, l'accusant de faciliter à tous l'étude de la chirurgie, Paré continuant son œuvre, publia ses livres admirables et marcha dans la voie du progrès pour répondre à ceux qui niaient le mouvement. Il savait aussi leur répondre d'une autre manière dans sa *grande Apologie* et dans d'autres écrits. Quand Paris fut assiégé par Henri IV, il partagea les souffrances d'une population victime de l'intrigue et du fanatisme, et, se trouvant un jour en présence de l'archevêque de Lyon, un des chefs de la Ligue, il éleva la voix pour le sommer de faire cesser les angoisses d'un peuple décimé par la famine. Quatre mois après il mourut.

Malgaigne a donné, en 1840, une excellente édition des œuvres d'Ambroise Paré. L'introduction présente une étude remarquable sur l'histoire de la chirurgie. A. L.

(1) Guillemeau, né à Orléans, élève d'A. Paré, chirurgien ordinaire de Charles IX et d'Henri IV, a laissé un traité de l'art des accouchements et une traduction en latin des œuvres d'A. Paré. A. L.

(2) « Je, Anthoine Portail, premier chirurgien du roi, confesse avoir receu de maistre Estienne Puget, trésorier de son espargne, la somme de huict cens escuz solz à moi ordonné pour la pension qu'il plaict à sa majesté de me donner durant la présente année 1598. » J'ai l'original de cette quittance.

En quoi l'emportent-ils encore sur nous? S'ils peuvent nous défendre de faire la médecine, ne pouvons-nous leur défendre de faire la chirurgie? Quels sont leurs titres de supériorité? Le latin? Nous parlons latin comme eux. Les grades? Nous les avons comme eux; nous avons une Faculté (1) comme eux. Leur haute mitre? Rien ne nous empêche de la prendre. Leur robe rouge? Prenons-la.

### LES MAITRES BARBIERS-CHIRURGIENS.

Mes amis, leur dis-je encore, je sais bien que les médecins nous haïssent, qu'ils appellent notre art, où il faut en même temps et la raison de la tête et pour ainsi dire la raison de la main, un art manuel; qu'ils font jurer à nos apostats, aux chirurgiens qui se font médecins, de ne plus l'exercer; qu'ils prennent quelquefois sur eux de ne pas nous appeler seigneurs chirurgiens, *domini chirurgi;* surtout je sais que par haine contre nous ils aiment, ils protégent les barbiers-chirurgiens, qui les appellent nos seigneurs les médecins, qu'ils leur enseignent en français l'anatomie, qu'ils leur donnent des lettres de scolarité, leur permettent de prendre des inscriptions à deux sous chacune, qu'ils les élèvent ou s'efforcent de les élever jusqu'à nous. Mais voulez-vous, malgré les médecins, retenir les barbiers à leur place, vous n'avez qu'à leur refuser, comme à Paris, de prier Dieu avec eux; vous n'avez qu'à leur rappeler qu'ils sont immédiatement sous la police du valet de chambre barbier du roi, *garde et*

(1) Pasquier, *Recherches sur la France*, liv. IX, chap. XXXI, différend entre les médecins et les chirurgiens.

*maistre de toute la barberie du royaume ;* vous n'avez qu'à faire exécuter les arrêts qui leur ordonnent de prendre le titre de maîtres barbiers-chirurgiens, qui leur défendent de prendre le titre de maîtres chirurgiens-barbiers ; et lorsque vous examinez les sages-femmes, vous n'avez qu'à examiner en même temps les barbiers-chirurgiens au milieu d'elles, qu'à les examiner sévèrement.

### LES MALADIES CHIRURGICALES.

Et, ajoutai-je, s'ils font plus que saigner aux bras et aux jambes, plus que panser les *bosses, cloux* et *antrax;* s'ils outrepassent les limites de la basse chirurgie, s'ils viennent traiter nos maladies, nos grandes maladies chirurgicales, vite ! des huissiers, des sergents ; des sergents, des huissiers ! des procureurs, des avocats ; des avocats, des procureurs ! Vite ! procès, assignation, plaidoirie devant le viguier (1), devant le présidial, devant le parlement ! Vite ! ruinez-les, perdez-les, perdez leur race, si la race des barbiers peut se perdre.

### LES INSTRUMENTS.

Messire, a poursuivi le chirurgien du petit Saint-Charles, voulez-vous voir notre art dans toute sa puissance, dans tout son éclat ? Allez, à la salle de

(1) Les viguiers étaient, dans le Languedoc, les juges inférieurs. Histoire de cette province, par dom Vaissette, année 1552, *et alias.* — A Montpellier, les consuls étaient les viguiers.

nos réunions, voir notre arsenal étincelant d'argent, d'or, et surtout d'acier.

Vous verrez la lancette droite, la lancette courbe, la bague-lancette (1) que, le lendemain des noces, nous donnons à notre jeune femme, car elle doit savoir au moins faire une saignée, comme la jeune procureuse doit savoir au moins faire un exploit; le rasoir-bistouri ou rasoir de dissection, le trépan à villebrequin, le tire-fond, la scie, la sonde, le bec de corbin, le pied de griffon, le tire-balle, le miroir de la bouche, le *speculum matricis*, instrument si commun dans la chirurgie française, et qui ne peut cependant avoir de nom français; le scarificateur, nouveau moulin à dents d'acier, qui à volonté consomme les chairs, en descendant par degrés de la superficie de la peau jusqu'au périoste de l'os (2).

Mais vous ne verrez malheureusement pas ces instruments lorsqu'ils sont, pour ainsi dire, emmanchés par les mains des hommes de l'art.

(1) On trouve dans les œuvres de Paré, édit. de Malgaigne, une figure représentant la bague-lancette à lame courbe, destinée, dit le texte, à ouvrir par surprise les abcès chez les malades qui redoutent l'opération. A. L.

(2) Les instruments de chirurgie en usage à cette époque sont gravés dans les Œuvres d'Amboise Paré, et dans l'Officine, jardin de chirurgie, par Esaïe Le Lièvre, Paris, 1583, où l'on voit entre autres le scarificateur.

— On trouve en effet dans les œuvres de Paré la figure d'un scarificateur avec l'indication de son usage. Cet instrument n'a jamais été destiné qu'à faire à la peau des incisions superficielles, par exemple dans l'application des ventouses scarifiées. Monteil a confondu le scarificateur avec le trépan, dont la couronne à dents de scie s'accorde assez avec la description qu'il en donne, mais qui n'a jamais servi à diviser d'autres tissus que celui des os. A. L.

## LES OPÉRATIONS.

Ainsi que les chirurgiens de Paris, à la fête de la Saint-Côme, dans l'église de Lusarches, ou au premier lundi de chaque mois, dans l'église de Saint-Côme de Paris, conseillent, médicamentent, pansent, opèrent pendant deux heures tous les indigents qui se présentent, les chirurgiens de Montpellier tiennent aussi à leur salle de Saint-Côme des assises de bienfaisance, accordent gratuitement les secours de l'art; et c'est à remarquer avec quelle affection, quel amour, ce grand nombre d'habiles maîtres disputent à la maladie les parties encore saines et y rappellent ou y conservent la vie !

Tenez ! regardez ce pauvre homme gisant dans son lit de clayonnage que ses pieux enfants entourent; voyez-le tout enflammé d'une violente pleurésie. Je lui ouvre promptement la veine au côté où est le mal. Vous le tuez! crient avec les ignorants du siècle dernier les ignorants de ce siècle, qui saignent encore au côté opposé; je les laisse crier : la palette n'est pas à moitié pleine que le malade respire.

Un malheureux qui porte dans son corps une petite pierre avec plus de peine que Sisyphe son rocher sur ses épaules, vient avec confiance se ranger sous notre fer charitable; il est taillé hardiment, largement aux endroits que n'ont jamais indiqués ni la chirurgie des Romains, ni celle des Arabes, ni celle du dernier siècle (1), dans peu de temps il marchera,

(1) C'est de la taille par le *haut appareil*, ou taille hypogastrique, qu'il est question ici. Le premier qui l'ait pratiquée

il marchera légèrement, et, s'il en a envie, il dansera, il sautera.

Un autre malheureux souffre encore plus, et n'a pas le courage de voir couler son sang ; la chirurgie essaie alors la méthode égyptienne, où avec les précautions indiquées, l'extraction de la pierre se fait par l'insufflation, par la dilatation du canal de l'urètre (1).

est Pierre Franco, né dans le XVI[e] siècle à Turriers, près de Sisteron. Franco était ce qu'o appclait alors un *inciseur de pierre*, profession fort peu estimée, car elle était exercée en général par des charlatans qui couraient le pays. Franco n'en a pas moins laissé un grand nom ct Malgaignc le met à côté d'Ambroise Paré comme unc *des deux grandes renommées chirurgicales du XVI[e] siècle*. Son procédé permettait d'allcr chercher dans la vessic des calculs trop volumineux pour être extraits par la taille périnéale. La taille hypogastrique était encore pratiquée au commencement de notre sièclc; elle exposait moins que les autres procédés à l'hémorrhagie et à d'autres accidents, mais elle était assez fréquemment suivie d'infiltration urineuse. De tous les chirurgiens qui l'employaient alors, celui qui comptait le plus de succès était Souberbielle, mort en 1848. Le perfectionnement de la lithotritie a contribué à faire abandonner presque entièrement la taille hypogastrique ou sus-pubienne. A. L.

(1) *De naturæ arcanis*. Oxford, 1622, lib. II, art. *De extrahendo lapide à vesica absque incisione*.

— Prosper Alpin (*de Medicinâ Ægyptiorum*, lib. 3, cap. XIV) rapporte qu'il a vu extraire des calculs de la vessie, sans incision, par un chirurgien arabe nommé Hali. Cc chirurgien introduisait dans l'urètre un tube au moyen duquel, il insufflait ce canal, et le dilatait assez pour qu'unc pierre grosse comme lc noyeau d'une olive ou même comme une olivc pût, à l'aide d'un doigt introduit dans le rectum, être amenée à franchir le col de la vessie, puis, le tube étant brusquee nt enlevé, être entraînée par la colonne d'air (vento). Dupuytren (*Thèse de Concours pour la chaire de Médecine opératoire* et *Leçons orales de clinique chirurgicale*, tome IV, p. 610) dit que la

Un autre est de plus en plus supplicié ; chaque heure est plus douloureuse, plus éternelle : l'urine, dans son corps, n'a pas d'issue. Je m'approche ; la sonde a touché à peine aux portes du réservoir engorgé, que les cris cessent et que l'homme le plus malheureux est le plus heureux.

Je vois découvrir un brancard funèbre où est étendu le cadavre d'une jeune femme enceinte qui vient d'expirer. Je suis appelé ; je pratique à l'instant l'opération césarienne, jusqu'à notre temps connue seulement de nom (1).

A côté de moi un homme blessé d'une arquebusade est amené ; l'extraction de la balle offre trop de dangers ; eh bien ! on la laisse dans le corps. Maintenant, soit à Paris, soit à Montpellier, on a cessé de croire au venin des balles.

Plus loin, on fait l'amputation d'un membre, et je remarque fort bien que le savant maître qui opère n'a point recours, comme au temps passé, au supplice de l'ustion des veines artérielles, mais que, suivant le conseil d'Ambroise Paré, il emploie la simple ligature.

J'entends crier de toutes parts : A l'aide ! à l'aide !

méthode de la *dilatation*, mais par d'autres moyens que l'insufflation « s'est perpétuée jusqu'à nos jours (1812) et procure quelquefois encore l'expulsion de petits calculs chez les hommes et surtout chez les femmes.» A. L.

(1) *Traité de l'enfantement césarien*, par François Rousset ; Paris, 1581.

— Il est fort douteux que, pratiquée aussi tardivement et même chez une femme à terme, l'opération césarienne ait jamais pu sauver un enfant ; mais l'Église prescrit cette opération en pareil cas, comme pouvant permettre, à défaut d'autre moyen, de baptiser l'enfant s'il vit encore. A. L.

C'est un malheureux villageois qu'un chien enragé vient de mordre. Je me trouve le plus près ; je le recueille. On me parle de la scarification de la plaie. Je préfère l'application du fer rougi à blanc.

Toutes ces maladies peuvent être avouées et traitées publiquement.

Mais il en est qu'il faut couvrir des voiles du secret. Les tisanes de fumeterre, les purgatifs, les sudorifiques, le bois saint ou gaïac, le mercure, dont les préparations liquides, les préparations en poudre, sont maintenant si variées, si adoucies, n'ont pu maîtriser la maladie qu'en bonne compagnie on ne nomme point. Les médecins nous l'abandonnent; ils sont au bout de leur science. Alors, pour sauver le vaisseau, nous jetons une partie du chargement à la mer; nous coupons, nous tranchons sans pitié, et, suivant l'usage, nous clouons à notre porte tout ce qu'il n'a pas été possible de dérober aux progrès du mal. Monsieur, venez voir la mienne; il n'y a pas de porte de chasseur qui soit plus garnie de têtes et de pattes de loup.

---

# LE LATINISTE DE MONTPELLIER.

La rue de l'Aiguillerie (1) est longue, mais il s'en faut bien qu'elle soit large. Ce matin, à un endroit des moins étroits, qui forme comme une petite place, j'ai remarqué une belle boutique, couronnée d'une grande enseigne, sur laquelle, en passant, j'ai lu le nom de l'apothicaire du petit Saint-Charles; je suis entré pour lui en demander des nouvelles. Il était assis au fond, dans un grand fauteuil de bois, où, au milieu de ses jolis pots émaillés, de ses jolis coffrets peints et dorés, il se donnait l'attitude un peu ridicule d'un docteur-régent. Dès que je me suis présenté, il est venu m'offrir un siége, et a repris bientôt l'entretien avec un agréable questionneur.

## L'ANCIENNE PHARMACIE.

Que de science! que de science! disait le questionneur; que le livre de la pharmacie est épais! — Et tous les jours, a dit l'apothicaire, il devient plus épais. Nos boutiques ou nos salles extérieures et nos

(1) Ancienne rue de Montpellier.

arrière-boutiques ou nos salles intérieures ont toujours été en proportion avec le progrès de l'art. Il me semble voir les boutiques des anciennes ou des antiques pharmacies, toutes petites comme celles de nos apothicaires de village, toutes confuses comme celles de nos épiciers-droguistes. Galien, qu'on appelle le prince de la médecine, qu'on devrait appeler le prince de la pharmacie, a porté dans cette partie de l'art une variété, un ordre, auxquels nous rendons encore aujourd'hui hommage. Les Arabes aussi ont allongé, élargi nos tablettes. Les canons de l'antidotaire de Sérapion sont fort détaillés, fort méthodiques ; ceux de Mesué encore plus détaillés, encore plus méthodiques. Nous devons en outre à l'école de Salerne les tables alphabétiques de médicaments, desquelles Paracelse s'est habilement emparé. Quant à la pharmacie de notre Languedocien Arnauld de Villeneuve, je ne trouve ni liaison ni dépendance dans la série des chapitres qui la composent. J'en dis autant des pharmacies d'Évonime et de Ferrerus Tolosatus, qui, si elles avaient plus de vogue, reporteraient dans nos boutiques la confusion primitive.

## LA NOUVELLE PHARMACIE.

Ce qui, en pharmacie comme en médecine, fait que tous nous voulons aujourd'hui de bonnes classifications, de bons systèmes où les diverses parties aient entre elles un agencement nécessaire, c'est la publication des logiques, des philosophies médicales rationnelles, dont la pharmacopée de Ranchin, et

mieux encore celle de Jacques Dubois, est une belle et continuelle application.

Jacques Dubois nombre dans leur ordre les différentes maladies du corps humain, et ensuite, assistant pour ainsi dire à la création ou au débrouillement du chaos, il voit, comme d'un seul regard, tous les corps inanimés et animés, qu'il considère sous le rapport pharmaceutique : tel métal, tel demi-métal, tel sel, telle terre, pour telle, telle maladie ; telle herbe, telle autre, pour telle, telle autre maladie ; tel animal, tel autre, pour telle, telle autre maladie. Autres divisions relatives au degré de la chaleur des corps, autres relatives à leur formation simple, mixte. Viennent les compositions médicamenteuses, et d'abord la base, *basis ;* les éléments nécessaires à la base, les *sine quibus ;* les éléments qui ajoutent à l'action de la base, les *per quæ melius ;* les éléments qui, lorsqu'ils manquent, peuvent être remplacés par d'autres, les *quid pro quo.*

## LA MANIPULATION.

Vient ensuite la longue nomenclature des cornues, des matras, des bains-marie, des alambics à distiller les roses, des rosaires, des alambics à distiller les essences, la tierce, la quarte, la quinte essence ; la longue nomenclature des mortiers, des pilons, des vases en pierre, en marbre, en verre, en ivoire, en argent, en or ; la manière de manipuler les divers médicaments, l'admirable chapitre *de instrumentis* (1).

(1) *Methodus medicamenta componendi a Sylvio*. lib. III, cap. *Instrumenta pharmacopolarum*.

L'ADMINISTRATION.

Vient enfin l'indication du temps propice pour donner les médicaments, *tempus sumendi.* Sire Denis, a dit le questionneur à l'apothicaire, je vois que le latin vous est utile. — Toutes les langues nous sont utiles : les langues vivantes, l'espagnol, l'italien, l'allemand, parce que les pharmacies des pays où l'on parle ces langues multiplient de plus en plus leurs relations avec le nôtre; les langues mortes, parce que le grec est jeté à poignées dans toutes nos pharmacies, parce que toutes nos pharmacies, à commencer par l'alexi-pharmaque, la thériaque de Nicandre, sont latines; parce que toutes les ordonnances de nos médecins sont écrites en latin : « Potio detur « quarta matutina ; potio detur hora somni. » Confondez une heure avec une autre, ne sachez pas le latin! ne sachez pas le latin! « Capiat potionem in « duas dosas, cum syropo de limonibus ; Utatur ptisanâ ; Ponatur emplastrum super ventrem inferiorem cum ligatura (1). » Ne sachez pas le latin ! ne sachez pas le latin ! — Sire Denis, oui vraiment, vous devez savoir le latin comme Cicéron. — Ou du moins comme l'apothicaire de Cicéron : « Fiat clysterium « cum 3 lac., et 3 mel. » Ne sachez pas le latin ! ne sachez pas la différence des mesures et des poids grecs avec les mesures et les poids fran-

(1) J'ai l'original du compte des remèdes fournis par Catherine Goguet, veuve de Guillaume Duval, « maistre apothicaire et espicier, à messieurs de Sainct-Denis, prieur et couvent du dict lieu », depuis le mois d'août 1581 jusqu'au mois de juin

çais! — Que de science! que de science! — Vous pouvez ajouter : que de bravoure! que de courage! Mon premier compagnon, homme déterminé, excellent fouetteur de vipères (1), grand observateur du Bragadin ou traité de la pratique (2), alla hier chez un personnage de la ville lui donner une médecine. On voulait laisser les volets ouverts, parce que le soleil s'était levé radieux et superbe, il les fit fermer; on voulait allumer les deux flambeaux de la cheminée, il ne permit qu'une petite bougie, et dit au personnage : la lumière attire les humeurs en dehors, les ténèbres les attirent en dedans, où il faut qu'en ce moment elles soient attirées; puis il ajouta avec le même ton d'autorité : Point de visite! monseigneur, point de visite! La porte de votre hôtel ne doit pas aujourd'hui s'ouvrir (3). — Mon second compagnon est au contraire un jeune amoureux, un jeune élégant. Ce matin je l'ai envoyé administrer une vieille dame; car, sans l'ordonnance du médecin, nous avons ce droit, ainsi que celui de donner des potions contre les vers. On lui a dit qu'elle avait quatre-vingt-dix, peut-être quatre-vingt-quinze ans. Il ne s'en est pas moins intrépidement armé, en répondant que l'âge

1585. Ce compte monte à 1301 livres 9 sous 6 deniers. Dans ce compte sont écrites tout au long les ordonnances des médecins. Toutes sont en latin, et celles qu'on vient de lire en sont littéralement extraites.

(1) *Traieté des venins* par Ranchin, deuxième partie, chap. Vipère.

(2) C'est le titre que porte le quatrième livre de la Pharmacie de Mesué.

(3) *Erreurs populaires* de Joubert, 2e partie, chap. XVII, Comment il se faut gouverner le jour qu'on prend médecine.

n'était écrit que sur la figure. En tout l'art a avancé. Aux siècles derniers, trouvez-moi de pareils administrateurs !

## LES MAITRES APOTHICAIRES.

Aussi n'ai-je pas voulu croire, lui a dit le questionneur, qu'un simple droguiste de ma connaissance, qui depuis longtemps aspire à être apothicaire, ait obtenu du roi des lettres de maîtrise. Cependant on le dit ; est-ce vrai ? — Voici tout ce que j'ai à répondre. Un apothicaire ne doit pas, il s'en faut, être un homme commun : le roi Mithridate était apothicaire, la reine Arthémise était apothicaire et le grand-père du père de l'apothicaire Mésué était roi de Damas. Un apothicaire doit être riche, ce qui n'est pas très-commun ; il doit être en même temps bien tourné, leste, adroit, ce qui n'est pas très-commun ; il doit être en même temps jovial, gracieux, discret et sage, ce qui n'est pas très-commun ; il doit être en même temps bon anatomiste, bon botaniste, bon chimiste, ce qui n'est pas non plus, je vous assure, très-commun ; enfin, j'ajouterai que d'un homme qui n'a pas accompli son temps d'apprentissage, ou, si vous voulez, son temps d'études et d'exercice, qui n'a pas été ensuite examiné, admis et reçu par le corps des apothicaires, présidé par un commissaire de la Faculté de médecine, le roi peut à sa volonté en faire un comte, un duc, un maréchal de France ; mais il ne peut en faire un maître apothicaire.

# LES AUMÔNES FRANÇAISES.

---

Que je suis aise de n'avoir eu hier rien à faire à Paris et d'être venu à Melun, où j'ai eu occasion de tant apprendre, où j'ai tant appris?

Cet après-midi que je me promenais sur l'avenue du faubourg Saint-Aspais, d'où on voit toute la ville, je me suis dit, en portant les yeux sur l'hôpital : Le sieur Lamouche, marchand droguiste de cette maison, doit avoir un peu, comme moi, étudié l'histoire des institutions charitables. Je ne me suis pas trompé, je suis retourné chez lui, et c'est tantôt dans sa belle salle du rez-de-chaussée, tantôt dans sa riante allée de nouveaux maronniers d'Inde, qui vient en ombrager la porte, que nous nous sommes longuement entretenus de la pauvreté, de la misère.

Le sire Lamouche m'a dit qu'en France on appelait aumônes et les dons d'argent, de comestibles ou de vêtements, qui étaient fait de la main à la main aux pauvres, et l'administration de ces dons qui n'étaient pas faits de la main à la main : je le savais.

## L'AUMÔNE DE LYON.

Mais je ne savais pas, il m'a appris qu'à Lyon cette administration exemplaire avait commencé en 1531, au temps de la grande famine, temps qu'illustra dans cette ville la bienfaisance historique du bon Allemand Cleberge.

Tous les pauvres furent alors enregistrés, classés : l'aumône leur fit donner à chacun, par semaine, un sou d'argent et douze livres de pain. Dès ce moment il fut défendu, sous les plus grièves peines, de mendier. Les quatre bedeaux de l'aumône enlevèrent tous les mendiants et les conduisirent à la maison de force de la Tour.

Pour subvenir aux dépenses, partout des troncs furent établis, à l'entrée des ponts, des églises, des édifices publics, des riches boutiques; les notaires eurent ordre de recommander aux testateurs l'aumône générale. On fit des collectes, on ouvrit un registre des dons de toute espèce.

On crut aussi avec raison qu'annuellement, pendant la tenue de la grande foire, une procession de tous les pauvres, de tous les enfants des pauvres, de tous les maîtres des enfants des pauvres, de tous les administrateurs, de tous les recteurs, de tous les officiers, de tous les agents, de tous les serviteurs de l'aumône, précédés des clochettes de la ville, suivis des corps de la magistrature judiciaire, municipale, passant lentement, et en chantant, au milieu des richesses étalées, attendrirait irrésistiblement le cœur de ceux qui les possèdent.

## L'AUMÔNE DE PARIS.

Sans doute le sire Lamouche avait lu un traité de l'aumône établie à Lyon, imprimé chez Griphe, dont je connais le titre et dont je n'ai jamais pu me procurer un exemplaire : il s'en est fait honneur ; mais je connais de même un traité de l'aumône établie à Paris en 1578, par l'apothicaire Houel, imprimé en 1580. Je l'ai lu, et, à mon tour, je m'en suis aussi fait honneur. Sire, ai-je dit, si tous les arts n'ont pas été inventés à Paris, tous, à commencer par le plus beau, le plus noble, celui de faire le bien, y ont été perfectionnés ; l'aumône de Lyon n'est que celle de Paris, plus les défauts qu'on a corrigés, moins les améliorations que je vais rappeler.

A Paris, on a mis tous les pauvres sous la juridiction d'un bailli, et on a donné à ce bailli un greffier, des huissiers et des sergents.

On a fourni du travail aux pauvres valides, soit en leur faisant nettoyer la ville, soit en la leur faisant fortifier.

On a donné des secours et des médicaments à domicile.

On a défendu, durant les quêtes, aux bateleurs, aux farceurs, aux comédiens, de jouer, afin que l'argent du peuple ne fût pas détourné d'une meilleure destination.

Et quand les dons n'ont pas suffi, on a eu recours aux taxes, que les propriétaires des maisons ont été obligés d'acquitter pour les locataires.

Et quand les percepteurs de ces taxes ont refusé

d'en faire la levée, on les a cotisés à un prêt forcé de cinq cents écus.

Enfin on a composé la complainte de l'aumône, qu'on entend chanter, qu'on chante en ouvrant sa bourse.

## L'AUMONE DE METZ.

Messire, m'a dit le sire Lamouche, qui, sans doute, savait aussi bien que moi ce que je venais de lui dire, qui n'écoutait pas, qui avait la bouche ouverte, qui témoignait l'impatience de parler, avez-vous été à Metz? Je n'osais dire que j'y avais été, parce qu'à mon passage dans cette ville je ne m'enquérais guère encore des établissements de charité. A Metz, a-t-il repris, les règlements de l'aumône font partie des lois du pays. Les trois états ont défendu de demander l'aumône, de la faire. Ils ont voulu que les châtelains des portes ne permissent aux pauvres passant dans cette ville d'y séjourner qu'un seul jour, durant lequel il leur doit être donné le couvert et la passade; ils ont voulu que les quinze administrateurs ou maîtres de l'aumône enrôlassent tous les pauvres, et que tous les pauvres fussent vêtus d'habits uniformes; ils ont voulu que les secours leur fussent distribués chaque semaine; ils ont voulu que leurs enfants fussent mis à l'école de lecture et ensuite chez un maître de métier. L'évêque, ajoutant à ces règlements, a voulu qu'il y eût aussi une aumône de malades pauvres qu'on en fît le rôle devant le peuple.

### L'AUMONE DE LILLE.

Sire, lui ai-je dit en imitant la forme de la question qu'il m'avait faite, avez-vous été à Lille? Et, comme il n'avait pas trop attendu ma réponse, j'ai continué sans trop attendre la sienne. J'en suis fâché, mais c'est l'aumône de cette ville qui, sous le nom de bourse générale des pauvres, est, en vous accordant ou en accordant au roi de France que Lille soit dans la mouvance de sa couronne, la plus ancienne de ces pieuses aumônes françaises que l'Europe a adoptées, car le placard ou ordonnance de son institution est de 1527. Cette aumône est gouvernée par des ministres généraux, ayant sous eux les ministres des paroisses; elle a maintenant, comme les autres aumônes des différentes villes de la France, son rôle, sa police, ses sergents, ses distributions hebdomadaires.

### LA CESSATION DE LA MENDICITÉ.

Il faut cependant convenir, ai-je poursuivi, que ce grand mouvement général européen qui, pour ainsi dire, a nettoyé l'espèce humaine des plaies, des bosses, des guenilles, des lamentations des mendiants, a été donné en France par la Sorbonne. Consultée, en 1530, par les magistrats de Lille, elle décida qu'on pouvait forcer les pauvres à ne recevoir l'aumône que de la caisse publique, et les citoyens à ne la faire que dans cette caisse.

Ah! s'est pris à dire le sire Lamouche, les parle-

ments ont été bien plus loin : ils ont rendu obligatoire le payement des taxes portées aux rôles des aumônes ; ils ont demandé aux clercs bénéficiers le sixième de leurs revenus, et ensuite ils ont fait impitoyablement arrêter, fait impitoyablement fustiger les mendiants demandant l'aumône.

Mais pourquoi, a-t-il ajouté, Charles IX, au lieu de vouloir que chaque paroisse nourrît ses pauvres, n'a-t-il pas voulu que chaque canton, ou mieux, que chaque élection, ou mieux encore, que chaque généralité les nourrît ? Son ordonnance eût été alors équitable, eût pu être exécutée et ne serait pas tombée en désuétude.

Sire, lui ai-je dit, dans plusieurs villes, j'ai vu des pauvres portant en étoffe ou la lettre initiale du nom de la ville, ou la grande croix rouge et jaune, ou l'écharpe, ou les autres signes de l'aumône générale, mendier. — Messire, m'a-t-il répondu, c'est que plusieurs aumônes générales sont encore forcées de le permettre. On commence d'abord par faire ce qu'on peut, et on finit quelquefois par faire ce qu'on veut.

---

# LES HOPITAUX DE LA FRANCE.

Déjeunez ici. — Non, allons déjeuner chez moi.— Ne me refusez pas. — Faites-moi cette grâce. C'est ainsi qu'aujourd'hui, sur le pas de la porte de ma chambre, le sire Lamouche et moi nous avons longtemps disputé. Hier, il m'avait donné à dîner, et il voulait encore me donner à déjeuner aujourd'hui. Enfin j'ai terminé en lui tendant amicalement la main, en le tirant vers moi en dedans et en lui disant que j'avais écrit dans mon journal de voyage l'entretien que nous avions eu, qu'il trouvât bon aussi que j'écrivisse celui que nous allions avoir avant mon départ, que je ne pouvais guère différer. Il s'est aussitôt assis sans nouvelle insistance.

Vous pensez sans doute ainsi que moi, lui ai-je dit, que si les institutions des aumônes, mieux que les institutions des hôpitaux, propagent les secours, elles ne les complètent pas si bien : les aumônes nourrissent les pauvres ; les hôpitaux les nourrissent, les habillent, les logent, les chauffent, les entretiennent en santé, en maladie, enfin les adoptent.

## LES HOPITAUX DES ENFANTS ORPHELINS.

Au commencement de cette semaine, ai-je continué, j'étais sorti pour aller faire une visite; je rencontrai dans la rue Saint-Denis une troupe de jeunes garçons et une troupe de jeunes filles, tous habillés de bleu; la curiosité qu'excita en moi leur joli et uniforme habillement me les fit suivre jusque dans leur maison. J'avais le manteau de velours vert brodé, la plume fraîche, éclatante : les portiers, auxquels je demandai la permission d'entrer, se rangèrent respectueusement pour m'ouvrir le passage.

Lorsque je fus dans les cours, j'interrogeai économes, sœurs, domestiques; tout le monde s'empressait de répondre à mes nombreuses questions; j'étais enchanté de ce que je voyais et de ce que j'entendais.

Les bâtiments de cet hôpital sont divisés en deux parties : dans l'une demeurent les jeunes garçons, dans l'autre les jeunes filles; même nombre de salles et de dortoirs dans chacune des deux parties.

Tous les matins, au son de la cloche, les jeunes garçons et les jeunes filles se lèvent à cinq heures en été, et à six en hiver; ils vont à la messe; après la messe, le déjeuner, la leçon de lecture, d'écriture ou de chant; à onze heures ils dînent; à six heures ils soupent; à neuf ils se couchent.

Je les vis dîner. Leur réfectoire est propre; chaque orphelin a par jour une livre de pain et six onces de viande.

Je visitai en détail les salles d'instruction. On me fit ensuite passer dans la salle des métiers, où trois,

quatre cents jeunes garçons maniaient les instruments de tous les arts. Dans le fond, sur une espèce d'estrade, d'habiles artisans donnaient des leçons de théorie et de pratique aux orphelins les plus âgés, qui allaient ensuite, à quelques pas, les répéter à leurs jeunes camarades. La laine, la soie, le coton, l'ivoire, les bois, les métaux, étaient tout à la fois façonnés. C'était un tableau complet de l'industrie française. J'étais émerveillé, j'admirais; je me demandais pourquoi une pareille salle d'arts mécaniques ne se trouvait pas dans tous les grands hôpitaux d'enfants, lorsqu'un chef d'atelier, s'approchant de moi, vint interrompre mes réflexions. — Monsieur, me dit-il, si je ne me trompe, il paraît que vous n'êtes pas mécontent de notre établissement. Le public ne l'est pas non plus. Il nous sait quelque gré de l'avoir conservé, malgré les traverses de toute espèce que, dans les commencements, et même ensuite pendant assez longtemps, nous ont suscitées plusieurs ouvriers de la ville, fâchés de nous voir fabriquer les mêmes ouvrages que les leurs, et mieux et à plus bas prix; fâchés surtout de nos priviléges. Monsieur, savez-vous bien où vous êtes? Peut-être vous ignorez que les ouvriers qui enseignent dans cette enceinte gagnent la maîtrise, et que les apprentis la gagnent aussi; que la maison a le droit de faire acheter toutes les matières de fabrication comme les maîtres artisans de Paris, et que les gardes jurés ou les inspecteurs ne peuvent entrer ici qu'en se faisant assister par les supérieurs de la maison? Ainsi que la politesse le voulait, je trouvai ces priviléges grands, honorables, magnifiques, extraordinaires. J'en félicitai ce brave homme; ensuite je lui dis :

Cette moitié des bâtiments occupée par les jeunes garçons est dans un continuel mouvement ; je pense que l'autre moitié n'est pas sans doute dans le repos, et qu'on y exerce aussi les jeunes filles aux arts de leur sexe.—Vous ne vous trompez point, me répondit le chef d'atelier : les plus jeunes filles lavent, cardent, filent les laines, les cotons et les soies ; les plus âgées les ouvrent à l'aiguille et les tricotent.

— Maître, à quel âge sortent les jeunes garçons et les jeunes filles ?

— A vingt-cinq ans. Ordinairement, en quittant la maison, ils se marient entre eux ; et ces jeunes ouvriers, accoutumés aux vertus religieuses, au travail, à l'économie, forment d'excellents ménages. Les plus heureux époux, les plus sages, les plus habiles artisans de Paris sont sortis des enfants bleus.— Maître, quel est le revenu de la maison ? — Monsieur, il n'est que de trois cents livres, mais chaque enfant reçoit tous les jours six deniers, que lui donne l'aumône générale. — Oh ! lui dis-je, ce n'est pas trop, si c'est assez, car j'ai trouvé que le repas de vos élèves était bien frugal et bien léger. — Monsieur, il n'y a pas longtemps qu'il l'était encore bien davantage ; ces pauvres enfants n'ont eu de déjeuner que depuis le don d'une rente en blé qui leur a été fait par Guillaumette de l'Arche. Que tous les jours Dieu rende bien pour bien à cette bonne Guillaumette ! Jamais les enfants ne commencent leur déjeuner sans la nommer.

Moi, s'est pris à dire le sire Lamouche, je puis vous parler des enfants rouges, dont l'hôpital a été fondé dans un quartier voisin de celui des enfants bleus par la bonne et aimable reine de Navarre, sœur de François Ier. La chapelle, agréablement et gaiement éclai-

rée par les vitraux qui représentent des histoires d'enfants, est à voir, et c'est tout ; il y a bien des ateliers, mais quelle différence avec ceux des enfants bleus ! L'administration de la maison n'est pas non plus comparable à la leur : on remarque trop facilement qu'à l'hôpital des enfants bleus sont les orphelins nés dans Paris, et qu'à celui des enfants rouges sont les orphelins nés hors de Paris. Les premiers orphelins des enfants rouges furent des fils de pauvres gens forcés de se réfugier dans cette ville par les pestes ou les guerres, et qui y moururent sans laisser aucun bien.

— Sire Lamouche, ai-je dit, l'institution des enfants de la Grange de Lille a la même origine. On leur donna d'abord asile dans une grange. Aujourd'hui, on leur a bâti une belle maison, où on les élève jusqu'à ce qu'ils soient mis en apprentissage chez un maître artisan, ou bien en service chez un honnête bourgeois. Lorsqu'ils se marient, l'hôpital leur donne pour présent de noces, cinquante florins, toujours tout prêts et tout comptés.

Sire Lamouche, ai-je ajouté, Antoine de Glandevès a fondé à Marseille, il y a quelques années, un hôpital pour douze orphelines, habillées de gris, appelées Filles-Grises, gouvernées par une matrone. Antoine de Glandevès a pourvu aussi à leur dot.

### LES HOPITAUX DES ENFANTS TROUVÉS.

Pendant quelques moments le sire Lamouche est demeuré à réfléchir. — Mon cher messire, m'a-t-il dit ensuite, ce qui ne surprend guère les autres, ce qui me surprend beaucoup, c'est que nous n'ayons pas

encore d'hôpitaux d'enfants trouvés, qu'on nomme à Paris, et par imitation en province, enfants de la Crèche. Ce qui me surprend beaucoup aussi, c'est que partout la porte des hôpitaux des enfants leur soit, aux termes des statuts, perpétuellement fermée. A la vérité, les ordonnances, les arrêts des parlements, forcent les seigneurs à s'en charger jusqu'à l'adolescence. Mais qu'arrive-t-il? Les seigneurs tâchent de s'en débarrasser au meilleur marché, et facilement on reconnaît à leur maigreur, à leur petite figure pâle, ces enfants allaités, nourris, vêtus au rabais.

### LES HOPITAUX DES ADULTES.

Que n'a pas fait la charité chrétienne de notre siècle? a ajouté le sire Lamouche. Elle a, dans les Indes, bâti de ses longs et puissants bras les deux plus grands, les deux plus magnifiques hôpitaux du monde, elle a fait encore plus: elle a judicieusement ôté aux clercs, judicieusement confié aux laïques, souvent plus instruits dans les lois, toujours plus exercés dans les affaires, l'administration du bien des pauvres. Elle a fait encore plus : elle s'est courageusement rendue sourde aux plaintes et aux cris, et a réuni en grands hôpitaux plusieurs petits, dont elle a chassé les fainéants et riches pauvres.

### LES HOPITAUX DES MALADES.

Elle a fait encore plus : elle a refondu les vieux Hôtels-Dieu. Ne croyez pas que je veuille parler de celui de Paris, depuis saint Landry toujours à peu près

le même; je veux parler de celui de Lyon; je veux parler de son service simple, économique, admirable. Pour tout l'Hôtel-Dieu une seule salle. Elle est, à la vérité, vaste, aérée, divisée en deux dans sa longueur par des piliers et des grilles; d'un côté sont les hommes, de l'autre les femmes; au milieu se trouve une grande cheminée commune, autour de laquelle les uns et les autres peuvent se voir, mais sans pouvoir autrement communiquer. Par cette disposition, deviennent encore communs le mouvement de l'air, la lumière des fenêtres, la lumière des lampes; et, de plus tous les malades peuvent aussi, de leurs lits, entendre la messe, voir le prêtre qui la dit. J'y ai surtout admiré la propreté. Les lits, faits de beau noyer, étoffés en tapisserie, sont tous les jours exactement nettoyés; les ustensiles brillent. Cette vaste salle forme presque tout l'hôpital; elle est comme le temple de la bienfaisance ou de l'hospitalité. Et combien croiriez-vous que l'administration emploie d'hommes pour le service? Comptez: un aumônier, un médecin, un chirurgien, un pourvoyeur, un boulanger, un portier, deux porteurs pour aller chercher les malades dans une litière ouverte, pas davantage. L'administration a pour le service des malades vingt femmes, sans autre salaire que la promesse des récompenses célestes. C'est aussi à cause de cette promesse que les apothicaires et les épiciers de la ville fournissent gratuitement la pharmacie.

## LES HOPITAUX DES INFIRMES.

Quand les maladies, a continué le sire Lamouche, sont permanentes, elles sont des infirmités. Les hô-

pitaux des infirmes touchent aux premiers temps de l'ère chrétienne. Mais, de notre temps, il s'en est élevé un à Paris, sous le nom d'Hôpital des teigneux, où se trouve, passez-moi cette manière de parler, un assortiment complet d'infirmités, où chacune a pour ainsi dire sa tablette, du moins dans sa loge, où le service est fait à aussi bon marché et aussi bien qu'il est possible. Le gouverneur est le seul qu'on paye. Les infirmes sont eux-mêmes surveillants ; ils sont eux-mêmes tailleurs, lingers, blanchisseurs, commissionnaires, garde-malades. Ils remplissent tous les emplois. Messire de Boulencourt, président à la chambre des comptes, a fondé cet hôpital. Je vous prie de faire connaître en Espagne et son nom et sa belle œuvre.

## LES HOPITAUX DES FEMMES ENCEINTES.

On ne peut dire, a poursuivi le sire Lamouche, que la grossesse des femmes soit une maladie ; mais elle en nécessite les soins et les dépenses. Dans tous les Hôtels-Dieu des grandes villes, il y a une salle des femmes enceintes. Il ne devrait pas y avoir seulement une salle ; il devrait y avoir un hôpital. C'est encore ce que la charité de notre siècle a, sans le savoir, laissé à faire.

## LES HOPITAUX DES FOUS.

Sans le savoir, elle a aussi laissé au siècle prochain à fonder les hôpitaux des maladies de la raison,

ou plutôt des organes de la raison. Disons cependant, en notre honneur, qu'il y a déjà des salles de fous ; qu'au dernier siècle il n'y en avait pas.

### LES HOPITAUX DES VIEILLARDS.

Tous les siècles qui nous ont précédés ont à l'envi agrandi et agrandi, doté et doté les asiles de la vieillesse indigente; à cet égard, nous n'avons presque rien fait; il n'y avait presque rien à faire.

---

# DIX-SEPTIÈME SIÈCLE.

---

## ARGUMENT.

Le dix-septième siècle est, pour les médecins, le siècle d'Harvey; la découverte de la circulation du sang domine tout dans les sciences médicales à cette époque. Pecquet et Stenon complètent l'œuvre d'Harvey : le premier en découvrant le canal thoracique et la circulation du chyle, le second en faisant pour le système lymphatique ce qu'Harvey a fait pour le système sanguin. Stenon étudie les vaisseaux lymphatiques, vus avant lui par Rudbeck et Bartholin, les glandes, le cerveau, les muscles, le cœur et le développement du fœtus; Wharton et Glisson laissent aussi leurs noms à des découvertes anatomiques.

La fondation de l'Académie des sciences, en 1666, amène en France la réforme de l'anatomie et les premiers travaux sérieux sur la physiologie humaine et comparée.

Claude Perrault fait progresser la physiologie des sens et la connaissance de la mécanique animale; il soutient contre Mariotte que nous voyons par la rétine et non par la choroïde; il décrit le mouvement péristaltique des intestins, fait mieux connaître les vaisseaux biliaires chez les animaux et contribue beaucoup à introduire en France la méthode expérimentale. Duverney, professeur habile, met l'anatomie à la mode dans le grand

monde ; Vieussens éclaire la névrologie ; Descartes se fait le champion de la circulation du sang, malgré l'opposition déplorable des médecins. Vers le même temps, l'anatomie de texture naît pour ainsi dire des découvertes physiologiques d'Harvey, de Pecquet et de Stènon sous le scalpel ou le microscope de Malpighi, de Ruysch et de Leeuwenhoeck.

La physique prend un développement rapide avec Mariotte, Descartes et Gassendi, pour ne parler que de nos compatriotes ; la chimie fait des progrès notables dans les laboratoires étrangers de Van-Helmont, de Boerhaave, de Frédéric Hoffmann, de Stahl, de Mayow, de Cavendish et s'éclaire chez nous des expériences et des analyses de Jean Rey, de Lemery, de Bourdelin. Partout les hommes adonnés à l'anatomie, à la physiologie, aux sciences naturelles marchent en avant et s'efforcent d'arracher la médecine à l'inertie et à la routine. Mais ils n'arrivent qu'à faire naître des théories, séduisantes parce qu'elles paraissent fondées sur les sciences exactes, fausses parce qu'elles ne considèrent l'organisme que sous un point de vue. Ces théories sont d'ailleurs presque toujours négligées dans la pratique. L'iatrochimie et l'animisme des Allemands rapportent les phénomènes de l'organisme à des réactions entre les acides et les sels, ou à l'influence sur le corps d'un principe demi-esprit demi-matière : c'est Paracelse modifié ou Van-Helmont travesti. L'école italienne fonde sur la physique et la mécanique le système des iatromathématiciens. Ici, plus encore qu'en chimiâtrie, on a sous les yeux des phénomèmes qui semblent au premier abord pouvoir être soumis rigoureusement au calcul, mais, en admettant qu'il en soit ainsi pour les mouvements, combien d'autres fonctions échappent à la théorie, surtout dans un temps où la chaleur, la fermentation et tant d'autres phénomènes sont mal connus et plus mal expliqués, où l'acreté des humeurs et toutes les vieilles hypothèses sont encore acceptées. On pose donc en principe la circulation et quelques autres vérités physiologiques, on s'efforce de les expliquer par des hypothèses et de fausses théories sur lesquelles on base un traitement qui, chez les ignorants, n'est qu'une routine et qui, chez le vrai médecin, résulte, non du système chimique ou mécanique, mais de l'observation. Le dix-septième siècle compte de grands praticiens comme Sylvius, Boerhaave, Hoffmann, Stahl, Borelli, Baglivi, Bellini et tant d'autres ; mais,

quelle qu'ait été leur renommée, tous s'effacent devant le seul homme qui, n'appartenant à aucune secte, voit naïvement, observe sans parti pris, rectifie son observation par une observation nouvelle, et reste le plus grand médecin du dix-huitième siècle, sinon des temps modernes : Sydenham.

Si maintenant nous reportons les yeux sur la France, c'est à regret que nous voyons, dans ce siècle de découvertes et de progrès, les médecins obstinément routiniers s'élever contre la circulation du sang ou s'allier aux envieux d'Harvey pour lui contester sa découverte, et repousser les travaux de Pecquet comme ils avaient fait pour ceux de Vésale. Un petit nombre seulement ose acclamer la vérité. Puis c'est contre l'émétique, contre le quinquina, contre l'ipécacuanha qu'on se ligue. Ces deux dernières substances, quoique employées sans plus de savoir que la première, triomphent cependant, mais à grand' peine. Enfin, malgré l'esprit de Gui-Patin, malgré la science de Riolan et de Fagon, l'histoire, en nous donnant le journal de la santé de Louis XIV, semble avoir puisé ses documents dans les œuvres de notre grand comique.

La chirurgie, longtemps compagne inséparable de la médecine, puis tenue par elle à distance, la soutient dans son abaissement. Les successeurs d'Ambroise Paré ne prêtent pas au ridicule. Jacques Baulot, dit frère Jacques, fait connaître un nouveau procédé pour l'opération de la taille; Saviard, Dionis publient des ouvrages qui font école en Europe ; Félix et Mareschal sont au premier rang parmi les chirurgiens de leur temps; enfin l'école française devance toutes les autres dans l'art des accouchements, avec Louise Bourgeoise, Marguerite de la Marche, Mauriceau, Peu et Mauquest de la Motte. Nous la verrons bientôt sortir de sa longue inertie et briller d'un vif éclat. A. L.

---

# LA GARDE-MALADE.

J'ai trouvé ce matin la bonne Maupercher, garde-malade, chez madame Monfranc. Elle était en visite. Elle parlait ; madame Monfranc était fort attentive. La garde-malade avait commencé avant mon arrivée; j'ai été obligé plusieurs fois de sortir avant qu'elle eût fini : aussi n'ai-je entendu et ne puis-je ici rapporter que des parties d'une conversation, pour moi, interrompue à plusieurs reprises.

Une autre, et une des plus violentes maladies de l'âme, est L'AMOUR. Mon ami, ne cessait de répéter le conservateur des priviléges des foires de Lyon (1) à un gentilhomme lyonnais, vous laissez votre fille cadette aller à la belle messe des confalons (2), vous ne tarderez pas à vous en repentir. En effet, la jeune fille cadette ne tarda pas à y rencontrer le jeune fils cadet d'un chevalier de justice de l'archi-hôpital du Saint-Esprit (3), et elle en fut en même temps remar-

(1) *Dictionnaire de commerce*, par Savary, v° CONSERVATEUR.

(2) Registres du parlement, 6 février 1673, confirmation de l'établissement de la confrérie des Confalons ou Pénitents de Saint-Chamont, diocèse de Lyon.

(3) « Charles Hue, des anciens barons de Courson en Auxer-

quée. Or, en France, ni les cadets, ni les cadettes nobles ne se marient (1). Les deux jeunes gens, vivement épris l'un de l'autre, périrent de désespoir, l'un entre mes bras en demandant au ciel, Mathilde ! Mathilde ! l'autre avec le nom de Saint-Elme ! Saint-Elme ! dans la bouche.

Le jeune fils d'un officier de cavalerie, malade de la même maladie, était près d'expirer. Tout à coup je le vois qui se lève. Il va se jeter aux pieds de ses parents ; il ne peut rien obtenir : alors il fait pis que mourir, il sort de France, et, comme les libertins, il se fait Turc.

Une belle, grande fille, sur le point de s'échapper, de suivre son amant, est arrêtée ; et voici le remède qu'employa sa famille : elle aimait à se parer, elle fut habillée toute l'année de la même étoffe et de la même couleur ; elle aimait le beau linge, elle eut des chemises de grosse serge ; les belles chaussures, elle fut obligée d'aller nu-pieds. Ce n'est pas tout : elle aimait à coqueter, à montrer son joli visage, elle porta continuellement un voile, et si parfois, de grâce spéciale, il lui était permis de le lever, elle était obligée de fermer les yeux : on l'avait jetée dans l'ordre des Cordelières de Paris, ou des filles de l'Ave Maria, ainsi nommées parce qu'elles ont ce mot dans la bouche aussi souvent que les soldats en ont un autre.

rois..., sous-vicaire-général de la noblesse, milice, religion et archihospitalité de l'ordre ancien du Saint-Esprit..., avons reçu la requeste... tendant à ce que le fils aisné de messire Casimir de Rohan soit reçeu au titre de chevalier de justice dudit ordre... » J'ai cette charte.

(1) Dans la classe noble, la fortune de la maison appartenait, par la loi et par l'usage, aux aînés.

Laquais jeune, leste, bien fait, n'est-il pas pour certaines veuves un morceau friand, sous la main, sous la dent? Tel était Bourguignon, laquais de madame Rochejean, qui, éprise d'amour, l'épousa sans consulter personne, pas même son avocat. Elle perdit, par ce honteux mariage, son douaire, en quoi toute sa fortune consistait. Bourguignon, furieux de ne plus posséder qu'une laide veuve, ne se contint plus, et bientôt cette pauvre dame, tous les jours légitimement bâtonnée par son laquais, mourut, moins de ses coups que de sa honte.

Je mets aussi L'AMOUR-PROPRE au nombre des maladies de l'âme, et, à cet égard, j'observe que plusieurs jeunes filles, seulement pour pouvoir être excessivement parées le jour de leurs vœux (1), se font religieuses et passent d'elles-mêmes hardiment le pas de cette terrible *porte* que, suivant les paroles que la supérieure leur adresse, la religieuse *ne doit plus repasser ni vive ni morte*. Il y a plus : j'ai remarqué plusieurs fois qu'elles écrivent le long acte latin de leur profession avec une étonnante fermeté de main (2).

(1) *De l'immodestie des postulantes, contre l'abus des parures à leur prise d'habits*. Paris, Bernard, 1698.

(2) J'ai eu deux collections d'anciens originaux de professions de religieuses, toutes les deux sur feuilles de vélin. Je crois en avoir cédé une à la bibliothèque du roi. J'ai l'autre, elle est des bénédictines de Loudun ; la plus ancienne profession est de 1636, et la plus moderne de 1716. Ce qu'il y a de singulier, c'est que la formule de la jeune novice est toute en latin, et que le certificat de réception, dressé par l'ecclésiastique qui la recevait, est en français jusqu'en 1675, où il devient latin. Je répète que l'écriture de la professe est nette, ferme, droite et de belles formes de lettres comme celle des exemples.

Cette maladie n'épargne pas les personnes plus âgées.

Un père de famille voulut faire entrer son fils aux Bénédictins de Nantua ; mais il devait prouver ses quartiers de noblesse. Malheureusement le vérificateur des arbres généalogiques trouva au sien une branche mauvaise. Son bisaïeul avait épousé la fille du premier président du parlement de Dombes. J'ai mon écusson taché, dit ce bon père, mon fils ne peut être reçu bénédictin de Nantua. Il refusa de vivre ; il appela la mort : elle vint.

Un gros réjoui de bourgeois, grand amateur fleuriste, vivait au milieu de ses fleurs, dans un enchantement perpétuel ; il croyait, entre autres, posséder une tulipe unique de forme et de couleur. Un jour, il apprend qu'il y en a une toute pareille à Harlem ; il dépêche un homme ; l'homme revient ; le fleuriste baisse la tête, se cache : on ne l'a plus revu.

Un bon Limousin avait deux chevaux du prix de trois mille livres ; il les envoie à Londres, aux courses des Guilledins (1). Il en est pour ses frais ; et, comme si c'était lui qui n'eût pu assez courir, la honte le saisit, il se couche, tire les rideaux de son lit et ne se relève plus.

O ma bonne madame Monfranc ! a dit encore la garde-malade ; ô vous que j'ai toujours aimée ! je dois vous le dire : une des causes les plus générales des maladies de l'âme, c'est la PEUR.

La peur du duc de Savoie (2) ne fait guère de ma-

(1) *Dictionnaire de Furetière*, v° GUILLEDIN. — *Voyages* de Monconys, année 1663, course de chevaux.

(2) Le duc de Savoie n'était pas encore roi de Sardaigne.

lades, la peur du prince d'Orange n'en fait guère davantage (1). — Mais la peur des barbets, des huguenots des Alpes, des camisards, des huguenots des Cévennes, en fait ici, de temps en temps, beaucoup.

La plus grande peur, la plus mortelle, est la peur de la mort; elle fait tomber le plus d'hommes dans la terre. — Les garde-malades, les patelines commères, tuent aussi de leur douce et mielleuse voix bien des personnes par leurs interminables et funèbres histoires. — Quand les imprudentes Ursulines demandèrent au cardinal de Lyon sa bénédiction dernière (2), elles hâtèrent sa dernière heure. — Les crieurs d'enterrements, dont le cri perçant pénètre dans les chambres des malades, en tuent aussi beaucoup; il est malheureux que leurs offices lugubres aient été imposés à finance et héréditairement vendus. — Les glas, l'exposition des cercueils sur la porte, les chants hâtent aussi la fin de plusieurs hommes. — Et les deuils, comme l'effroyable deuil de l'Alsace (3) surtout, affectent aussi l'âme péniblement. — Je crois aussi que les annonces des morts dans les journaux, quoique placées au milieu des énigmes et des bouquets à Chloris (4), aggravent les noirs pressentiments de l'âme.

La peur de l'âge, la peur des approches de la mort, moissonnent grand nombre de ces bourgeois en rabat

(1) Le prince d'Orange avait presque toujours été battu par les Français.

(2) *Voyages* de Monconys, déjà cités, 3e partie, lettre de Monconys sur la mort du cardinal de Lyon.

(3) *Nouveau voyage d'Italie*, La Haye, Van Bulderen, 1731, Alsace, gravure représentant l'artisane en deuil.

(4) *Gazette de France*, *Mercure galant*, fin du dix-septième siècle.

blanc. Les voyez-vous, les entendez-vous, ces imbéciles vieillards qui ont sans cesse leur antique extrait baptistaire à la bouche, qui, sans cesse, prennent mesure de leur bière, de leur fosse?

Un grand médecin me dit un jour qu'il périssait un quart des hommes par la peur (1). — Tant que cela! — Je ne dis peut-être pas assez.

La tristesse, sœur de la peur, tue beaucoup d'hommes sur leur fauteuil. — Lorsque le roi défen-

(1) Les médecins qui ont traité des affections morales ont tous parlé de la peur comme d'une de celles qui étaient le plus à redouter. Je n'ai, pour le moment, sous la main, d'autres livres du dix-septième siècle que les *Règles de la santé*, par Vorchon, règle 42, et les *Conversations de l'Académie*, par Bourdelot, chap. *Crainte et Tristesse*. Les effets de la peur furent encore mieux observés au siècle dernier. Les citations seraient trop nombreuses. Ils ont été encore mieux observés par le baron Alibert, ce médecin des rois, que la France vient de perdre. Il évalue, dans sa *Physiologie des passions*, section Ire, chap. VIII, *Peur*, le nombre des hommes qui en périssent à un tiers.

— Cette appréciation est énoncée par Alibert sans aucune preuve à l'appui, et nous ne pensons pas qu'une statistique ait jamais pu être faite sur cette question. Alibert était homme d'esprit, causeur aimable, ce qui avait contribué à lui valoir la clientèle de Louis XVIII; il avait, de plus, la réputation d'un écrivain élégant dans un monde où Châteaubriand avait mis à la mode le style emphatique et d'autres le style fleuri. Sa *Physiologie des passions* n'est pas un ouvrage de médecine, et les épisodes romanesques dont il l'a parsemé n'ont pu lui conquérir beaucoup de lecteurs. Le grand travail d'Alibert a été l'étude des maladies de la peau. Médecin de l'hôpital Saint-Louis, il y faisait un cours très-suivi par les élèves de l'école et par les étrangers. Ses descriptions étaient justes, pittoresques, mais sa classification, empruntée à Mercuriali, manquait

dit le jeu de la bassette et du hocca (1), un vieux garçon, trois vieilles dames, tous les quatre de ma connaissance, en moururent. — Lorsqu'il défendit les galons, les dentelles d'or et d'argent (2), un vieux garçon, six jeunes dames en moururent.

Que je le dise aussi, la mort tient une faux à double tranchant.

La joie vous tue aussi vite et plus vite que la tristesse. — La nouvelle de la naissance du duc de Bourgogne occasionna une joie qui, à Paris, alla jusqu'au délire (3), et frappa des personnes affaiblies par l'âge. — Lorsque les serfs de la paroisse de Mongneville en Lorraine apprirent qu'un arrêt venait de les déclarer affranchis (4), plusieurs ne purent résister à l'inexprimable et subit sentiment de la liberté.

Autre source des maladies de l'âme, LE REPENTIR DES FAUSSES SPÉCULATIONS.

d'unité et se perdait dans les détails. Sa nomenclature était poétique, mais fondée presque uniquement sur des caractères et des signes transitoires, qui tantôt rapprochaient deux affections différentes, tantôt séparaient en plusieurs espèces morbides les variétés ou les périodes d'une même affection. Vers la fin de sa carrière il modifia son système, qui devint encore plus vague, et la *Monographie des dermatoses* est oubliée, de même que l'*arbre* des dermatoses, dont les maladies formaient les ramifications. A. L.

(1) Registres du parlement, arrêt du 23 novembre 1680, relatif aux académies de jeux publics.

(2) Déclaration du 17 novembre 1667 sur la défense de porter des étoffes et passements d'or et d'argent.

(3) *Mémoires* de Choisy, liv. IV. Naissance du duc de Bourgogne.

(4) Registres du parlement, arrêt de mars 1699, en faveur du bourg de Mongneville en Barrois.

Vous savez que Lyon est une ville d'imprimerie. Un malheureux imprimeur, se fiant à la haine des partis contre les jésuites, voulut faire clandestinement une édition de cinquante mille exemplaires de la *Monarchie des sollypses* (1). La haine avait, pour le moment, pris un autre cours. Il fut ruiné, et j'ai vu toute sa famille porter son deuil.

Dans le temps que la cour et la ville étaient en joie au milieu d'une profonde paix, un riche drapier de Paris s'imagine, en lisant l'*Almanach royal*, que, sur ce grand nombre de rois d'un âge avancé, quelque mort ne tarderait pas, du soir au lendemain, à mettre tout Paris en noir ; et, un autre jour, en lisant une gazette, ne va-t-il pas s'imaginer que les affaires politiques de l'Europe se brouillent. Il prévoit des batailles de Steinkerque ou de Fleurus qui pourraient bien draper de deuil, au faubourg Saint-Germain, hommes, voitures et chevaux ; il met toute sa fortune en étoffes noires. Les rois continuent à bien se porter, à vivre entre eux en bonne intelligence. Il en tombe malade et meurt en jurant et contre la santé et contre la paix. Sa famille était de Lyon ; je l'ai vue, lorsque je demeurais dans cette ville, y revenir, habillée d'étoffes destinées au deuil des grands et des rois.

Le fils de ce drapier ne cessait de pleurer. On lui dit, pour le consoler, que feu son père était infiniment plus excusable que bien d'autres. — On lui dit qu'un entrepreneur d'estrades et de menuiseries de *Te deum* (2) demandait tous les matins inutilement

(1) *Monarchie des sollypses*, par le P. Inchoffer, Amsterdam, 1722. Le *Naudæana*, art. *Inchoffer*, dit que le prix en était de 150 liv. Je l'ai vue ces jours-ci à 2 sous.

(2) « A Nicolas Hertier, menuisier du roi, la somme de 940 liv.

au ciel des siéges et des batailles. — On lui dit qu'un enchérisseur et adjudicataire du grand et du petit tuage (1), à qui cet impôt ne rendit pas la moitié de ce qu'il attendait, se tua ou voulut se tuer. — On lui dit que le fou concessionnaire des paillettes d'or de l'Ariége s'y noya ou voulut s'y noyer quand il vit que toutes les paillettes ne valaient pas deux pistoles (2). — On lui dit encore que l'engagiste des atterrissements de la Loire (3), voyant qu'inutilement il jetait des branches de verdure dans son cours, qu'elle ne voulait laisser jamais sortir de son sein aucun îlot, en conçut une si grande affliction que sa tête se perdit, et que sa famille est obligée de le tenir loin des rivières, au milieu des Vosges.

De mon côté, je lui parlai aussi d'un perruquier toujours près de se couper le cou avec le rasoir, depuis qu'il s'était chargé, à raison de six cents livres par an, de fournir de pommade et de poudre la maison du gouverneur (4). — Je lui parlai d'un fabricant

pour les menuiseries qui étaient nécessaires à la cérémonie des cinq *Te Deum* chantés pour les victoires du roi... » Menus plaisirs et affaires de la chambre du roi pour l'année 1678. Je possède l'original de ce manuscrit.

(1) Mémoires des intendants, Flandre flamingante, chap. Finances, grand et petit tuage, vachage.

(2) *Ibid.*, Languedoc, chap. IV, Commerce, Diocèse de Toulouse.

(3) « ... On nous a informé que les anciennes isles quy sont dans les rivières de Loire et autres ayant esté engagées à des particuliers, elles se sont la plus part accrues très-considérablement tant par les accroissements quy s'y sont fait d'eux-mêmes que par l'art et industrie des possesseurs quy ont mis du plant sur les bords desd. isles... » *Mémoires* de l'intendant Colbert sur la généralité de Tours, chap. Domaine.

(4) « Au sieur Ardreu pour poudre et pommade, 615 liv. »

de boutons d'or, d'argent, d'acier, de nacre, d'écaille, que la mode des boutons d'étoffe ruina, et d'un riche tailleur qui avait fait faire grand nombre d'habits à boutons d'étoffe, que ruina aussi la prohibition de porter ces boutons (1). L'un et l'autre, ajoutai-je, ont fini, mal fini.

L'ENVIE ! terrible, la plus terrible maladie de l'âme: Qui fit périr un huissier lorsqu'il vit la croix du Saint-Esprit sur l'habit de son camarade devenu huissier de cet ordre (2) ; — Qui fit périr un ancien placier de la halle quand il vit son successeur s'enrichir, connaître mieux que lui l'art de mettre tout le monde à sa place ; — Qui fit périr un nouveau financier qui n'avait qu'une voiture à un cheval, parce qu'il n'avait pas encore assez gagné pour avoir une voiture à deux ; qui fit périr aussi un autre financier qui, après être parvenu à en avoir une à deux, à quatre, ne pouvait, comme son cousin, en avoir une à six ; — Qui fit périr un oncle, habile et célèbre avocat, qui n'avait pu gagner que sa maison, tandis que son neveu, en même temps avocat, procureur et notaire (3), avait gagné une grande maison, un grand jardin et une grande

Compte de recettes et de dépenses de la maison du duc de Mazarin.

(1) Sentence du lieutenant de police, juin 1700, relative à la défense d'employer les boutons d'étoffe.

(2) *Almanach royal* pour l'année 1707, Ordre du Saint-Esprit. J'ajoute que jusqu'à la Révolution toutes les personnes attachées à l'ordre du Saint-Esprit en portaient la croix, mais d'une très-petite dimension.

(3) « Il y a aussi un abus assez considérable à Verdun en ce que l'on a toléré jusqu'à présent aux advocats d'être notaires et procureurs. » Mémoires des intendants, Mémoire sur la généralité de Metz par Charles Colbert, chap. Bailliage de Verdun.

ferme; — Qui fit périr une dame dont l'amie avait, derrière son carrosse, tantôt un hussard, tantôt un maure, et se faisait servir le café par un nain (1), tandis que son mari ne voulait lui passer à elle qu'un simple valet ordinaire; — Qui fit périr une grande dame à la suite d'un déjeuner de défi, où elle n'avait pu boire que cinq bouteilles de gros vin rouge, tandis qu'une autre grande dame en avait bu six (2); — Qui fit périr une belle marquise parce qu'elle n'avait pas fait autant de recrues pour son jeune fils, capitaine de grenadiers, qu'en avait fait sa belle voisine, la vicomtesse, pour son jeune fils, capitaine de cavalerie (3). — Ah! cette cruelle maladie de l'âme se prend même aux villages. J'ai vu Bezons (4) tout triste, tout hargneux, depuis que, le dimanche, les Parisiens donnent la préférence au moulin de Javelle (5). — Elle se prend même aux villes. J'ai vu Saint-Germain-en-Laye tout triste, tout hargneux, depuis que Louis XIV ne peut pas vivre où a vécu Louis XIII (6).

(1) Théâtre italien de Gherardi, *les Souhaits*, scène du Laquais.

(2) Ibid., *la Coquette*, acte II, scène VI.

(3) *Lettres* de Mme de Sévigné, Lettres relatives à son petit-fils, le marquis de Grignan.

(4) Théâtre italien de Ghérardi, *le Retour de la foire de Bezons*.

(5) Il y a aux environs de Paris deux moulins de Javelle, dont l'un est maintenant enfermé dans le cimetière du Sud, et l'autre sur le bord de la Seine, entre Issy et Vaugirard. Je crois que c'est du dernier qu'il s'agit dans un grand nombre de comédies de la fin du dix-septième siècle.

(6) *Siècle de Louis XIV*, par Voltaire. Cause de la préférence que ce prince donna à Versailles sur Saint-Germain.

# LES PROMENEURS AUX CHAMPS-ÉLYSÉES.

---

Voulez-vous boire avec moi votre part d'une bouteille de vin blanc de Pouilly qu'on va apporter? m'a dit ce soir le lieutenant général de notre bailliage. — Ce n'est pas de refus. — Eh! bien, a-t-il ajouté en riant, je ferai aussi quelque chose pour vous. D'abord, quand vous plaiderez, je vous ferai gagner votre procès; et en attendant, je vous conterai quelques visions nocturnes ou plutôt lunaires que je me suis rappelées aujourd'hui et qui m'ont encore paru assez plaisantes.

La nature voulait que je fusse médecin, mon père le voulait aussi; il voulut ensuite que je fusse avocat. J'étudiai d'abord en médecine jusqu'à la mort de mon frère aîné : mon père lui destinait sa charge; alors il me la destina, et je passai de l'École de médecine à l'École de droit. Je logeais chez un de mes parents, rue du Faubourg Saint-Honoré, du côté gauche en allant à la porte de la ville (1); mes fenêtres donnaient sur les Champs-Élysées, et je me souviens que sou-

(1) *Voyez* dans le *Traité de la police* par Delamarre, le huitième plan de Paris.

vent le soir, au clair de la lune, mon imagination, pleine de ces ouvrages aujourd'hui si à la mode, les Dialogues des vivants, les Dialogues des morts, se plaisait à changer les Champs-Élysées, plantés par Colbert, en Champs-Elysées des anciens, et à les peupler de personnages morts ou de personnages mythologiques. Alors les promeneurs que je voyais devenaient pour moi des ombres qui parlaient des affaires de leur temps, qui s'entretenaient, qui disputaient.

Je me faisais, j'entendais des dialogues de toutes sortes d'états; mais naturellement ceux des médecins et de leurs consorts les chirurgiens, les apothicaires, furent les premiers, et aujourd'hui ils sont naturellement ceux dont je me souviens le mieux.

*Premier dialogue.* — Un vieux promeneur, une jeune promeneuse, s'étaient arrêtés ensemble au bout d'une allée. — Bonjour, dit l'un; oui vraiment, dans l'autre monde où il n'y a pas de nuit, les ombres doivent dire à toute heure bonjour. La vieille ombre dit donc à la jeune : Bonjour, Madelon ! Qui t'a envoyée ici, encore si jolie, si fraîche, si jeune ? — Le médecin du quartier qui tous les jours descendait de sa mule harnachée de noir pour me faire saigner, et qui m'a fait saigner jusqu'à ce que je n'aie plus eu de sang, et alors force m'a été de venir ici au moment où je comptais aller passer le beau temps des vendanges à Suresnes. J'avais pris en dansant un petit embarras de poitrine que je voulais appeler un petit rhume, que ma maîtresse voulait appeler une fausse pleurésie : je voulais guérir seule ; voyez ce que c'est que d'être domestique, ma maîtresse ne le voulut pas. Son médecin m'expédia le huitième jour, quoiqu'il nous

assurât qu'il ne devait y avoir de crise que le cinquième, le septième ou le neuvième (1). — Ce vieux

(1) Monteil va nous présenter un tableau de la médecine au dix-septième siècle, comme il l'a fait pour les siècles précédents et notamment pour le quatorzième. Il prend dans les auteurs les idées les plus bizarres, souvent les plus absurdes, en même temps que d'autres toutes différentes, quoiqu'elles puissent être mal comprises ou mal appliquées. Les grandes découvertes de laphysiologie passent dans cette revue à côté d'inventions charlatanesques et des hypothèses de Van Helmont. Quand il s'agissait de l'histoire naturelle et de la médecine populaire de Pline, nous avons cru pouvoir nous contenter de repousser en bloc le fatras du quatorzième siècle. Ici des réserves sont nécessaires. Avant tout, il faut reconnaître que la pratique médicale du dix-septième siècle, en France, a mérité pleinement le ridicule dont l'a couverte le génie de Molière. Nous disons la pratique médicale et non les sciences médicales, car ces médecins ridicules comptaient parmi eux des savants, des anatomistes dont le nom est resté célèbre, Riolan, par exemple; mais leur savoir ne pouvait les arracher à la routine, et Riolan, de même que son ami Gui Patin, s'obstinait à nier la découverte d'Harvey. Ils sont représentés par Thomas Diafoirus soutenant une thèse *contre les circulateurs*. Peut-on s'étonner que Molière, l'élève de Gassendi, n'ait pas eu la moindre confiance dans les médecins de son temps, et les ait livrés à la risée du public en se gardant bien, remarquons-le, de parler des chirurgiens et des anatomistes, de Félix, de Mareschal, de Duverney dont il appréciait et respectait le savoir.

Cela dit, nous devons faire observer à Monteil qu'Hippocrate, au III^e livre des *Maladies*, et non dans les *Aphorismes*, dit que chez les pleurétiques la mort arrive ordinairement le septième jour, quelquefois le cinquième, et que les crises surviennent le neuvième, le onzième, le quatorzième jour, etc. Quelle que soit la valeur de ces indications, Hippocrate n'a garde de confondre la mort avec les crises qui peuvent, soit la détourner, soit la déterminer.— Le choléra-morbus connu au dix-septième siècle n'était pas le choléra asiatique, et la cyanose n'était pas notée comme un des caractères du choléra-morbus. Ajoutons que les descriptions médicales em-

ignorant t'a assassinée à coups de lancette : je n'en suis pas surpris : il soutenait que la saignée suppléait à la transpiration ; il prétendait en expliquer géométriquement les effets mécaniques (1), et te voilà ici avec, ou plutôt malgré sa saignée révulsive (2). Ces ombres disparurent ; bientôt j'en vis d'autres.

Une dame, belle et blanche, emmenait sa fille, noire comme un bonnet de procureur. Oh! l'ignorant, oh! l'âne, disait-elle en parlant de son médecin, il n'a pas su connaître le choléra-morbus (3).

Cependant au milieu des rêveries et des illusions que j'aimais à entretenir, je voyais de ma fenêtre les allées bordées de fauteuils à crémaillère, où étaient assis les malades, vêtus d'un petit manteau fourré à courtes manches (4), et le milieu de ces allées sillonné par des fauteuils à roulettes (5), dans lesquels les malades poursuivaient, mais inutilement, les médecins fuyant à toutes jambes, les uns en bonnet carré, en rabat, en soutanelle, les autres en grande

pruntées au théâtre peuvent être poétiques, mais sont rarement scientifiques ; heureusement pour l'auditoire, dira-t-on, et pourtant la justesse de l'expression et des couleurs n'est-elle pas nécessaire à la poésie ? A. L.

(1) *Explication physique et mécanique des effets de la saignée et de la boisson dans la cure des maladies*, Chambéry, 1707; thèses aux écoles de Paris, Si la saignée supplée à la transpiration.

(2) *Notice des hommes les plus célèbres de la Faculté de médecine de Paris*, par Hazon, Paris, Morin, 1778. Tableau de la Faculté de Paris depuis le commencement du dix-septième siècle, Saignée révulsive.

(3) Théâtre italien de Gherardi, *Arlequin-Phaéton*, acte II, scène VIII. Dialogues de la santé, Paris, 1683, dialogue 1.

(4, 5) *Œuvres posthumes* de Molière, Paris, Thierry, 1682, Gravure du *Malade imaginaire*.

perruque, en long habit noir (1); mais il y avait des malades, ou jeunes, ou nerveux, ou animés de la fièvre, qui les poursuivaient à pied, les atteignaient, les saisissaient au collet. Ignorant! charlatan! vous m'aviez promis de m'ôter du sang le sel corrosif, c'est-à-dire ma fièvre (2); vous m'en aviez fait accroire avec le nom du landgrave de Furstemberg, suivant vous, débarrassé de son sel corrosif ou de sa fièvre. Mais, madame, daignez, pour ma justification, écouter un peu la théorie des cinq corpuscules élémentaires qui, par les pores, entrent continuellement dans notre corps ou en sortent. Les uns, les acides, sont anguleux; les autres, les alcalis, sont composés de parties dilatées; les autres, les soufres, sont branchus; les autres, les phlegmes, sont longs et, aux extrémités, arrondis en ovale; enfin les autres, les terreux, sont cylindriques (3).

Une autre ombre serrait de sa main contre un arbre le cou d'un autre médecin. Ignorant! vous disiez qu'il ne fallait pas éteindre la fièvre avec les boissons, que la fièvre était un bon remède pour débarrasser les veines, pour en remonter les ressorts. Il vous fallait voir que telle n'était pas la mienne. Charlatan! disait un autre en serrant encore plus fort son médecin, ne vous étiez-vous pas vanté d'avoir de meilleurs fébrifuges que le quinquina, adopté depuis cinquante ans par toute la France? Ah! si j'en avais

(1) *Œuvres* de Molière, Paris, Thierry, 1682, Gravure du *Malade imaginaire*.

(2) L'*ancienne médecine à la mode*, par Aignan, Paris, 1693, sel corrosif.

(3) *Essais d'anatomie*, Paris, 1695, discours 1, *Des éléments du corps animé*, sect. 1.

pris je ne serais pas ici. Un autre étranglait son médecin dans sa cravate. Docteur de tréteaux! ne pas me donner de quinquina en poudre! me le donner dans une seringue (1)!

Deux ombres se battaient. L'ipécacuanha d'Helvétius (2) m'a guéri de la dyssenterie. L'ipécacuanha ne m'a pas guéri. Il guérit! Il ne guérit pas!

Une ombre de grande dame, à longue queue traînante, avait barré le chemin à un médecin. Vous dites que les vapeurs ont pour cause le trouble dans les pores, le trouble des liquides. Que d'argent vous ont valu ces troubles! Nous sommes bien sots ou bien sottes sur la terre.

Une jeune ombre de paysanne déchirait la coiffe,

(1) *Méthode pour guérir les fièvres malignes*, par Helvétius, Paris, 1694, chap. I, *Quinquina*.

— On donnait le quinquina comme on pouvait, et quand il n'était pas possible de l'administrer par l'estomac, on l'employait en lavements. Torti l'a donné depuis en bains, et maintenant encore on fait pénétrer le sulfate de quinine dans l'économie par d'autres voies que par la bouche, plutôt que de rester inactif en présence d'accidents imminents. A. L.

(2) *Traité des maladies les plus fréquentes*, par Helvétius, Liége. Broncart, 1705, 2e partie, DYSSENTERIE.

— Helvétius avait emprunté à un médecin d'Amsterdam le traitement de la dyssenterie par l'ipécacuanha, remède venu du Brésil où il était populaire. Helvétius tint d'abord son remède secret, puis le vendit à Louis XIV la somme de mille louis. Sa manière d'administrer l'ipécacuanha n'était pas, du reste, celle que l'on connaît en médecine sous le nom de méthode brésilienne et qui est employée surtout dans la dyssenterie épidémique. Helvétius gagna, dit-on, beaucoup d'argent avec son remède. Il ne paraît pas qu'on ait trouvé mauvais alors qu'il le tînt secret. Aujourd'hui, l'opinion publique et celle du corps médical flétriraient un homme capable d'une pareille conduite. A. L.

le mouchoir, à une vieille dame. Scélérate! rendez-moi mon sang dont vous avez rempli vos vieilles veines (1). — Margot, ton sang était bien à moi, car je l'ai bien payé ; il ne m'a d'ailleurs servi de rien ; mieux m'aurait valu la transfusion du sang d'une génisse (2), qui, certainement, comme le disait mon vieux médecin, n'avait jamais fait des siennes.

Une ombre jetait une poignée de jolies petites dents à la figure d'un médecin : pas une! pas une n'a pris! Trompeur! coquin! grâce à votre transplantation de dents (3), je n'en ai plus ni de jeunes, ni de vieilles.

(1, 2) *Journal des savants*, année 1667, art. *Circulation du sang*.

— La tranfusion ne paraît pas remonter aux anciens. L'idée de remplacer le sang d'un vieillard par un liquide pouvant lui rendre la jeuncsse se trouve, comme on sait, dans les *Métamorphoses* d'Ovide; mais ce n'est pas du sang, c'est une médecine de sorcière que Médée injecte dans les veines d'Æson, après lui avoir coupé la gorge. La transfusion du sang, préconisée au dix-septième siècle, sinon à une époque plus ancienne, fut interdite par arrêt du parlement en 1668. Les insuccès qui motivèrent cet arrêt étaient dus, sans doute, à ce qu'on n'avait alors qu'une connaissance imparfaite du sang. On croyait que celui d'un animal pouvait, aussi bien que celui de l'homme, remplir le but qu'on se proposait et qui était de remplacer une partie du sang perdu par hémorrhagie. Exécutée avec les précautions très-délicates qu'elle exige, la transfusion a, de nos jours, rappelé à la vie des malades qui, par suite d'hémorrhagie, semblaient au moment de succomber. Mais on sait que le sang humain seul doit être transfusé chez l'homme, soit qu'on l'injecte dans son intégrité ou qu'il ait été préalablement défibriné. A. L.

(3) On peut transplanter avec succès une dent d'une personne à l'autre, à la condition que ce soit une dent similaire comme ordre et comme proportions. Cette opération était fréquemment exécutée en Angleterre au commencement de notre siècle ; mais il est peu probable qu'on réussît en transplan-

Un grand bel homme courait à toutes jambes, criant après un jeune petit médecin : J'ai gardé ma maladie, la vache a gardé sa santé, la poule a de même gardé la sienne. Allez-vous-en au diable avec votre transplantation de maladies (1).

Un homme essoufflé, qui ne pouvait courir, criait à son médecin : J'ai toujours été de mal en pis. Vous m'avez donné de la poudre d'une momie qui ne se portait pas bien il y a quatre ou cinq mille ans. Votre poudre d'assimilation ne vaut pas le diable!

Plus loin, on se battait pour et contre l'émétique, qui a et qui aura tant de partisans et tant d'ennemis. Il a sauvé le roi à Calais, disait une ombre en allongeant un grand coup de pied dans le ventre à une autre ombre qui lui répondait par un grand coup de poing sur le nez en disant : S'il a sauvé le roi à une extrémité du royaume, il m'a tué à l'autre. La querelle n'était pas près de finir, car je voyais accourir

tant deux dents et, à plus forte raison, un plus grand nombre les unes à côté des autres. La dent transplantée peut, en quelques semaines, acquérir une certaine solidité dans l'alvéole, mais elle n'y vit pas, elle y reste à l'état de corps étranger. A. L.

(1) *Journal des savants*, 15 juillet 1675, suite des remarques tirées du livre de M. Bartholin, contenant quelques choses particulières sur la transplantation des maladies.

— Paracelse avait imaginé de faire coucher des animaux avec des individus malades, dans l'espoir que la maladie se transmettrait à l'animal et abandonnerait l'homme. Le *Dictionnaire des sciences médicales*, de Panckoucke, rapporte qu'un médecin lut, vers 1818, à l'Académie des sciences, l'histoire de sa femme guérie de la goutte par son chat, avec lequel elle couchait *depuis longtemps*. L'Académie ne permettrait plus, sans doute, qu'on vînt lui faire une lecture de ce genre.

A. L.

d'un côté Guenaut, qui avait donné la potion salutaire, et Vallot, qu'on aurait pu appeler l'anti-antimoine (1).

Je remarquai du reste que si, en général, c'étaient les malades qui poursuivaient les médecins, quelquefois cependant c'étaient les médecins qui poursuivaient les malades. Monsieur, monsieur, disait un médecin à une ombre, au lieu de vous mettre à la mode, d'avoir un dispendieux laboratoire, il aurait dû y avoir dans votre maison, comme dans toutes les maisons sensées, un droguier. Vous seriez venu ici quarante ans plus tard; vous n'avez plus voulu me croire, et voyez!

Madame, madame! disait un autre médecin, contre les maladies chroniques il faut les martiaux, les diaphorétiques. Je vous l'ai dit avant votre mort, cent fois, mille fois, et aujourd'hui je vous le répète, et fort gratuitement.

Petit prince! petit prince! criaient plusieurs vieilles ombres de médecins à une jeune ombre de petit écolier richement vêtue. Vous aviez le sang aduste, brûlé : vous avez voulu boire du lait de vache, tandis que nous avions prescrit du lait d'ânesse : *asinus*

(1) On employait l'émétique dans une foule de maladies, sans se rendre compte de son action. Quelquefois il réussissait ou, du moins, le malade guérissait après l'avoir pris. Les partisans et les adversaires de l'émétique raisonnaient tous sur des hypothèses, de parti pris et sans aucune des notions physiologiques qui plus tard ont guidé Rasori dans sa théorie du contro-stimulisme. Aujourd'hui le parlement ne proscrirait plus l'émétique, et Gui Patin lui-même reconnaîtrait que bien des pneumonies guérissent sous l'influence des antimoniaux judicieusement employés. A. L.

*fuisti;* aux champs Élysées, point de princes, point de flatteurs.

Parmi les médecins qui invectivaient contre leurs anciens malades, j'en distinguai un comme le plus âpre; il était entouré de milliers d'ombres pâles, abattues. Je ne puis concevoir, leur criait-il, comment, depuis la publication des *Moyens faciles de conserver la santé*, par le sieur Domergue, on peut descendre ici avant l'âge de cent quarante, cent cinquante ans. J'ai dit, car c'est moi qui suis le sieur Domergue, que toutes les maladies venaient de la tête, et qu'on pouvait les en tirer en passant par les narines les barbes d'une plume, en éternuant. J'ai dit en outre que lorsqu'on les avait laissé tomber dans le corps, on pouvait les en tirer en passant de même dans la gorge les barbes d'une plume, en vomissant quand il n'était plus temps d'éternuer. Comment, belle Manon, tandis que j'avais enseigné dans mon livre par quel moyen on pouvait suer à volonté, tu es sottement morte d'une transpiration arrêtée! Peut-il y avoir des coliques, répétait-il en s'en allant, depuis que j'ai découvert l'infaillible remède des compressions ?

Une ombre se promenait gaiement. J'ai, disait-elle, été à l'École de médecine, aux consultations gratuites du samedi. Les médecins m'ont tué; mais j'ai du moins épargné mon argent, je ne me fâche pas.

Il y avait une haute, grande ombre, habillée de taffetas rouge, galonné, tenant un coffret de remèdes (1); elle criait à tue-tête, avec son accent italien, aux nombreuses ombres dont elle était entourée : Mes-

(1) Fantaisies de Tabarin, 1623, gravure du frontispice où représenté le coffret du marchand d'orviétan.

sieurs ! messeigneurs ! venez, approchez, ayez confiance en moi ; car, au pis-aller, je ne puis que vous tuer, ce qui est vous faire revivre sur la terre.

J'étais fort curieux de savoir qu'était un médecin suivi d'un cortége d'ombres, garde-malades ou cuisiniers, auquel des ombres vêtues en ouvriers, portant leurs tenailles ouvertes, leurs marteaux levés, leurs tire-pieds hauts, criaient : Vingt-cinq sous par jour, jardins, plantation, promenoir d'acacias, terrasse, bibliothèque, gazette, journaux. Ce n'était pas absolument cher ; mais, au lieu de nous donner de bon mouton, de bonne volaille, ne nous nourrir que de diète ! — Ah ! mes bons amis, patience ! disaient d'autres malades richement vêtus de robes d'étoffe des Indes ; nous étions en chambre, à quatre, cinq, six francs par jour (1) : nous avons fait bien plus rigoureusement diète.

J'aurais voulu savoir aussi qu'était une autre ombre de médecin que son malade avait pris à bras-le-corps. Il criait : A la garde ! à la garde ! tandis que son malade criait : Ma bourse que j'ai vidée dans la vôtre ! ma bourse ou la vie !

Surtout qu'était celui à qui son malade faisait de joviales salutations: Docteur, je suis fort content de vous. Vous ne m'avez pas guéri ; mais vous ne vous êtes pas fait payer le double, mais vous m'avez rendu mon argent.

Heureusement j'avise le suisse ; il est aussitôt pour moi le Cerbère des Champs-Élysées, habillé de la livrée du roi. Je m'approche tout doucement de lui en tenant un gâteau pour le jeter dans sa triple

(1) Le *Livre commode des adresses*, chap. Pension pour les malades.

gueule; mais il me donne à entendre qu'il fallait tirer de la bourse le gâteau des cerbères suisses. Je lui jette un gros écu. Il saute, agite sa queue en signe de reconnaissance, et se met à mes côtés.

Il me dit que le premier médecin que je voulais connaître était un médecin tenant pension de malades; que le second entreprenait à forfait les maladies; que le troisième était un médecin qui rendait l'argent lorsqu'il ne guérissait pas, et, lorsqu'il guérissait, prenait le double.

Qu'est, lui dis-je, en lui montrant du doigt ce groupe d'ombres de jacobins, de cordeliers, de capucins, de jésuites (1), d'hommes habillés à l'ancienne mode, que cernent des malades grinçant des dents, salivant, tremblant, piétinant? — Ce sont, me répondit-il, les médecins empiriques; vous lirez en grosses lettres leurs noms et leurs miracles sur les livres d'adresses. — Quoi! ces frères coupe-chou, ces charlatans, traitent publiquement, sans autre autorisation, les malades? — Oui, monsieur, il y en a même un, le fameux père Rousseau, surnommé le capucin du Louvre, qui prend et qui, par brevet, porte le titre de médecin du roi. Le roi est le maître.

—Monsieur Cerbère! allons, je vous en prie, au grand carré des jeux. Il me suit: Quels sont, dites-moi, ces autres ombres, ces médecins, ces divers personnages que je vois depuis quelque temps réunis? Ils ne sont

(1) Dans toutes les maisons de jésuites il y avait un frère apothicaire. Je connais plusieurs anciennes maisons de cette congrégation, notamment celle de Rhodez, où l'on montre encore son ancien jardin. Du frère apothicaire au frère médecin, surtout quand le frère apothicaire était jésuite, il n'y avait pas loin.

pas en conférences scientifiques; ils disputeraient. — Ils disputeraient? répète Cerbère. — Ils s'injurieraient. — Ils s'injurieraient, répète Cerbère. Ils ne sont pas en consultation; ils se complimenteraient aux dépens du pauvre malade. Que font-ils là assis autour d'une grande table chargée de papiers, de livres de dissection, de bocaux d'esprit-de-vin? Et avant tout, qui sont-ils? — Ce sont les médecins, les chirurgiens, les apothicaires, les savants qui formaient sur la terre la société royale de médecine, dont M. Daquin, médecin du roi, était le protecteur (1), dont M. de

(1) Cette société, qui portait le titre de *Chambre royale de médecine*, fut une cause de dissensions graves entre la Faculté de Paris et les médecins de Montpellier. L'université de Paris fondait sur deux bulles très-explicites de Nicolas V le droit qu'avaient les licenciés et les docteurs de ses Facultés de théologie, de droit canon, de médecine et d'arts libéraux, d'enseigner et d'exercer partout ailleurs aussi bien qu'à Paris (*regendi atque docendi ubique locorum extrà civitatem prædictam*), sans examen ni approbation préalable, et d'y être tenus pour docteurs, qu'ils exerçassent ou non. L'université de Montpellier s'appuyait sur des textes analogues pour prétendre aux mêmes priviléges, et les deux écoles imposaient réciproquement aux docteurs de la Faculté rivale des actes probatoires comme condition d'exercice dans leur ressort. Cependant, comme le fait observer Riolan, beaucoup de médecins de Montpellier venaient à Paris et très-peu quittaient Paris pour Montpellier. Un grand nombre d'étrangers venaient également pratiquer à Paris sans se soumettre aux statuts de la Faculté. Lorsque, en 1631, Richelieu fonda la première gazette de France, il en donna la direction à Théophraste Renaudot, médecin de l'école de Montpellier, qui s'attribua le titre d'intendant et de commissaire général des pauvres de France, et annonça dans son journal qu'il donnait chez lui des consultations gratuites. Il s'associa un assez grand nombre de jeunes médecins de Montpellier qui se réunissaient toutes les semaines pour donner ces consultations, et former une société en

Blegny est le fondateur et le directeur. Cette société continue à s'assembler chez lui tous les dimanches, après les vêpres, rue Pincourt, à la pension des malades. Est-ce que vous n'avez pas lu la collection de leurs mémoires sous le titre de *Travaux d Esculape* ?

Quelle ouïe si fine a Cerbère! Il l'a, s'il est possible, plus fine que l'odorat. Je voyais qu'il appliquait tantôt une oreille, tantôt l'autre, sur le gazon. — Courons! courons! a-t-il dit en s'élançant vers l'autre bout des Champs-Élysées. Deux médecins ont une discussion violente. Nous avons couru; nous avons véritablement vu deux ombres, deux médecins, l'un

opposition de doctrines avec la Faculté. Cette association prenait de l'importance sous la protection de grands personnages, quand le doyen de Montpellier, Courtaud, publia un pamphlet en latin contre l'école de Paris. A cette occasion, Riolan fit paraître (1651) ses *Curieuses Recherches* sur les écoles de Paris et de Montpellier, pamphlet non moins violent que celui de Courtaud. De plus, la Faculté fit un procès à Renaudot, qu fut condamné par le parlement, avec défense de continuer ses réunions. Mais les médecins de Montpellier ne se tinrent pas pour battus et formèrent, quelque temps après, une société nouvelle ayant toujours pour but ostensible l'intérêt des pauvres, mais tendant, au fond, à l'établissement d'une sorte de Faculté, à laquelle on était agrégé après un court examen et une thèse. Ils obtinrent du roi, en 1673, des lettres patentes qui les instituaient sous le nom de *Chambre royale de médecine* et se mirent à pratiquer. La Faculté mit opposition à l'enregistrement de ces lettres patentes au parlement; elles avaient été surprises au roi, et Colbert, qui ne les avait pas contre-signées, les fit annuler. Cependant la Chambre royale persista dans ses prétentions; elle était soutenue par Daquin, médecin de Montpellier, premier médecin du roi et bien digne de figurer dans la collection de Molière. Les choses allèrent ainsi jusqu'en 1694; mais, en 1693, Daquin avait perdu sa

en large fraise, l'autre en longue cravate; mais tout était fini. Ils se séparaient.

Bientôt le médecin en cravate a été joint par une autre ombre, par un autre médecin aussi en cravate, qui lui a dit : Monsieur mon confrère, je vous ai vu de loin gesticuler, taper du pied, hausser les épaules; je parie que vous étiez avec un médecin du dernier siècle. — Vous ne vous trompez pas. J'évite ces gens-là; mais ils se jettent sur nous, ils se prétendent nos confrères. Celui avec qui j'étais, et qui, sous ce prétexte, est venu m'accoster, m'a d'abord fait mettre en colère par son ignorance et par son obsti-

place de premier médecin par l'influence de la Maintenon, et Fagon lui avait succédé. Celui-ci appuya de tout son crédit les réclamations de la Faculté, et Louis XIV, par une déclaration du 3 mai 1694, supprima la Chambre royale. Elle voulut résister encore; elle présenta une requête au roi, se posant comme victime de la Faculté et invoquant les succès que ses membres obtenaient chaque jour dans Paris avec leurs *remèdes spécifiques*, c'est-à-dire l'antimoine et l'opium adoptés par eux comme principaux moyens thérapeutiques, en opposition avec la saignée dont les médecins de Paris faisaient, sans plus de lumières dans son emploi, la base de leurs traitements. Mais un arrêt du conseil d'État, daté de Versailles, 12 mars 1695, fit défense aux *médecins des universités provinciales, soi-disant Chambre royale*, de faire imprimer ou présenter aucune requête contre la déclaration du 3 mai 1694, leur intimant l'ordre de se dissoudre immédiatement et de cesser d'exercer la médecine. La Faculté usa généreusement de sa victoire : elle ouvrit à la Chambre royale une porte honorable en admettant ses membres à une nouvelle licence sous le nom de *jubilé*. Les plus distingués d'entre eux en profitèrent, et de ce jour la bonne harmonie régna entre les anciens et les nouveaux admis dans l'école. L'antimoine et la saignée se réconcilièrent, de même que, plus tard, Broussais finit par employer, dans la pneumonie, le tartre stibié qu'il avait d'abord anathématisé entre les mains de Rasori et de Laennec. A. L.

nation. J'ai longtemps disputé ; j'ai fini par le laisser dire et par rire : j'avais voulu lui faire poliment quelques leçons d'anatomie, lui expliquer la circulation du sang découverte par Harvey (1). Il me l'a niée. J'a-

(1) Guillaume Harvey, né en 1578 à Folkstone, mort en 1658, médecin de Jacques Ier et de Charles Ier, étudia la médecine et se livra surtout aux recherches de l'anatomie expérimentale, d'abord dans sa patrie, puis dans les principales écoles de l'Europe. A Padoue, il fut le disciple de Fabrice d'Acquapendente, à qui l'on doit la première description des valvules des veines, dont la découverte paraît lui avoir été communiquée par Frà Paolo Sarpi. Quelque lumière qu'Harvey ait pu tirer des leçons de Fabrice et des aperçus de Servet, de Colombo et de Césalpin sur la circulation du sang, il n'en fut pas moins le premier qui conçut une idée nette et précise de cette fonction, et toutes les objections accumulées contre lui par la routine, l'ignorance et l'envie n'ont fait qu'établir ses droits à cette découverte physiologique, la plus grande du dix-septième siècle et l'une des plus belles de tous les temps. Ce fut en 1619 qu'Harvey démontra la circulation dans ses leçons et devant les membres du collége de médecine de Londres. Il publia, en 1628, l'*Exercitatio anatomica de motu cordis et sanguinis in animalibus*, ouvrage dans lequel sa découverte est exposée. Parmi les nombreux adversaires qu'elle lui suscita de toutes parts, nous comptons à regret Jean Riolan, le plus grand anatomiste français du dix-septième siècle. Harvey dédaigna toutes les autres attaques, mais il adressa, en 1649, à Riolan une réponse qui réduisit à néant les arguments sans consistance ou de mauvaise foi qu'on lui opposait. A partir de ce moment, la circulation fut généralement acceptée, malgré les invectives de Gui-Patin et les clameurs des hommes que Molière a personnifiés dans Thomas Diafoirus. Quant à ceux qui, de nos jours encore, ont voulu prouver que la circulation était connue des anciens, leurs travaux peuvent être curieux au point de vue de l'érudition, mais ils n'enlèvent pas à Harvey l'honneur de sa découverte. Ces travaux ont été soigneusement analysés et complétement réfutés par Daremberg (*Histoire des sciences médicales*, tome II).

Harvey fit aussi de nombreuses expériences et de longues

vais voulu lui faire connaître ensuite les conduits salivaires (1); ensuite le réservoir du chyle découvert par Pecquet, et auquel il a donné son nom (2). J'avais

recherches sur la génération des animaux ; il découvrit que le poulet tire son origine de la cicatricule de l'œuf et que le *punctum saliens* renfermo les premiers rudiments du cœur de l'embryon.

Ce grand homme, que son génie semblait devoir préserver de pareilles faiblesses, fut cependant injuste envers d'autres comme on l'était envers lui-même : il ne put ou ne voulut pas comprendre les découvertes d'Aselli et de Pecquet. A. L.

(1) Les deux principaux canaux excréteurs des glandes salivaires ont été découverts : celui de la parotide, en 1661, par le Danois Stenon, alors élève et en pension chez le Flamand Blasius ; celui de la glande sous-maxillaire par l'Anglais Warton, qui en a parlé en 1654 ; mais ce canal, dit de Warton, est mentionné en 1521 par Bérenger de Carpi, et même dans les ouvrages de Galien et d'Oribase. A. L.

(2) Aselli, né à Crémone, au seizieme siècle, mort en 1627, découvrit les vaissaux chylifères par hasard, comme il le dit lui-même, en faisant une leçon anatomique sur un chien vivant. Après avoir démontré à son auditoire les nerfs récurrents, il voulut observer le mouvement du diaphragme, ouvrit l'abdomen, et rejetant en arrière l'éstomac et les intestins, il aperçut « des cordons très-ténus et très-blancs, dispersés par tout le mésentère et les intestins... » Aselli ne poussa pas plus loin sa découverte, et s'il reconnut que les racines des vaisseaux chylifères ou lactés, comme il les appela, venaient de l'intestin, il crut, sous l'influence des idées galéniques, que ces vaisseaux se rendaient au foie.

Pecquet, né à Dieppe, au commencement du dix-septième siècle, étudiait la médecine à Montpellier, lorsque, faisant des recherches anatomiques sur un chien vivant, il remarqua dans la veine cave un liquide blanc qu'il prit d'abord pour du pus, mais il reconnut bientôt le chyle. De nouvelles reeherches lui permirent de suivre le canal thoracique ; enfin, dans une dernière vivisection, il découvrit la dilatation de ce canal qu'on a nommé réservoir de Pecquet, et démontra que le chyle ne se rendait pas au foie, comme Aselli l'avait cru, mais était versé

enfin essayé de lui faire entendre l'admirable jeu de la chylification, découvert par Aselli ; il m'a tout nié. Je me suis mis à rire ; il s'est mis à rire aussi de son côté. Nous étions tous les deux à rire ; mais comme avec une de ces fortes poitrines d'autrefois il riait plus haut que moi, il paraissait avoir raison devant toutes ces sottes ombres accourues à notre dispute. Du reste, je me suis aussi convaincu, avant de le quitter, qu'il était entièrement étranger aux savantes leçons d'anatomie fondées par Biennaise (1), entièrement étranger à l'anatomie comparée, entièrement étranger à toutes ces grandes dissections d'hommes et d'animaux qu'au Jardin du Roi entourent cent, deux cents spectateurs, entièrement étranger aux grands progrès qu'ont fait faire à cette science les deux Riolan (2),

par le canal thoracique dans la veine sous-clavière gauche. Sa découverte, méconnue par le grand Harvey, le fut aussi par Riolan et par ceux qui niaient la circulation. On le comprend de ces derniers, mais non d'Harvey, qui devait voir dans les travaux de Pecquet une confirmation des siens. Quant à Riolan, qui, plutôt que de donner tort à Galien, avait dit que la nature s'était modifiée depuis le temps du médecin de Pergame, il n'est pas surprenant qu'à propos de Pecquet comme d'Harvey, il ait persévéré dans son pédantisme routinier. Pecquet mourut en 1674, dans un âge peu avancé. Il croyait trouver dans les alcooliques un moyen de réparer ses forces, et l'abus qu'il en faisait abrégea sa carrière. A. L.

(1) Jean BIENNAISE, né à Mazères en 1601, mort en 1681, a joui dans son temps d'une grande réputation comme opérateur ; il avait inventé pour l'opération de la hernie un bistouri à lame cachée, qui portait son nom et que l'on a depuis abandonné. Il suivit Louis XIV pendant deux ans dans les campagnes de Flandre, et fit don au collége de Saint-Côme d'un revenu annuel de 600 livres pour l'entretien de deux démonstrateurs, l'un d'anatomie, l'autre de chirurgie. A. L.

(2) Nous avons parlé de Riolan, le père, dans les notes du

Littre (1), Guichard-Duverney (2), et le jeune Wins-

seizième siècle Jean Riolan, son fils, né à Paris en 1580, mort en 1657, tenait le premier rang parmi les anatomistes de notre école au dix-septième siècle. Il fonda, sur le terrain donné par Gui de la Brosse, le jardin des plantes médicinales, et fut médecin de Henri IV et de Louis XIII. Comme savant, Riolan sacrifia beaucoup à la routine et au pédantisme. Il avait moins d'esprit naturel que son ami Gui-Patin, et pas plus de jugement ni d'esprit scientifique. La Faculté trouva en lui un champion dévoué dans ses querelles avec les médecins de Montpellier, et dans la guerre acharnée qu'elle faisait aux chirurgiens. Mais ce que l'on doit surtout reprocher à Riolan, c'est d'avoir nié et combattu les découvertes d'Harvey et de Pecquet; ses arguments l'ont même fait accuser de mauvaise foi. Comme médecin et comme physiologiste, il ne s'éleva pas au-dessus de ceux que Molière a voués au ridicule. A. L.

(1) Alexis Littre, né à Cordes en Albigeois, en 1658, mort en 1725, eut à lutter dans sa jeunesse contre la pauvreté. Après avoir étudié quelque temps à Montpellier, il vint à Paris et s'y livra surtout à l'anatomie. Sa réputation lui attira bientôt un grand nombre d'élèves, mais aussi des envieux qui l'obligèrent à plusieurs reprises de cesser ses dissections et ses leçons, sous prétexte que la permission par écrit du doyen était nécessaire pour obtenir, soit des hôpitaux soit d'ailleurs, un sujet anatomique. Littre n'eut d'autre ressource que de disséquer des animaux, et s'acquit ainsi des connaissances étendues en anatomie comparée. Enfin il put se faire recevoir docteur en 1691. Des travaux remarquables sur la hernie et sur plusieurs cas de grossesse extra-utérine le firent nommer, en 1699, élève de l'Académie des sciences, c'était alors le premier degré d'association à cette illustre compagnie, et Littre dut cette distinction à l'influence de Duhamel, qui avait apprécié son mérite ; il devint ensuite associé, puis membre de l'Académie. Littre formula le premier une méthode pour remédier, par une ouverture pratiquée dans la région sus-pubienne, à l'atrésie de l'anus et à certains étranglements de l'intestin. Son procédé, qu'il n'appliqua pas, réussit entre les mains d'autres chirurgiens et fut modifié par Amussat. A. L.

(1) Joseph Guichard-Duverney, né à Feurs en Forez, en

low (1); enfin entièrement étranger même aux connaissances de cette science aujourd'hui familière aux gens de la cour, à commencer par monseigneur le dauphin, le duc de Montausier, l'évêque de Meaux et autres.

Je ne lui ai point d'ailleurs parlé du beau système de Van-Helmont, où chaque viscère est régi par une âme sensitive appelée archée, où toutes les archées sont régies par la grande archée de l'estomac (2) : il ne m'aurait pas plus compris.

1648, mort à Paris en 1730, est un des grands anatomistes du dix-septième siècle. Il étudia à Avignon, s'y fit recevoir docteur, puis vint à Paris, où bientôt ses leçons d'anatomie devinrent célèbres. A un profond savoir il joignait un grand talent comme professeur, et le plaisir qu'on avait à l'entendre mit l'anatomie à la mode. Les grands seigneurs et les dames, comme nous l'apprend Boileau, fréquentaient son cours. Il entra à l'Académie des sciences en 1676 et devint professeur d'anatomie au Jardin royal. On lui doit un traité de l'organe de l'ouïe, qui eut beaucoup de succès dans le monde savant. Fontenelle a écrit l'éloge de Duverney. A. L.

(1) Jacques-Bénigne Winslow, né en Danemark en 1669, étudia d'abord en théologie, puis en médecine. Il était petit-neveu de Stenon que Bossuet avait converti au catholicisme. Venu à Paris, en 1698, Winslow fit, comme son grand-oncle, abjuration du protestantisme entre les mains de Bossuet. Sa conversion lui valut de grands avantages et des protections puissantes. La Faculté l'admit sans frais à tous ses grades, puis il devint membre de l'Académie des sciences en 1707. Il avait été élève de Duverney, et ses travaux l'ont mis au rang des plus grands anatomistes. C'est, plutôt, au dix-huitième siècle qu'appartient Winslow comme savant. A. L.

(2) Jean-Baptiste Van Helmont, né à Bruxelles en 1577, mort en 1644, était d'une famille noble alliée aux Mérode. Halluciné dès sa première jeunesse, il fut déterminé par ses visions à embrasser la carrière médicale et fit ses études à Louvain, mais ces études consistèrent surtout à lire tout ce qu'avaient écrit

Il n'aurait pas compris davantage la nouvelle phy-

les Grecs, les Latins et les Arabes. Il avait acquis, dès l'âge de vingt-deux ans, une érudition immense, mais l'observation pratique lui faisait encore défaut. Son esprit inventif, son imagination vive mais déréglée, son penchant irrésistible vers les idées paradoxales devaient le jeter dans une fausse voie. Il ne pouvait s'astreindre et se borner à l'observation exacte des faits, une crédulité sans bornes accompagnait chez lui l'amour du merveilleux et son esprit ne pouvait, avec ces tendances, échapper à la superstition et à l'illuminisme, si communs alors. Après s'être livré avec passion à l'étude de la médecine et avoir conçu le projet d'une réforme que le galénisme, alors dominant, lui paraissait exiger, il prit tout d'un coup la science en dégoût, parce que ni lui ni d'autres médecins qu'il appela ne purent guérir une affection dartreuse qui le tourmentait. C'est chose curieuse que l'exposé de cette maladie, les raisonnements et la thérapeutique acceptés par ses confrères et par lui-même. Il renonça donc à la médecine; mais, quelque temps après, ayant reçu d'un empirique certaines notions de chimie expérimentale, il crut avoir trouvé sa voie sur les traces de Paracelse et se remit à la médecine, qu'il voulut réformer entièrement. Enfermé dans son laboratoire, à Vilvorde, il passa le reste de sa vie à chercher des remèdes dans la chimie et à bâtir des théories extravagantes sur l'organisme, sur les causes et les traitements des maladies. Ses doctrines comptèrent des sectateurs, mais lui attirèrent des persécutions de la part de ses confrères galénistes, qui le dénoncèrent à l'Inquisition.

Van Helmont, qu'on a rapproché de Paracelse, lui était de beaucoup supérieur comme savoir et comme caractère. Il a rendu des services essentiels aux sciences physiques, et s'il n'a pu faire de la chimiatrie une science rationnelle, une doctrine durable, il a montré qu'on ne devait pas, dans une certaine mesure, dédaigner ses enseignements. Il ne faut pas oublier à quelle époque écrivait Van Helmont, et quand on parcourt les pharmacopées du dix-huitième siècle on ne peut pas s'étonner que le médecin brabançon ait prétendu guérir l'hydropysie en entourant le ventre d'une ceinture de serpents. Son illuminisme, sa folie si l'on veut, le jetait dans des conceptions déraisonnables comme physiologiste mais comme médecin il

siologie fondée sur les lois de la physique expérimentale et les lois de la mécanique (1).

n'était pas au-dessous de ses contemporains, ce qui ne le place pas bien haut, il est vrai.

Selon Van Helmont, il existe en nous deux principes ayant des degrés divers d'intelligence; ce sont des êtres abstraits qu'il nomme le *duumvirat* et l'*archée*. Ces deux principes régissent le corps humain, mais le duumvirat domine l'archée comme puissance. Il siége à l'orifice supérieur de l'estomac et dans la rate; il résulte d'un accord, d'un concours d'action entre ces deux viscères et se compose de la force sensitive et de l'intelligence propre à l'âme immortelle : il est donc à la fois matière et esprit. De plus, « nous avons, dit Van Helmont, une âme brute qui préside aux actes de nos organes; cette âme est devenue mortelle depuis le péché d'Ève, c'est l'*archée*. » Elle réside comme l'autre âme dans l'estomac. Le cerveau, sous l'action prépondérante de l'estomac, envoie par les nerfs les esprits cérébraux aux muscles et aux parties qu'il faut réconforter. Les nerfs ne portent pas au cerveau les *espèces sensibles*: l'âme, toujours présente, les perçoit directement dans l'organe où elles se forment; enfin le cerveau possède les facultés de la mémoire, de la volonté et de l'imagination.

L'archée qui existe dans le germe préside au développement de l'embryon, puis, chez l'être complet, à toutes les fonctions. Il a sous sa dépendance et en relation continuelle avec lui de petits archées qui siégent chacun dans un organe, dans le foie, le rein, etc. Tant que l'accord persiste entre l'archée principal et ses diminutifs la santé se maintient, la maladie résulte du désaccord entre eux...

On a porté sur Van Helmont, comme sur Paracelse, les jugements les plus opposés. L'Académie de médecine de Bruxelles a couronné en 1866 de savantes études sur sa vie et ses ouvrages. Fort supérieur à Paracelse comme savant et moins obscur dans ses écrits, il ne lui cède en rien pour l'indépendance d'esprit; mais, comme lui malheureusement, il se perd dans le mysticisme, les hypothèses et les rêveries. Sa vie du moins fut honnête et digne de respect; ce fut un illuminé, ce ne fut pas un charlatan. Daremberg a consacré à Van Helmont un chapitre de son *Histoire des sciences médicales*. A. L.

(1) Voir l'appendice.

Il n'aurait pas plus compris la nouvelle médecine de Stahl et ses nouvelles opinions relativement à l'action et à la réaction mutuelle de l'âme et du corps, que la médecine mathématique de Sanctorius, qui a porté le calcul dans la statique des solides et l'hydrostatique des humeurs ; qui a compté, mesuré, avec son ingénieux instrument *pulsilogium*, la durée des battements du pouls; qui a pesé, dans sa merveilleuse chaise mécanique, la nutrition du corps par les aliments et sa déperdition par la transpiration ; que les conséquences et les théories qu'en a tirées Boerhaave ; que la médecine systématique ou cartésienne ; que le magnétisme animal, bien que les premières notions remontent à son temps ; enfin que toutes les doctrines de nos jours. — Monsieur mon confrère, vous auriez pu encore lui dire qu'ils nous avaient laissé une méchante police, que nous en laisserons une excellente, et qu'à l'avenir il ne sera plus permis aux médecins de l'université d'Avignon, d'Orange, de Cahors, même de Montpellier, de venir exercer la médecine à Paris ; qu'il faudra avoir pris ou renouvelé tous ses grades à Paris; que, pour être médecin à Paris, il faudra être médecin de l'université de Paris, où les frais coûtent cinq mille francs (1), qui ne se trouvent pas très-communément dans la poche des cadets de Gascogne ; il n'aurait pas été moins surpris si vous lui aviez dit que nous avons remis à leur place les chirurgiens (2), qu'ils en avaient laissé sortir ; que

(1) Voyez mon *Traité des matériaux manuscrits*, chap. XVIII, Histoire de la médecine, Papiers, pièces, états, ayant appartenu à l'administration de la Faculté de médecine de Paris.

(2) Registres du parlement, arrêt du 4 août 1660, qui défend aux chirurgiens de prendre le titre de chirurgiens gradués du

maintenant ils nous sont aussi soumis que les apothicaires. Ces deux médecins, après s'être fait de longs compliments à travers les nuages de poudre qui dans leurs salutations tombaient de leurs perruques, après s'être fait la révérence à plusieurs reprises, se sont retirés chacun de son côté.

Pendant leur dialogue, Cerbère s'était un peu ennuyé ; j'avais plusieurs fois entendu les triples bâillements de sa triple gueule. Mon cher monsieur Cerbère, lui ai-je dit, un petit instant encore et je ne vous retiens plus. Quel est cet homme qui salue profondément les médecins du dix-septième siècle, plus profondément ceux du seizième, plus profondément ceux du quinzième, enfin plus profondément ceux du quatorzième? Qu'il est vieux, ridé, chenu ! mais qu'il est musculeux, nerveux, vivace ! Comment donc a fait cet homme pour mourir? — Cet homme n'est pas mort, ne meurt pas ; c'est Caron.

*Deuxième dialogue.* — Les Champs-Élysées des chirurgiens ne pouvaient être ceux des médecins ; aussi mon imagination les porta-t-elle au delà, au Cours-la-Reine, où elle changea les hautes grilles (1) en charniers de Saint-Côme (2), où, le long des fossés elle éleva, l'une à côté de l'autre, des rangées de boutiques de chirurgiens, qui, dans les différents quartiers de Paris, sont espacées à des distances voulues par les ordonnances ; où elle changea

Collége de chirurgie, d'avoir une chaire haute, de porter la robe et le bonnet, d'écrire les billets d'invitation en latin, etc.

(1) *Journal du citoyen*, La Haye, 1754, sans nom d'imprimeur, Promenades de Paris, Cours-la-Reine.

(2) Le *Livre commode des adresses*, chap. Adresses concernant les articles précédents, Saint-Côme.

aussi les promeneurs, dont un si grand nombre sont, comme on sait, habillés de rouge, l'épée au côté, en chirurgiens, les uns de même habillés de rouge, l'épée au côté, les autres habillés d'une veste, ceints d'un tablier, c'est-à-dire en habit d'opération. Je ne cessais de les voir, de les faire parler ; je ne cessais de les entendre.

J'entendais une jeune ombre, un garçon chirurgien dire à un maître chirurgien : Je veux absolument aller ailleurs. — Je n'y consentirai pas ; vous avez été embauché par le bureau de placement (1). — Tant pis !

J'entendais plus loin : Vous demandez trop ; tenez-vous-en au tarif du lieutenant de police ! C'était encore une jeune ombre, un chirurgien aspirant qui parlait au chirurgien conducteur.

Une nombreuse ligne d'ombres siégeait sur un banc. C'est trop, beaucoup trop, messieurs, disait aux maîtres chirurgiens un chirurgien récipiendaire ; vous ne demandez, il est vrai, que peu, mais vous demandez souvent, et vous êtes un grand nombre à demander; comptons le premier chirurgien du roi, les quatre prévôts, le doyen de la Faculté de médecine, ses deux adjoints, les maîtres du conseil, les huit maîtres, les maîtres assistants, les petits officiers, le receveur de la bourse commune. Je n'ai pas fini, je ne finirai pas ; et, outre l'argent, il vous faut des gants, des jetons ; encore si vous me donniez, comme à Montpellier, de beaux grands parchemins de trois pieds en carré, où vos noms et les nôtres, écrits en lettres d'or, seraient encadrés dans des médaillons de feuilles d'olivier (2) !

(1) Le *Livre des Adresses*, chap. Domestiques, Ouvriers, Chirurgiens.

(2) J'ai un de ces grands parchemins, tel qu'il est décrit au

Plus loin j'entendais : Enfin vous voilà chirurgien juré du parlement, et voilà votre belle-mère qui en est sage-femme jurée : vous avez tant agi pour elle ! elle a tant agi pour vous !

Plus loin : J'ai gagné mon cours d'apprentissage aux Invalides. — Soit ! répondait un autre, je ne l'ai pas, moi, plus mal gagné à l'Hôtel-Dieu.

Plus loin encore : Je ne suis, dites-vous, qu'expert bandagiste, et moi je soutiens que je suis chirurgien herniaire, que je suis chirurgien et que je travaillerai non en chambre haute, mais, comme vous et malgré vous, en boutique ou salle basse.

Ces ombres étaient fort animées les unes contre les

texte. La date en est du 11 novembre 1668; il commence ainsi : « Nous Guillaume Raynaud, maistre chirurgien juré en la ville de Montpellier, lieutenant du premier barbier et chirurgien du roi en la sénéchaussée et gouvernement d'icelle, à tous ceux..., salut... Savoir faisons que nous n'estimons aucun acte plus juste et plus équitable que celui de donner vray témoignage de la vérité et capacité de ceux qui humblement nous en requièrent, et à ces fins s'étant présenté devant nous François Duvergier, natif d'Useaut, en Saintonge..., lequel a exercé l'art de chirurgie dans les principales villes..., à Montpellier..., au contentement d'un chacun, et particulièrement de son maistre, M. René Gondange, maistre chirurgien juré de ladite ville..., exprime le désir de nous faire paraître ce qu'il a acquis de science et pratique..., nous aurait requis de l'examiner...; et ledit Duvergier ayant dûment, et avec honneur, satisfait aux questions..., l'aurions jugé digne d'être escript, pour jouir des droits de matricule de ceux qui font mesme profession..., estre admis au nombre des estudians en nostre collége, pour y jouir des droits et priviléges...; ayant fréquenté les leçons et disputes sous M. maistre Gaspard Fesquet, conseiller et professeur ès la très-célèbre Faculté de médecine de Montpellier, et lecteur en chirurgie.... assisté des maîtres aux opérations..., anatomie, etc., etc. »

autres, mais les disputes finissaient dès qu'il s'agissait de défendre la profession contre les apothicaires ou plutôt d'empiéter sur la leur. Alors tous les chirurgiens se réunissaient en corps serré.

Ils se réunissaient bien plus complétement, bien plus vite et en corps bien plus serré, quand il s'agissait de faire armes contre les médecins. Je les voyais, je les entendais rassemblés, pelotonnés en corps d'ombres, piétinant au milieu du Cours-la-Reine, tous la face tournée, le poing levé vers les Champs-Élysées. Sont-ils donc, s'écriaient-ils en parlant des médecins, sont-ils autres que des bourgeois? Et nous, nous avons été déclarés notables bourgeois (1). Nous avons tous les priviléges qu'ils ont; du moins nous en avons autant qu'eux (2).

A la bonne heure que, dans les livres d'adresses, nous prenions, nous, le titre de chirurgiens spéciaux pour telle ou telle opération (3), nous le pouvons; mais eux, peuvent-ils prendre le titre de médecins spéciaux pour telle ou telle maladie (4), tandis que les maladies sont si difficiles à connaître; tandis que, si souvent, dans la même période, elles changent d'espèce et de nature? En vérité, c'est à faire rire.

Eh! leur dirai-je encore, n'avez-vous donc pas été

(1) Lettres patentes, du 10 avril 1756, portant que les maîtres chirurgiens jouiront, en qualité de notables bourgeois des villes où ils résident, des honneurs, distinctions et priviléges dont jouissent lesdits notables bourgeois.

(2) Voyez le Recueil des priviléges de la Faculté de médecine de Paris et celui de la communauté des chirurgiens de cette ville.

(3) Le *Livre commode des adresses*, chap. Opérations chirurgicales.

(4) Ibid., chap. Médecine ordinaire.

à Saint-Riquier, au cloître des Bénédictins? C'est là que les tombes vous parlent : Dom Jacques Soudan, mort le 19 juillet 1685, âgé de quarante ans ; Dom Nicolas Rotard, mort le 14 juillet 1682, âgé de soixante-huit ans; Dom Michel..., mort d'apoplexie...; Dom Coquille..., mort de pourpre...; Dom François de la Toscade..., mort de la goutte. On y lit cinquante, peut-être cent autres pareilles épitaphes. Quoi donc! habiles médecins, vous n'avez pu guérir aucune de ces maladies; vous n'avez pu faire vivre quatre-vingt-dix, cent ans, aucun de vos robustes moines (1)! En vérité, ces grandes dalles, ces grands feuillets de pierre, formeraient un livre de médecine fort utile, ne fût-il bon qu'à vous humilier.

Mais que leur importe! Osent-ils moins nous poursuivre? Que d'injustes arrêts n'ont-ils pas obtenus contre nous, entre autres celui qui nous ôte notre robe, notre bonnet, notre fourrure, notre haute chaire, notre latin ; qui nous réduit au plus petit pied de la chirurgie! En sorte que nos honneurs décroissent tandis que nos progrès s'accroissent si prodigieusement.

N'est-il donc pas là, notre coffret des instruments chirurgicaux, ainsi que le savant traité des opérations de notre science (2)?

(1) Je possède, dans le 3e Excerpta que j'ai fait, un dessin original de l'abbaye des Bénédictins de Saint-Riquier, sur une feuille de gros papier, grand atlas. L'écriture en est du milieu du dix-huitième siècle. Les tombes dont est pavé le cloître y sont figurées et portent leurs épitaphes. Il y en a environ cinquante, dont une partie est du dix-septième siècle, et la plus grande du dix-huitième. J'ai extrait celles qu'on vient de lire.

(2) *Cours d'opérations de chirurgie* par Dionis, Paris, 1707. — Pierre Dionis, né à Paris vers le milieu du dix-septième

N'est-il pas là aussi le Traité du grand appareil de notre Colot, qui extrait la pierre huit jours après qu'il a fait la taille (1) ; et celui de notre Méry, qui a imaginé la taille latérale?

siècle, mort en 1718, fut un des bons chirurgiens de son temps. Louis XIV le nomma à la chaire d'anatomie et de chirurgie qu'il venait de fonder au Jardin des Plantes. Son *Cours d'opérations de chirurgie démontrées au Jardin du Roi* a joui d'une grande réputation jusqu'à la fin du dix-huitième siècle. C'était, avec les *Principes de chirurgie* de Lafaye, le meilleur traité de ce genre avant que parût la *Médecine opératoire* de Sabatier. Le livre de Dionis est peu méthodique, mais très-clair, minutieux et d'un bon sens remarquable. A. L.

(1) Laurent Colot, dont Ambroise Paré parle avec éloge, est le premier d'une famille qui, de père en fils jusqu'au dix-huitième siècle, pratiqua la lithotomie avec succès. Colot exerçait la médecine dans la petite ville de Trainel, près de Troyes, lorsqu'il se lia d'amitié avec Ottaviano da Villa, élève de Mariano Santo qui avait appris lui-même de Jean de Romani à tailler par la méthode du grand appareil (V. p. 153). Cette méthode ne différait du petit appareil que par l'emploi d'un plus grand nombre d'instruments et entre autres du cathéter. Da Villa initia Colot à son procédé et mourut peu après, de sorte que Colot resta seul en possession du secret. Il acquit bientôt une telle célébrité que Henri II le nomma, en 1556, lithotomiste de sa maison, charge créée pour lui et dont ses successeurs eurent longtemps la jouissance. — Philippe Colot, né en 1593, mort en 1656, ayant hérité du moyen et de la réputation de ses prédécesseurs, forma deux élèves, Girault et Pineau, dont l'un épousa sa fille aînée et l'autre se maria aussi dans la famille, où le secret restait toujours. Henri IV avait ordonné à Pineau d'instruire dix chirurgiens dans son art, mais la mort l'en empêcha Les Colot continuèrent de tailler sans admettre ni élèves ni confrères à leurs opérations, qu'ils faisaient dans une salle de la Charité. Mais les chirurgiens gagnant maîtrise à cet hôpital pratiquèrent un trou dans le plafond et surprirent le fameux secret. Le procédé du grand appareil continua d'être employé jusqu'au commencement du dix-huitième siècle.

Guillemeau, à la fin du siècle passé, donna, pour son temps, un fort bon Traité des accouchements ;

Ce que dit Monteil de la pierre extraite huit jours après l'incision faite se rapporte au conseil donné déjà par Celse, Abulcasis et Franco de ne pas faire, dans certaines conditions, l'extraction du calcul aussitôt après l'ouverture de la vessie, et d'exécuter l'opération en deux temps. Parmi les observations de ce genre on cite un cas où François Colot fit en plusieurs jours l'extraction successive de quinze pierres dont il n'avait pu reconnaître que quatre au moment de l'opération ; mais ce n'a jamais été que par exception qu'on a procédé de cette manière.

La méthode suivie par les Colot jusqu'au dix-huitième siècle fut toujours celle de Mariano Santo ou du grand appareil, transmise à Laurent Colot par Ottaviano da Villa ; ils incisaient le périnée à peu près suivant le précepte de Gui de Chauliac, c'est-à-dire plus à gauche du raphé qu'à droite. Au reste les auteurs ne s'expriment pas dans des termes précis comme ceux de Celse et de Gui, sur le lieu et la direction de l'incision, et il paraît probable que tantôt elle intéressait le raphé, tantôt elle s'en écartait à gauche. En 1697, Jacques Baulot, dit frère Jacques de Beaulieu, parce qu'il portait une sorte d'habit monacal, vint à Paris apportant un procédé nouveau qui fut appelé taille *latéralisée*, parce que l'incision était faite sur le côté gauche du périnée, diagonalement, entre le raphé et la tubérosité de l'ischion. Méry, né en 1645, anatomiste distingué, chirurgien de la reine et des Invalides, très-bien vu de Louis XIV, fut chargé par le premier président de Harlay de lui faire un rapport sur le procédé de Baulot. Il le blâma d'abord, puis en devint partisan, mais en donnant à Baulot d'excellents conseils que celui-ci accepta volontiers, car Baulot, assez ignorant et opérant par routine, était honnête homme, modeste et désintéressé. Après avoir taillé un grand nombre de malades avec des résultats qui ne pouvaient pas être toujours heureux, Baulot quitta Paris, puis y fut rappelé par Fagon. Profitant des conseils de Méry, de Félix, de Duverney et d'autres hommes éminents, frère Jacques opéra beaucoup de calculeux avec succès; mais le maréchal de Lorges ayant succombé entre ses mains, on s'éleva de nouveau contre le pauvre frère

et cependant il n'aurait pu se tirer des cas difficiles où notre Mauriceau a fait sa réputation (1).

qui s'éloigna définitivement, parcourut l'Europe, enseigna son procédé à Raw, chirurgien hollandais, et alla mourir, en 1714, à 65 ans, dans son pays natal, la Franche-Comté. Raw se fit une grande réputation avec le procédé du frère Jacques, mais emporta son secret dans la tombe. Ce fut donc à la taille *latéralisée* que Méry coopéra, sans l'avoir découverte, et non à la taille *latérale*.

Celle-ci pour le lieu et la direction de l'incision se rapproche du procédé qu'a décrit Gui de Chauliac, elle est due à Foubert et à Thomas, tous deux Français, qui, de même que Cheselden, le célèbre chirurgien anglais, Ledran, Le Cat, Morand et beaucoup d'autres cherchaient à retrouver le procédé de Raw, c'est-à-dire celui du frère Jacques, qu'Albinus et d'autres avaient décrit fort mal, quoiqu'ils prétendissent l'avoir vu pratiquer. Raw avait, dit-on, taillé plus de deux mille malades et cependant son procédé n'était pas bien connu, ce qui rend moins surprenante l'incertitude où l'on est encore, au milieu d'assertions contradictoires, sur les méthodes suivies avant lui. Quoi qu'il en soit, Foubert enfonçait dans le côté gauche du périnée, à trois centimètres environ de l'anus et à sept millimètres de l'ischion, un trocart cannelé qu'il faisait pénétrer dans la vessie, puis, glissant un couteau, le tranchant en haut, dans la cannelure du trocart, il incisait les parties externes et la région latérale de la vessie, ne touchant ni à l'urètre, ni à la prostate, ni au col vésical. Ce procédé avait beaucoup d'inconvénients qui, malgré un premier accueil très-favorable, le firent abandonner. On en revint à la taille latéralisée; elle fut perfectionnée surtout par le frère Cosme, dont Monteil nous parlera au dix-huitième siècle. A. L.

(1) François Mauriceau, né à Paris vers le milieu du dix-huitième siècle, mort en 1709, fut un des accoucheurs les plus célèbres de son temps. Après avoir pratiqué à l'Hôtel-Dieu et s'être acquis une grande réputation dans son art, il publia un *Traité des maladies des femmes grosses et de celles qui sont accouchées*, portant sur le titre cette indication : A Paris, chez l'auteur, au milieu de la rue des Petits-Champs, à l'enseigne

Entre nos oculistes et ceux du siècle dernier, et ceux de l'avant-dernier siècle, il y a le même rapport qu'entre les clairvoyants, les borgnes et les aveugles.

Dans toutes les autres parties de l'ancienne et de la nouvelle chirurgie, même rapport. J'entends souvent un assez grand nombre d'ombres nouvellement arrivées se plaindre, dire : Ah! si je n'avais pas eu de médecin, je ne serais pas ici ; j'aurais dû me livrer à la nature. La plupart du temps, les médecins ne savent que leur répondre et ne répondent rien. Imaginez si je ris de bon cœur. Nos ennemis ne peuvent dire comme nous : Livrez-vous à la nature, dans les maladies chirurgicales; vous serez impotents, vous boiterez, vous périrez.

Ah! messieurs mes confrères, si dans la crise où se trouvait alors l'Europe, notre grand roi se fût livré à la nature, où en serait aujourd'hui le royaume? Il eût perdu son régulateur, qui fût tombé dans un abîme de mortelles souffrances, sur le bord duquel la main de la chirurgie l'a retenu. Mais notre art, inquiet sur ces grands, ces augustes intérêts, veillait ; il ouvre ses plus antiques archives. L'opération de la fistule, autrefois exécutée par Celse, abandonnée

du Bon Médecin, 1681. Cet ouvrage fut traduit dans la plupart des langues de l'Europe.

L'art des accouchements fit de grands progrès en France au dix-septième siècle, et notre école figure au premier rang sous ce rapport. Elle compte, parmi ses représentants les plus remarquables, Philippe Peu, Paul Portal, Mauquest de la Motte, né à Valognes en 1655, mort en 1737, auteur d'un Traité d'accouchements, d'un Traité de chirurgie et d'autres ouvrages. Deux femmes, Louise Bourgeoise et Marguerite de la Marche, se distinguèrent aussi dans la pratique obstétricale. A. L.

depuis, est rapidement examinée, discutée, admise; appareils, instruments, moyens, tout est, en un instant, fait, refait, perfectionné. Notre grand Félix s'exerce, s'éprouve tout exprès. Enfin, il s'approche avec courage de la royale personne, il voit la maladie ; il coupe, il incise, il parvient jusqu'à elle, elle fuit : la France est sauvée. En cet instant les ombres des chirurgiens, toutes à la fois, se grandirent à mes yeux; ce ne furent plus des ombres ordinaires (1).

(1) L'histoire médicale de Louis XIV donne une idée très-exacte de ce qu'était la médecine en France au dix-septième siècle, car peu d'hommes ont eu affaire aux médecins aussi souvent que le grand roi pendant une vie de 77 ans. Si l'on joint à l'histoire du roi celle de sa famille, on est vraiment épouvanté de voir comment les médecins d'alors entendaient leur art. Ce sont, il est vrai, des gens du monde, comme M[me] de Sévigné, Saint-Simon, Dangeau, etc., qui nous exposent cette étrange pathologie, de catarrhe, de pituite, d'humeurs, de maladies de venin pour lesquelles certains hommes passaient pour fort habiles, tout en étant mauvais médecins du reste; mais cette pathologie et la thérapeutique non moins redoutable qui l'accompagnait, sont les mêmes dans la bouche des courtisans les plus ignorants et des médecins les plus savants de cette époque. En voyant Louis XIV vivre si longtemps malgré des maladies fréquentes, des indispositions continuelles, une hygiène qui n'est qu'un défi continuel à la maladie, on se demande si Laennec n'avait pas raison quand il disait d'un ton moitié sérieux moitié plaisant : Il est difficile de faire du bien en médecine, il l'est peut-être encore plus de faire du mal.

Louis XIV était scrofuleux, très-porté aux plaisirs et en faisant abus, mais la poitrine et les organes digestifs étaient excellents chez lui, il pouvait en même temps affronter des fatigues de tout genre et les réparer par une alimentation proportionnée. Cette alimentation devint, il est vrai, disproportionnée dans sa vieillesse, mais la solidité de l'organisme lui permit de résister à des indigestions presque journalières

*Troisième dialogue.* — Naturellement les Champs-Élysées des apothicaires ne devaient pas être au delà des Champs-Élysées des chirurgiens ; naturellement ils devaient être près de ceux des médecins, sous les terrasses de ma maison et des maisons voisines où se promènent les gens graves, tranquilles, pacifiques, paisibles, prudents comme les apothicaires, mais en habits simples, unis, perruque ronde comme les apothicaires, et, de plus, comme eux grands écouteurs.

A peine m'étais-je remis à la fenêtre, que je vois une ombre entourée de plusieurs ombres et bientôt de toutes les autres. Mes chers confrères, je me suis hasardé d'aller jusqu'aux Champs-Élysées des chirurgiens. Je les ai trouvés plus irrités que jamais contre les médecins. Ils veulent l'entière parité avec eux, l'absolue égalité. Mais soyons, nous, impartiaux, et disons, que, du grand corps de l'art de guérir, la médecine est la tête, et que, si les deux mains, la chirurgie et la pharmacie, lui sont insoumises, tout retombe dans le désordre et le corps périt.

Combien les chirurgiens sont ingrats envers les médecins ! N'est-ce pas eux qui ont simplifié la

comme aux remèdes incroyables dirigés contre ces accidents ou contre d'autres. Ce régime alimentaire convenait du reste dans la jeunesse à sa constitution, aussi bien que l'exercice en plein air, qu'il prenait chaque jour et presque sans cesse. Voici, en abrégé, le résumé des traitements qu'on opposa à à ses maladies :

Trente-huit saignées du pied ou du bras, mille cinq cents à deux mille purgatifs d'urgence ou de précaution, quelques centaines de lavements, plus un certain nombre d'opérations chirurgicales assez graves. A. L.

chirurgie ? N'est-ce pas toujours eux qui leur ordonnent les opérations et qui alors les guident ?

Soyons, nous, au contraire, reconnaissants envers les médecins. N'oublions pas ce que nous leur devons. Qu'importerait que l'accroissement du commerce du Levant et des Indes eût si prodigieusement étendu le domaine de la matière médicale, si le nouveau codex que nous a enfin donné la Faculté (1) ne les eût classés dans ses mille articles ou tablettes ?

Qui nous apprend à connaître le bon, le mauvais quinquina ? L'expérience du médecin. C'est aussi l'expérience du médecin qui nous apprend à modifier le vin émétique , à modifier le mercure. Qui nous apprend l'usage de l'infinie variété des plantes, des matières animales, si ce n'est l'expérience des médecins ? Les nouveaux bains à vapeur, les nouvelles étuves aromatiques, les nouveaux lits suspendus, c'est à eux que nous les devons.

Le syndic a cessé de parler. Le maître-garde de la communauté a repris sur un ton un peu plus haut :

Gloire aux médecins ! a-t-il dit, soit ! mais gloire aussi aux apothicaires !

Les chirurgiens prétendent la prééminence sur nous ; mais aucune de leurs opérations est-elle aussi solennelle que, chez nous, la composition de la thériaque d'Andromachus, annoncée au public par grandes affiches imprimées, où sont nombrés les savants ingrédients qui successivement passent sous les yeux des magistrats assistants (2) ?

(1) *Codex pharmaceuticus, Parisiis*, 1637.

(2) Parmi les nombreux électuaires des anciennes pharmacopées, la thériaque était le plus employé. La bizarrerie de sa

Font-ils ces apozèmes, ces juleps, ces potions, ces jus, ces opiats, ces bols, ces pilules, ces masticatoires, ces poudres, ces électuaires, et ces différents remèdes solides qu'on n'ose nommer devant les dames, et qui toutefois sont si utiles?

Et leurs comptes, sont-ils, d'un bout de la France à l'autre, savants, scientifiques comme les comptes

composition, la quantité de substances exotiques et surtout la chair de vipère qui en faisaient partie produisaient sur l'imagination du public et des médecins d'autrefois un grand effet. On prétend que la thériaque a été imitée par Andromachus, archiâtre de Néron, de l'antidote de Mithridate dont la recette avait été apportée à Rome par Pompée. Ces deux préparations se ressemblent en effet pour le nombre et la nature des substances qu'elles renferment, pour leur nullité absolue comme antidote, malgré leur ancienne réputation, et pour l'absurdité de leur composition. La thériaque d'Andromachus, telle qu'on la trouve dans les anciens formulaires, contient soixante-trois substances, et, vers la fin du dix-huitième siècle, la Faculté de médecine de Paris porta le nombre de ces substances à soixante-douze sans qu'on ait jamais su pourquoi. On y trouve des astringents, un drastique, un diurétique, des excitants, des antispasmodiques, un narcotique et beaucoup de drogues insignifiantes par elles-mêmes ou par leur dose. Le miel qui servait d'excipient à ces drogues causait dans l'ensemble une certaine fermentation, les matières tannantes, le fer, etc., y réagissaient les uns sur les autres, et il n'était plus possible de savoir au juste ce qu'était devenue la préparation. L'opium, dont chaque gramme de thériaque contient environ 0 gr. 10, lui donnait seul quelque action. Jadis, à Paris, on préparait, publiquement, en grande cérémonie et sous la surveillance de l'autorité, la thériaque qui suffisait pendant l'année au service de toutes les officines. Cette drogue est à peu près abandonnée aujourd'hui, de même que la plupart des électuaires si vantés encore au siècle dernier. Nous citerons seulement, pour mémoire, la confection d'hyacinthe, où devaient entrer, d'après la formule, de l'hyacinthe, du corail, du saphir, de l'émeraude, de la topaze, des perles, des feuilles d'or et d'argent, etc.; la con-

d'apothicaires (1)? Brillent-ils de ces caractères antiques avec lesquels nous figurons le *secundum artem, quantum satis?*

Nos études, pour parler comme eux, sont de dix ans : quatre ans comme apprentis, six comme garçons, au lieu que les leurs ne sont que de deux ans. Véritablement avant d'être admis au grand chef-d'œuvre, à la maîtrise, il faut qu'ils aient été garçons pendant six. Je conviendrai encore qu'ils ont à subir six examens sur l'ostéologie, l'anatomie, la saignée, les médicaments, les autres parties de l'art ; je conviendrai que nous n'en avons que trois, mais ils en valent six et plus par leur difficulté. Qui n'a tremblé à l'acte des herbes et surtout au chef-d'œuvre des cinq compositions ? Reste à notre avan-

fection alkermès, qui contenait aussi des pierres précieuses outre le kermès végétal qui lui donnait son nom et ses vertus imaginaires; les orviétans, les antidotes aussi nombreux qu'inutiles et dont le seul effet était de donner une sécurité trompeuse à ceux qui les croyaient des préservatifs. La seule de ces préparations qui soit encore en usage est l'électuaire diascordium; ses propriétés astringentes et l'opium qu'il renferme le rendent utile dans certaines affections des voies digestives.

A. L.

(1) « M. le marquis de Vence doit..., du 23 mai 1668, pour madame la marquise, sa femme, deux émultions faites, alia emultio seminis citri in aqua portulacæ extrat. Q. S. corallin. 18 sols., cirup de limone, 5... Du 9 octobre 1669, pour un clistère émolient, et carminatif... bend. laxat. et cochlear... mellis, mercurialis et olœi chamomil... 10 sols... Dudit jour, aqua cinanomi... drach. 1... 10 sous... Dudit pour ledit 1 bolus-cordial. 10 sous... Dudit, olœi nucis muscat... 8 sous... Je soussigné confesse avoir receu de monsieur le marquis de Vence le paiement du compte ci dernier en septante livres, patars et le tiens quitte, à Avignon, le 11 octobre 1685, M. d'Hugues vefve...» J'ai l'original de ce compte, qui est de six pages petit in-fol.

tage la touchante fête de notre réception, où les animaux à lait médicinal, les chèvres, les ânesses, ornées de guirlandes de fleurs, sont conduits par les meneurs et les meneuses, qui chantent les anciennes et naïves chansons d'usage. Reste encore à notre avantage le latin, que nous sommes obligés de savoir, qu'ils sont obligés de ne pas savoir.

S'ils ont inspection sur les sages-femmes, nous avons inspection sur les épiciers-droguistes.

S'ils ont parmi eux les chirurgiens du roi, nous avons parmi nous les apothicaires du roi, et même les apothicaires des camps et armées du roi.

Ils parlent de leur Félix, ne parlent que de leur Félix; nous parlons, nous, de notre Bourdelin, académicien de l'Académie des sciences (1); de notre Seignette, qui a donné son nom au sel qui se débite dans tout le monde (2).

Plusieurs d'entre eux portent l'épée; plusieurs

(1) La famille de ce nom produisit au dix-septième siècle plusieurs hommes distingués.

Claude Bourdelin, né en 1621 à Villefranche, près de Lyon, mort en 1699, fut membre de l'Académie des sciences; il a présenté à cette compagnie près de deux mille analyses de toutes sortes de corps, et fut pendant trente-deux ans l'oracle de la chimie. Fontenelle a écrit son éloge. Son fils aîné, Claude Bourdelin, helléniste et mathématicien, devint premier médecin de la duchesse de Bourgogne, membre de la Société royale de Londres et de l'Académie des sciences. Son second fils, François Bourdelin, fut membre de l'Académie des inscriptions. — Louis-Claude Bourdelin, fils de François, né en 1695, chimiste et médecin, fut reçu à l'Académie des sciences en 1727. A. L.

(2) Le sel de Seignette est un tartrate de potasse et de soude, purgatif moins employé aujourd'hui que les sulfates de soude et de magnésie. A. L.

d'entre nous sont habillés de beau damas les jours ouvrables, et de beau velours le dimanche (1).

Huit heures ayant sonné à l'horloge de Saint-Roch, aussitôt les ombres des apothicaires se sont retirées des Champs-Élysées, en même temps que les philosophes et les nouvellistes se retiraient du jardin des Tuileries.

Deux ombres, sans doute retardées par des infirmités ou par le poids de l'âge, marchaient un peu en arrière. L'une a dit à l'autre, avec un air goguenard : Il me semble que messieurs nos deux chefs ont oublié une chose qui aurait pu aussi être ajoutée en notre faveur, c'est que nous sommes riches (2) et que les chirurgiens ne le sont pas, c'est qu'ils ne prennent guère alliance avec les médecins, tandis que nous avons un grand nombre de gendres qui le sont. Ainsi, mon voisin et confrère, soyons, envers et contre tous, pour les médecins. Et d'ailleurs, quels hommes que nos médecins actuels ! que ce monsieur Piètre (3), l'Hippocrate de nos jours ! que ce monsieur

(1) Voilà comment, dans son roman de *Gil Blas*, liv. VII, chap. XVI, les habille Le Sage, qui n'avait pas vu les apothicaires d'Espagne, mais qui vivait au milieu des apothicaires de Paris.

(2) Vieux médecin, jeune chirurgien, riche apothicaire, *Recueil d'anciens proverbes*.

(3) La famille PIÈTRE a donné cinq docteurs à la Faculté de Paris et plusieurs chirurgiens. Simon Piètre, le premier, reçu docteur en 1550 et doyen en 1564, contribua à faire condamner l'émétique. — Le second, qui se nommait Simon comme son père, fut professeur royal en chirurgie après Gourmelin. — Nicolas Piètre, le troisième, fut doyen en 1626. Gui-Patin se glorifiait de l'avoir eu pour maître, et fait, dans ses lettres, l'éloge des médecins de cette famille. A. L.

Helvétius, le médecin aux remèdes spécifiques! que ce savant monsieur Burette (1)! que ce monsieur Bourdelin père, qui a analysé toutes les eaux minérales de la France et a départi à chacune leurs vertus! Quels hommes, si grands, si pieux, si saints, que ce monsieur Bourdelot (2), qui donnait gratuitement ses ordonnances, qui payait de son argent les remèdes des malades indigents! que ce monsieur Dodart (3), qui faisait ses expériences médicales relatives à

(1) Pierre-Jean Burette, né à Paris en 1665, mort en 1747, savant distingué. Il fut reçu docteur à vingt-cinq ans et professa la matière médicale. Il possédait les langues anciennes et la plupart des langues vivantes. Il était bon musicien. Nommé à l'Académie des sciences, il lut devant cette compagnie plusieurs mémoires remarquables sur la gymnastique des anciens et sur la musique ancienne. A. L.

(2) Pierre Bourdelot, né en 1610 à Sens, mort en 1685, était fils d'un chirurgien nommé Michon. Il prit le nom de sa mère, Anne Bourdelot, parente de Théodore de Bèze. Ses deux oncles maternels étaient attachés à la cour, l'un comme médecin ordinaire de Louis XIII, l'autre comme maître des requêtes de la maison de Marie de Médicis. Bourdelot suivit le prince de Condé, comme médecin, dans plusieurs campagnes, et devint, après la mort du prince, médecin de ses deux fils. En 1651, il fut appelé par la reine Christine de Suède, gravement malade, et la guérit. A cette occasion, Christine écrivit à la Faculté de Paris une lettre honorable pour cette compagnie et pour Bourdelot. Elle donna ensuite à ce dernier l'abbaye de Macé qu'Urbain VIII lui permit d'accepter en lui donnant les dispenses nécessaires, mais à la condition d'exercer la médecine gratuitement, ce qu'il fit le reste de sa vie. Bourdelot était lié avec Gassendi et la plupart des savants de son temps.

(3) Denis Dodart, né à Paris en 1634, mort en 1707, fut reçu licencié en 1660 avec tant de succès que Gui-Patin, toujours plus disposé à la critique qu'à la louange, parle de lui dans ses lettres comme « d'un des plus sages et des plus savants hommes de ce siècle. » Il fut reçu à l'Académie des sciences en 1673 comme botaniste. Dodart étudia longtemps la transpiration in-

l'abstinence chrétienne sur ses propres austérités, sur ses propres abstinences! que ce monsieur Bourdelin fils, tous les jours poursuivi par les acclamations des pauvres, lorsqu'il est obligé de se dérober du milieu d'eux pour aller remplir ses fonctions de médecin de notre future reine, la duchesse de Bourgogne! que ce monsieur Hecquet, qui a fait tant de traités de médecine et de piété! Quel homme si grand, si pieux, si saint, si illustre, que ce monsieur Fagon (1), qui tâte le pouls du roi, qui examine face

sensible, en répétant une partie des expériences de Sanctorius, et, pendant un carême, il expérimenta sur lui-même les effets du jeûne et de l'abstinence. On lui doit aussi des recherches très-curieuses sur le larynx et la formation de la voix. Fontenelle a écrit son éloge. A. L.

(1) Gui-Crescent Fagon, né à Paris en 1638, mort en 1718, était neveu de Gui de la Brosse, fondateur et intendant du jardin du Roi, où Fagon naquit. A peine docteur, il obtint la chaire de botanique et celle de chimie au jardin du Roi. Devenu célèbre comme médecin, il fut nommé premier médecin de Louis XIV en remplacement de Daquin, que Mme de Maintenon détestait. En 1699, il fut appelé à l'Académie des sciences comme membre honoraire. Fagon n'était pas au-dessus de la médecine routinière et peu éclairée de son temps, mais s'il pouvait à certains égards figurer parmi les médecins de Molière, on doit reconnaître qu'il honorait sa profession par un savoir étendu dans les sciences accessoires à la médecine et par son désintéressement. Contrairement à tout ce qu'on avait vu jusqu'à lui, son premier soin, quand il parvint à la cour, fut de faire diminuer beaucoup les revenus de sa charge, renonçant, dit Hazon, à tout ce que lui avait préparé, avant qu'il fût en place, une avarice ingénieuse et dont il pouvait innocemment recueillir le fruit. Quand le roi lui donna la charge de premier médecin du duc de Berry pour la vendre à qui il voudrait, Fagon représenta qu'une charge aussi importante ne devait pas être vénale et la fit donner à La Carlière, qu'il en jugeait digne. Il renonça aussi à disposer des fonds destinés

à face ses yeux, sa langue, qui lui parle, qui l'interroge, enfin qui est archiâtre, qui dépense ses quarante mille francs d'appointements (1) presque entièrement en bonnes œuvres! Aussi vous dirai-je que j'honore et que je respecte mon jeune fils nouvellement reçu médecin, n'eût-il sur moi d'autre avantage que de pouvoir appeler M. Fagon mon confrère. Je vous dirai encore que, ces jours passés, à la représentation du *Malade imaginaire*, qu'on appellerait aujourd'hui le Malade à vapeurs, quelques jeunes clercs de procureur me riaient au nez, me sifflaient, me prenaient pour un médecin; mais je n'avais garde de me décontenancer, de me fâcher, car je ne m'étais jamais senti aussi aise, aussi honoré, aussi glorieux de moi, aussi fier.

à l'entretien du jardin du Roi et qui lui étaient dévolus en vertu de ses fonctions. Dans sa jeunesse, Fagon avait parcouru le midi de la France, les Alpes et les Pyrénées pour enrichir les collections botaniques du Jardin des Plantes. Il fut, à l'école de Paris, un des premiers défenseurs de la circulation du sang. Enfin il se fit remarquer par l'ardeur avec laquelle il recherchait et protégeait les savants et les artistes. Le portrait qu'a fait de lui Saint-Simon prouve qu'il vécut en homme de bien. A. L.

(1) Dans l'état de la France, année 1699, les appointements du premier médecin du roi sont portés à 37,000 fr.

# L'ÉCOLE DE MONTPELLIER.

---

Je voulus passer par Montpellier dont l'école de médecine mérite toute sa renommée, surtout par la sévérité des études.

Après trois ans d'assiduité aux classes et aux démonstrations anatomiques vous êtes reçu bachelier, si vous soutenez bien un examen qui commence à huit heures du matin et ne finit pas avant midi.

Vous faites ensuite, devant un régent, ce qu'on nomme le cours, c'est-à-dire des leçons publiques, autre vestige de l'enseignement réciproque.

Ensuite quatre examens vous attendent sur quatre différentes maladies : ces examens sont appelés *per intentionem*, parce qu'on s'y présente dans l'intention d'être licencié.

Le triduanus vous attend aussi. Vous subirez six autres examens, pendant trois jours, trois le matin et trois le soir.

Est-ce qu'il n'y a pas encore là, pour les malades, assez de garantie de science ? Non ! vous vous rendez au palais épiscopal pour l'examen du point de rigueur, le plus difficile de tous.

Enfin, vous arrivez au grand examen, au grand acte triomphal du doctorat, qui se fait dans la grande église de Saint-Firmin, où toutes les portes sont ouvertes, où la cloche a sonné la veille, où elle sonne de nouveau aux premières heures de la matinée de ce beau jour solennel. Tout le monde est alors pour vous, car vous faites distribuer à tout le monde des gants et des confitures.

La cérémonie du bonnet doctoral vient terminer la journée. Le chancelier vous couronne de ce bonnet, vous met au doigt l'anneau d'or, vous ceint la ceinture d'or, vous présente le livre d'Hippocrate, vous fait asseoir sur la chaire du régent, vous embrasse, vous donne la bénédiction, et, élevant la voix, vous dit : *Allez! et tuez Caïn!* Les plus savants médecins ne savent pas ce qu'il faut entendre par ce mot (1) ; en sorte qu'ils ne savent au juste qui il faut tuer.

(1) *Vade et occide Caïm.* On a beaucoup plaisanté l'école de Montpellier sur cette prétendue licence et sur ce qu'elle signifiait. Les uns ont prétendu que les quatre lettres de Caïm étaient les initiales de Carmes, Augustins, Jacobins, Mineurs ; d'autres, celles de chirurgiens, apothicaires, juifs, mahométans. Astruc dit formellement « qu'on ne prononçe pas ces mots, lors de la réception, et qu'il ne paraît pas qu'on les ait jamais dits.» A. L.

# LES PAUVRES DES HOPITAUX.

---

Aujourd'hui, vers les trois heures de l'après-dînée, que toute la famille était sortie, l'académicien et moi nous nous sommes assis à l'ombre de notre grand tilleul. Les pensées de l'académicien se portaient vers les hautes questions spéculatives. Quel inégal partage, s'est-il pris tout à coup à dire, que celui des biens ! et quel en est le résultat ? Bientôt, prenant un ton encore plus élevé, il a continué ainsi :

Presque aussitôt que la terre a été toute divisée et tout occupée, il y a eu des pauvres.

D'abord il n'y a eu que des pauvres nouvellement pauvres, des pauvres honteux. On se plaisait à leur donner, et c'est parce que le cœur humain, pétri de la main de Dieu, est toujours le même, que nous voyons encore aujourd'hui en faveur de ces pauvres un si grand nombre de distributions de blé, de pain, d'étoffes de vêtements.

Disons aussi que plusieurs maisons ecclésiastiques ouvrent leurs réfectoires.

J'ai vu, à Paris, chez les lazaristes, chez les chartreux, de vastes salles où étaient assises deux longues files de méchants habits, de méchantes per-

ruques, de méchantes épées, deux longues files de pauvres honteux.

Mais dans la suite, les pauvres honteux devenant toujours plus pauvres, toujours moins honteux, n'ayant plus ni feu ni lieu, il a fallu et les nourrir et les loger. Les hôpitaux se sont élevés, se sont ouverts.

L'académicien en était là quand la famille s'est peu à peu réunie et, avec d'autres personnes venues en visite, a formé un grand cercle; l'éclat de sa voix a aussitôt redoublé, ce qui annonçait le plaisir qu'il avait de parler. Il a toutefois continué de s'adresser à moi comme si nous fussions restés seuls.

## LES PETITS HOPITAUX.

Écoutez maintenant, mon ami, m'a-t-il dit, l'histoire que me fit à Bourges un des gens attachés au service de la salle où tient ses séances l'Académie de cette ville. C'était à mon dernier voyage. Je me souviens que le temps était froid, car m'étant trompé d'heure et étant arrivé à la salle comme à peine on commençait à allumer le feu, je demandai par hasard à l'homme chargé de ce service quel était son pays. C'est le Périgord, me répondit-il, et je suis établi ici avec mon frère, qui est balayeur à l'Hôtel-de-Ville de même que je le suis à l'Académie. Je ne lui en demandais pas tant; mais lui, voyant que personne encore ne venait, et que je ne faisais pas fi de sa présence, continua en ces termes : Mon frère et moi sommes tous les deux nés dans un village où tout le monde était si laborieux, si riche, qu'ainsi qu'à l'île

de Rhé, à l'île d'Oleron, il n'y avait aucun pauvre pour recevoir l'aumône de blé, de légumes, d'étoffes de laine, que toutes les veilles des grandes fêtes on distribuait sur la porte de notre hôpital, d'ailleurs à peu près vide. Cette fondation est commune dans toute la France; il y en avait une autre qui l'est moins, celle d'un fonds public dont le revenu était destiné à doter de pauvres filles; mais aucune ne voulait se marier avec un pareil argent. Le village, craignant d'avoir dans la suite besoin de ces diverses fondations, et craignant de les perdre, délibéra et résolut de faire des informations pour découvrir s'il n'y aurait pas deux fainéants ou du moins deux personnes qui auraient de l'inclination pour la fainéantise. Mon frère et moi fûmes aussitôt désignés par la voix publique. Nous avions à peine dix-huit, dix-neuf ans; nous pleurions. Les gens de bon sens nous dirent que cela ne touchait en rien à l'honnêteté et à l'honneur, qu'un peu de vergogne serait bientôt passée, que nous allions mener une vie de chanoines, que nous devions d'ailleurs considérer le bien public. Il nous fallut bon gré mal gré nous décider à manger tous les jours le pain de l'aumône, à demeurer et vivre à l'hôpital, comme des malades, sans rien faire, et enfin bientôt après à nous marier pour ne pas laisser perdre la fondation des dots. Nous n'eûmes pas, nous, une très-grande peine à trouver deux jeunes jolies filles disposées à venir avec nous ne rien faire que peupler l'hôpital. Nous le peuplâmes si vite et si bien qu'en peu d'années il y eut vingt-quatre grands ou petits habitants. Mais ensuite le temps, devenu mauvais, fit bientôt, même dans notre village, un grand nombre de pauvres. La paroisse nous dit alors

que nous avions assez longtemps joui de l'hôpital, qu'il nous fallait le céder à d'autres ; et comme elle se chargea de nourrir ou placer nos vingt pauvres petits enfants, nous ne nous fîmes pas autrement presser pour aller ailleurs. Nos femmes n'avaient pas trente ans, nous n'en avions guère plus. Nous nous mîmes donc en chemin pour chercher un petit hôpital à peupler.

Inutilement nous courûmes toute la province, toutes les provinces voisines. Inutilement, je crois, nous aurions couru toute la France. Partout il en était ou il devait en être comme dans notre village : les hôpitaux, vides au bon temps, étaient maintenant pleins.

Vous ne sauriez croire, monsieur l'académicien, combien il y a de petits, de tout petits hôpitaux, n'ayant qu'une petite maison, un petit jardin, un pré, un champ, une vache, quelques brebis, quelques poules, quelques secours donnés par le plat de l'église. Toutefois, il y a de ces petits hôpitaux assez bien rentés, et nous en vîmes ; tel est celui de notre petite ville de Montmorillon, où en carnaval on distribue du lard, en carême des fèves. Après Pâques, il n'y a plus rien.

Repoussés en tous lieux, nous nous réfugiâmes à Bourges, où nos femmes ont trouvé le moyen d'être garde-malades, et de nous faire nommer l'un commissionnaire balayeur de l'Académie, l'autre commissionnaire balayeur de l'Hôtel-de-Ville. Nous vivons tous quatre en bonne intelligence, et si le dimanche, en vidant une bouteille, nous avons, mon frère et moi, quelque légère dispute, c'est sur la supériorité de son état sur le mien, ou du mien sur le sien; en d'autres

mots sur la préséance de l'Hôtel-de-Ville sur l'Académie, ou de l'Académie sur l'Hôtel-de-Ville.

### LES GRANDS HOPITAUX.

L'opinion du jour, a poursuivi l'académicien, est contre les petits hôpitaux pour les grands.

Ce n'est pas la mienne; aussi vous dirai-je qu'ici, aux derniers bureaux de notre hôpital, je me vis unanimement contredit par les autres administrateurs. Monsieur notre confrère, me dit-on, aux vieux siècles il y avait quatre, cinq, peut-être six mille hôpitaux, dont un grand nombre étaient petits et bocagers, comme vous les voudriez; aujourd'hui il n'y en a guère plus de quinze cents, qui cependant nourrissent beaucoup plus de pauvres. C'est que maintenant, dans nos grands hôpitaux généraux, où habitent cent, deux cents pauvres, au lieu des vingt lampes des vingt hôpitaux qu'ils ont réunis, on n'en allume qu'une; c'est qu'au lieu des vingt feux, on n'en fait qu'un. Autres grandes économies d'ailleurs sur l'entretien des bâtiments, plus grandes économies sur le nombre des régisseurs et des serviteurs. Monsieur notre confrère! de tous côtés on demande et on opère la réunion des petits hôpitaux. Dans la Franche-Comté le gouvernement vient, d'un trait de plume, d'en réunir quarante. Aujourd'hui dans les provinces on veut et on a presque partout de grands hôpitaux sur le modèle de ceux de Paris, que peut-être vous ne connaissez pas. Je les connais un peu, répondis-je tout doucement. Je m'attendais qu'on douterait, qu'on sourirait.

LES GRANDS HOPITAUX DE PARIS.

On douta, on sourit, et aussitôt je commençai à parler sur le ton de quelqu'un qui sait ce qu'il va dire.

Messieurs, toutes les fois que je fais un voyage à Paris, je ne manque guère, dans les premiers jours de mon arrivée, d'aller visiter l'hôpital général. Je n'en approche qu'avec respect : c'est le plus grand monument que la religion ait élevé à l'infortune. Tout le monde connaît le nom de son fondateur, Pomponne de Bellièvre, le bienfaiteur des pauvres de Paris et de la France.

Paris était infesté de quarante mille mendiants, dont un grand nombre, au défaut d'aumônes, vivaient de larcins, de vols, même de meurtres. On avait, sous la régence de Marie de Médicis, tenté d'en renfermer une partie et de rejeter l'autre dans les provinces ; mais les difficultés firent abandonner ce dessein. L'exécution fut regardée comme impossible, et par cela même l'aurait été si Pomponne, devenu premier président du Parlement, ne l'eût reprise, vers le milieu du siècle actuel, avec une vigueur qui fit tout fléchir. Il n'épargna ni son temps, ni sa fortune, ni même sa vie. Il mourut, lorsqu'il finissait d'accomplir son œuvre, en l'année 1657, année où une partie des mendiants de Paris se retira dans les provinces, où l'autre trouva, de gré ou de force, sa subsistance à l'hôpital général, dans de vastes ateliers d'arts mécaniques ; année où Paris changea de face, où l'on ne vit plus le spectacle d'un peuple fainéant, couvert de

haillons, souffrant, malheureux, au milieu d'un peuple bien vêtu, bien nourri, gai, content, heureux.

L'hôpital général, que j'appellerai toujours à part moi l'hôpital Pomponne, fut formé et est formé de sept hôpitaux.

Le voyageur, et même le Parisien quand il ne voit pas tous les jours la Salpêtrière, est étonné de l'admirable déploiement de ce vaste édifice, qui ne renferme pas moins de quatre mille pauvres. Il y a des vieillards, des nourrissons, des enfants, des malades, des infirmes, des aveugles, des paralytiques, des incurables ; il y a 150 ménages de vieilles gens ; il y a une salle de femmes et de filles enceintes ; il y a des femmes que la police fait détenir ; il y en a de détenues à la demande de leur famille. Cet hospice renferme, comme par compartiments, des hospices, je suis tenté de dire des mondes de toute espèce.

Il en est de même de Bicêtre, où sont deux à trois mille pauvres, avec cette différence que Bicêtre est, en grande partie, l'hôpital des hommes ; la Salpêtrière est l'hôpital des femmes.

Saint-Antoine, où sont reçus les enfants trouvés, est le troisième des sept hôpitaux de l'hôpital général.

La Pitié, autre hôpital des enfants trouvés, mais incomparablement plus grand, est le quatrième. Le nombre des enfants, dans ces deux hôpitaux, s'élève jusqu'à sept mille. On les garde depuis quatre ans jusqu'à douze. Pour les garçons il y a des écoles de lecture, d'écriture, des écoles d'arts appropriés à leur âge tendre. Pour les filles il y a aussi des écoles de lecture, d'écriture, et on leur apprend en outre à tricoter des bas, à coudre. Lorsque les jeunes filles ont

douze ans, elles sont menées aux ateliers de dentelle de Bicêtre, où vous verriez deux salles de huit cents ouvrières chacune. On mène aussi les jeunes garçons à Bicêtre, où vous verriez de même un grand nombre d'ateliers de tisserands, de drapiers, de cordonniers, de cordiers, de serruriers, de charrons. L'hôpital place une partie de ces jeunes garçons, quand ils sont en âge d'exercer leur art, chez divers maîtres. Beaucoup d'entre eux recrutent les armées et les flottes; car c'est dans les hospices de Paris et des provinces qu'existent les plus nombreuses pépinières d'hommes pour les services publics les plus pénibles. Quant aux jeunes filles de la Salpêtrière, elles sont ou placées dans des maisons honnêtes, ou envoyées dans les colonies.

Le Saint-Esprit, hôpital des orphelins, est le cinquième.

Sainte-Pélagie, maison de force et de correction des femmes, est le sixième des sept hôpitaux ou des sept divisions de l'hôpital général.

L'hôpital de la rue d'Orléans, retraite des vieux prêtres et des vieilles sœurs de ces six hôpitaux, est le septième.

Je trouve que la nourriture de l'hôpital général de Paris est saine et suffisante ; les pauvres ont, tous les jours, une livre et un quart de bon pain, du potage et six onces de viande ; les vieillards ont de plus un demi-setier de vin. — Le vêtement est uniforme ; c'est, et suivant les saisons, de la toile, de la tiretaine, de gros drap gris ; les sabots sont la chaussure de toute l'année. — J'y ai remarqué une police exemplaire ; la cloche est toujours à l'instant obéie par tous ces milliers de pauvres. Vous n'entendriez pas dans

ces longs dortoirs, dans ces longues salles, une parole d'insolence ou d'insubordination qu'elle ne soit à l'instant réprimée. Les punitions ordinaires sont la privation de potage, de viande, la prison, le mal-aise, le carcan. — Le gouvernement de l'hôpital général ou de ces sept hôpitaux est confié à l'archevêque, au premier président, au procureur général du Parlement, au président de la chambre des comptes, à celui de la cour des aides, au lieutenant général de police, au prévôt des marchands, et à vingt-six directeurs, divisés en plusieurs commissions dont chacune surveille diverses parties de l'administration. — Je suis parvenu à savoir que les recettes de l'hôpital général ne montaient pas tout à fait à huit cent mille livres, tandis que les dépenses s'élevaient à neuf cent mille, et souvent au-dessus. Plusieurs fois les administrateurs, ne pouvant pourvoir à la subsistance de la population qu'il renferme, auraient été obligés d'en faire ouvrir les portes, si des personnages dont le nom, écrit dans le ciel, est demeuré inconnu sur les registres, ne lui avaient donné cinquante, cent, deux cent mille francs, et davantage. Ce qu'il y a de singulier, c'est que dans le temps où cet hôpital était près de ne pouvoir plus subsister, faute de secours, les habitants de Paris, ne trouvant plus de pauvres à qui donner, en cherchaient de tous côtés ; et le Parlement était obligé de rendre arrêt sur arrêt pour défendre de faire l'aumône. Le cœur, comme l'esprit, a des habitudes et il les perd aussi difficilement.

## LES HOTELS-DIEU.

Mes amis, a continué l'académicien, en s'adressant alors à nous tous, j'eus à peine fini que les administrateurs du bureau me demandèrent, mais en prenant un autre ton, si j'avais visité aussi l'Hôtel-Dieu de Paris. Je répondis, mais en baissant pareillement de mon côté le ton, que je l'avais de même visité, et je leur en parlai sans me faire autrement prier.

Je crois, leur dis-je, que c'était vers la fin de septembre dernier, qu'étant à Paris et passant sur le Petit-Pont, je m'entendis plusieurs fois appeler ; je tourne la tête, et je reconnais mon ancien valet de chambre. Ah ! mon pauvre Germain ! ah ! maraud, lui dis-je, en levant la canne sur lui, par manière de jeu, tu es ici ! Chez qui es-tu ? qui voles-tu ? — Vous me demandez, me répondit-il gravement, qui je sers : je vous répondrai que je ne sers personne, que je suis au contraire servi. J'ai deux domestiques, et ce n'est pas trop pour un sous-économe de l'Hôtel-Dieu, chargé de la manutention du linge et des comestibles. Je demeurai tout étonné. Germain ne fut plus pour moi que M. Germain. Il jouit un moment de ma surprise, avec un plaisir qu'il ne se mit guère en peine de me cacher ; ensuite il m'offrit ses services avec le bon cœur que je lui connaissais et qui n'avait pas changé. Il m'offrit en même temps de me faire voir l'intérieur de l'Hôtel-Dieu. J'acceptai. Entrons d'abord chez moi, me dit-il lorsque nous eûmes passé la grande porte ; vous n'êtes pas accoutumé à l'air de cette maison, il faut vous précautionner par un petit

déjeuner. Ce petit déjeuner fut fort grand, fort bon, et Germain en fit, vis-à-vis de moi, modestement, mais avec aisance, les honneurs. Il me parla presque tout le temps de l'Hôtel-Dieu, et si exactement que, lorsque ensuite nous le visitâmes, je me souvenais à chaque pas de ce qu'il venait de me dire, et j'ajoute en ce moment que si quelqu'un de vous, messieurs les administrateurs, l'a visité en aussi grand détail, il ne pourra s'empêcher de répéter, comme alors je répétais : Cela est vrai, cela est très-vrai!

Vous voyez, me dit Germain en commençant notre visite, les grands bâtiments de cet hospice ; ils s'étendent sur les deux bords de la rivière; eh bien! ils sont douze fois trop petits : car, dans certains cas, nous sommes obligés de mettre douze malades dans le même lit (1); nous en avons eu à la fois jusqu'à six

(1) Vie de Me de Miramion, par l'abbé de Choisy, liv. 5.

On trouve en effet mentionné dans une lettre de Me de Miramion, cet encombrement de l'Hotel-Dieu, contenant six mille malades à raison de douze par lit. Il est à remarquer que ce dernier détail est présenté comme fâcheux, sans doute, mais non comme un fait monstrueux et incroyable, tel qu'il nous paraît aujourd'hui. Pour comprendre que douze malades puissent tenir dans un lit, il faut admettre que ce lit était à deux étages, à peu près comme ceux qui furent longtemps en usage et qu'on rencontre peut-être encore en Bretagne. Nous n'avons pu trouver de documents précis sur ces lits d'hôpital au dix-septième siècle. Comment pouvait-on, dans ces conditions, faire le servive médical et donner les soins aux malades, c'est ce qu'il est très-difficile de se figurer. La description de l'Hôtel-Dieu en 1787, par Tenon, semble devoir dépasser les tableaux les plus horribles en ce genre ; c'est une erreur, il faut reconnaître que le dix-huitième siècle était en progrès et que, plus on remonte dans le bon vieux temps, moins on conçoit que certaines gens s'obstinent à le présenter comme digne de regrets. A. L.

mille. Le logement est incontestablement insuffisant; tout le reste est bon, excellent: les expressions me manquent pour dire mieux. Le jour, la nuit, à toutes les heures, les malades de toutes les provinces, de toutes les nations, de toutes les religions, sont admis à l'Hôtel-Dieu. D'abord le chirurgien de garde les visite; aussitôt qu'ils ont été visités, on attache à leur bras, avec un cordon, un billet où est écrit leur nom et la date de leur entrée. S'ils meurent, ce billet est transcrit sur le registre et sert à constater leur décès.

Et par qui, ajouta Germain, se fait et se fait si bien tout cet immense service? Par nos bonnes sœurs, monsieur; il n'y a que la religion qui puisse donner à l'Hôtel-Dieu cent trente saintes filles à l'épreuve de tous les travaux, de tous les dégoûts de leur état. Combien de fois n'ai-je pas vu, durant les longues nuits, dans une vaste salle, la sœur veilleuse, encore très-jeune, encore vêtue de la couleur blanche du noviciat, seule suffire à tout, ne pas se troubler au milieu de plusieurs rangées de lits, où l'un souffre, où l'un crie, où l'un agonise, où l'un expire, aller, courir d'un lit à l'autre, ne cesser un moment d'être en alarme, en action; car, pendant la nuit, sous ces noirs plafonds, la mort redouble plus fréquemment ses coups, et le lendemain matin, tous les jours, vous êtes sûr de compter dans la salle d'exposition un plus ou moins grand nombre de victimes.

Toutefois, il faut dire qu'après le noviciat et la profession, lorsque les sœurs sont plus avancées en âge, elles ont des emplois moins pénibles; les unes, sous le nom de *mère au pain*, *mère au vin*, président à la boulangerie, à la sommellerie; d'autres ont le départ-

tement de la lingerie ; d'autres celui du vestiaire ou *pouillerie*, suivant le nom local de la maison; qu'il ne vous épouvante pas : vous verrez cette salle ; vous en admirerez l'arrangement, la propreté, la tenue.

Ne croyez pas que le bel ordre qui régit actuellement l'Hôtel-Dieu soit l'ouvrage successif du temps ; il est entièrement dû à Geneviève Bouquet, fille d'un orfévre de Paris. C'est seulement depuis cette sœur que toutes les tables sont servies, que toutes les distributions ont lieu au même instant, que la même scrupuleuse exactitude est portée dans le service de l'apothicairerie et de toutes les parties d'administration de cette grande maison, où nous ne sommes pas moins de trois cents serviteurs ou agents de tous grades. C'est encore à elle que l'Hôtel-Dieu est redevable des nouveaux lits garnis de rideaux et d'une paire de sandales pour chaque malade.

Mon ami Germain, dis-je au sous-économe, à combien se portent, années communes, la recette et la dépense de l'Hôtel-Dieu? — L'une, me répondit-il, est d'environ trois cent cinquante mille francs, l'autre d'environ quatre cent mille; mais ni l'une ni l'autre ne sont fixes et ne peuvent l'être. Une grande partie de la recette consiste en concessions sur les impôts, les droits d'entrée ou les taxes fiscales; et les années d'épidémie, de mortalité, la dépense double, triple : aussi, quoique l'Hôtel-Dieu soit favorisé de toute sorte de priviléges et des exemptions les plus illimitées, il est bien loin de pouvoir se suffire. Ses dettes augmentent tous les ans par des arriérés qui s'accumulent, et cela doit être. La consommation ordinaire est de cinq mille setiers de blé. Par cette dépense, jugez des autres. Heureusement la bienfaisance chrétienne

est inépuisable. Les troncs de l'Hôtel-Dieu placés dans les églises ne cessent de se vider et de se remplir ; plus heureusement encore, la haute administration, composée de l'archevêque, des trois premiers présidents des trois premières cours souveraines, du procureur général, du prévôt des marchands et de quatorze autres notables personnages, devient en même temps ordonnatrice et bienfaitrice.

Le bon Germain avait vu un assez grand nombre d'Hôtels-Dieu ; il me dit que celui de Lyon ressemblait beaucoup à celui de Paris, et ceux de Bordeaux, de Marseille, de Toulouse et des autres villes, beaucoup à celui de Lyon ; il me dit aussi qu'il avait vu dans plusieurs provinces, et notamment dans la Bourgogne, de pauvres Hôtels-Dieu, qui n'étaient servis que par de jeunes demoiselles, toutes jeunes, toutes douces, toutes affables, ressemblant toutes à de beaux anges. Monsieur, je crois que toujours Dieu ne s'est pas repenti d'avoir fait l'homme, surtout la femme.

J'embrassai ce bon Germain et pris congé de lui.

---

# LES HÔPITAUX RÉFORMÉS.

Mes amis, a continué l'académicien en s'adressant encore à nous tous, vous me faites l'honneur de m'écouter avec attention, ainsi m'écoutait le bureau ; je poursuivis.

Il y a, dis-je, bien d'autres divers hôpitaux ; les uns sont à supprimer, les autres à maintenir.

Je voudrais d'abord qu'on en supprimât entièrement certains, entre autres ceux des coquillards ou pauvres pèlerins, dont la rencontre sur les grands chemins est souvent fort dangereuse, je voudrais cependant que l'on conservât les hôpitaux des pauvres passagers.

Je voudrais que l'on supprimât certains vieux hôpitaux, et je voudrais en même temps que l'on en instituât de nouveaux.

La voix des siècles a jusqu'ici demandé inutilement des hôpitaux de pauvres aliénés.

Elle a demandé inutilement des hôpitaux de pauvres femmes enceintes, encore obligées d'aller accoucher au milieu des malades des Hôtels-Dieu.

Elle a demandé inutilement des hôpitaux de pauvres filles enceintes, obligées d'aller scandaleusement accoucher au milieu de ces respectables maisons, d'où, à leurs relevailles, plusieurs passent dans les hôpitaux généraux. Mon ancien valet de chambre, Germain, avait et me montra un billet de l'administration de l'Hôtel-Dieu de Lyon à celle de l'hôpital général de la même ville : « Messieurs, vous êtes « priés de recevoir à l'hôpital la nommée N..., fille « débauchée, accouchée à l'Hôtel-Dieu... »

Toutefois, si quelque bien reste encore à faire, que de bien n'a-t-on pas déjà fait! Je suppose qu'au jour du jugement la grande rangée des siècles, comme la grande rangée des hommes, se présente devant Dieu, pourquoi le vôtre ne voudrait-il pas se présenter avec ces utiles institutions charitables qui seraient le couronnement de tant d'autres ou nouvelles ou anciennes, réformées, perfectionnées, multipliées? Je vais vous rappeler les principales :

Œuvres du bouillon des pauvres. — Bureaux de distribution des remèdes. — Bureaux de charité. — Fondations testamentaires de lits de malades dans les Hôtels-Dieu. — Fondations d'apprentissage d'arts mécaniques. — Fondations d'écoles de ces arts à Rouen, à Châlons, à Lyon, à Clermont, à Bordeaux, à Toulouse; d'écoles de lecture et d'écriture dans les hôpitaux des enfants; des congrégations des Frères de la Charité ; de nombreuses congrégations, ah! le cœur et les mains des femmes sont bien plus naturellement destinés que le cœur et les mains des hommes au soulagement, au service des malades; de nombreuses congrégations de sœurs, des

Sœurs noires, des Sœurs blanches, des Sœurs grises, des Sœurs du pot.

Vous n'avez qu'à ouvrir les annuaires, les livres de description des villes, les livres d'adresses : là brillent les noms de tous ces divers établissements, empreints du divin esprit de la conservation des hommes.

On veut former une école d'administration et de service des hôpitaux, c'est très-bien. — On a l'intention de les soumettre à une sévère réforme, c'est encore mieux, car ils en ont grand besoin. J'ai vu des hôpitaux où les servants, deux, trois fois plus nombreux que les malades, mangeaient le pain des pauvres qui restaient à la porte. Je connais des hôpitaux fondés aux vieux siècles, où les ecclésiastiques ayant été appelés simplement pour dire la messe, sont, par le laps de temps, devenus aumônier, chapelains, chanoines, et ont fini par s'emparer des bâtiments, par y demeurer seuls ou à peu près seuls, par s'emparer des revenus, par les consommer seuls ou à peu près seuls, et c'est devant toute la France que tout cela se fait.

Pour les besoins des âmes sensibles, des hommes reconnaissants, il manque sur la porte des hôpitaux les noms des fondateurs. Ces noms ne leur suffiraient même pas ; ils voudraient voir leurs vénérables et religieuses figures; ils voudraient les voir comme les anciens fondateurs des églises, tenant entre les bras leurs hôpitaux. — Il y aurait aussi à célébrer outre les noms des fondateurs ceux des bienfaiteurs.

J'avais cherché longtemps le moyen de transmettre surtout aux pauvres qui jouissent des bienfaits

les noms de ceux à qui ils les doivent. J'avais trouvé celui de les mettre dans les livres de lecture des jeunes enfants de l'hôpital; mais un homme des montagnes chantantes de l'Auvergne, si je puis parler ainsi, en avait trouvé un meilleur. Cet homme, fondeur d'écuelles de son métier, me présenta un compte d'écuelles fondues à examiner et à viser en ma qualité d'administrateur de l'hôpital. Je l'examinai et je le visai. Ensuite nous parlâmes d'hôpitaux. Il en avait vu un grand nombre, il avait vu entre autres ceux de Lille, d'Alençon et de Rouen. Il me dit qu'à celui de Lille, où les pauvres étaient servis en vaisselle d'argent, on savait qu'une comtesse de Lille l'avait fondé, puisqu'il portait le nom d'hôpital Comtesse; que les pauvres de l'hôpital d'Alençon savaient aussi le nom de la fondatrice, la princesse de Guise, parce qu'elle vivait il n'y a que peu d'années, mais que dans un grand nombre d'autres on ignorait le nom des fondateurs et des bienfaiteurs. A Rouen, ajouta-t-il, les Normands fondateurs ou bienfaiteurs ont été plus fins. J'y ai été malade. Je me souviens que tous les samedis, à six heures du soir, une voix se faisait entendre : *Guillaume Lebreton, écuyer, conseiller, échevin, fut un des principaux bienfaiteurs de cette maison. Pauvres, priez ; n'oubliez pas celui qui ne vous a jamais oubliés.* Un jour, à l'heure du dîner, la cloche sonna extraordinairement. Tous les malades se mirent ausitôt à prier. J'avais, dans ce moment une colique violente. Mon voisin, me dit en nasillant un gros homme du pays, alité à côté de moi, c'est la fondation du chanoine Brice ; il faut dire un *Pater* et un *Ave* si on le peut. Tâchez donc de le dire ; vous ne vous en repentirez pas ! Véritablement un moment

après on servit un gros pigeon rôti et une bouteille de vin à chaque malade. Ce bon chanoine a fondé six pareilles fêtes de malades qui ont lieu tous les ans. Un autre jour, la cloche sonna à une heure non accoutumée. Les malades se jettent aussitôt à genoux et l'un d'eux dit le *Pater noster*. A l'instant la porte s'ouvre, et un serviteur de l'hôpital, tenant un grand sac d'argent, nous distribue à chacun dix sous. Ah ! combien de bénédictions furent données au nom du fondateur Cotterel, grand-prieur de Saint-Ouen. Les actes de ces fondations sont en outre gravés sur d'épaisses lames de cuivre, enchâssées dans les murs des salles, toutes brillantes d'un grand nombre de pareilles inscriptions, portant des fondations de meubles, de linge, de pain, de vin, de viande rôtie, de gâteaux, de sucreries, de fruits. Il y en a une entre autres qui vous dit que Geoffroi l'Archevêque, bourgeois de Rouen, a fondé douze prédications à faire tous les ans aux personnes chargées de servir les malades. Nulle part il n'y a tant de bonnes œuvres, tant d'aumônes que dans cette ville ; cela doit être, car nulle part on ne sait aussi bien les reconnaître et les publier.

Toutefois, me dit encore le fondeur d'écuelles, il est, ou il serait un meilleur moyen de transmettre à la mémoire des hommes les noms exemplaires des fondateurs et des bienfaiteurs des hôpitaux. Il faudrait faire composer pour chaque hôpital une romance où ces noms seraient célébrés. Ah ! comme les riches, par leur testament, allongeraient ces chansons ! comme les pauvres aimeraient ces chansons longues ! Ah ! le monde alors changerait ; il deviendrait tout aimé et tout aimant. Fondeur, lui dis-je,

vous avez bien des idées de perfectibilité; je voudrais que vous pussiez refondre les hommes. Il me répondit avec une politesse à laquelle je ne pouvais m'attendre, car j'avais sévèrement revu son compte. Monsieur! je le voudrais aussi : je les refondrais à votre moule.

---

# APPENDICE.

Nous avons cru pouvoir ajouter aux données humoristiques de Monteil sur l'histoire de la médecine au dix-septième siècle, quelques pages concernant les doctrines et les chefs d'école de cette époque. L'importance des hommes et des systèmes nous a paru motiver cet exposé qui d'ailleurs se rattache à plusieurs points du texte de notre auteur.

Trois systèmes principaux ont dominé dans la médecine du dix-septième siècle; l'iatrochimie, l'iatromécanisme et l'animisme.

Paracelse et van Helmont furent les promoteurs de l'*iatrochimie* qui reçut une forme plus précise, et s'éleva au rang de système entre les mains de François Sylvius (Lebois ou De le Boë). Né à Hanau en 1614, Sylvius fut un anatomiste distingué; sa pratique médicale était heureuse. A Leyde, où il avait une chaire, il institua des cours de clinique en conduisant les élèves à l'hôpital, dirigeant leur observation et faisant de nombreuses autopsies. Un des premiers, il répandit sur le continent la grande découverte d'Harvey. Cette tendance à des notions exactes fut peut-être ce qui lui fit chercher dans la chimie la base d'un système médical, et la chimie lui donnant, autant qu'elle le pouvait alors, l'analyse des liquides de

l'économie, il ne vit dans ces liquides que des sels et des acides, dans les solides qu'un appareil distillatoire. Il expliquait la digestion par les ferments ; la fièvre et les maladies en général, par une sorte d'effervescence des humeurs. Il trouvait également dans la chimie des médicaments nombreux et les indications de leur emploi. Sa nosographie touche à l'école empirique par la subdivison des maladies, chaque symptôme, chaque modification d'organe ou de fonction devenant une espèce morbide à laquelle s'applique une thérapeutique non moins détaillée.

L'*iatromécanisme*, fondé sur l'étude mathématique du mécanisme des fonctions fit échec à l'iatrochimie. Les iatromécaniciens ou mathématiciens cherchaient à expliquer tous les phénomènes de l'économie, dans l'état de santé comme dans la maladie, par les principes de l'hydraulique et de la mécanique. Leur secte prit naissance en Italie vers le milieu du dix-septième siècle. C'était une réaction contre les *facultés naturelles* de Galien, contre van Helmont, contre l'iatrochimie et les excès de l'humorisme. Le *solidisme*, qui donnait la prépondérance aux solides dans les phénomènes normaux ou morbides de l'économie était né de l'iatromécanisme.

Sanctorius (Santorio, né à Capo-d'Istria en 1561), rattachant les maladies à la perspiration insensible, distincte de la transpiration, calcula les variations qu'elle déterminait dans le poids du corps, et passa une partie de sa vie dans une balance, pour obtenir les résultats fort remarquables sur lesquels il fondait la médecine statique. On lui doit l'invention d'un thermomètre à eau pour mesurer la température de l'air et celle du malade. Il a construit un autre instrument

pour mesurer la fréquence du pouls, des hygromètres, un appareil pour donner des bains dans le lit et plusieurs instruments de chirurgie.

Borelli, né à Pise en 1608, étudia les lois mathématiques du mouvement chez les animaux; son traité *de Motu animalium* est resté comme une œuvre remarquable au point de vue de la mécanique, mais l'application qu'il fait de ses principes à la médecine le conduit presque toujours à des conclusions insoutenables, pour ne rien dire de plus, en physiologie et en pathologie; cependant il se rapproche de la théorie actuelle sur l'absorption par les veines et les vaisseaux chylifères et lymphatiques. Il eut pour élève Bellini de Florence, non moins célèbre comme anatomiste que comme médecin.

Parmi les autres Italiens qui se rattachent à l'iatromécanisme, Baglivi, né à Raguse en 1668, est le plus célèbre, mais s'il se montre partisan convaincu des théories mathématiques en physiologie, dans le traitement des maladies, il s'en tient aux doctrines d'Hippocrate et de Sydenham. Fort habile expérimentateur il recommande l'observation et le raisonnement, il proscrit l'hypothèse, les théories iatrochimiques et veut qu'au lieu d'opposer les anciens aux modernes, on cherche à les concilier.

L'iatromécanisme s'étendit bientôt en Europe et compta des sectateurs dans l'école anglaise, où Pitcairne et Cole ont été ses défenseurs les plus connus. Mais l'illustre Sydenham, le plus grand médecin du dix-septième siècle, resta étranger à cette secte et à toutes les autres, s'inspirant uniquement de l'observation et de l'expérience, comme Hippocrate dont il fit revivre le génie dans les temps modernes.

Enfin la Hollande et l'Allemagne produisirent les deux derniers représentants de la doctrine italienne : Boerhaave et Hoffmann. Quoique ces deux auteurs appartiennent surtout au dix-huitième siècle par leurs ouvrages, nous en parlerons ici pour ne pas interrompre ce résumé du système auquel ils se rattachent.

Hermann Boerhaave, né en 1668 à Woorhout près de Leyde, fut un des médecins les plus célèbres du dix-huitième siècle, et nul autre à aucune époque n'eut peut-être de son vivant une réputation aussi grande et aussi universelle. Tout le monde connaît l'anecdote de cette lettre adressée de Chine à M. Boerhaave *en Europe*, et qui parvint sans difficultés à destination.

On venait consulter Boerhaave de tous les pays du monde ; il acquit une immense fortune par l'exercice de son art, et cependant, au contraire de Sydenham qui était un médecin de premier ordre, mais non un savant, Boerhaave était plus savant que médecin. Il avait étudié les mathématiques, la physique, la théologie avant la médecine; il devint professeur de botanique et de chimie aussi bien que de médecine; c'était en un mot un des savants les plus complets de son temps. En médecine, il entreprit de fondre en une seule doctrine celle d'Hippocrate, la chimiatrie de Sylvius et le mécanisme des Italiens. En physiologie, l'archée de van Helmont, les réactions de la bile sur le chyle et d'autres hypothèses, comme les facultés naturelles d'Aristote, de Galien, etc., ne sont pour lui que des chimères; mais il fait intervenir dans la digestion l'action des *esprits animaux,* siégeant en si grande quantité dans la région diaphragmatique, dans le sang, circulant dans les nerfs et représentant l'ac-

tivité, la vie, ou plutôt ne représentant rien que d'imaginaire dans l'ancienne physiologie. Une grande quantité d'esprits, fournis par les nerfs, fait peut-être aussi partie essentielle du chyle.

En pathologie générale, le mécanisme domine. L'air, suivant qu'il est chaud, froid, humide ou sec, agit sur nos organes, vaporisant, s'il est chaud, les liquides, les condensant et les desséchant ; le sang est épaissi dans le poumon, etc. Si l'air est froid, il resserre, raccourcit les fibres que le dégel dissout ensuite et détruit, d'où la toux, le catarrhe, la gangrène, etc. ; s'il est humide, il ramollit tous les organes, en un mot, il influe sur eux comme sur les corps inertes, le bois, les métaux, donnant de la souplesse ou de la rigidité aux muscles ou aux vaisseaux dans les profondeurs de l'organisme, de même qu'aux cheveux et à l'épiderme. L'acrimonie ou l'âcreté des humeurs, qu'elles soient acides, alcalines, huileuses, etc., cause une foule de maladies...

L'obstruction, l'inflammation et la fièvre forment à peu près le cadre de la pathologie générale. Quant à la pathologie spéciale, elle comprend les deux grandes divisions hippocratiques : les maladies aiguës fébriles, et les maladies chroniques ; mais ces deux ordres se subdivisent de la manière la plus confuse, quant à la classification des maladies et de leurs causes. Boerhaave suivait Hippocrate pour l'observation, mais il tenait directement des mécaniciens et des iatrochimistes pour l'étiologie et la thérapeutique. L'obstruction nécessitait l'emploi des médicaments incisifs, désobstruants ; l'acrimonie devait être neutralisée par des réactifs appropriés, etc. Développé avec un admirable talent d'exposition et dans le style

le plus brillant, le système de Boerhaave acquit une prépondérance universelle et survécut à son auteur, car il fallut quarante ans aux hommes qui vinrent après lui pour renverser cet édifice dogmatique et s'affranchir de son autorité. Il n'est pas besoin de dire que dans le mécanisme et la chimiatrie de Boerhaave on rencontre souvent des vues justes, des préceptes excellents et qui sont restés intégralement ou n'ont changé que dans la forme dont ils étaient revêtus. L'obstruction des organes et l'âcreté, ces mots si chers encore de nos jours aux gens du monde, peuvent se rapporter jusqu'à un certain point à des phénomènes de congestion, d'infarctus, d'embarras gastrique, mais ces aperçus, antérieurs au médecin hollandais, ont été consacrés plutôt que trouvés par lui. Boerhaave a laissé un très-grand nombre d'ouvrages authentiques ou qui lui sont attribués.

Frédéric Hoffmann, né à Halle, en 1660, mort en 1742, fut un des médecins les plus célèbres de l'Allemagne au dix-huitième siècle. D'abord chimiâtre, puis animiste avec Stahl, il devint ensuite un des adeptes les plus fervents de l'iatromécanisme. Comme tous les maîtres de cette école, ou plutôt comme tous les chefs d'école, il voulut, dit Daremberg, réduire la médecine à un système raisonné, tellement lié que les principes se suivent dans l'ordre le plus naturel, et qu'on en puisse déduire l'explication des phénomènes morbides et les effets de tant de causes favorables ou contraires à la santé. Il crut avoir trouvé une médecine positive, à l'abri de toute idée préconçue, de toute hypothèse, parce qu'il y appliquait la méthode mathématique, en y faisant intervenir l'anatomie, la physique expérimentale et la mécanique,

dont il ne montre pas du reste une connaissance approfondie, surtout pour les deux premières de ces sciences. Sa physiologie fourmille d'hypothèses et d'erreurs.

Il pense que l'essentiel d'une médecine rationnelle est de connaître la puissance et les effets des médicaments et des aliments, que la méthode *mécanique* ou géométrique conduit infailliblement à la découverte de la vérité, donne la connaissance des causes et fournit les éléments d'un pronostic certain. Ailleurs il fait voir combien l'action des médicaments et des éléments varie suivant une foule de conditions: âges, sexes, tempérament, climat, saison, forme et variétés d'une même maladie, etc., d'où il conclut qu'il n'existe pas de médicaments spécifiques et qu'il ne faut pas user de nombreux médicaments, mais s'en tenir à l'usage persévérant de ceux qui sont reconnus bons, et notamment des médicaments domestiques ou populaires.

On trouve dans Hoffmann, à côté de principes erronés, des considérations générales très-élevées et les qualités d'un observateur judicieux.

Comme les autres iatromécaniciens, s'il n'a pas éclairé beaucoup la nature des fonctions, il a éveillé l'attention des physiologistes sur la circulation artérielle, les sécrétions et la nutrition, que ses hypothèses n'expliquaient pas.

L'iatromécanisme a dominé en Europe au dix-septième siècle et disputé le pas à l'animisme au dix-huitième siècle. Il faut remarquer cependant que la plupart de ses sectateurs abandonnaient dans la pratique les axiomes de leurs théories et que le plus grand médecin du dix-septième siècle et l'un des plus

grands de tous les temps, Sydenham, ne procède pas de l'école iatromécanique.

*Animisme.* — George-Ernest Stahl, né en 1660 à Anspach, mort en 1734, fut, de même que Hoffmann, un médecin célèbre au dix-huitième siècle; Lavoisier et Fourcroy le considéraient comme ayant fait faire un grand pas à la chimie. Il enseignait, à Halle, la théorie médicale, la chimie et l'anatomie, mais prévenait ses auditeurs contre l'abus de ces deux dernières sciences qui faisaient, disait-il, négliger les lois de l'organisme et les règles d'après lesquelles s'opèrent les mouvements vitaux. C'est à lui qu'on doit la théorie de l'animisme, fondée sur l'état passif de la matière. Le corps n'a pas, en tant que matière, la force de se mouvoir, il doit toujours être mis en mouvement par des substances immatérielles; tout mouvement est donc un acte spirituel et toutes les propriétés du mouvement sont immatérielles.

La cause de l'activité du corps, celle qui veille à son intégrité et à la conservation de son ensemble est un être immatériel que Stahl appelle *âme*. Voulant restituer à l'organisme ses droits méconnus par les iatrochimistes et repoussant les principes qu'ils tiraient d'une physique et d'une chimie erronées, Stahl trouva dans la doctrine spiritualiste un moyen dont il usa, en modifiant l'âme toutefois, car, d'après certains passages, il faut admettre la divisibilité c'est-à-dire l'étendue comme attribuée à l'âme. Stahl reconnaît aussi un mouvement tonique, mouvement de tension ou de relâchement des parties molles qui donne l'impulsion au sang et aux autres fluides, les dirige vers certains organes et opère la sécrétion de certaines humeurs. Ce mouvement tonique est la cause

de beaucoup de maladies, surtout en déterminant la pléthore, à laquelle se rapportent un grand nombre d'affections. En thérapeutique il employait principalement la saignée et les purgatifs, surtout l'aloès, proscrivait l'usage des eaux minérales et reprochait à l'opium d'enrayer les mouvements vitaux.

La doctrine de l'animisme se partagea l'empire médical avec le solidisme d'Hoffmann et le mécanisme de Boerhaave. Ce qui l'a fait survivre c'est l'aide que les théologiens ont cru pouvoir en tirer. Les physiologistes admettent aujourd'hui que les corps organisés ont des propriétés d'ordre organique ou vital à eux particulières et distinctes des propriétés physiques et chimiques, mais que ces propriétés vitales sont subordonnées à l'exercice de toutes les propriétés chimiques et physiques qui interviennent dans toutes les fonctions des corps vivants. A. L.

---

# TABLEAU

DES

## *Principaux signes chimiques et pharmaceutiques en usage avant le XIX^e siècle.*

| | |
|---|---|
| Un.................... | j |
| Deux.................... | ij |
| Demie.................... | ß |
| Livre.................... | ℔ |
| Once.................... | ℥ |
| Gros.................... | ʒ |
| Demi-gros ou scrupule..... | ℈ |
| Grain.................... | gr |
| Goutte.................... | g^tt. |

| | |
|---|---|
| Fer ou Mars | ♂ |
| Aimant | |
| Air | |
| Airain | |
| Alambic | |
| Alun commun | |
| Alun de plume | |
| Amalgame .... *aaa* | |
| Année | |
| Antimoine | |
| Argent ou lune | ☾ ☽ |
| Mercure | ☿ |
| Verseau | ♒ |
| Bélier | ♈ |
| Arsenic | |
| Atrament ou Vitriol rouge | |
| Balance | ♎ |
| Borax | |
| Brique en poudre | |
| Calciner | |
| Camphre | |
| Écrevisse, Cancer | ♋ |
| Capricorne | ♑ |
| Cendres gravelées | |
| Cendres | |
| Céruse | |
| Chaux | |
| Chaux vive | |
| Cimenter | |
| Cinabre | |
| Cire | |
| Coaguler | |
| Couperose blanche | |
| Corne de cerf | |
| Creuset | |
| Cristal | |
| Cuivre, Vénus | ♀ |
| Cuivre, æs ustum | |
| Digérer (chimie) | |
| Distiller | |
| Eau .... ▽ | |
| Eau forte | |
| Eau régale | |
| Eau-de-vie | |
| Esprit-de-vin | |
| Esprit .... *Sp, SP* | |
| Étain, Jupiter | ♃ |
| Feu | △ |
| Fixer | |
| Feu de roue | |
| Filtrer | |
| Fleurs d'airain | |
| Fleurs d'antimoine | |
| Gomme | |
| Heure | |
| Huile | |
| Jour | |
| Jumeaux | ♊ |
| Laiton | |
| Limaille de fer | |
| Lion | ♌ |
| Litharge | |
| Lit sur lit .... SSS | |
| Luter | |

| | |
|---|---|
| Magnésie | |
| Marcassite | |
| Mèche | |
| Mercure sublimé | |
| Mercure précipité | |
| Mois | |
| Nitre ou Salpêtre | |
| Nuit | |
| Or ou Soleil | ☉ |
| Orpiment | |
| Plomb ou Saturne | ♄ |
| Poissons | ♓ |
| Poudre | |
| Précipiter | |
| Purifier | |
| Quinte essence | |
| Réalgar | |
| Retorte ou Cornue | |
| Sable | |
| Safran de Mars | |
| Safran de Vénus | |
| Sagittaire | |
| Savon | |
| Scorpion | ♏ |
| Sel alkali (soude) | |
| Sel ammoniac | ✳ |
| Sel marin | |
| Sel gemme | |
| Soude | |
| Soufre | |
| Soufre vif | |
| Soufre noir | |
| Soufre des philosophes | |
| Sublimer | |
| Talc | X |
| Tartre | |
| Terre | |
| Taureau | ♉ |
| Tête morte (Caput mortuum) | |
| Tutie | |
| Verre | |
| Vert-de-gris | |
| Vierge | ♍ |
| Vin | V |
| Vinaigre | X |
| Vinaigre distillé | |
| Vitriol | |
| Vitriol blanc (Sulfate de zinc) | |
| Vitriol bleu (Sulfate de cuivre) | |
| Urine | |

# DIX-HUITIÈME SIÈCLE.

## ARGUMENT.

Au dix-huitième siècle, l'anatomie s'éclaire des travaux de Morgagni, le rénovateur de l'anatomie pathologique ; de Mascagni, qui suit les vaisseaux lymphatiques dans leurs ramifications les plus délicates ; de Meckel ; de Scarpa, qui étudie les organes des sens, les ganglions, les nerfs, les os. En France, nous avons Pourfour du Petit, Daubenton, Vicq d'Azyr, à qui l'on doit la renaissance de l'anatomie comparée et de belles recherches sur la structure du cerveau ; Demours et ses études sur l'anatomie et la physiologie de l'œil ; Bertin et ses travaux sur l'organe de la voix ; Bichat, le créateur de l'anatomie générale ; Sabatier ; Chaussier, le réformateur de la nomenclature anatomique.

La physiologie marche plus lentement ; cependant elle étudie avec fruit la mécanique animale, la théorie des organes des sens, l'action dynamique du système nerveux. Trois hommes s'élèvent, dans ce siècle, au-dessus de tant d'autres noms illustres en anatomie et en physiologie, ce sont Morgagni, Haller et Bichat.

Morgagni, le plus grand des anatomo-pathologistes, reprend l'œuvre commencée par Galien dans le traité *des lieux affectés*, et ses lettres sur le siége et les causes des maladies (*de se-*

*dibus et causis morborum*) viennent montrer quels enseignements pour l'avenir nous fournissent les lésions reconnues après la mort par le médecin qui a bien observé la maladie.

Haller, le rénovateur et l'historien de la physiologie, lui donne une impulsion qui ne s'arrêtera plus. Ses *Elementa physiologiæ corporis humani* sont un des monuments les plus admirables de la science. Au dix-septième siècle, Glisson avait reconnu dans l'organisme, et notamment dans les muscles, une propriété fonctionnelle inhérente à l'état de vie : l'irritabilité, en vertu de laquelle il se produit dans certaines parties un mouvement sous l'influence d'une cause interne ou externe d'excitation. Haller, en rendant justice à Glisson, adopte sa théorie et la développe ainsi : J'appelle partie irritable du corps humain celle qui devient plus courte quand quelque corps étranger la touche un peu fortement ; en supposant le tact externe égal, l'irritabilité de la fibre est d'autant plus grande qu'elle se raccourcit davantage... J'appelle fibre sensible, dans l'homme, celle qui, étant touchée, transmet à l'âme l'impression de ce contact ; dans les animaux, sur l'âme desquels nous n'avons pas de certitude, on appellera fibre sensible celle dont l'irritation occasionne chez eux des signes évidents de douleur et d'incommodité... Il reconnaît par l'expérience que les nerfs et les tendons n'ont aucune irritabilité (pour Haller, irritabilité et contractilité sont une même chose) et les tendons aucune sensibilité, les muscles sont sensibles par les nerfs qui s'y distribuent ; l'enveloppe des nerfs, la dure-mère, les capsules articulaires, les ligaments, les aponévroses, le périoste sont insensibles.

Bichat, qui par ses ouvrages appartient plutôt au dix-neuvième siècle, établit la distinction anatomique et physiologique de la vie animale et de la vie organique ; il distingue aussi les phénomènes développés dans les organes sous l'influence de la vie, ou, comme on dit aujourd'hui, les forces biologiques, de ceux qui résultent des propriétés physiques ou chimiques de leurs éléments.

Au point de vue de la médecine, le dix-huitième siècle, dans sa première moitié, diffère peu du dix-septième. L'iatromécanisme, sous la forme que lui a donnée Boerhaave, et l'animisme de Stahl dominent encore ; ces doctrines, attaquées par de nombreux adversaires, cèdent peu à peu la place, mais l'es-

prit de système règne toujours; aux anciennes théories on en substitue de nouvelles. Toutefois l'observation poursuit sa route, l'anatomie et la chirurgie ouvrent aux physiologistes des aperçus nouveaux, et le progrès, s'il n'est pas rapide, se fait néanmoins sous l'influence de la lutte des systèmes qui se disputent la prééminence. Van Swieten représente Boerhaave et l'école de Leyde; de Haen et Stoll, ses disciples, rivalisent comme praticiens habiles et tous deux laissent dans la science de beaux souvenirs le dernier surtout par son observation profonde et ses remarquables aphorismes. Cullen abandonne Boerhaave pour Hoffmann; il transforme l'iatromécanisme en solidisme. Brown, le disciple de Cullen, révolutionne la médecine et, peu goûté dans son pays, voit sa doctrine se répandre en Europe et passer l'Atlantique. Rasori, le plus grand de ses champions, la modifie bientôt profondément et, sous le nom de contro-stimulisme, fait connaître une théorie féconde en beaux résultats pratiques. A ces noms s'ajoute, en Italie, celui de Torti, qui, le premier, pose les principes rationnels du traitement des fièvres intermittentes et de l'emploi du quinquina. En Angleterre Huxham, Pringle, Lind et beaucoup d'autres éclairent des questions importantes ou s'efforcent de fixer la nosologie, la classification des maladies, but vers lequel tendent les esprits même les plus aventureux du siècle. Au milieu du conflit des systèmes, un praticien modeste s'immortalise par une admirable découverte, et le nom de Jenner reste à jamais béni de l'humanité.

En France, la polémique et les querelles de facultés ou de corporations tiennent toujours beaucoup de place. Quelques hommes pourtant secouent la routine et osent se déclarer partisans de l'inoculation variolique; Astruc laisse un ouvrage sur la syphilis qu'on lit encore de nos jours, Lieutaud traite avec clarté de la pratique médicale, Sauvages publie sa nosologie méthodique et précède Pinel; Bordeu et Barthez cherchant, en dehors de la méthode expérimentale, l'explication des fonctions organiques, ne parviennent qu'à faire revivre le souvenir de Van Helmont et de Stahl. Pinel vient imposer silence aux rêveurs et donner l'exemple de l'observation sans parti pris, sans idée préconçue; il ramène l'école aux traditions antiques et, comme Sydenham, laissant de côté les systèmes, il s'occupe avant tout de bien connaître le mal dont il

doit chercher le remède. Enfin, Corvisart unit à la science d'observation le génie pratique ; il applique à l'étude du mal et du traitement l'observation la plus sagace et les données positives de la science ; il tire de l'oubli où elle était tombée, même en Allemagne, la découverte d'Auenbrugger, et le premier, en Europe, il personnifie la médecine moderne.

Si la médecine française reste si longtemps, au dix-huitième siècle, dans l'état d'abaissement où le dix-septième l'avait déjà montrée, la chirurgie, au contraire, n'a jamais brillé d'un plus vif éclat depuis qu'Ambroise Paré l'a placée en Europe au premier rang. L'Angleterre a Cheselden, Munro, John Hunter, Benjamin Bell et Percival Pott ; en Italie Scarpa, que le dix-neuvième siècle peut revendiquer, domine un groupe d'hommes remarquables, élèves de Paris pour la plupart. En France, Mareschal et La Peyronie fondent l'Académie de chirurgie dont les membres et les travaux illustrent leur siècle. Anel forme la transition du dix-septième au dix-huitième siècle, puis viennent Jean-Louis Petit, Ledran, Lafaye, Garengeot, Quesnay, La Martinière, Louis, Morand, Pouteau, Le Cat, Marc-Antoine Petit ; Laumonier de Rouen qui, le premier, en 1781 pratique l'ovariotomie ; Baudelocque et madame Lachapelle pour l'obstétrique ; Ravaton, Lombard de Strasbourg, Percy, Sabatier, Larrey, pour la chirurgie militaire ; enfin Desault, le plus illustre de tous. Boyer unit le dix-huitième siècle au dix-neuvième, qu'inaugure le grand nom de Dupuytren.

La pharmacie compte parmi ses représentants des chimistes du premier ordre ; jamais elle ne fut plus habile dans les préparations officinales ; mais soumise, de par la Faculté, au joug de la routine, elle admet encore en 1750, dans ses pharmacopées, de stupides formules que les siècles précédents lui ont transmises, les pierres précieuses, le sang de bouc, la momie, le crâne humain sont donnés comme ayant des vertus merveilleuses. La chimie vient éclairer la physiologie ; Lavoisier découvre la source de la chaleur animale dans la combinaison de l'oxygène atmosphérique et du sang, Fourcroy jette les fondements de la chimie organique. Enfin les découvertes immortelles de Galvani et de Volta fournissent à l'art de guérir des moyens d'analyse et de traitement dont un jour il reconnaîtra la puissance.

— Nous avons conservé le texte de Monteil, même lorsqu'il

lui échappe quelques erreurs sur des questions techniques, et nous nous sommes bornés à rectifier en note les passages de ce genre les plus importants.

Monteil n'a pas ajouté de notes à son texte du dix-huitième siècle. Cette période de l'histoire comprenait les trente premières années de sa vie, et, comme tous les vieillards, il rapprochait du temps de la jeunesse les années si vite écoulées qui la suivent. Il ne lui semblait pas nécessaire d'appuyer sur des documents, des faits pour lui contemporains. Sans prétendre suppléer par nos annotations à celles que sa vaste érudition lui aurait fournies, nous avons cru devoir leur donner quelque développement, et nous tenons surtout à n'être pas soupçonné d'avoir substitué ces notes au travail que Monteil aurait accompli mieux que nous. A. L.

---

LA

# LÉGENDE DE MADAME RUDEL DE SERRES

---

Toutes les fois qu'Armand revient de Rodez il en rapporte une charge d'histoires. Je vais ici écrire une des vingt, et peut-être, si je comptais bien, des trente qu'il nous a faites aujourd'hui.

Nous avons, a-t-il dit, à quelque distance de la ville, un monsieur Rudel, qu'on appelle monsieur Rudel de Serres, parce qu'il est né et qu'il demeure au village de Serres. Dès que monsieur Rudel de Serres se crut vieux, il se crut malade; il se renferma dans sa maison et bientôt dans sa chambre. Ses infirmités augmentèrent, sa peur redoubla. Alors a commencé l'empire et la fortune de sa gouvernante, qui s'appelle Catherine.

Monsieur Rudel de Serres lui dit un matin d'aller chercher le notaire, qu'il voulait faire son testament. Monsieur, lui répondit-elle, vous n'en êtes pas, Dieu merci, encore là, il s'en faut de beaucoup. Donnez-moi seulement deux jours, et je me charge de vous guérir. M. Rudel de Serres les lui donna. Catherine partit.

Le village de Serres est à une égale distance de Rodez, où est l'habile docteur Tissandié, dont les douces paroles, la douce éloquence, aident si puissamment aux effets de ses merveilleux remèdes, et d'Aubin, où est un autre excellent médecin, le docteur Murat, dont la renommée, répandue dans toutes les provinces voisines, attire un si grand nombre de malades que sa petite ville en est remplie, enrichie et même agrandie. Elle alla les consulter tous les deux : elle écouta bien, elle retint de même.

Monsieur, dit-elle à monsieur Rudel de Serres, l'avis des médecins est que vous n'ètes pas vieux, qu'il ne tient qu'à vous de vivre encore tout autant ; mais qu'il faut faire le contraire de ce que vous avez fait.

Allons, Monsieur, ouvrez vos grandes croisées ! de l'air, de l'air ! la nature n'a pas fait nos poumons pour respirer dans des appartements fermés, dans de grandes cages vitrées. Tirez votre lit de cette belle alcôve : les médecins disent que ces belles alcôves sont des étangs, des marais d'air.—Allons, Monsieur, faites reporter au garde-meuble votre poêle : les médecins disent qu'il vous dévore la crème de l'air. Ils veulent que vous épargniez la moitié de votre bois : cette grande cheminée vous dévore le meilleur de votre sang. Réchauffez-vous par de plus forts vêtements, ou plutôt par le travail. — Allons, Monsieur, renoncez à vos fantaisies ; l'eau de votre puits neuf est trop crue, votre vin est trop vieux. — Allons, Monsieur, vous faites trop pétrir, trop cuire votre pain ; autrefois vous ne le faisiez pas assez pétrir, assez cuire.— Allons, Monsieur, ne faites pas comme un Parisien que j'ai servi, qui de tout le jour ne fai-

sait qu'un repas, qui le faisait au moins de cinq ou six plats. Allons, Monsieur, à dîner vous aurez la poule bouillie ; à souper, le poulet à la broche, et pas davantage. — Allons, Monsieur, il faut vous coucher. Ne faites pas comme mon ancien maître le Parisien ; faites comme le veulent la nature et les médecins : veillez le jour, dormez la nuit. — Allons, Monsieur, la nature n'a pas voulu des messieurs qui s'asseyent dans leurs fauteuils d'un bout de l'année à l'autre. Allons, Monsieur, levez-vous, sortez, marchez. — Allons, Monsieur, la nature n'a pas voulu des messieurs qui se reposent d'un bout de l'année à l'autre. Allons, Monsieur, de l'exercice ; prenez une houe ; aux champs ! aux vignes ! Digérez vos humeurs, vos rhumatismes par la peine, par la sueur, vous mangerez, vous dormirez, vous vivrez.

Monsieur Rudel de Serres obéit. Sa santé, ses forces, ses couleurs lui revinrent ; l'autorité de Catherine s'accrut tous les jours tant et tant qu'elle ne put plus s'accroître.

Mais il arriva une chose assez singulière, ou plutôt assez naturelle. Tandis que monsieur Rudel de Serres recouvrait la santé à obéir, à travailler, Catherine perdait la sienne à commander et à ne rien faire. Elle prit trop d'embonpoint ; sa taille fine épaissit, ses traits délicats grossirent. Les amants disparurent. Elle en fut bien aise, ou du moins elle s'en consola aisément. Elle fit remarquer à M. Rudel de Serres qu'elle se dévouait entièrement à lui. Monsieur Rudel de Serres l'entendit ; il lui demanda si à son âge le mariage n'était pas dangereux. Catherine alla consulter ; les médecins répondirent qu'avec de la prudence le mariage était bon à tous les âges. La semaine suivante,

Catherine fut madame Rudel de Serres. Ce mariage surprit la ville et encore plus le village ; mais madame Rudel de Serres, par ses beaux habits, par son port noble, son air distingué, en imposa partout, et au bout de quelques jours on oublia Catherine.

Madame Rudel de Serres avait à Rodez une sœur aînée établie dans notre rue Neuve, qui, malgré son nom, n'en figure pas moins un S gothique. Dans notre rue Neuve les filles sont fort jolies. La sœur de madame Rudel de Serres en avait trois qui étaient charmantes. Voilà qu'un beau jour madame Rudel de Serres arrive ; elle descend de cheval, monte chez ses nièces, et, devant leur père et leur mère, leur dit : Mesdemoiselles, vous avez fait dans cette rue la conquête de trois amants. On est venu me parler de mariage ; mais les uns et les autres vous êtes encore trop jeunes. Que vos amants aillent, suivant leurs divers talents, se faire l'un médecin, l'autre chirurgien, l'autre apothicaire ; qu'ils reviennent avec leurs lettres, et je consentirai alors à vous unir. Cela dit, elle remonte à cheval et repart.

La sœur de madame Rudel de Serres n'était pas non plus une sotte. Elle vit aussitôt une riche succession prête à entrer dans sa maison par trois diverses portes. Elle parla en conséquence à ses trois filles, et ses trois filles parlèrent en conséquence à leurs trois amants.

Dans notre rue Neuve, nous sommes amoureux, tendres, soumis. Quelle que fût l'aversion des trois jeunes gens pour des états opposés à leurs goûts, ils obéirent. Ils partirent ; ils sont presque en même temps revenus.

Les trois mariages se sont faits, et madame Rudel

de Serres, toujours de plus en plus économe, a voulu que pour les trois il n'y eût qu'un seul contrat, une seule messe, un seul banquet, un seul bal, où monsieur Rudel de Serres a dansé par l'ordonnance de ses trois gendres.

Avant mon départ, a continué Armand, les trois jeunes gens sont tous venus me faire successivement leur visite, moins parce que je suis un peu parent de monsieur Rudel de Serres, que parce que j'ai demeuré quelques années à Paris, ce qui est, comme vous le savez, une espèce d'illustration. A qui ai-je l'honneur de parler! dis-je au premier qui se présenta en qualité de nouveau gendre de monsieur Rudel de Serres ; est-ce au médecin, au chirurgien ou à l'apothicaire ? Le jeune homme me répondit qu'il était médecin. Êtes-vous médecin de Paris ou de Montpellier? lui demandai-je. Le jeune homme me répondit qu'il était médecin de Toulouse. Les avocats de Toulouse sont fort connus, lui dis-je, mais il me semble que les médecins le sont moins. Mademoiselle Rose, me répondit le jeune homme, avait désiré que j'allasse dans cette ville, où les mœurs sont moins exposées. Monsieur, lui dis-je, en tous lieux on se conduit bien, on se conduit mal ; ah! que je suis fâché que vous n'ayez pas été à Paris, où tous les médecins, coiffés de jolies petites perruques à la Titus, sont tous jeunes ou tous rajeunis, tous de votre âge! et certes je les aime mieux avec leur lorgnette, leur badine, leurs habits neufs, que s'ils revenaient m'effrayer, comme autrefois, avec leur voiture noire, leur livrée noire, leurs habits noirs, avec leurs mots savants et lugubres. Monsieur, me répondit le jeune homme, à Toulouse, à Bordeaux, à Lyon, dans toutes les grandes

villes, il n'y a plus aujourd'hui que des médecins de Paris. Mon professeur de médecine nous disait que maintenant les modes et les nouveaux usages nous en viennent dans le mois, quelquefois dans la semaine.

Mon professeur de médecine, ajouta le jeune homme d'un ton plus élevé, comme pour attirer davantage mon attention, nous disait aussi que c'était un préjugé des provinces méridionales de croire qu'on ne pouvait pas bien apprendre le droit à Montpellier et la médecine à Toulouse. Il soutenait, avec raison, que les principes étaient partout les mêmes, que partout il y avait des hommes plus ou moins propres à enseigner, des hommes plus ou moins propres à apprendre. J'élevais ses enfants, je demeurais chez lui, je suivais ses cours publics, qu'il finissait toujours, comme les professeurs de Paris, avant le terme, faute d'écoliers, et lorsqu'il avait fait comme eux constater authentiquement cette désertion, il commençait des cours particuliers, auxquels il m'invitait avec amitié ; il avait pour moi les bontés d'un père.

Voulez-vous, me dit-il dès le premier jour, faire la grande ou la petite médecine ? être docteur, être médecin du beau monde, ou simplement officier de santé, médecin de village? Ma réponse fut qu'il n'y avait dans la médecine rien de trop élevé pour le neveu de madame Rudel de Serres , et je lui fis part en riant de mes projets de mariage. En ce cas, me dit-il, vos cours seront de trois ans.

Mes cours finis, je revins, et m'empressai d'aller présenter à madame Rudel de Serres mes lettres de médecin. Elle les donna à lire à son mari, et, m'interrogeant ensuite devant lui, elle me demanda : Qu'avez-vous appris ? A quoi je répondis que c'était

d'abord l'hygiène, partie toute nouvelle (1) de l'enseignement de la médecine. Eh ! à quoi servira à M. Rudel de Serres, me demanda-t-elle, cette nouvelle partie de l'enseignement de la médecine ? A rien, lui répondis-je, parce que dans l'art de conserver la santé vous donneriez des leçons aux médecins les plus habiles ; mais, pour le reste du genre humain, elle est indispensable : c'est à elle à régler notre architecture, notre habillement, notre régime alimentaire, nos habitudes de vivre ; il y a plus, c'est à elle à régler notre âme aussi bien que notre corps, à nous apprendre que nous mourons des affections violentes, que nous vivons des affections douces, et que, si les apothicaires vendaient la sérénité de l'âme, à quelque prix qu'ils la vendissent, ils ne la vendraient jamais ce qu'elle vaut. Ici, à Serres, l'hygiène a opéré des miracles qui ont étonné la ville et la campagne ; elle est destinée, dans les siècles futurs, à doubler la longévité, à améliorer, à renouveler l'èspèce humaine.

Qu'avez-vous encore appris ? me demanda madame Rudel de Serres, souvent impatiente de parler et parfois même d'écouter. Je parcourus les autres parties

(1) L'étude de l'hygiène a toujours fait partie de l'enseignement médical, il n'en pouvait être autrement. Les préceptes de l'hygiène se trouvent dans les écoles de la Grèce, et Celse les a développés avec l'autorité savante d'un grand maître. Cette branche importante de la médecine était enseignée dans la Faculté de Paris au quinzième siècle, puisque le cardinal d'Estouteville, quand il réforma l'Université, institua pour les bacheliers en médecine la soutenance d'une thèse sur une question d'hygiène, *thesis cardinalitia*. Des traités d'hygiène ont de plus été publiés, à diverses époques, par des membres de la Faculté. A. L.

de la médecine, la physiologie, l'anatomie ; quand j'en fus à l'anatomie pathologique, elle me demanda encore : Eh ! à quoi servira l'anatomie pathologique à M. Rudel de Serres ? A savoir, quand il se plaindra, s'il a du mal, et, s'il a du mal, à savoir où il l'a ; et en voici la preuve. Me servant alors de la méthode de percussion d'Auenbrugger, je frappai successivement sur divers points de la poitrine de M. Rudel de Serres, et, approchant l'oreille et écoutant attentivement (1), je m'écriai : Saine, bonne, excellente poitrine ! tous les viscères en sont sains, bons, excellents. Usant ensuite de la méthode de Gall (2), je portai la pointe de mes doigts sur plus de cinquante nerfs ou muscles de la personne de M. Rudel de Serres, et en nommant chaque nerf ou

(1) On pourrait croire que le jeune médecin fait usage ici de l'auscultation en même temps que de la percussion ; ce serait un gros anachronisme, toutefois, Monteil ne dit pas en *appliquant* mais en *approchant* l'oreille. Auenbrugger, le premier, percuta la poitrine pour reconnaître les affections dont elle était le siége, par la nature du son de ses différentes parties. Corvisart appliqua ce moyen d'exploration aux maladies du cœur et même, dans certains cas, il mettait l'oreille sur la région du cœur pour en examiner le rhythme et les bruits ; mais il ne parut pas attacher beaucoup d'importance à ce dernier moyen de diagnostic ; il n'y donna pas suite et ce fut son élève, Laennec, qui découvrit l'auscultation en 1816. La méthode d'Auenbrugger a été singulièrement perfectionnée par M. Piorry, qui a poussé plus loin qu'aucun autre, dans notre siècle, l'art de percuter. Nous reviendrons sur ce sujet au dix-neuvième siècle. A. L.

(2) Ce mode d'exploration, aussi ancien que la médecine, n'appartient pas à Gall et ce n'est pas là ce qui rendit son nom célèbre au commencement du dix-neuvième siècle. Nous aurons occasion, plus loin, de parler du système phrénologique auquel il dut sa célébrité. A. L.

chaque muscle, je demandais à chaque fois, sentez-vous de la douleur? Non, non, aucune, aucune. Toutes les parties de votre corps, lui dis-je, sont donc dans un état parfaitement normal. Il fallait voir la joie, entendre les remerciements de M. et de madame Rudel de Serres.

A la nosologie, madame Rudel de Serres, à laquelle je dis que cette nouvelle science avait pour objet la classification des maladies par genres, espèces et familles, comme les végétaux de la botanique, m'objecta que les maladies se compliquent souvent les unes avec les autres, et de plus, que les caractères en étaient divers dans les divers individus, et dans le même individu dans les divers âges; au lieu que les herbes, les légumes, ne se compliquaient jamais d'autres herbes, d'autres légumes; et que d'ailleurs le persil, l'oseille, le chou, la carotte, ont toujours les mêmes caractères. Je ne répliquai pas : il ne faut jamais avoir raison avec madame Rudel de Serres (1);

(1) Il eût été facile, en effet, au jeune médecin de répondre à son examinateur féminin : Madame, si les maladies se compliquent souvent, la description exacte de leurs caractères, base de leur classification comme de celle des végétaux, permet de reconnaître leur coexistence, de démêler dans les symptômes la part de chacune d'elles et de reconnaître si les différents signes qu'on observe appartiennent à une seule et même affection ou prouvent la coexistence d'affections distinctes. Si l'âge et d'autres conditions peuvent influer sur la forme et ce qu'on peut appeler la physionomie des maladies, ces modifications n'ont rien à faire avec la classification, la pneumonie des vieillards et celle des enfants étant toujours une pneumonie dont les caractères, suivant l'âge, etc., sont connus du médecin. Remarquez, d'ailleurs, que les végétaux se compliquent, à certains égards, soit de plantes parasites comme le gui, soit par le pollen que les vents transportent et qui modifie

aussi lui parlai-je fort sommairement d'une nosographie, ou système de maladies causées par les dérèglements du corps et de l'âme dans notre vie sociale actuelle, en un si grand nombre de points opposée à la nature et à la morale.

Lorsque j'en fus à la matière médicale, elle me demanda quels nouveaux remèdes j'apportais à M. Rudel de Serres. La médecine, répondis-je, tantôt suivant, tantôt précédant les sciences physiques, a découvert le spécifique de la gélatine pour les fièvres intermittentes, celui des frictions et de la poudre d'opium pour la faiblesse d'estomac, celui du

la fructification dans certaines plantes de nos jardins, le melon, par exemple. Si les plantes ont toujours les mêmes caractères, ce n'est que dans certaines limites, puisque leurs dimensions, leur port et d'autres caractères encore changent suivant l'altitude ou le climat. Enfin les végétaux, de même que les maladies, ont entre eux des ressemblances fâcheuses, comme celle du persil, dont vous parlez, avec la ciguë, à laquelle vous ne songez pas, de sorte que, pour bien des gens, il est au moins aussi facile et aussi regrettable de cueillir indifféremment, à deux touffes d'herbes voisines, du persil et de la ciguë, que pour le médecin et son malade de prendre une syphilide pour une affection scrofuleuse ou arthritique. Le persil est une ombellifere de même que la ciguë, mais l'un est un assaisonnement, l'autre un poison ; le lichen simple, l'angine ulcéreuse lymphatique ont leur siége à la peau et dans la gorge, de même que le lichen syphilitique et la cause de cet enrouement dont parle Rabelais, mais le traitement diffère singulièrement dans l'un ou l'autre cas ; l'iritis, quelle que soit sa nature, est une maladie de l'œil, mais si le médecin se trompe dans son diagnostic, il peut en coûter un œil au malade. C'est donc une idée juste que celle d'appliquer la méthode naturelle à la classification des maladies comme à celle des végétaux. Tout cela aurait fort ennuyé madame Rudel de Serres, et notre jeune homme a bien fait de la laisser dire. A. L.

charbon pour les ulcères, celui du tabac, du camphre, de la pommade oxygénée, pour les maladies psoriques, autrement la gale (1).

Elle a découvert l'électricité, le galvanisme, pour les maladies nerveuses.

Elle a pris des Circassiens, malgré les arrêts du Parlement et les cris de toutes nos têtes à perruque de la Faculté, l'inoculation, qu'elle vient subitement d'abandonner pour la vaccine (2). — En donnant à

(1) Monteil ne se fait pas garant, bien entendu, des opinions de son jeune médecin, qui semble avoir beaucoup trop de confiance dans des remèdes inactifs, insuffisants ou mal appropriés. A. L.

(2) L'inoculation de la variole, en usage de temps immémorial dans l'Orient, avait été importée en Angleterre, par lady Montague, au commencement du dix-huitième siècle (1717). Elle y devint bientôt populaire, et Voltaire s'efforça de la faire connaître en France. Des savants, comme La Condamine, des médecins comme Chirac, Dodart, Helvetius, Falconnet se réunirent pour répandre dans toutes les classes ce moyen précieux de combattre la variole par elle-même. Cependant l'esprit de routine, l'ignorance, la haine de toute nouveauté, la superstition même firent longtemps repousser l'inoculation dans notre pays, dont certaines contrées se refusent encore à la vaccine, comme de récents désastres l'ont fait voir. En 1764, le parlement de Paris ordonna à la Faculté de cette ville de prononcer sur l'utilité de l'inoculation. Douze de ses membres, réunis en commission, furent chargés de faire des recherches et de rassembler les faits propres à éclairer la question. Six d'entre eux, parmi lesquels Astruc et Bouvart, se déclarèrent contre l'inoculation et conclurent qu'elle devait être rejetée comme nuisible et dangereuse au genre humain ! Antoine Petit, l'un des six qui avaient soutenu l'opinion contraire, réfuta dans une suite de mémoires les assertions de ses adversaires, et la Faculté, à la majorité de cinquante-deux voix contre vingt-six, décida que l'inoculation pouvait être pratiquée en France. Louis XVI, ses frères et la femme de l'un

l'univers la vaccine, ou, quand la langue médicale sera plus juste, plus reconnaissante, la jennérine, le docteur Jenner a donné à la France seule, par siècle, douze millions d'hommes que lui enlevait la petite vérole. En conservant la vie, la vaccine conserve aussi la beauté; et voilà certes, je crois, pour le siècle futur, de quoi faire plus à son aise la guerre et l'amour.

Enfin, je terminai par la clinique; je faisais un magnifique éloge des docteurs Dubois et Corvisart, qui l'avaient introduite dans l'enseignement de la médecine, lorsque madame Rudel de Serres m'interrompit pour revenir à sa question ordinaire : Eh! à quoi servira la clinique à M. Rudel de Serres ? me demanda-t-elle. A avoir un jeune médecin qui sera vieux par l'expérience, lui répondis-je. Autrefois, dans le commencement de l'exercice de notre art, nous étions exposés à prendre le chaud-mal pour la fièvre, et la fièvre pour le chaud-mal, à porter longtemps dans notre cœur et dans notre mémoire le deuil des premiers malades, que nous craignions d'avoir, par notre inexpérience, traités mal, ou, comme dit grossièrement le peuple, tués. Aujourd'hui nous ne pouvons plus avoir les mêmes craintes,

d'eux se firent inoculer. La mort de Louis XV, emporté par la variole, contribua beaucoup à faire adopter l'inoculation.

Quant à la vaccine, on sait que la découverte en est due à Edouard Jenner, né à Berkeley, comté de Glowcester, en 1749, mort en 1823. Il expérimenta sur lui-même, sur sa famille et sur de nombreux clients, pendant vingt ans, avant de publier les résultats qu'il obtenait. Bientôt la vaccine remplaça partout l'inoculation ; elle est maintenant d'un usage universel et Jenner est, de tous les hommes peut-être, celui de qui l'espèce humaine a reçu le plus grand bienfait. A. L.

lorsque, pendant plusieurs années, nous avons dans un vaste hospice suivi notre professeur de salle en salle, de lit en lit, observant les traits physionomiques de chaque maladie, ou, ce qui revient au même, la variété de ses phases caractéristiques (1).

(1) Bien que la clinique, c'est-à-dire l'étude de la médecine au lit du malade, ait fait partie de l'enseignement dès le temps d'Hippocrate, c'est surtout au dix-septième siècle qu'elle a pris un certain développement, et Sylvius (De le Boë) est un des premiers qui se soit fait suivre par ses élèves dans sa pratique hospitalière. Les chaires de clinique médicale et chirurgicale furent instituées en France par la Convention (4 déc. 1794), lorsque cette assemblée décréta l'établissement de trois *écoles de santé* à Paris, à Montpellier et à Strasbourg. Desault fut nommé à la chaire de clinique chirurgicale, Corvisart à celle de clinique médicale et Pelletan à celle de perfectionnement.

Pierre-Joseph Desault, né au Magny-Vernais (Franche-Comté), en 1744, mort à Paris en 1795, est le plus grand chirurgien du dix-huitième siècle. Après de courtes études classiques au collége de Lure, où il s'appliqua surtout aux mathématiques, il commença dans son village celles de chirurgien, se rendit bientôt à l'hôpital militaire de Belfort, puis vint à Paris en 1764. Ses progrès furent rapides, il devina, pour ainsi dire, plutôt qu'il n'apprit la chirurgie, et deux ans après, en 1766, il ouvrit un cours public d'anatomie. Son succès fut tel que les élèves désertèrent bientôt les cours des autres professeurs pour l'amphithéâtre de Desault, à qui les chirurgiens de Saint-Côme firent intimer la défense de continuer son cours. Mais les deux hommes les plus éminents du collége de chirurgie, Louis et La Martinière, protestèrent en venant se placer parmi ses auditeurs. Il fut nommé chirurgien à La Charité, en 1782, puis, en 1788, à l'Hôtel-Dieu. Sa pratique hospitalière et ses leçons cliniques prenaient presque tout son temps ; il couchait même à l'Hôtel-Dieu pour être plus à portée de ses malades, et chaque jour, pour ainsi dire, la chirurgie lui devait une réforme importante ou une découverte. Louis avait protégé Desault à ses débuts et lui avait généreusement ouvert sa bourse; Desault fit de même pour Bichat

Madame Rudel de Serres, continua le jeune médecin, bien qu'elle ait un esprit fin et juste, n'est cependant qu'une bonne femme, et j'étais honteux que toute cette belle montre de mon savoir allât se perdre dans ses oreilles ; mais le même jour, le même après-midi, sans me lever de dessus ma chaise, je trouvai à qui parler de médecine, ou plutôt qui m'en parla.

Il entra un curé des environs, qui savait fort nettement les éléments de cette science, que tous les curés devraient de même savoir. Nous ne fûmes pas longtemps vis-à-vis l'un de l'autre sans vouloir respectivement nous montrer ce que nous avions appris.

Monsieur, me dit-il, je trouve la langue de votre art mal faite ; elle ne tardera pas à être refaite : car aujourd'hui l'on refait ou l'on est sur le point de refaire, et pour cause, la langue de toutes les sciences, de tous les arts (1).

dont il devina le génie. Il fonda cette grande école de l'Hôtel-Dieu où Dupuytren, son illustre successeur, prononça tant de fois le nom du maître qu'il pouvait mieux que personne comprendre et admirer.

Jean-Nicolas Corvisart-Desmarets, né à Dricourt (Ardennes), en 1755, mort en 1821, a laissé un grand nom comme professeur et comme praticien. Ses travaux sur les maladies du cœur ont servi de base à ceux des grands pathologistes qui lui ont succédé. Il fut le maître de Laennec, et M. Bouillaud le cite comme son modèle. Corvisart est avec Desault et Bichat le fondateur de l'école actuelle. Il appliqua le premier, en France, la percussion d'Auenbrugger à l'étude des maladies du cœur. Il dégagea la médecine de la routine et des hypothèses qui régnaient encore au milieu du dix-huitième siècle, et il a laissé dans la science une trace ineffaçable. A. L.

(1) Quand on s'entend dans le monde entier sur le sens d'un mot, il n'est pas bien nécessaire de le changer ; aussi n'a-t-on pas encore proposé de substituer un autre mot à celui d'hygiène. Il en est de même de la physiologie, que l'on commence

Hygiène veut dire santé saine, et non l'art de conserver la santé. — Physiologie veut dire science de la nature, et non description des diverses parties de l'homme considérées dans leur état de vie. — Anatomie veut dire dissection, sans dire de quoi. — Thérapeutique, auquel vous faites signifier matière médicale, remèdes, veut dire curation, guérison. — Et clinique, qui, dans votre langue, signifie observations faites auprès du lit des malades, veut dire de la nature du lit, qui appartient au lit.

En vérité, c'est se moquer de ceux qui savent le grec, et c'est encore plus, je crois, se moquer de ceux qui savent raisonner, que d'appeler la médecine

pourtant à nommer biologie, science de la vie ou des fonctions vitales. Anatomie veut dire dissection et s'applique à tous les corps dont on peut étudier ainsi la structure, qu'ils soient végétaux ou animaux et qu'on ait pour but l'étude des organes sains ou malades, et des régions au point de vue de la chirurgie ou de toute autre partie de la science. La thérapeutique est l'art d'employer les moyens de guérison ; elle n'est pas synonyme de matière médicale, mais la connaissance de cette dernière fait partie intégrante de la thérapeutique. Clinique est un mot qui a l'avantage d'être court et de rappeler que c'est au lit du malade qu'il faut étudier les maladies. Pour ce qui est de la clinique et de la pathologie externe ou interne, M. le Curé a parfaitement raison, la médecine et la chirurgie ne sont ni plus ni moins l'une que l'autre externe ou interne, disons donc clinique ou pathologie médicale ou chirurgicale, c'est ainsi qu'on devrait toujours parler aujourd'hui. Quant à la nomenclature des maladies, sans nous refuser aux modifications que le progrès de la science nous impose, gardons-nous de substituer un galimatias inintelligible à des mots sur le sens desquels on est partout d'accord, qu'ils soient bien ou mal faits, et descriptifs ou non. Nous sommes à peu près sortis du pédantisme de M. Purgon, n'y retombons pas ; pour celui du docteur Pancrace, cela regarde les philosophes. A. L.

proprement dite la médecine interne, par opposition à la chirurgie, appelée médecine externe; d'appeler la clinique de la médecine la clinique interne, par opposition à la clinique de la chirurgie, appelée clinique externe.

L'interminable nomenclature des maladies et des remèdes est encore plus mal faite. Sans doute les remèdes peuvent à toute force se passer d'une bonne langue; mais elle ne les rend pas plus mauvais et surtout plus difficiles à trouver et ensuite plus difficiles à classer.

Monsieur, continua ce bon curé, outre une meilleure langue, je désirerais un meilleur enseignement. Je voudrais que dans les cours on renonçât à perdre péniblement le temps à la dictée. Si les cahiers des professeurs sont bons, il faut les imprimer; s'ils ne le sont pas, il ne faut pas les écrire. Une pareille proposition éprouverait cent réclamations, vous le voyez bien; mais il y aurait mille réponses à faire, et vous le voyez bien encore.

Ni les cours de trois ans, comme ceux d'aujourd'hui, ni même les cours de cinq ans, comme ceux d'autrefois, ne me paraissent suffisants pour apprendre le plus important des arts; je voudrais que les études à l'école de médecine fussent de six ans: nous avons trop de médecins, aussi manquons-nous de bons médecins. Comme j'en avais entendu dire autant à bien d'autres, et notamment à mon professeur, j'écoutais, j'approuvais ce bon curé.

Il continua: Aujourd'hui, cependant, j'en conviens avec plaisir, les thèses de plusieurs élèves sont des traités partiels de médecine. Celles du docteur Alibert ont été publiées comme un excellent traité des

fièvres ataxiques ou non réglées ; et ce n'est pas une des moins curieuses révolutions de notre âge que de voir les réponses des écoliers devenir la doctrine des maîtres.

Mais si aujourd'hui vous faites mieux pour les thèses, je doute que vous fassiez aussi bien qu'autrefois pour les banquets de réception L'ancienne Faculté de Paris a voulu toujours être en tout la première. Lorsqu'elle ferma ses portes, les grands traiteurs, les marchands de vins fins perdirent leur meilleure pratique. Les comptes de l'ancienne Faculté de médecine sont tombés entre mes mains.

Des journaux de médecine, de chirurgie et de pharmacie, dont ce bon curé loua l'institution comme très-propre à propager rapidement les observations et les découvertes, il passa aux mémoires de médecine et de chirurgie des armées. Il les trouvait fort bons, ce qui ne l'empêchait pas de rire un peu de leur titre trop militaire : Campagne de... Et par politesse et pour faire rire madame Rudel de Serres, j'en ris aussi un peu (1).

(1) Ambroise Paré n'aurait-il pas eu le droit de parler de ses campagnes, lui qui bravait la mort du soldat et, ce qu'un Français redoute, la mort de l'espion, en pénétrant furtivement dans Metz assiégé, pour donner à nos troupes les secours de son art. Percy, le créateur des ambulances volantes, qui ramassait les blessés sous le feu ; Larrey, qui rendit ces ambulances plus actives encore et leur mission plus dangereuse, qui, devant Saint-Jean-d'Acre, allait panser les blessés à la batterie de brèche, et ne quittait l'hôpital que pour la tranchée ; Desgenettes, au milieu des pestiférés ; Mojon, à Marengo, dans son ambulance où les projectiles venaient achever les blessés entre ses mains, tous ces hommes pouvaient, à coup sûr, donner le titre de campagnes aux souvenirs, si précieux à tous égards, de leur service dans nos armées. Ils étaient

Il passa ensuite aux topographies médicales. Je lui dis que j'avais fait celle de Rodez, et que, lorsque je reprochais aux habitants d'avoir placé au midi leur hospice de malades, ils me répondirent qu'à Paris on l'avait placé au centre (1).

Après la médecine, les médecins eurent leur tour. Ce que c'est, dit le bon curé, que des paradoxes bien écrits! ils sont répétés et se propagent comme axiomes. Dans un de ces élans littéraires, Rousseau s'est écrié : Envoyez-moi la médecine sans médecin. On aurait pu lui répondre : Elle vous tuerait. En effet, il faut que pour chaque malade le médecin modifie la médecine, fasse pour ainsi dire une médecine. Sydenham a écrit que la fièvre, au lieu d'être un mal, était un remède. Rien n'est plus vrai; cependant laissez faire la fièvre périodique : quelquefois peut-être elle guérira, mais quelquefois aussi elle dégénérera et vous enverra avec ceux qui ont voulu la médecine sans médecin (2).

Monsieur le curé, lui dis-je, en tout je suis de

vénérés et chéris des soldats, qui les voyaient affronter comme eux le péril sans qu'ils y fussent entraînés par l'enivrement du combat. Le jeune médecin que Monteil met en scène, vers 1790, paraît avoir une certaine intuition du dix-neuvième siècle ; il aurait donc pu dire à son interlocuteur quels périls et quelles gloires l'avenir réservait à la médecine militaire.
A. L.

(1) Oui, sans doute, l'Hôtel-Dieu était au centre de l'ancien Paris, et il n'était pas plus mal placé pour cela, quoi qu'on en ait dit pour avoir un prétexte à le déplacer en le mettant sur le bras droit de la Seine, au lieu de le laisser sur le bras gauche. Il est vrai que, peut-être, ce n'était pas d'une question de médecine qu'alors il s'agissait. A. L.

(2) Elle n'a pas besoin de dégénérer pour cela. A. L.

votre avis. La doctrine de Brown est fondée en raison (1). Le malade est malade par trop ou trop

(1) Cullen et Brown se sont fait une grande réputation à la fin du dix-huitième siècle. Guillaume Cullen, né en Ecosse (1712-1790), s'élève contre la doctrine de Boerhaave qui dominait en Europe, sans professer une physiologie meilleure que la sienne. Il admet deux espèces de solides dans l'organisme; les uns, *solides simples*, sans propriétés vitales, les autres, *solides vitaux*, constituant le système nerveux et auxquels il rapporte la santé et la maladie, tout en faisant participer à ces deux états les solides simples qui présentent, à des degrés variables, la flaccidité, la laxité, la rigidité, la flexibilité, la fragilité. On voit que les solides simples comprennent tous les tissus sauf le tissu nerveux. Contrairement à la doctrine de Stahl, Cullen, en reconnaissant l'influence réciproque de l'âme et de l'organisme, ne cherche pas à expliquer comment cette influence s'opère, et tend à séparer le domaine de la pensée de celui des fonctions organiques. L'irritabilité, dont Glisson avait exposé une théorie, forme avec l'iatromécanisme la base du solidisme de Cullen. Sa classification des maladies n'est pas meilleure que sa physiologie; il s'applique à rechercher les causes prochaines et notamment celle des fièvres de différents genres, qu'il regarde toutes comme provenant d'un état de faiblesse. Cullen, comme presque tous les iatromécaniciens, fut aussi bon médecin que mauvais physiologiste, et la plupart de ses préceptes thérapeutiques sont excellents.

Jean Brown, né en Ecosse (1736-1788), révolutionna la médecine à la fin du dix-huitième siècle, comme Broussais au commencement du dix-neuvième. Il n'émit pas, cependant, une idée nouvelle en rapportant les phénomènes biologiques sans exception à la faiblesse ou à la force, en les classant dans les deux grandes divisions de maladies *sthéniques* ou *asthéniques*, et en donnant à ces dernières une telle prédominance que sa doctrine put être justement revendiquée par Cullen, dont il était le disciple. Brown, d'un caractère violent, manquant d'ordre et même de dignité dans sa vie privée, n'eut pas, à cause de cela peut-être, une grande autorité dans son pays. Le grand tort de son système c'était d'être absolu, c'est-à-dire d'être un système, car en vantant l'usage des toniques, en les

peu de force, par défaut d'équilibre; mais l'application de ce nouveau principe n'exige-t-il pas toute la sagacité, toute l'expérience du médecin?

faisant entrer dans le régime hygiénique et dans la thérapeutique dès l'enfance, la médecine de Brown se rapprochait des plus saines doctrines dans l'antiquité comme dans les temps modernes. Mais Brown était un esprit trop entier et, en apparence, trop conséquent pour admettre que la faiblesse, le défaut d'*incitabilité* considéré par lui comme cause et début des maladies, pût faire place à un état opposé dans le cours du mal, il continuait à donner des stimulants quand même, affirmait, sans s'appuyer sur des preuves, sur des expériences, et disait que « la recherche des causes est le serpent de la philosophie. » On ne sait ni ce qu'est l'incitation ni comment elle est produite, mais « l'incitation constitue la santé quand elle est dans un degré convenable, et crée les maladies et, préalablement, l'opportunité aux maladies quand elle est en excès ou en défaut. » L'excès ou le défaut d'incitation constituaient les diathèses sthéniques ou asthéniques d'où provenaient les maladies générales, c'est-à-dire, suivant Brown, presque toutes les maladies ; celles qui provenaient de causes traumatiques formaient le groupe des maladies locales, les unes et les autres pouvant, d'ailleurs, prendre l'apparence d'un état général ou dégénérer en maladies locales, telles que les abcès, la gangrène, etc. On voit que la classification de Brown, si simple au premier abord, le mène à une confusion déplorable. Le traitement, non moins simple, consistait à opposer aux maladies asthéniques les stimulants, c'est-à-dire les substances incitantes, mais à une dose plus forte que celle qui convient à l'état de santé ; aux maladies sthéniques les débilitants, qui n'étaient autre chose que les substances incitantes à une dose plus faible que dans l'état normal. Brown était trop peu considéré en Angleterre, où il vécut toujours, pour s'y faire une position comme praticien. Sa doctrine fut mieux accueillie aux États-Unis, en Allemagne et en Italie. Rasori, qui l'avait défendu avec ardeur, y substitua bientôt celle du *contro-stimulisme*, qui, malgré ce qu'elle a de discutable comme physiologie, donne en thérapeutique des

Sans doute la chimie animale est une grande découverte, qui fera peut-être dans la suite que Paracelse ne sera plus si fou ; toutefois, pour la mettre en usage, le meilleur médecin ne sera jamais trop bon.

Dans combien de cas Cullen, chef des solidistes, n'a-t-il point lui-même passé à l'opinion de Stoll (1), chef des humoristes ; et dans combien d'autres Stoll n'a-t-il point passé à celle de Cullen ! Sans doute, sans doute, me disait le bon curé.

Je m'estimais fort heureux d'être échappé au danger d'avoir une opinion différente de la sienne sur ces médecins étrangers, chefs d'école. Mon bonheur voulut que nous fussions encore constamment d'accord sur les médecins français, car ce bon curé ne cessait de m'encourager par ses signes de tête.

Chirac, médecin de l'autre siècle, dis-je, est entré dans celui-ci en purgeant toujours ses malades de deux jours l'un. — Hecquet, son contemporain, faisait saigner d'autant les siens. — Chirac riait d'Hecquet, Hecquet riait de Chirac ; les malades de l'un riaient des malades de l'autre. — Sylva est venu ensuite, qui faisait saigner moins, mais qui faisait beaucoup saigner.

Astruc, surtout célèbre par l'histoire de la maladie

résultats excellents et a singulièrement étendu cette partie de la médecine. A. L.

(1) Maximilien Stoll, né en Souabe (1742-1788), se fit d'abord jésuite, puis fut reçu docteur de la Faculté de Vienne en 1772. Observateur profond, esprit judicieux, Stoll fut un excellent praticien. Comme Sydenham, qu'il prenait pour modèle, il rappelle au lecteur les plus belles pages des hippocratiques. Sans parti pris, quoiqu'il se rattache à l'humorisme, il sait modifier le traitement selon les exigences de la constitution médicale et la forme des affections. Corvisart a traduit ses *Aphorismes* et une partie de son ouvrage principal intitulé *Ratio medendi*. A. L.

qui débarqua avec Christophe Colomb, et qui depuis ne s'est plus rembarquée, semble inutilement inviter ses successeurs à écrire l'histoire chronologique de l'art, à devenir à leur tour encore plus célèbres.

Sénac a fait la première bonne histoire d'une maladie (1), la première bonne nosographie ; — Sauvages, la première classification méthodique des maladies (2); — Lieutaud, la première anatomie pathologique des divers âges (3) ; — Vicq-d'Azyr (4), le premier bon

(1) Hippocrate et quelques autres l'avaient devancé à cet égard. — Sénac, né à Lombez, dans le Gers (1693-1770), était de la Faculté de Montpellier, membre de l'académie des sciences, premier médecin de Louis XV, homme de beaucoup d'esprit, bon médecin, mais ennemi juré de la Faculté de Paris, qui n'avait pas accueilli sa prétention à être reçu docteur sans soutenir de thèse. Il a laissé, entre autres ouvrages, un bon traité, en latin, sur la nature et le traitement des fièvres intermittentes et rémittentes et le *Traité de la structure du cœur*, son meilleur travail.

(2) Sauvages de la Croix, né à Alais (1706-1767), botaniste éminent, professeur à Montpellier, se livra peu à la pratique médicale. Sa *Nosologia methodica* classe les maladies d'après leurs caractères spécifiques, suivant la méthode qu'avait suivie Linné pour les végétaux. Ce grand naturaliste adopta la nosologie de Sauvages pour texte de ses leçons à l'Université d'Upsal, et donna à un genre le nom du professeur de Montpellier. On a reproché à la nosologie méthodique de trop multiplier les espèces ; c'était un défaut presque inévitable dans un premier essai. A. L.

(3) Joseph Lieutaud, né à Aix en Provence (1703-1780), docteur de la Faculté de Montpellier, reçu à l'Académie des sciences en 1752, premier médecin de Louis XVI, praticien distingué, savant anatomiste qui rectifia plusieurs erreurs de Winslow. Suivant Daremberg, il a tiré peu de parti des nombreuses autopsies qu'il a faites. Son ouvrage, intitulé *Synopsis universæ praxeos medicæ*, se recommande par l'ordre et la clarté, mais a été l'objet de justes critiques de la part de Cullen. A. L.

(4) Félix Vicq-d'Azyr, né à Valognes (1748-1794), un des plus

traité d'anatomie comparée ;—Hallé (1), le premier traité de l'importance de l'hygiène, le premier traité des phases des maladies, la première topographie médicale ; — Dumas, la première analyse raisonnée des fonctions vitales.

Barthez a le premier parlé d'un principe vital; je voudrais bien cependant qu'il nous dît verbalement où il est, car nulle part ses ouvrages ne le disent (2).

grands anatomistes qu'ait produit la France. Il fut reçu à l'Académie des sciences en 1774, et son talent, comme écrivain, le fit choisir, en 1788, par l'Académie française pour succéder à Buffon. Vicq-d'Azyr fit renaître dans l'école de Paris l'étude de l'anatomie comparée depuis longtemps négligée. A. L.

(1) Jean-Noël Hallé, né à Paris (1754-1822), professeur à l'École de santé (1795) membre de l'Académie des sciences, honora l'école de Paris par son savoir et par son caractère. Il a laissé peu d'ouvrages autres que des mémoires; sa classification et son plan d'un traité d'hygiène ont été généralement adoptés dans l'enseignement. A. L.

(2) Paul-Joseph Barthez, né à Montpellier (1734-1806), a joui d'une grande réputation dans la seconde moitié du dix-huitième siècle. C'est surtout par ses travaux de philosophie médicale qu'il s'est rendu célèbre; avec une vaste érudition, un grand savoir, il a fait peu de choses pour la pratique médicale; ses vues élevées, son style ont laissé de beaux souvenirs, mais c'est tout ce qui reste de celui qui fut longtemps l'oracle de Montpellier. De tout temps on a vu que les corps organisés avaient des propriétés ou modes d'agir de deux sortes : les unes qui leur étaient communes avec celles des corps bruts, les autres étrangères aux corps bruts et particulières à la matière organisée. Ces propriétés ne sont ni physiques ni chimiques, sans quoi la physiologie se confondrait avec la physique ou la chimie, elles sont d'un ordre différent, essentielles à la matière organisée, elles constituent l'état de vie et sont subordonnées aux propriétés physiques et chimiques, communes à tous les corps et intervenant dans les fonctions de tout organisme. Jusqu'à nos jours, on a considéré les propriétés vi-

Fizes, peut-être le plus grand praticien de son temps, a fait peut-être le plus mauvais livre de médecine. Un de ses confrères en rachetait partout les exemplaires comme indignes d'un médecin.

Bordeu (1), le bon, le naïf, l'aimable Bordeu, veut

tales comme un principe, une force distincte de la matière; les anciens nommaient cette force impulsion, *impetum faciens;* Van Helmont la personnifia dans l'archée ; Stahl en fit une sorte d'âme mal définie, tenant à la fois de l'esprit et de la matière; Barthez l'appela *principe vital.* Pour lui, ce principe est distinct de l'âme ; après la mort, le corps est rendu aux éléments, son principe de vie se réunit à celui de l'univers, et l'âme retourne à Dieu... Les divers mouvements qui s'opèrent dans le corps de l'homme vivant doivent être rapportés à deux principes différents dont l'action n'est pas mécanique et dont la nature est occulte; l'un est l'âme pensante et l'autre est le principe de la vie. Ce dernier peut être diversement modifié ou affecté, et les maladies résultent essentiellement d'affections du principe de vie, à peu près comme elles peuvent résulter des mouvements, ou désordonnés ou thérapeutiques, de l'âme... Quelle que soit la manière d'exister du principe de vie, on a une preuve très-vraisemblable que ce principe a une existence distincte de celle du corps qu'il anime, dans les résurrections de divers insectes et d'autres animaux, qui sont opérées par l'humectation ou la chaleur après une très-longue interruption de toutes les apparences de vie.

Barthez ne voulait pas qu'on basât une doctrine sur l'hypothèse; on voit cependant que tout repose sur une base de ce genre dans son système. Il ne pouvait en être autrement dans l'application de ses idées à la médecine, en théorie du moins, et dans l'explication qu'il donne des phénomènes pathologiques et de l'action des agents thérapeutiques. On ne peut oublier, malheureusement pour Barthez, qu'il osa dire de Bichat « Sa réputation est une des folies du siècle ». Bouvart disait avec plus de raison de Barthez : « C'est un excellent professeur, c'est un homme universel; il sait le droit, la physique, les mathématiques et même de la médecine. » A. L.

(1) Théophile de Bordeu, né à Izeste (Basses-Pyrénées, 1722-1776), fut un des médecins les plus célèbres du dix-hui-

que le malade soit quelquefois son médecin, que le médecin tienne toujours compte de l'instinct du malade, qui est si souvent la volonté de la nature.

Roussel devait aimer bien les femmes : il les a si bien peintes !

Andry devait aussi aimer bien les enfants : que de machines ! que d'inventions pour guérir leurs défauts corporels !

Tissot devait aussi aimer bien les gens de lettres et le pauvre peuple : il leur donne de si bons avis ! il n'en donne pas de moins bons aux jeunes gens.

Quand j'en ai été là ce bon curé m'a dit : Monsieur, vous avez l'histoire ancienne toute fraîche dans votre mémoire ; vous savez qu'en Egypte il y avait une

tième siècle. Il combattit un des premiers, avec l'école de Montpellier, la doctrine de Boerhaave. Physiologiquement, il rattache les actes de l'organisme à une force qu'il appelle la *sensibilité* en faisant observer que Haller a fait jouer ce rôle à l'irritabilité mais que « la sensibilité parait plus aisée à comprendre ». Suivant lui les organes, reliés par une sorte de fédération, ont chacun leur district et leur action ; l'harmonie et l'équilibre entre les organes font la santé, le trouble de cette harmonie, l'équilibre rompu causent les maladies. On retrouve ici Van Helmont. Bordeu, mauvais physiologiste, paraît avoir mieux réussi dans la pratique et l'observation. Il a beaucoup écrit ; ses travaux sur les glandes ont fait avancer la science, ses *Recherches sur les crises* et *sur le pouls* sont d'un bon observateur aussi bien que ses *Recherches sur le traitement de la colique métallique*. Il a publié sur les eaux minérales de l'Aquitaine un traité où l'esprit critique fait souvent défaut. Reçu docteur à Montpellier en 1743 et à Paris en 1754, il eut beaucoup à souffrir de la haine qu'avait excitée contre lui, parmi les membres de cette dernière Faculté, les critiques mordantes qu'il leur avait adressées et qu'il continua notamment dans ses *Recherches sur l'histoire de la médecine*, publiées à propos de l'inoculation dont il se fit l'ardent champion. A. L.

statue d'Esculape si grande qu'on y montait dedans, et que sur chaque partie étaient écrits les divers remèdes pour les maux dont aux mêmes parties les hommes sont affligés; si en France il y en avait une pareille, quels traités de médecine du jour y écririez-vous ? Je lui répondis :

Sur le crâne j'écrirais celui de Gall (1), qui dans

(1) Jean-Joseph GALL, né à Tiefenbrun, duché de Bade, en 1758, mort à Montrouge en 1828. Reçu docteur à Vienne, il y exerça quelque temps et y fit un cours sur l'anatomie et la physiologie du cerveau. Sa doctrine parut dangereuse et son cours fut fermé. Il vint à Paris en 1807 et ouvrit à l'Athénée un cours public où il exposa son système de *Phrénologie*. Accueilli, par les gens du monde surtout, avec beaucoup d'engouement, Gall, qui disait que son système avait pour base l'anatomie, ne tarda pas à être réfuté par des arguments bien simples tirés de cette science même. Gall prétendait arriver par l'exploration du crâne à reconnaître le degré de développement des facultés. Le crâne, moulé sur le cerveau, présente, disait-il des saillies correspondantes à celles de cet organe et donne ainsi la mesure du développement des facultés intellectuelles et affectives. Ces facultés, il les localisait dans l'encéphale, composé, suivant lui, d'une série de faisceaux conoïdes dont la base répondait à la surface du cerveau et le sommet à la moelle allongée; chacun de ces cônes était le siége d'une des facultés dont il portait le nombre à vingt-sept, plaçant toutes les facultés intellectuelles dans la partie antérieure du cerveau, les facultés animales dans la partie postérieure et les facultés morales dans la partie moyenne au-dessus de l'oreille; les premières, circonscrites pour la plupart dans des espaces très-restreints, les autres attribuées à des surfaces plus larges. Il avait omis parmi les facultés le sentiment du juste et de l'injuste que ses éléves appelèrent la conscienciosité et qu'ils ajoutèrent avec dix autres à celles qu'avait énumérées le maître.

Or, si les saillies principales de l'extérieur du crâne, les bosses frontales, pariétales, occipitales, correspondent aux grandes dépressions ou fosses de l'intérieur, aucune saillie extérieure ne traduit les impressions digitales et les petites cavités de la

les protubérances a logé les diverses passions, jusqu'à ce qu'un plus habile les en fasse déloger ; — Sur le cerveau, celui de Pinel (1), le médecin des aliénés;

surface correspondant au cerveau ; sur plusieurs points, la saillie extérieure coïncide non pas avec une dépression, mais avec une saillie intérieure; l'arcade sourcilière, où sont localisées six facultés, est plus ou moins saillante, en raison, non pas du relief cérébral, mais du développement des sinus frontaux et il n'existe aucun rapport de modelé entre la table interne et la table externe du frontal dans cette région. C'est donc à tort que Gall a tracé sur le cerveau le siége de chaque faculté d'après les saillies qu'il distinguait sur le crâne. De plus, en admettant la localisation des facultés et la division du cerveau suivant cette méthode, il est peu rationnel de réunir toutes les facultés dans les régions correspondantes à la voûte crânienne, et de n'en attribuer aucune aux parties du cerveau qui ne sont pas en contact avec le crâne ou qui reposent latéralement et en avant sur sa base. Ce groupement exclusif que rien ne justifie, est purement arbitraire. Gall prétendait trouver dans l'anatomie comparée un appui à son système. Leuret montra que l'étude du cerveau, dans l'échelle animale, est en complet désaccord avec les propositions de la phrénologie et les dément sur tous les points. A. L.

(1) Philippe Pinel, né au château de Rascas (Tarn) en 1745, mort à Paris en 1826, professeur à la faculté de médecine, membre de l'Institut, médecin en chef à Bicêtre et, plus tard, à la Salpêtrière. Sa *Médecine clinique* et surtout sa *Nosographie philosophique* eurent en Europe un retentissement légitime. Ce dernier ouvrage devint classique dans toutes les écoles et eut, en vingt ans, six éditions. Pinel voulait délivrer l'école de la confusion du diagnostic et de la nomenclature, et ramener à l'observation exacte, à la médecine hippocratique, modèle que tous les bons esprits avaient suivi depuis longtemps sans doute, mais en obéissant à des idées préconçues, aux doctrines humorales, solidistes et autres. Partant de ce principe qu'une maladie étant donnée, il faut la bien connaître, la distinguer de toute autre par l'observation de ses caractères, en un mot la diagnostiquer avant de chercher le traitement qui lui convient, il en vint à dire qu'en médecine la question n'est

— Sur un œil j'écrirais celui de Forlenze et celui de Wenzel sur l'autre ; — Sur la gorge, j'écrirais celui de Fouquet ; — Sur le cœur, j'écrirais celui de Corvisart ; — Sur le poumon, j'écrirais celui de Portal ; — Sur le foie j'écrirais encore celui de Portal ; — Sur les os j'écrirais celui de Tarin ; — Sur les muscles, j'écrirais celui de Gamelin ; — Sur les nerfs, j'écrirais celui de Pomme ; — Sur les veines, j'écrirais celui de Mascagni ; — Sur la peau celui d'Alibert.

pas, comme le voulait Pitcairne : une maladie étant donnée, trouver le remède, mais : une maladie étant donnée, déterminer son vrai caractère et le rang qu'elle doit occuper dans un tableau nosologique. Il est certain pourtant que la formule de Pitcairne embrassait le problème dans son entier et que celle de Pinel n'en comprend que la moitié.

C'est en effet à cette partie de la question que s'attache principalement l'auteur de la nosographie philosophique, mais quoiqu'il ajoute en général l'autopsie cadavérique à son observation des symptômes pendant la vie, on voit que l'anatomie pathologique n'a pas pour lui toute l'importance qu'elle a pris chez Bichat et chez les grands cliniciens de la même époque. Il ne percute pas la poitrine, comme le faisait Corvisart pour l'exploration du cœur, et l'admirable découverte de Laennec se fait encore attendre, aussi la pneumonie n'est pas décrite et les accidents thoraciques dans les fièvres continues sont méconnus. Pinel classe la fièvre en six ordres ; dans les cinq premiers on reconnaît les formes différentes d'une seule et même affection, la fièvre typhoïde, appelée par Pinel fièvre inflammatoire, gastrique, muqueuse, adynamique, ou ataxique suivant les caractères qu'elle présente et la région qu'elle semble affecter particulièrement. Les complications qu'il observe des unes de ces formes par les autres et l'anatomie pathologique auraient dû, ce semble, l'éclairer sur la valeur de ses divisions. Il rattache la fièvre jaune à la fièvre adynamique ou putride, sans doute parce qu'il n'avait pas observé par lui-même cette variété du typhus ; le typhus des camps et des prisons est rapporté avec plus de vraisemblance à la fièvre adynamique ;

Monsieur, me dit ce bon curé, je suis de votre avis ; il n'y a aucun de ces noms qui ne soit déjà grand, et plusieurs continueront à grandir.

Monsieur le docteur, me dit encore ce bon curé, ce serait un service à rendre aux malades que de les engager à ne pas demander toujours leur guérison aux remèdes, aux tisanes, à des régimes tristes, mais à la demander plus souvent à leur patience, plus souvent encore à leur résignation, aux crises, à la volonté, à l'attente de la bonne et habile nature. Quel grand service à leur rendre que de les engager, quand ils le peuvent, et presque toujours ils le peuvent, à

enfin celle-ci est donnée comme endémique à la Salpêtrière. Longtemps après Pinel, Prus, observant dans les mêmes salles, auscultait ses malades et nous montrait dans cette variété de la fièvre adynamique la pneumonie obscure et insidieuse des vieillards.

Dès 1812, Petit et Serres avaient signalé la lésion des plaques de Peyer, caractéristique de la fièvre entéro-mésentérique, type de la fièvre adynamique de Pinel, nommée depuis par Chomel fièvre typhoïde, par Bretonneau dothiénentérie et par Broussais gastro-entérite. C'est par une erreur plus grave que Pinel a confondu les fièvres intermittentes paludéennes avec les fièvres continues dont il les croit une modification. La *Nosographie* de Pinel n'est guère aujourd'hui qu'un document historique, mais il ne faut pas juger son auteur au point de vue de notre époque. Pinel est un des premiers et le plus illustre de ceux qui sortirent des errements de l'école pour s'en tenir à l'observation; il ouvrit la carrière où Corvisart, Laennec et les autres grands cliniciens du dix-neuvième siècle le dépassèrent, et le respect qu'ils lui témoignèrent tous doit s'imposer à notre temps. Ce fut lui d'ailleurs qui réforma les hôpitaux d'aliénés et délivra ces malheureux des fers et des coups dont on les accablait, en les élevant, comme il le dit, à la dignité de malades. Il contribua puissamment aussi à l'assainissement des hôpitaux, œuvre dans laquelle Tenon l'avait précédé. A. L.

ne pas s'aliter, à ne pas, si je puis m'exprimer ainsi, coucher tête à tête avec l'effroi; à sortir, à se promener, à chanter, à vaquer toujours un peu à leurs affaires ! Ils guériraient bien plus agréablement et bien plus vite. Sans doute, repris-je, et aujourd'hui nos vieillards, qui ont l'incurable maladie de l'âge, portent des cheveux blonds, des habits à la mode, vont, viennent, courent, dansent, font ou font semblant de faire l'amour, restent dans le monde, prennent part à son mouvement, vivent plus joyeusement, plus longtemps; aujourd'hui la face du monde en est moins triste.

Monsieur, ajouta ce bon curé, plus la civilisation fera des progrès, plus la médecine changera, et plus elle changera, plus elle deviendra nécessaire. Permettez-moi de vous le dire, la médecine a aussi ses âges de jeunesse, ses âges d'erreurs ; elle est sortie des uns, et à cette heure elle sort des autres.

J'avais beaucoup à répliquer, je ne répliquai pas ; bien m'en prit : car toutes les difficultés que des jaloux m'avaient suscitées furent levées dès ce jour même, et dans cette occasion je fus si heureux, que, si ce bon curé était encore à venir, je crois que mon mariage serait encore à faire.

Le lendemain, a continué Armand, j'entendis en rentrant marcher précipitamment derrière moi. Je me retournai ; je vis que c'était un jeune homme. Je me doutai que c'était un autre des nouveaux neveux de madame Rudel de Serres; je ne me trompai pas. Je me doutai que c'était le chirurgien ; je ne me trompai pas non plus. Je me doutai encore qu'ainsi que tous les jeunes gens arrivant de leurs écoles, il n'aurait rien de plus pressé que de me parler et de ce qui lui

était arrivé et ce que lui avaient appris ses professeurs. Je conjecturai encore juste. Monsieur, me dit-il après avoir reçu mes compliments de félicitation, vous savez sans doute à quelles conditions la main de la nièce de madame Rudel de Serres m'avait été promise. Je partis avec mon beau-frère le médecin, par lequel je fus d'abord obligé de me laisser régenter ; car il me fit quelques avances, notre maison étant si complétement ruinée par la chute des assignats, que je n'emportai avec moi que les bénédictions de mon père et de ma mère.

Je vivais à Toulouse de la manière la plus chiche ; bientôt je ne sus plus de quelle manière y vivre. La détresse m'avait forcé d'apprendre à me peigner et à me raser ; il me sembla que je saurais aussi peigner et raser les autres. Je dis à mon beau-frère que j'avais envie de faire comme les étudiants en chirurgie mal accommodés des biens de la fortune, d'entrer chez un perruquier où je travaillerais le matin à la boutique, où l'après-midi, après avoir changé d'habit, je pourrais aller aux écoles de chirurgie. Mon beau-frère, qui était bien placé, à qui rien ne manquait, pâlit à cette proposition; il me dit qu'aussitôt que j'aurais touché la savonnette il n'y aurait plus de Louison.

Que faire? Il ne me restait qu'à mourir de faim ou qu'à mourir d'amour. Heureusement il passa un régiment de dragons. Je liai une si particulière connaissance avec le chirurgien-major qu'il m'emmena comme son aide à Paris. Je lui avais fait confidence de mes projets de mariage. Mon ami, me dit-il quand nous fûmes arrivés, notre état ne convient ni à vous, ni à vos amours; mais comme vous n'êtes pas riche, je

vous ferai entrer en qualité d'élève au grand hôpital du Val-de-Grâce. Vous pourrez continuer en même temps vos cours aux écoles publiques. Je ne vous cache pas d'ailleurs que la clinique chirurgicale de Paris, fondée par Desault, bien supérieure à la chirurgie militaire pratique, vous instruira dans toutes les parties de l'art; elle vous offrira tous les cas. Le plus tôt que vous le pourrez vous suivrez aussi, comme tous les étudiants de médecine et de chirurgie, des cours de physique médicale, de chimie médicale et de botanique médicale.

Je n'eus garde de contredire ce brave chirurgien-major; je me laissai placer dans le plus bel hôpital de Paris, avec de bons appointements et une bonne table; je me laissai recommander comme un sujet fort laborieux, fort studieux, comme un sujet de la plus grande espérance, comme un jeune Richerand, dont on parlait déjà beaucoup dans les écoles, et dont sûrement vous allez entendre parler beaucoup plus encore dans le monde : il en fut de tout cela le mieux qu'il put.

Bientôt les chirurgiens et les jeunes aides devinrent si nombreux au Val-de-Grâce, qu'il s'y éleva une école de chirurgie, rivale de celle de la Faculté de Paris. C'est là que la médecine militaire et la chirurgie militaire m'offrirent un nouvel aspect de l'art de guérir, toujours ingénieux, toujours nouveau, toujours leste, toujours heureux. Desgenettes, Percy et Larrey (1) l'ont créée. Ils ont créé des ambulances

(1) Pierre-François Percy, né à Montagney (Franche-Comté) en 1754, mort à Paris en 1825, un des grands noms de la chirurgie militaire. Chirurgien en 1782 au régiment de Berry-cavalerie, il devint, en 1792, chef du service de santé des armées

volantes, une chirurgie volante ; ils ont inventé de nouveaux mécanismes de brancard, servis par des compagnies de brancardiers ; j'ajouterai qu'ils ont plusieurs fois opéré les blessés, sous le feu des batteries, déchirant leur linge à défaut de charpie, versant sur les blessures le baume de la consolation, de

de la Moselle, de Sambre-et-Meuse et du Rhin, où il montra une intelligence et des talents égaux à son courage et à son dévouement. Il créa les ambulances volantes qui portaient aux premières lignes de bataille les secours de la chirurgie. Jusqu'en 1812, Percy fit toutes les campagnes de la République et de l'Empire ; il fut membre de l'Institut et professeur à la Faculté jusqu'en 1820, puis il résigna sa chaire. Parmi les améliorations qu'il apporta à la chirurgie, on compte la résection de la tête de l'humérus, qui permet de conserver le bras. Il a laissé plusieurs ouvrages et mémoires.

Nicolas-René Dufriche Desgenettes, né à Alençon (1762-1837). Médecin à l'armée d'Italie (1793), il devint bientôt médecin en chef et fit en cette qualité la campagne d'Égypte.

Eu 1801, il fut nommé médecin en chef au Val-de-Grâce, puis inspecteur général du service de santé des armées (1804), fonction qu'il remplit pendant les guerres d'Allemagne, d'Espagne et de Russie; fait prisonnier par les Russes en 1812, il fut relaché; après Leipzig, enfermé dans Torgau il y resta jusqu'à la paix. Persécuté sous la première Restauration, il reprit ses fonctions pendant les Cent-jours et assista à Waterloo. Dépouillé de ses places au retour des Bourbons, il rentra en 1819 au conseil de santé. En 1822 il était professeur à la Faculté et, à l'ouverture des cours, le 2 novembre, il prononça l'éloge de Hallé. Son discours fut l'occasion de troubles pendant la séance à la suite de laquelle Desgenettes, Dubois et d'autres professeurs, peu sympathiques à Louis XVIII, furent destitués. En 1832 il fut nommé médecin en chef aux Invalides.

Sa popularité dans l'école tenait surtout aux souvenirs de la campagne d'Égypte. Il a laissé sur cette campagne un ouvrage intéressant au point de vue médical et à d'autres égards, c'est l'*Histoire médicale de l'armée d'Orient*. Nous empruntons à

l'espérance et de la gloire. Homère se représente les prières marchant toujours à la suite de l'offense, et moi je me représente ces trois habiles, ces trois excellents hommes, marchant toujours à la suite des meurtres de guerre. Leurs trois noms devraient être écrits en tête de tous les brevets de médecin et de chirurgien militaires.

ce livre les détails suivants sur l'inoculation de la peste que se fit Desgenettes et sur le laudanum donné aux pestiférés.

« Ce fut pour rassurer les imaginations et le courage ébranlé de l'armée (atteinte de la peste devant Saint-Jean d'Acre), qu'au milieu de l'hôpital je trempai une lancette dans le pus d'un bubon appartenant à un convalescent de la maladie au premier degré, et que je me fis une légère piqûre dans l'aine et au voisinage de l'aisselle, sans prendre d'autres précautions que celles de me laver avec de l'eau et du savon qui me furent offerts. J'eus pendant plus de trois semaines deux petits points d'inflammation correspondants avec deux piqûres, et ils étaient encore très-sensibles lorsqu'au retour d'Acre je me baignai en présence d'une partie de l'armée dans la baie de Césarée. Cette expérience incomplète et sur laquelle je me suis vu obligé de donner quelques détails à cause du bruit qu'elle a fait, prouve peu de chose pour l'art; elle n'infirme point la transmission de la contagion, démontrée par mille exemples; elle fait seulement voir que les conditions nécessaires pour qu'elle ait lieu ne sont pas bien déterminées. Je crois avoir couru plus de danger, avec un but d'utilité moins grand, lorsqu'invité par le quartier-maître de la 75e demi-brigade, une heure avant sa mort, à boire dans son verre une portion de son breuvage, je n'hésitai pas à lui donner cet encouragement..... » (2e édition, 1830, p. 87.)

« Le temps est venu de s'expliquer sur un fait important. Le général Bonaparte m'avait fait appeler le 27 floréal an VII, de grand matin, dans sa tente, ou il était seul avec son chef d'état-major. Après un court préambule sur notre situation sanitaire, il me dit : A votre place, je terminerais à la fois les souffrances de nos pestiférés, et je ferais cesser les dangers dont ils nous menacent, en leur donnant de l'opium. Je répondis simplement :

Enfin au bout de trois ans, je me trouvai avoir fini mes cours, tout comme ceux qui avaient de l'argent; je revins docteur maître de deux écoles de chirurgie, docteur maître à double bonnet, et j'arrivai ici en meilleur point que j'en étais parti.

A peine j'avais eu le temps d'embrasser mes pa-

Mon devoir à moi, c'est de conserver. Alors le général développa sa pensée avec le plus grand calme, en disant qu'il conseillait, pour les autres, ce qu'en pareil cas il demanderait pour lui-même. Il me pria d'observer aussi qu'il était, avant qui que ce fût, chargé de la conservation de l'armée, et par *conséquence* d'empêcher nos malades délaissés de tomber, vivants, sous le cimeterre des Turcs. Je ne cherche pas, continua-t-il, à vaincre vos répugnances, mais je crois que je trouverai des personnes qui apprécieront mieux mes intentions..... Ce ne fut au reste qu'à notre retour à Jaffa, et nulle part ailleurs, que je puisse attester que l'on donna à des pestiférés, au nombre de 25 à 30, une forte dose de laudanum. Quelques-uns le rejetèrent par le vomissement, furent soulagés, guérirent et racontèrent tout ce qui s'était passé. Ce qui eut lieu dans la première séance de l'institut d'Égypte, au retour de Syrie, et où les torts furent réciproques, est assez connu. Le premier consul ne parut pas s'en souvenir, et de grands témoignages de confiance ont prouvé que l'empereur l'avait oublié. » (Page 245.)

Il n'avait rien oublié, comme le prouve ce roman peu historique, le *Mémorial de Sainte-Hélène*, où il traite Desgenettes de *causeur*.

Dominique-Jean Larrey, né à Baudéan (Hautes-Pyrénées), (1766-1842). Chirurgien-major des hôpitaux de l'armée du Rhin (1792), il compléta le service des ambulances volantes, créées par Percy, en ajoutant à la voiture destinée à transporter les chirurgiens et les infirmiers, un fourgon pour le transport des blessés et, plus tard, en provoquant la formation du corps des soldats infirmiers. Envoyé, comme chirurgien en chef, à l'armée des Pyrénées-Orientales, puis à Toulon où se réunissait l'armée d'Orient, il prit part, avec la plus grande distinction à la campagne d'Égypte. A son retour il devint successi-

rents et de me reconnaître, que mon beau-frère me fit dire que j'allasse le voir, qu'il était retenu chez lui. Je lui fis répondre que j'étais retenu aussi chez moi, que le premier qui serait guéri irait voir l'autre. Nous nous rencontrâmes le jour même chez nos futures épouses. Il me parla de la gravité de son état; je lui parlai de la gravité du mien. Je suis docteur-médecin, me dit-il. Et moi, lui répondis-je, je suis docteur-chirurgien; vous ne me traiterez pas comme un officier de santé, comme un petit chirurgien faisant la petite chirurgie. Nous sommes aujourd'hui fils de la même Faculté, de la même mère. Aujourd'hui nous sommes frères, et de plus, si vous ne le savez, vous saurez qu'à Paris, lorsque la médecine et la chirurgie se sont réunies, c'est la chirurgie qui, dans ses belles colonnades, ses belles salles, ses belles écoles, a reçu la médecine tout enfumée, tout encrassée de ses noirs et antiques bâtiments de la Bûcherie (1). Mon beau-frère le médecin était, comme ses

vement chirurgien en chef de la garde consulaire (1802), inspecteur du service de santé des armées (1805), chirurgien en chef de la grande armée (1812). Dans la campagne de Russie, et dans celle de France, qui était sa vingt-quatrième, il déploya un rare courage et un admirable dévouement. A Waterloo, il fut fait prisonnier et allait être fusillé, quand il fut reconnu par un chirurgien prussien. Sous la Restauration, il fut chirurgien en chef de l'hôpital du Gros-Caillou, et devint membre de l'académie des sciences. On a de lui plusieurs ouvrages de chirurgie militaire, etc. A. L.

(1) La Faculté, jalousant toujours les chirurgiens et soutenant les barbiers dans leurs entreprises contre les chirurgiens-jurés, avait favorisé, en 1660, la réunion des deux corporations qu'avait confirmée un arrêt du Parlement « à la charge de soumission à la Faculté de médecine; avec défense de prendre

malades, obligé d'avaler des gorgées de potions amères qu'il leur ordonne; comme eux, il tournait, retournait les yeux et faisait la grimace sans rien dire ; enfin il rompit le silence. Je désirais vous voir, me dit-il, autant pour votre intérêt que pour le mien;

qualité de bacheliers, docteurs ès-colléges, faire lectures ni actes publics, porter robes ni bonnets. »

Maréchal, premier chirurgien du roi et La Peyronie qui devai lui succéder dans cette charge, conçurent le projet de relever la chirurgie de l'abaissement où elle était réduite. Ils obtinrent de Louis XV, en 1724, l'érection de cinq chaires de démonstrateurs royaux en chirurgie. Peu d'années après la fondation de l'Académie de chirurgie qui fut une des gloires de la France, Louis XV, qui témoigna toujours à cette illustre société la plus vive sympathie, voulut lui faire construire un édifice digne d'elle, et l'architecte Gondoin fut chargé d'en donner le plan et d'en diriger l'exécution. On choisit pour emplacement celui du collége de Bourgogne, élevé en face du couvent des Cordeliers et fondé par Jeanne de Bourgogne en 1332. La première pierre du nouvel édifice (aujourd'hui l'école de médecine), fut posée par Louis XVI en 1774 ; il fut achevé en deux ans et la première thèse y fut soutenue en 1776. Le roi fonda en outre une chaire de chimie dans le collége de chirurgie, et lui donna un hôpital spécial dans les bâtiments des Cordeliers ; ce fut l'hôpital Saint-Côme, appelé plus tard hôpital ou clinique de perfectionnement. A la même époque, la Faculté de médecine se voyait obligée d'abandonner ses vieilles écoles de la rue de la Bûcherie, dont les bâtiments menaçaient ruine, et de se transporter aux anciennes écoles de droit, rue Saint-Jean de Beauvais. L'installation splendide de l'académie de chirurgie et l'éclat de ses travaux dans le monde scientifique ne pouvaient plaire à la Faculté. La formation de la société royale de médecine, en 1776, sous l'influence de Lassone et de Vicq-d'Azir, vint lui porter un nouveau coup, elle essaya en 1778 de s'élever contre cette société rivale et prit un arrêté qui ordonnait sa dissolution, mais cet acte fut cassé par le roi et la Faculté se vit réduite au silence. La société royale attira peu à peu les élèves qui désertèrent des leçons faites d'après le système des

je voulais vous prévenir que madame Rudel de Serres vous interrogerait ou vous ferait interroger, et qu'il nous importait qu'elle fût satisfaite, que vous fussiez bien prêt, afin que notre mariage ne fût pas retardé. Je vous entends, lui répondis-je, vous vouliez me faire subir un examen préparatoire. Aussitôt nous nous prîmes sur la partie de l'art qui nous était commune, sur l'anatomie. Ah! quels autres verres de médecine! et quelles grimaces encore! J'avais sur lui un incontestable avantage; j'avais suivi les cours de l'amphithéâtre de Paris, qui ne ressemble pas à celui de la tour du rempart de Toulouse, qui est au contraire spacieux, propre, revêtu de marbre noir, éclairé par les voûtes, qui est tous les jours approvisionné de cadavres frais, de sexe, d'âge et de maladie à souhait. En été, durant les grandes chaleurs, j'avais d'ailleurs eu la ressource des anatomies artificielles, admirables productions de l'art immortel de Laumonier et de Pinson, perfectionnées par Sue.

Nous passâmes enfin à la chirurgie, qu'on nomme aussi aujourd'hui médecine opératoire(1); ce qui fait espérer qu'on nommera aussi les chirurgiens médecins

anciens statuts. Des projets de réforme et de constitution de la médecine en France sur un nouveau plan, furent élaborés par la société royale, mais la Révolution mit fin à toutes ces rivalités, et la Faculté fut dissoute en 1792. Nous la verrons se relever au dix-neuvième siècle, avec plus d'éclat qu'elle n'en avait jamais eu, et se réunir alors à la chirurgie, dans l'édifice qu'elle occupe aujourd'hui. A. L.

(1) On entend par *médecine opératoire* non pas la chirurgie dans toute son étendue, mais la partie de la chirurgie qui traite des opérations et enseigne à les pratiquer. Ce terme indique parfaitement du reste, comme le dit Monteil, la réunion de deux sciences qui n'auraient jamais dû être séparées.

A. L.

opérants, et que les médecins et les chirurgiens, déjà frères de fait, deviendront frères de nom. Je venais de donner la leçon à mon beau-frère sur ce qu'il savait; imaginez si je la lui donnai sur ce qu'il ne savait pas. Il voulait m'arrêter sottement sur les nouveaux secours à donner aux asphyxiés, sur la manière de placer les noyés tirés de l'eau, sur les cautérisations des morsures récentes des animaux hydrophobes; mais je fis aussitôt briller et successivement passer devant lui tous nos divers appareils de chirurgie, tous nos instruments, tels qu'ils sont rangés dans les armoires vitrées de nos écoles; après quoi je lui dis :

Mon cher frère et confrère, Winslow a considéré la machine humaine comme une divine horloge, dont il a décrit toutes les pièces.

Sabatier (1) les a pour ainsi dire démontées, pour les ranger, les classer, les systématiser.

Bichat (2) a montré la dépendance mutuelle de ce

(1) Raphaël-Bienvenu Sabatier, né à Paris (1732-1811), un des plus grands maîtres du dix-huitième siècle. Dès ses débuts il fut attaché aux armées comme chirurgien, et se fit remarquer par sa haute intelligence; il devint membre de l'académie des sciences en 1773, chirurgien-major consultant des armées sous Louis XVI, inspecteur général du service de santé, membre de l'Institut, professeur de médecine opératoire à la Faculté de médecine et chirurgien en chef de l'hôtel des Invalides sous l'Empire. Il a laissé, entre autres ouvrages, un traité *de la médecine opératoire* qui est resté classique, et que Dupuytren se fit honneur de rééditer.

(2) Marie-François-Xavier Bichat, né en 1771 à Thoirette (Ain), mort à Paris en 1802, le plus grand physiologiste et l'un des plus grands anatomiste du dix-huitième siècle. Après avoir suivi deux ans la clinique de Marc-Antoine Petit à Lyon, il vint à Paris et fut bientôt distingué par Desault qui lui ouvrit sa bourse et le logea chez lui, dans cette tour de la Comman-

grand système et dans l'agencement de ses rouages et dans ses divers jeux.

Boyer (1) est venu. Voyez, a-t-il dit, cette admirable mais délicate machine. Il n'y a aucune de ses

derie de Saint-Jean de Latran que la rue des Écoles a fait disparaître. Bichat travaillait presque sans relâche, allant, le jour, de l'hôpital à l'amphithéâtre et passant la nuit à écrire. Il publia en 1797, les œuvres chirurgicales de Desault, inséra plusieurs mémoires dans le recueil de la *société d'Émulation* qu'il avait fondée avec Corvisart et d'autres savants, puis il ouvrit un amphithéâtre ou il enseigna l'anatomie, la physiologie et la médecine opératoire. De 1800 à 1802, il publia son *Traité des membranes*, ses *Recherches physiologiques sur la vie et sur la mort*, son *Anatomie générale* et son *Anatomie descriptive*. Il devint, en 1800, médecin de l'Hôtel-Dieu et mourut deux ans après. Outre les excès du travail, ceux de la jeunesse contribuèrent à abréger sa vie. Des études plus récentes ont rectifié dans les ouvrages de Bichat, des erreurs qui peuvent appartenir à un homme de génie et d'une imagination ardente. Daremberg, qui le juge avec impartialité, dit que « l'*Anatomie générale* et l'*Anatomie descriptive* où la physiologie est sans cesse présente, où les idées abondent, où les faits se classent et s'enchaînent avec tant de méthode, sont les seuls ouvrages de ce genre qui se *lisent* avec un tel plaisir, qu'on les trouve trop courts (neuf volumes in-8°), et que, dans l'entraînement de la pensée et des yeux, on ne s'aperçoit ni que les descriptions ne sont pas toujours suffisamment exactes et complètes, ni que les idées sont parfois sujettes à discussion et à rectification. » A. L.

(1) Alexis Boyer, né à Uzerche (Corrèze), en 1757, mort à Paris en 1833, vint à Paris à l'âge de dix-sept ans, sans fortune, et entra comme premier garçon chez un barbier. Grâce à sa persévérance, à son énergie et à sa rare intelligence, il put, après avoir passé par les plus cruelles épreuves de la misère, obtenir en 1781, une médaille d'or à l'école pratique, en 1782 une place d'élève à la Charité, en 1787 la place de gagnant-maîtrise, et en 1792 celle de chirurgien en second dans cet hôpital. Il ouvrit alors un cours d'anatomie qui devint bientôt

nombreuses pièces qui ne soit sujette à un dérangement, c'est-à-dire à une maladie. Il nous manquait un traité des maladies chirurgicales et des opérations qui leur conviennent ; il ne manque plus.

Et voilà maintenant tous les autres grands chirurgiens de ce siècle, tous ces glorieux confrères, actuellement les vôtres aussi bien que les miens, les voilà qui viennent opérer.

Un malheureux a reçu un violent coup à la tête ; les purgatifs, les sangsues que la chirurgie, aujourd'hui ennemie de l'effusion, mais non de la transfusion du sang, emploie tous les ans, si l'on a bien compté, jusqu'à douze, quinze millions, n'ont pu prévenir l'épanchement. Nul espoir d'absorption. La nature refuse d'agir. Agissez et vite, vous dit Lamartinière, vous dit La Peyronie, qui a fondé l'Académie

célèbre, et fut nommé (1794) adjoint de Sabatier, pour la chaire de médecine opératoire, à l'école de santé, puis professeur de clinique chirurgicale. Premier chirurgien de l'empereur, il le suivit dans la campagne de 1806-1807, membre de l'Académie de médecine dès sa formation, en 1821, il entra à l'Institut en 1825. Ses deux principaux ouvrages sont le *Traité complet d'anatomie* et le *Traité des maladies chirurgicales*, livres admirables que n'ont pu faire oublier les plus beaux de ce genre qu'on ait publiés depuis. Boyer est resté célèbre dans les traditions de l'école, non-seulement par son savoir et son habileté comme chirurgien, mais aussi par son esprit, ses anecdotes et ses critiques auxquelles un accent des plus prononcés donnait une tournure piquante. Il conservait précieusement la paire de rasoirs dont s'était servi lorsque, garçon barbier, il gagnait péniblement sa vie tout en poursuivant ses études médicales, et il se plaisait à parler de ce temps aux jeunes gens qui suivaient son cours de clinique. Comme Desault il vivait stoïquement, tout entier aux travaux de sa profession et à ses affections de famille, complétement étranger aux plaisirs et aux distractions du monde. A. L.

de chirurgie, en 1731, qui est un de ceux qui pour les jeunes gens ont mêlé l'or à la gloire, qui ont fondé des prix, qui enfin ont élevé la chirurgie au rang de la médecine. Agissez ! agissez ! vous disent-ils, prenez le trépan, ne craignez pas d'avancer le fer. Percez hardiment les méninges ; par delà est l'épanchement (1).

Autrefois on abaissait les cataractes. Petit, dont le nom est si mal fait pour ce grand opérateur, les extrait (2). — Si la pupille a péri (3), Demours et Mau-

(1) Le trépan était connu dès le temps d'Hippocrate, et l'instrument de ce genre qu'on trouve représenté dans les œuvres d'Ambroise Paré, ne diffère pas sensiblement de celui qu'on emploie de nos jours. Mais le trépan ne sert qu'à enlever une rondelle des os sur lesquels on l'applique, et ce n'est pas avec cet instrument que l'on ouvre, quand cela est nécessaire, les membranes du cerveau. A. L.

(2) Le dix-huitième siècle compte plusieurs chirurgiens de ce nom. Le plus célèbre est celui dont parle Monteil :

Jean-Louis Petit, né à Paris (1674-1760), que Malgaigne appelait le génie, le réformateur de la chirurgie moderne.

Il fut d'abord chirurgien militaire de 1692 à 1698, puis se fit recevoir maître à Paris, en 1700. Membre de l'académie des sciences (1715) et de la société royale de Londres, il fut un des fondateurs de l'académie de chirurgie, et le premier directeur de cette illustre compagnie. Parmi les grands chirurgiens de son temps, Jean-Louis Petit occupe le premier rang. Comme Desault, dont il fut l'éclatant précurseur, « il tirait tout de son propre fonds, dit l'éditeur de ses œuvres, Lesne, son élève, et la nature était l'unique source ou il puisait ses principes ; il ne lisait les livres de chirurgie que pour avoir une idée générale des progrès réalisés jusqu'à lui. » Outre un nombre considérable de mémoires très-importants sur divers points de la chirurgie, Petit a laissé un *Traité des maladies des os* et un *Traité des maladies chirurgicales* qui sont restés classiques. Entre autres perfectionnements au manuel opératoire et à l'arsenal chirurgical, il inventa pour la compression des artères, le tourniquet qui porte son nom. A. L.

(3) Ici Monteil, si exact comme historien et comme érudit,

noir en mettent une artificielle, et l'organe de la vue, pour être moitié de la main de la nature, moitié de la main de l'émailleur, n'en est guère moins beau, guère moins bon.

Pour opérer plus sûrement l'œil, Demours et Maunoir, avec le suc de belladone, le paralysent momentanément. C'est le premier pas que la chirurgie ait fait vers l'économie des souffrances, par l'insensibilité communiquée à la partie opérée ; ce ne devrait pas être, et cependant c'est le seul. Regardez encore une fois Petit, cet habile et excellent homme. Il incise une fistule lacrymale. Il est entouré de chirurgiens que la nouveauté de cette opération a attirés.

Foubert ajoute à cette invention par son léger canal d'argent.

fait erreur sur une question étrangère à ses études. La pupille n'est pas un corps qui puisse périr, c'est l'ouverture centrale de l'iris, qui peut varier dans sa forme et ses dimensions suivant que l'iris se contracte ou se relâche. Cette ouverture peut même s'oblitérer presque complétement et quelquefois, par un vice de conformation, elle n'existe pas ; c'est une cause de cécité congénitale. Cheselden, le premier, dans un cas de ce genre, fit une ouverture dans l'iris et pratiqua une pupille artificielle chez un aveugle-né. Cette opération se fait suivant divers procédés, en incisant l'iris (iridotomie) ou en excisant un lambeau de cette membrane (iridectomie). Elle a pour résultat, en remédiant à l'atrésie plus ou moins complète de la pupille, de permettre aux rayons lumineux d'arriver à la rétine. On voit qu'il s'agit ici de recourir non pas au travail de l'émailleur, mais seulement aux soins du chirurgien. Quant à la belladone ou à son principe actif, l'atropine, elle paralyse l'œil en effet, et détermine ainsi la dilatation de la pupille, ce qui facilite certaines opérations d'ophthalmologie, mais si elle diminue la sensibilité à la lumière dans la rétine, qui est d'ailleurs insensible à tout autre agent, elle laisse subsister dans le reste

Toutes les fois que la chirurgie française fait l'opération la plus délicate, la plus difficile, elle emploie toujours la main de Dupuytren (1) ; voyez-le accourir au milieu de nombreux enfants éplorés ; un vénérable père de famille a l'os de la mâchoire inférieure carié par un cancer. Les gens de l'art l'ont abandonné. En quelques traits de scie, Dupuytren emporte la partie de l'os attaquée : la guérison suit, toutes les larmes sont séchées.

Pelletan accourt encore plus vite : un homme pousse des hurlements ; il a laissé engager un corps dans la trachée-artère. Tous ceux qui l'entourent s'écrient qu'il n'y a pas de remède. Un moment, s'écrie Pelletan : la trachée est habilement fendue ; l'homme est sauvé.

Si la belle expression soulager l'humanité souffrante n'était pas aujourd'hui tellement usée qu'elle est hors d'usage, elle serait surtout applicable à Garengeot, qui a inventé la clef de Garengeot. Au moyen de ce nouvel instrument, un chirurgien vous arrache si rapidement une dent que vous sentez à peine la douleur qui fuit.

Le Dran ampute presque aussi rapidement un bras dans l'articulation de l'épaule.

Il me semble entendre encore l'Europe applaudir à Félix, venant d'opérer Louis XIV pour une affection qui se rattache quelquefois à un état pathologique des

de l'économie la sensibilité à l'instrument. Heureusement l'admirable découverte des moyens anesthésiques est venue combler les vœux de Monteil. A. L.

(1) Nous parlerons plus loin de Dupuytren qui, né en 1777, appartient comme chirurgien au dix-neuvième siècle.

A. L.

viscères supérieurs. Aujourd'hui, grâce aux procédés et aux instruments dus à Sabatier et à son élève Ribes, les chirurgiens se jouent de cette opération.

Des diverses maladies que les hommes se sont données en contrariant par leur manière de vivre la nature, les plus douloureuses sont peut-être les maladies des organes urinaires, et peut-être, des efforts que la chirurgie a faits pour guérir les diverses maladies, les plus ingénieux, les plus glorieux, sont ceux qu'elle a faits pour guérir les maladies de ce genre. Elle n'a pas commencé d'aujourd'hui. Celse avait eu recours à la taille. Cette si hardie opération avait été oubliée jusqu'au quinzième siècle. Depuis, la lithotomie n'a cessé d'ajouter de grands à de plus grands progrès. Le frère Côme (1), de nos jours,

(1) Jean Baseilhac, connu sous le nom de *frère Cosme*, né en 1773 à Pouy, dans le diocèse de Tarbes, était fils et petit-fils de chirurgiens. Après avoir étudié à l'Hôtel-Dieu de Lyon, il vint à Paris en 1725, fut admis à l'Hôtel-Dieu comme élève, devint chirurgien de l'évêque de Bayeux qui peu après lui légua en mourant de quoi subvenir aux frais de la maîtrise. En 1729, il fut reçu comme frère, sous le nom de *Jean de Saint-Cosme*, dans l'ordre des Feuillants, mais il ne fit profession qu'en 1740. Ses succès auprès des indigents, qu'il avait à traiter en grand nombre, le firent bientôt connaître. Il s'appliqua principalement à l'opération de la taille par la méthode latéralisée et perfectionna l'instrument qui porte le nom de lithotome caché de frère Cosme, mais qu'avait jadis employé Franco.

Il porta aussi loin que possible la perfection de cet instrument et de l'opération où il est employé ; Desault, Boyer et, pendant longtemps, Dupuytren ne taillèrent pas autrement ni plus heureusement que le frère Cosme. Son habileté était extrême car il perdait fort peu de malades. Désintéressé dans sa pratique, il était cependant rénuméré généreusement par les gens riches qui s'adressaient à lui; ces honoraires, prix de son talent, furent consacrés par lui à construire en 1753, un hospice

s'est acquis un nom par sa main toujours heureuse, il faudrait sans doute dire toujours habile, dans la taille latéralisée, qui avait succédé à la taille transversale et à la taille latérale. Enfin, la chimie et la physique se sont réunies à la chirurgie pour chercher des moyens moins sanglants et moins douloureux. Vauquelin, à la tête des chimistes, a cherché des dissolvants ; mais comment porter ces dissolvants sur les concrétions pierreuses, sans les porter sur l'organe qui les renferme ? aussi la plus belle palme de la chirurgie est encore à cueillir.

Les maladies de l'urètre ne sont guère moins cruelles. Gloire à Bernard, qui a inventé les sondes, à Daran qui a inventé les bougies !

Pour redresser les colonnes vertébrales, Levacher attache les bossus à une croix de fer : les bosses s'aplatissent. Venel les place sur un lit d'extension : les bosses s'aplatissent encore plus vite.

Tout le monde hésite à répondre quand on demande le nom du plus grand poëte, du plus grand orateur, du plus grand médecin du dix-huitième

qu'il soutint de ses deniers jusqu'à sa mort, et où les pauvres étaient opérés et soignés gratuitement. Il avait le génie chirurgical et n'était guère moins habile à opérer la cataracte que la pierre. Outre son lithotome, il inventa un grand nombre d'instruments.

Fidèle à la règle de son ordre, il vivait retiré, ne se donnant comme distraction qu'une heure par jour qu'il employait, après dîner, à cultiver un petit jardin attenant à son laboratoire. C'était un homme rude au premier abord, aux réparties spirituelles, méprisant l'envie qui cherchait à le mordre, et lui répondant par des perfectionnements à sa méthode et de nouveaux succès. Il eut des amis parmi les savants les plus distingués de son temps, tels que Duverney, Morand et La Peyronie.

A. L.

siècle ; mais tout le monde, sans hésiter, répond Desault, quand on demande le nom du plus grand chirurgien. Les ligatures d'Amboise Paré avaient, depuis deux cents ans, été abandonnées à cause de leur difficulté ; Desault les a rendues faciles. Sa mécanique chirurgicale est toujours la conséquence de la mécanique de la nature. S'il panse la fracture d'un membre ou la fracture de la clavicule, on l'entoure ; on admire l'habileté, le génie de ses appareils. L'admiration n'est pas moins grande quand on l'entend. Ses écoles particulières rendent désertes les écoles publiques. Si jamais nous avons une histoire de l'art où tous les grands maîtres soient majestueusement rangés l'un à côté de l'autre, Desault les surpassera de toute la tête.

Il y avait depuis longtemps une médecine légale il y a, depuis le traité de Louis (1), une chirurgie légale. La justice, pour voir dans les points les plus

(1) Antoine Louis, né à Metz en 1723, mort à Paris en 1792, secrétaire perpétuel de l'académie de chirurgie. Il se rendit célèbre par son savoir et son habileté comme chirurgien. Pendant quarante ans il professa aux écoles de chirurgie, et il a laissé, outre plusieurs traités sur son art, des éloges des membres de l'académie de chirurgie, non moins remarquables par le style que par l'élévation des idées. Un trait suffit à peindre le caractère de cet homme éminent. Il avait jugé ce que promettait Desault dès ses débuts à Paris; il l'aida généreusement de sa bourse le soutint contre les vexations de la Faculté et n'eut peut-être pas de lui la reconnaissance qu'il pouvait attendre. Cependant la survivance de chirurgien à l'Hôtel-Dieu étant devenue vacante et Desault s'étant mis sur les rangs, Louis fut consulté par le magistrat de qui dépendait cette nomination. J'ai à me plaindre de lui, répondit-il, mais je dois à l'intérêt public de vous déclarer qu'il est l'homme qui convient le mieux à la place Desault fut nommé. A. L.

obscurs des procédures criminelles, au lieu d'un œil en aura maintenant deux.

J'abrége, Monsieur, continua le jeune chirurgien, la narration de cette longue dispute avec mon beau-frère; la victoire fut constamment de mon côté, et la preuve, c'est que, tandis que sa future épouse, Rose, nous criait : C'est assez ! en voilà assez ! Louison criait à Rose : Laisse-les parler, laisse-les parler !

Du reste, ainsi que mon beau-frère m'en avait prévenu, quand j'allai faire ma visite à madame Rudel de Serres, lui exhiber mes lettres, elle appela la sage-femme du canton, qui avait été au cours d'accouchement de l'école nouvellement établie à Rodez ; mais, au lieu de me laisser interroger comme un benêt, je l'intimidai d'abord par les terribles et savants appareils de la nouvelle opération de la symphise ; je lui donnai des instructions sur les accouchements ordinaires et extraordinaires. Elle ne pouvait en avoir de meilleures; car, outre que j'avais vu opérer la bonne et habile madame La Chapelle, directrice du grand hospice de la Maternité (1), j'avais suivi les cours de Baudelocque (2) et j'avais assisté aussi aux leçons de Dubois. Tout le monde connaît le Traité des

(1) Madame LACHAPELLE, née Dugès (1769-1822), était, au dix-huitième siècle, sage-femme en chef à l'hotel-Dieu. L'hopital de la Maternité n'a été ouvert que plus tard dans les bâtiments du couvent de Port-Royal, et madame Lachapelle y passa alors avec le même grade. A. L.

(2) Jean-Louis BAUDELOCQUE, né à Heilly (Somme) (1746-1810), professeur d'accouchements à l'école de santé (1794), chirurgien en chef à l'hospice de la Maternité, fit faire de grands progrès à l'obstétrique. Il est resté de lui plusieurs traités et un grand nombre de mémoires sur les diverses branches de cet art. A. L.

accouchements de l'un et le nouveau forceps de l'autre. Madame Rudel de Serres fut si contente que lorsque j'eus fini, elle se prit à me dire : On peut maintenant vous marier, et les enfants peuvent maintenant venir. Elle fixa le jour des noces. J'eus un bien grand plaisir d'aller porter cette nouvelle à Louison ; mais je crois que j'en eus presqu'un aussi grand d'aller la porter à mon beau-frère.

Que je vous parle maintenant, a continué l'intarissable Armand, du troisième gendre de madame Rudel de Serres. Ce jour-là même, vers le soir, entre chien et loup, en entendant frapper ou plutôt gratter doucement à la porte, je me crus sûr que c'était lui, et avant de lui ouvrir j'avais envie de lui crier : Bonsoir, monsieur le pharmacien ; mais j'attendis d'avoir ouvert pour lui faire ce salut. Monsieur, me répondit-il, on ne connaît pas ici les pharmaciens. Les gens francs de notre ville veulent continuer à appeler les choses et les hommes par leur nom. Je suis tout simplement monsieur l'apothicaire. Toutefois, ajouta-t-il gaiement, comme ce nom d'apothicaire fait encore toujours un peu rire, je refusai par cela seul d'en prendre l'état. Quand Augustine, la plus jeune des nièces de madame Rudel de Serres, m'en fit la proposition, il fallut bien qu'elle m'assurât qu'elle était irrévocablement destinée à un apothicaire. Augustine a les yeux vifs et tendres. Ah ! monsieur, qui a les yeux en même temps vifs et tendres ? Elle a une petite bouche vermeille. Ah ! monsieur, l'amour n'en a jamais fait d'aussi jolie ! Ajoutez un teint de rose, un cou d'albâtre. Augustine pleura ; elle me dit que je ne l'aimais pas ; que d'ailleurs les apothicaires d'aujourd'hui n'étaient pas ceux d'autrefois, qu'ils n'adminis-

traient plus, qu'ils n'allaient plus en ville, qu'ils gagnaient maintenant assez d'argent sans sortir de chez eux, qu'ils étaient tous riches, que les rieurs étaient passés de leur côté. Elle me dit en outre que madame Rudel de Serres avait déposé 100 pistoles pour celui des trois amants qui voudrait être apothicaire; enfin, elle me parla de si bon sens et de si bon cœur que je me décidai à aller prendre les 100 pistoles.

Peu de jours après, je me mis en route pour Montpellier. A peine arrivé, je n'aurais pas voulu changer d'état contre tout autre.

Je trouvai mes camarades les étudiants au collége de pharmacie établis pêle-mêle au milieu des étudiants en médecine et en chirurgie. Ils me paraissaient seulement distingués en ce qu'ils étaient mieux habillés, mieux nourris et surtout mieux façonnés. Je dis assez ingénument que j'avais eu d'abord quelque répugnance à prendre mon état. Les médecins et les chirurgiens me firent la politesse de bien se moquer de moi, et me dirent que, depuis la République, les trois branches de l'art de guérir étaient sur un pied d'égalité fraternelle, et qu'elles étaient d'ailleurs, comme la République, réunies en un faisceau un et indivisible. Ils me dirent que dans la chimie médicale, qui n'était que la pharmacie ou apothicairerie, les noms des Derosne, des Cadet de Gassicourt, des Cadet de Vaux, des Parmentier, des Deyeux, étaient connus dans l'Europe et dans le monde entier.

Véritablement dès que je fus entré aux écoles, j'appris que Derosne avait fait la première bonne analyse de l'opium, Parmentier et Deyeux la première bonne analyse du lait, que les pastilles d'ipécacuanha étaient dues à Cadet de Gassicourt, qu'un grand nombre

d'autres découvertes ou d'autres préparations étaient également dues à ces habiles pharmaciens et à leurs illustres confrères.

Je suivis les cours de la grande pharmacie, comme il appartenait au futur neveu de madame Rudel de Serres. A la classe d'histoire naturelle j'appris à distinguer non-seulement les diverses espèces de sauge, mais les diverses espèces d'ipécacuanha, surtout les diverses espèces de quinquina, dont les unes font grand bien, les autres ne font ni bien ni mal, les autres augmentent le mal; ainsi des autres remèdes. A celle de chimie, j'appris les pesées, les mixtions, les coctions les plus parfaites, et, mes cours finis, je soutins une thèse latine sur les pastilles de menthe poivrée, la pâte de guimauve et le sucre d'orge, sur l'*hydro-sulphuretum rubrum oxidi stibii sulphurati*, autrefois le kermès minéral. Ensuite je descendis de dessus le pupitre, je ceignis le tablier, je pris le pilon et la spatule et manipulai *secundum artem*.

J'obtins mes lettres; je partis. J'allai tout droit en faire hommage à madame Rudel de Serres. Elle m'interrogea sur l'onguent de la mère; je lui répondis sur l'*unguentum fuscum*, qui est la même chose; mais le latin en impose toujours aux femmes. Je lui enseignai comment aujourd'hui on faisait du sucre ou avec des pommes ou avec du raisin, et comment Derosne dégraissait avec du charbon toute espèce de sucre; comment aujourd'hui avec de la chicorée brûlée on faisait du café, à faute d'autre; je lui enseignai mille petites recettes pour les cheveux, pour les dents, pour le teint : je devins son favori.

Elle m'acheta un ancien fonds d'apothicaire; j'en fis renouveler, repeindre les tablettes. Je plaçai dans

le milieu, à la place de l'ancien grand pot de thériaque en faïence, le buste d'Hippocrate en beau biscuit azuré, et sur le devant, de grandes pierres d'alun de roche, d'antimoine, de lapis lazuli, de grands bocaux de sangsues et de petits poissons rouges. En même temps je me mis à parler la nouvelle langue chimique, ce qui fit d'abord croire à mon prédécesseur qu'il était sourd. Point de sel, point de vinaigre, du muriate de soude, de l'acide acéteux. Point d'alun, point d'antimoine, du sulfate d'alumine, du sulfure d'antimoine natif. Je remplissais ainsi les oreilles de tous les badauds, qui ne croyaient jamais payer assez les drogues les plus communes. J'eus la vogue. Mon mariage se fit, et la vogue a augmenté depuis qu'Augustine est montée sur son trône, depuis qu'elle tient le comptoir, adossée à une belle glace où toutes les jeunes garde-malades viennent se mirer pendant qu'elle écrit leur compte.

Peut-être aurais-je à me plaindre de mes beaux-frères ; mais je ne m'en plains pas. Le chirurgien est un jeune fat qui parle fort poliment au médecin et qui, derrière lui, en parle fort légèrement. En arrivant ici, il apporta une tête remplie des nouvelles idées révolutionnaires. Il voulait être en même temps médecin, chirurgien, apothicaire ; mais notre tante, madame Rudel de Serres, rembarra fort bien sa vanité. Je ne puis permettre que vous exerciez ces trois professions, lui dit-elle, pas plus que je ne puis permettre que vous soyez le mari de mes trois nièces. Les prétentions de mon beau-frère ont fait rire toute la rue Neuve, et la réponse de notre tante y est passée en proverbe. Quant au médecin, il est sage et grave ; mais personne, jusqu'ici, n'a voulu essayer sa nou-

velle science, et je crois qu'ainsi que le chirurgien il n'a pas encore gagné le montant de sa patente.

On dit que je ne suis pas bien avec mes beaux-frères ; c'est pure méchanceté, car ils dînent et soupent fort souvent chez moi. Il en est de même de leurs femmes, il en sera de même de leurs enfants. Pour moi, je ne vais chez eux que pour leur rendre leur visite du premier de l'an. Je n'ai besoin de personne. Que M. et madame Rudel de Serres vivent ou meurent, je n'en mettrai, comme on dit vulgairement, ni plus ni moins cuire ; mais je sens que mes beaux-frères ont grand besoin qu'ils meurent ; et, ce qui est encore plus fâcheux, c'est que, par devoir de neveu autant que par état, ils sont obligés de les faire vivre.

---

## FACULTÉ DE STRASBOURG.

---

Strasbourg, devenue française en 1681 et qui vient de nous être enlevée, possédait au seizième siècle une école de médecine, déjà célèbre, où Gontier d'Andernach (Winther ou Guntherus) fit des cours en 1520, après avoir étudié et longtemps professé à Paris. En 1733, la Faculté de Strasbourg créa une place de démonstrateur et prosecteur d'anatomie ; en 1737 la ville y fonda la première école pratique d'accouchements et 1738 vit s'ouvrir la première clinique médicale, qui n'avait été précédée que par celles de Leyde et de Vienne.

Vers 1780 l'école de Strasbourg comptait environ 150 étudiants en médecine. Les professeurs étaient nommés à vie par le conseil académique, qui élisait aussi le doyen pour six mois ou un an. La Faculté conférait les grades de licencié et de docteur. Les actes nécessaires pour obtenir la licence se bornaient à un examen et une thèse ; des épreuves plus difficiles et une réception solennelle étaient réservés au doctorat.

Supprimée en 1792 comme toutes les autres, la fa-

culté de Strasbourg fut rétablie en 1794, sous le nom d'*Ecole de santé*, de même que les facultés de Paris et de Montpellier, dont elle suivit le sort et les règlements depuis cette époque.

L'école de Strasbourg a toujours compté dans ses rangs des hommes d'un grand mérite, les uns nés sur le sol de l'Alsace, les auteurs en ayant fait leur pays d'adoption.

En 1711, Jacques Baulot, dit frère Jacques, le célèbre tithotomiste (V. p. 272), obligé par d'injustes persécutions de quitter Paris, se réfugia à Strasbourg où il pratiqua pendant quelques temps avec succès. Laurent Marchal, le premier en France, tenta l'amputation de l'utérus. Lombard sorti de la même école, fut un des chirurgiens les plus distingués du dix-huitième siècle. La science conserve et honore les noms des anatomistes Lobstein et Lauth, du physicien Ehrmann, des botanistes Fée et Villars, de Fodéré, hygiéniste et médecin légiste, du chimiste Niklès. Ces derniers appartiennent déjà au dix-neuvième siècle et nous devons, pour le dix-huitième, nous borner à cet exposé fort incomplet.

# LES HOPITAUX AU DIX-HUITIÈME SIÈCLE.

En 1785, le baron de Breteuil mit sous les yeux de Louis XVI un mémoire publié récemment, sans nom d'auteur, sur la nécessité d'une réforme des hôpitaux et accompagné d'un projet d'Hôtel-Dieu. Le roi voulut avoir l'avis de l'Académie des sciences et lui envoya ce projet. Une commission fut nommée; elle avait pour membres Lassone, Daubenton, Tenon, Bailly, Lavoisier, Laplace, Coulomb, Darcet et Tillet. Le résultat de leurs études fut exposé, dans un grand travail intitulé: *Mémoires sur les hôpitaux de Paris*, par Tenon, professeur au collége de chirurgie, membre de l'Académie des sciences et de l'Académie de chirurgie. Nous empruntons à ce magnifique ouvrage, et notamment à la préface qui en est le résumé, les fragments suivants, qui suffisent à donner une idée de ce qu'étaient alors les hôpitaux. On trouve dans ces mémoires beaucoup de détails caractéristiques que leur étendue ne nous permet pas d'insérer ici.

« Nous avons à Paris un hôpital unique dans son genre : cet hôpital est l'Hôtel-Dieu; on y est reçu à toute heure, sans acception d'âge, de sexe, de pays,

de religion; les fiévreux, les blessés, les contagieux, les non-contagieux, les fous susceptibles de traitement, les femmes et les filles enceintes y sont admis; il est donc l'hôpital de l'homme nécessiteux et malade, nous ne disons pas seulement de Paris et de la France, mais du reste de l'univers.

« Ses portes, comme les bras de la Providence, sont toujours ouvertes à ceux qui viennent s'y réfugier. La mesure de ses revenus n'est pas celle des secours qu'il procure, ce sont les besoins du pauvre; on vend les fonds si les revenus se trouvent insuffisants, comme cela arriva en 1709. Les ressources de cette maison sont inépuisables et précieuses à conserver : elles résident dans cette sensibilité sans bornes de la nation, sensibilité qui l'entraîne naturellement aux actions libres et généreuses; elles sont dans la fortune publique, dans celle des citoyens riches, qui ne lui ont jamais manqué.

« Tantôt elle retire 1,800, 2,000 malades, tantôt 3, 4 et 5,000, avec les serviteurs nécessaires : ce n'est donc plus un hôpital, c'est une ville, si l'on a égard au nombre des personnes qu'il renferme, une ville où tous les hommes ont droit d'asile, sont reçus comme citoyens du même pays, comme enfants de la même famille : c'est le sanctuaire de l'humanité.

« ..... Mais Paris s'accroît, l'Hôtel-Dieu est son infirmerie naturelle, il n'est plus de proportion entre la ville, ses environs et leur infirmerie; le pauvre y est pressé, quatre et six couchent dans le même lit. Le public, inspecteur né de cette maison, autant par ses lumières que par ses largesses, réclame depuis longtemps contre cette disproportion préjudiciable..... On a proposé de retirer les convalescents de l'Hôtel-Dieu,

de démembrer cet hôpital, enfin, de le transférer dans un lieu plus étendu et plus découvert.....

« Paris renferme 48 hôpitaux ou maisons de charité (non compris les maisons des Filles pénitentes du Sauveur, de Sainte-Valère, de Sainte-Pélagie), 22 de malades, 6 de malades et de valides, 20 réservés à des valides. On prend soin journellement, à Paris, de 6,236 malades, 14,105 valides et de 15,000 enfants trouvés. Ces hôpitaux fournissent à une assistance publique qui, par jour, s'étend à 35,341 individus.

« La population de Paris étant de 660,000 âmes, terme moyen, les personnes secourues, prises en général, sont à la population de Paris comme 1 est à 18 2/3, les malades et valides, comme 1 à 33 1/2, les seuls malades, comme 1 à 105 4/5, ceux de l'Hôtel-Dieu, comparés à ceux de tous les autres hôpitaux, comme 5 à 12 : de manière que ces autres hôpitaux font, dans les temps ordinaires, un peu plus de la moitié du service des pauvres malades, tandis que dans les temps d'épidémie, de contagion et de surcharge, c'est en accroissement de service, et toujours sur l'Hôtel-Dieu, que portent ces épidémies, ces contagions et ces surcharges.....

« Ces hôpitaux ou maisons de charité sont les suivants :

« Pour les hommes malades : *La Charité*, 208 petits lits (c'est-à-dire pour un seul malade); les dimensions les plus ordinaires de ces lits sont : 3 pieds de large, 6 pieds de long et de 6 à 7 pieds de haut ; — l'*hôpital des convalescents*, rue du Bac, 22 petits lits ; — la *Maison royale de santé*, hors la barrière d'Enfer, 23 petits lits ; — l'*hôpital de Charenton*, 12 petits lits pour malades ordinaires, 82 petits lits pour alié-

nés payant une pension de 600 à 6,000 livres; — l'*hôpital militaire des gardes-françaises et des gardes-suisses*, au Gros-Caillou, 264 petits lits; — l'*hôpital des protestants*, rue de Sèvres, 8 petits lits.

« Pour les femmes malades : les *Religieuses hospitalières*, ou l'*hôpital Saint-Julien-Sainte-Basilisse*, rue Mouffetard, 43 petits lits; — les *Hospitalières*, près la place Royale, 22 petits lits; — les *Hospitalières*, rue de la Roquette, 20 petits lits; — les *Hospitalières de Saint-Mandé*, 16 petits lits.

« Pour les malades des deux sexes : l'*hospice du collége de chirurgie*, rue des Cordeliers, 22 petits lits; — l'*hospice de la paroisse Saint-Sulpice et du Gros-Caillou*, 128 petits lits; — l'*hospice de Saint-Jacques-du-Haut-Pas*, 34 petits lits; — l'*hospice Saint-Méry*, 14 petits lits; — l'*hospice Saint-André-des-Arcs*, rue des Poitevins, 6 petits lits; — l'*Hôtel-Dieu*, 25 salles, contenant 1,219 lits, dont 486 petits lits et 733 grands lits (ces grands lits ont 6 pieds de haut, 6 pieds de long et 4 pieds 4 pouces de large; chaque lit contient de 4 à 6 malades).

« Pour le traitement de maladies spéciales : l'*hôpital Saint-Louis*, 45 petits lits, 7 barcelonnettes, 254 grands lits; — l'*hôpital Sainte-Anne* ou *de la Santé*, en ce moment sans usage; — l'*hôpital Sainte-Reine*, ou *des teigneux*, 21 petits lits en fer; — l'*hôpital des Quinze-Vingts*, 300 petits lits; — l'*hôpital des Incurables*, rue de Sèvres, 426 petits lits; — l'*hospice de Vaugirard* (nouveau-nés et femmes syphilitiques), 128 petits lits.

« Pour les pauvres, malades ou valides : *les Petites-Maisons*, rue de Sèvres, 226 petits lits; — *la Pitié*, 301 petits lits; — *la Salpêtrière*, hôpital de femmes

et maison de force, contenant 6,720 personnes, dont 450 malades, couchées dans des petits lits; — *Bicêtre*, hôpital d'hommes et maison de force, contenant 3,024 personnes, dont 788 malades dans des petits lits; — *hôtel royal des Invalides;* les infirmeries contiennent 434 petits lits; — *École royale militaire;* les infirmeries contiennent 45 petits lits.

« Pour les pauvres valides, orphelins : l'*hôpital de la Trinité*, rue Saint-Denis (deux sexes), 136 petits lits; — l'*hôpital Notre-Dame-de-la-Miséricorde* ou *des Cent-Filles*, rue Censier (orphelines), 80 petits lits; — *Maison des orphelines*, dite *de la Mère-de-Dieu* (deux sexes), 42 petits lits; — *Filature de la paroisse Saint-Sulpice*, barrière de Vaugirard, 16 petits lits; — *Orphelines du Saint-Enfant-Jésus et de la Mère-de-Pureté*, cul-de-sac des Vignes, 15 petits lits; — *hospice de M. Beaujon* (deux sexes), 24 petits lits; — *hôpital du Saint-Esprit*, joignant l'hôtel de ville (deux sexes), 100 petits lits; — *hôpital des Enfants-Trouvés*, dits *de la Couche*, près Notre-Dame, 160 petits lits; — *hôpital des Enfants-Trouvés*, faubourg Saint-Antoine, 396 petits lits, ces deux maisons ayant de plus, à leur charge, des enfants en nourrice, en sevrage ou en pension dans les campagnes, au nombre de 15,000; — *Maison de l'Enfant-Jésus*, rue de Sèvres (jeunes demoiselles), 28 petits lits; — *école d'orphelins, fils d'officiers ou de soldats invalides*, aux Célestins, 200 petits lits.

« Pour les vieillards : *Communauté des prêtres de Saint-François-de-Sales*, à Issy (prêtres indigents), 22 lits; — *hôpital du Saint-Nom-de-Jésus* (deux sexes), 36 lits. Ces hôpitaux, réunis à plusieurs de ceux qu'on a cités plus haut, servent par jour de

retraite à 12,451 personnes, âgées, valides ou invalides et non malades.

« Pour les passants : *hôpital Sainte-Catherine*, rue Saint-Denis ; les pauvres femmes y sont reçues et nourries le soir ; elles peuvent y coucher trois nuits de suite, 16 grands lits à quatre personnes, 5 petits lits ; — *hôpital Sainte-Anastasie et Saint-Gervais*, au Marais, recevant les hommes trois nuits consécutives, 17 grands lits, 13 petits lits, en moyenne 100 hommes par jour.

« Pour les veuves : *maisons* rue du Sentier, rue Saint-Sauveur et rue Montmartre, donnant le logement à des veuves, et comprenant ensemble 36 chambres.

« Pour la jeunesse pendant le jour : *Filature de la paroisse Saint-Sulpice*, donnant le travail, l'instruction et deux repas par jour à 96 jeunes garçons ; — *Maison de la Dentelle noire*, rue Saint-Placide, travail, instruction et deux repas à 56 pauvres filles de la paroisse Saint-Sulpice ; — *Filles séculières de Sainte-Agnès*, rue Plâtrière, instruction, apprentissage, deux repas, à 100 filles, terme moyen.

« Si l'on étudie ce que nos principales maisons de charité offrent de plus intéressant, soit dans leur construction, soit dans certaines parties de leur service, on remarque des moyens pratiqués avec art pour entretenir la salubrité, des égouts couverts, dallés avec des pentes suffisantes qui conduisent à la rivière les immondices de toutes espèces ; des salles de malades élevées sur des voûtes qui garantissent de l'humidité ; des salles à portée de pièces de dessertes convenables, mais dont elles ne sont pas ombragées ; des communications, des issues multipliées,

propres à faciliter le service, et toujours ouvertes en cas d'incendie; des malades dans des salles différentes de celles où l'on rassemble les convalescents. A travers ces sages dispositions, l'expérience en a fait démêler de vicieuses, qu'il s'agira désormais d'éviter, des infirmeries de fièvres malignes trop voisines de celles de blessés, car il est de fait que les blessures s'irritent dans l'atmosphère des fièvres malignes.

« Ici ce sont des hôpitaux et des secours particuliers affectés aux seuls convalescents.

« Ailleurs des maladies bien classées, du linge, des vêtements mis à part dans des armoires différentes pour chaque espèce de maladie.

« Dans cet autre, des promenoirs, les uns couverts, les autres découverts, afin d'exercer les convalescents dans les diverses saisons.

« Il en est où l'on paye ou de fortes ou de modiques rétributions, et où même on se cotise en société pour avoir des secours lorsqu'on est malade.

« Quelques-uns se chargent essentiellement des cas les plus graves de chirurgie, des maladies les plus dispendieuses.

« D'autres se distinguent par des soins qui tendent à une grande économie.

« Il s'en trouve où les salles sont trop basses et fétides, trop hautes et difficiles à échauffer, dallées en totalité et plus propres au lavage, ou simplement dallées sous les rangs des lits : plus communément elles sont carrelées. En aucun de nos hôpitaux, ce qui est remarquable, elles ne sont planchéiées, tandis qu'elles le sont en général dans les pays plus humides ; souvent le plancher supérieur est à bois découvert, quelquefois

il est plafonné, plus rarement il est voûté, ce qui serait mieux ; dans quelques-uns les croisées et les lits sont en fer ; bonne institution. Dans presque tous on manque d'eau ; les commodités sont fétides, trop froides, généralement mal construites : elle ne sauraient servir de modèle.

« ..... L'Hôtel-Dieu ne se borne point à cet hôpital situé près Notre-Dame, sur un terrain de quatre arpents en superficie, il en occupe réellement environ quarante en sept autres maisons. Là est son bureau pour l'administration ; ici sont ses greniers, ses caves, sa tonnellerie ; ailleurs ses basses-cours, ses jardins, ses magasins et lieux de décharges ; en d'autres endroits ses étables aux bestiaux, etc.

« Ces maisons, dispersées, coupent le service, le rendent plus cher ; mais comme elles viennent chacune dans leur genre, au secours de la maison de malades, toutes ensemble constituent l'Hôtel-Dieu. C'est ainsi qu'il faut le concevoir pour s'en former une idée forte, complète, et aviser au moyen de lui en substituer de convenables.

« .... L'Hôtel-Dieu, comme tout hôpital, comprend cinq objets principaux : bâtiments, meubles, malades, serviteurs, règlements.

« Les bâtiments sont relatifs aux emplois qu'habitent les malades, aux départements où se prépare ce qui a rapport au service des emplois et au logement des serviteurs. On compte à l'Hôtel-Dieu vingt emplois contenant vingt-cinq infirmeries ; on y compte encore vingt-six départements ; ils sont, ainsi que les logements des officiers et des serviteurs, séparés par la rivière en bâtiments du Nord et en bâtiments du Midi. Trois de ces infirmeries sont dans les bâtiments

du Nord, deux sur le Pont-au-Double et vingt au bâtiment méridional ; à calculer le nombre des malades sur le pied d'un seul par petit lit, de quatre par grand lit, les trois premières renferment 589 malades, les deux suivantes 202, les vingt dernières, ce qui est encore plus effrayant que digne de remarque, 2,627 ; de sorte que ce bâtiment méridional est évidemment la maison des malades de l'Hôtel-Dieu. Les 2,627 qui l'occupent sont sur un emplacement de moins de cinq quartiers en superficie ; ils sont sur six mille voies de bois, qui peuvent s'incendier : on y rassemble fiévreux, blessés, femmes enceintes, accouchées, variolés, galeux, etc ; ils sont placés au milieu des départements les plus infectés, comme vestiaires, salles des morts, de dissection ; ont les tient dans quatre et cinq étages de salles accouplées et sans courant d'air, de salles enveloppées de pièces de desserte qui refroidissent et ombragent, où les escaliers sont insuffisants ; où le seul et unique promenoir est un lieu chargé d'étendoirs et de linges en évaporation : assemblage monstrueux, plus propre à prolonger les maux, à détruire, qu'à rétablir et à conserver la santé.

« Quant aux meubles d'un pareil hôpital, il coûtent beaucoup de première avance et d'entretien...

« La salle Saint-Nicolas, d'importance moyenne comme étendue et comme nombre de lits, avait pour mobilier : objets en fer, outre les ustensiles d'une cheminée, dix-huit réchauds et un grand fourneau à trois réchauds ; en cuivre, six marmites, chaudière ou chaudrons, plus les cuillers à pots, etc., pour le service d'alimentation des malades, soupe, bouillie des enfants etc. ; cinq grandes buires ou bures, pour

le bouillon et la tisane, cent trente-quatre bassins, une grande chaudière pour échanger le linge, six bassinoires, cinq lampes etc.; en étain, trois-cents écuelles, vingt-quatre gobelets, six boules pour chauffer les pieds, deux seringues, un pot à eau et la cuvette pour le chirurgien-major, une aiguière et un plat pour les sacrements ; en bois, quelques armoires, paniers d'osier, coffres, brocs pour le transport et la distribution des aliments, douze chandeliers, etc. ; comme linge, trois cents grands draps, cinq cents petits, sept cents chemises, six cents cornettes, quatre cents mouchoirs, cinquante couvre-chefs pour les plaies de tête, cent bandages de corps, cinquante draps-fanons pour fractures.

« Les lits sont en bois, ils ont une épaisse et lourde paillasse, un fort lit de plume, un traversin semblable, deux draps, deux couvertures, des rideaux de serge rouge l'hiver et de toile blanche l'été ; leur position n'est assujettie à aucune règle ; en effet, tantôt les petits sont entremêlés avec les grands, tantôt ils en sont séparés. Là le chevet répond aux murs latéraux ; ici, les lits sont situés de côté sur la longueur des salles, et le pied des uns joint le chevet des autres ; dans certaines files, les uns sont en long, les autres en travers.....

« Le lit est un moyen tantôt absolu, tantôt auxiliaire de guérison ; celui de cinquante-deux pouces de large est insuffisant pour quatre ou six hommes. Lorsqu'on place quatre ou six malades par grand lit, on en met deux ou trois à la tête et deux ou trois au pied : de sorte que les pieds des uns répondent aux épaules des autres. Or, comme il n'y a pas d'homme, de taille ordinaire, qui n'ait dix-huit pouces de large

à la hauteur des coudes, les bras étant allongés et appuyés le long du corps, et dix pouces de large à la hauteur des genoux lorsque les jambes sont étendues l'une contre l'autre, il suit que, dans le cas de quatre malades par lit, il leur faudrait cinquante-six pouces en largeur pour s'y tenir sur le dos, pressés et bien allongés, et que, dans le cas de six malades, il leur faudrait quatre vingt-quatre pouces et ces lits on ont cinquante-deux..... Quand l'homme confie sa misère, ses maux, sa vie aux hôpitaux, il leur demande implicitement aliments, remèdes, attentions, soins de toute espèce, par conséquent le sommeil et le repos. Le sommeil! A-t-il jamais pénétré dans ces lits faits seulement pour deux personnes et qui deviennent à l'Hôtel-Dieu des lits pour quatre et pour six malades? Ces lits, où tantôt chaque malade a treize pouces et tantôt huit pouces 1/2 d'espace en largeur, tandis que le corps étendu en exigerait plus de dix-huit ; ces lits où il ne saurait-être que sur le côté, où il ne saurait remuer, se tourner sans presser encore plus celui qui le serre, sans réveiller en lui le sentiment de la douleur? Eh! comment n'y serait-on pas continuellement agité? La gale n'y réside-t-elle pas éternellement? La chaleur de quatre, de six malades n'y fait-elle pas éclore une vermine innombrable? N'y exhale-t-elle pas une fétidité inévitable dans la situation de ces malades couchés, les uns au pied, les autres à la tête? Le sommeil n'entre donc point dans ces lits d'amertume et de douleurs, ou, s'il y pénètre, ce n'est qu'autant que les malades dont ils sont surchargés se concertent pour passer alternativement sur un banc une partie de la nuit....

« L'Hôtel-Dieu a dans ses salles des fiévreux, des

contagieux, des maniaques, des blessés, des femmes enceintes ou accouchées, des convalescents.... Les fiévreux, les fiévreuses sont dans douze salles, dont une, celle Saint-Charles—Saint-Antoine, contient tantôt 558, tantôt 818 malades. On n'a point d'exemple en aucun hôpital d'une telle surcharge. Une table des dimensions de beaucoup d'infirmeries fait connaître qu'il n'en est pas où les malades aient aussi peu d'air; on y voit que, dans la majeure partie des hôpitaux, chaque malade a depuis six jusqu'à huit toises cubes d'air à respirer, tandis que dans plusieurs salles de l'Hôtel-Dieu il n'en a pas même une toise....

« Les contagieux de l'Hôtel-Dieu sont des variolés des rougeolés, des personnes affectées de fièvres, de dyssenteries qui se communiquent, des hydrophobes. Si l'on en excepte les hommes variolés, qui ont une salle particulière où on les rassemble jusqu'à quatre et six dans le même lit, variolés et convalescents, les autres contagieux, à commencer par les variolées, sont confondus dans les mêmes salles, dans les mêmes lits avec des personnes dont les maladies ne sont pas contagieuses.

«.... La salle Saint-Paul, destinée aux blessés, qui à l'Hôtel-Dieu, sont aux blessées dans le rapport de 1 à 3, peut contenir depuis 345 jusqu'à 501 malades, selon qu'ils sont couchés trois, quatre ou six par lit. Une telle surcharge, la chaleur, les punaises qu'elle fait éclore, la rumeur et l'infection qui y règnent sont funestes aux blessés... Les blessées, les préparées aux opérations, les opérées elles-mêmes sont confondues dans la salle Saint-Nicolas : c'est dans cette salle qu'on fait les opérations sous les yeux des personnes qu'elle renferme....

« Les accouchées sont, ainsi que les femmes grosses, dans le bâtiment aux vingt salles, placées au-dessus des blessés et des fiévreux, entourées d'ailleurs des départements les plus insalubres. Leurs salles, au nombre de quatre, sont accouplées, l'air ne peut y circuler, des linges humides les environnent : on y trouve soixante-sept grands lits et trente-neuf petits ; on couche trois et quatre par grands lits les femmes enceintes saines avec les malades, les accouchées à la première semaine avec celles à la seconde, celles qui sont malades avec celles qui ne le sont point : toutes se nuisent respectivement, se communiquent leurs maux ; la surcharge est si grande et leur situation est telle que si l'on entr'ouvre leurs lits, il s'en élève une vapeur humide, chaude, infecte qui se répand, donne du corps à l'air ; en le traversant on le voit se fendre et reculer.... La mortalité sur les accouchées n'est en aucun endroit aussi étonnante qu'à l'Hôtel-Dieu.... Conclue du nombre précis des accouchées, elle est d'une femme sur cinquante à l'hôpital Britannique, sur cent dix à Dublin, sur cent ving-huit à Manchester, et même sur cent trente-un en quelques hôpitaux, tandis qu'à l'Hôtel-Dieu elle est pour le moins d'une femme sur quinze accouchées $^{1}/_{3}$....

« .... On trouve sept cent soixante-trois officiers ou serviteurs à la maison de malades de l'Hôtel-Dieu, cent cinquante-huit à l'hôpital Saint-Louis....

« On a fait, depuis 1787, quelques changements à l'Hôtel-Dieu dans les lits et dans les salles ; on a augmenté le nombre des lits où l'on couche seul, celui des salles et des étages... »

Louis XVI voulut en effet, cemme le dit Tenon, que les malades des hôpitaux couchassent seuls, et

l'aménagement horrible, dont le célèbre rapporteur nous a transmis le tableau, disparut en quelques années. Cependant on voyait encore en 1833, dans certaines salles de l'Hôtel-Dieu, des lits en bois restes de l'ancien mobilier.

---

*Table indicative du nombre des malades dans différents hôpitaux de France en 1788* (*extrait des mémoires de Tenon*).

| | | |
|---|---|---|
| Hôpital | de Joinville trois salles | 60 |
| — | de Mâcon, trois salles | 50 |
| — | de Saint-Germain-en-Laye, quatre salles | 70 |
| — | de Beaune, huit salles, la plus grande de trente lits, les autres de seize, de douze et de quatre lits | 90 |
| — | de la Charité à Versailles, huit salles | 162 |
| — | de Chalons-sur-Marne, trois salles, lits à deux personnes | 224 |
| — | de Rouen, douze salles | 400 |
| — | de Saint-Eloy à Montpellier | 400 |
| — | de La Rochelle, cinq salles | 400 |
| — | d'Orléans, six salles | 400 |
| — | de Saint-Jacques à Toulouse | 450 |
| — | de Saint-André à Bordeaux, seize salles, contenant ordinairement | 400 |
| | nombre forcé | 600 |
| — | de Lyon, dix-huit salles contenant ordinairement 1100 à 1200 malades dans les grandes chaleurs de l'été et en hiver 1300 à 1400, avec 799 lits grands et petits | 1290 |

« Ainsi chacun de ces hôpitaux, à l'exception de celui de Lyon, ne rassemble pas autant de malades qu'en renferme une seule salle de l'Hôtel-Dieu de Paris. »

---

# DIX-NEUVIÈME SIÈCLE.

C'est surtout en France que le dix-neuvième siècle marque pour la médecine une ère nouvelle, et dans ce siècle, déjà sur son déclin, aucun pays n'a dépassé le nôtre au point de vue des sciences médicales. Chez nous, l'art de guérir a eu, lui aussi, son 89. L'ancienne Faculté a disparu comme tant d'autres institutions surannées : ses prétentions tyranniques, ses haines, ses préjugés ont fait place à l'union, dans une seule école, des médecins et des chirurgiens si longtemps divisés, au respect et à l'égalité parfaite des droits acquis sous un contrôle impartial. C'est à l'amphithéâtre que l'élève se prépare à l'étude de la pathologie ; c'est à l'hôpital, à ces cliniques inaugurées par Desault et Corvisart, qu'il apprend comment on observe ; si le nom d'un maître est prononcé, c'est pour rappeler une découverte, pour diriger l'attention sur les signes que reconnaissent des sens exercés, que dévoilent les réactifs ou le microscope. On ne dit plus à l'étudiant : Croyez le maître sur parole ; on lui dit : Apprenez à voir, à entendre, à contrôler la leçon du maître, à vous faire une opinion avec réserve et défiance de vous-même.

Dans l'exposé qui va suivre, nous ne sortirons guère de la France et, par un motif de convenance qu'on approuvera sans doute, nous parlerons peu des hommes vivants, quelque honneur qu'ils fassent à notre pays.

Bichat, dont le dix-neuvième siècle peut à bon droit revendiquer les travaux, est le créateur de l'*anatomie générale;* il ouvre la voie dans cette analyse des tissus dont la structure intime sera plus tard étudiée à l'aide du microscope et constituera l'histologie.

L'*anatomie descriptive* devient la base des études médicales, grâce aux travaux de Bichat, de Boyer, de Jules et d'Hippolyte Cloquet, de Béclard, Cruveilhier, Serres, Blandin, Bourgery, et de tant d'autres.

Pour l'*anatomie comparée*, le monde savant suit les leçons de Geoffroy-Saint-Hilaire et de Cuvier.

L'*anatomie pathologique* dont, excepté Morgagni, les pathologistes du dix-huitième siècle avaient tiré peu de fruit, reçoit de Bichat et de Broussais une impulsion nouvelle; elle amène ou sanctionne les découvertes de Corvisart, de Laennec, de Petit, de Piorry; elle préside à l'enseignement de Rostan, de Bouillaud, de Chomel, de Rayer, de Louis, d'Andral, de Bretonneau et de tous ces hommes qui furent ou sont encore l'honneur de nos écoles. Si Broussais n'y puise que de mauvais arguments pour soutenir ses théories, il contribue cependant à en rendre l'étude familière, et l'observation, plus tard moins systématique, des lésions réelles ou prétendues qu'il signale, substituera des notions exactes aux erreurs de la doctrine soi-disant

physiologique. Les magnifiques ouvrages de Bourgery, pour l'anatomie descriptive, et de Cruveilhier, pour l'anatomie pathologique, sont les plus beaux monuments qu'on ait encore élevés à la science de Vésale et de Morgagni.

En *physiologie* Bichat poursuit l'œuvre de Haller. Il distingue la *vie animale* de la *vie organique.* « La vie animale est, dit-il, l'ordre des fonctions qui nous met en rapport avec les corps extérieurs, ordre qui appartient seul aux animaux, qui est de plus chez eux que dans les végétaux et les en distingue spécialement ; la vie organique est l'ordre qui sert à la composition et à la décomposition habituelle de nos parties ; cette vie est commune à tous les êtres organisés, aux végétaux et animaux ; la seule condition pour en jouir, c'est l'organisation ; en sorte qu'elle forme la limite entre les corps organiques et les inorganiques, comme la vie animale sert de séparation aux deux classes que forment les premiers. » Il s'attache à distinguer les lois *vitales* des lois *physiques,* mais sans reconnaître les rapports qu'on admet aujourd'hui entre les réactions physico-chimiques, accomplies dans la trame des capillaires et l'activité propre aux éléments histologiques.

Séparant dans l'irritabilité hallérienne le phénomène de la sensibilité de celui qu'il nomme contractilité, il les étudie l'un et l'autre dans la vie animale et dans la vie organique, avec des distinctions plus subtiles et plus hasardées que solides ; il parcourt ainsi tout le domaine de la physiologie, non sans tomber quelquefois dans l'erreur ; mais les erreurs même de ce génie deviennent des enseignements pour ceux qui suivent après lui la même route. Le plus grand parmi eux,

Magendie, reprend l'étude des nerfs au point de vue de la sensibilité et du mouvement. Les Alexandrins avaient reconnu l'existence de deux ordres de nerfs, les uns sensitifs, les autres moteurs ; Galien avait touché de bien près à la solution du problème en assignant à ces deux ordres de nerfs des racines différentes; Boerhaave et d'autres modernes avaient accueilli cette doctrine, sur laquelle Lamarck émettait, au commencement du dix-neuvième siècle, des vues très-rapprochées de la vérité.

En 1811, Charles Bell fut conduit, par des expériences sur les animaux, à reconnaître que les racines antérieures et les racines postérieures des nerfs rachidiens avaient des fonctions différentes ; mais il se trompa, dans la détermination de ces fonctions, en considérant les racines antérieures comme chargées de transmettre à la fois le mouvement et la sensibilité, tandis que les racines postérieures transmettaient une soi-disant influence vitale ou organique, particulière, suivant Bell, au cervelet. En 1822, Magendie, le premier, reconnaît et fait voir que les racines antérieures sont motrices et les racines postérieures sensibles.

L'absorption restait inexpliquée; la plupart des physiologistes l'attribuaient aux vaisseaux lymphatiques, d'autres, et parmi eux Haller, aux veines. On supposait que les vaisseaux absorbaient par des orifices mal définis, et Bichat admettait des vaisseaux absorbants et des vaisseaux exhalants. Magendie reconnut d'abord, par l'expérience, que les lymphatiques absorbaient moins que les veines, puis, contrairement à l'opinion générale et suivant laquelle les membranes, pendant la vie, ne laissaient pas transsuder les liquides comme après la mort, il montra

que les parois des vaisseaux vivants se laissaient pénétrer par certains liquides mis en contact avec elles. Peu d'années après, en 1828, Dutrochet découvrit le phénomène de l'endosmose auquel paraît se rapporter l'absorption.

Cependant Flourens multipliait ses recherches expérimentales sur le système nerveux chez les vertébrés, sur la formation et le développement des os et des dents, sur la peau et les membranes muqueuses ; il étudiait les propriétés anesthésiques des différents éthers et découvrait celles du chloroforme, que Soubeiran avait obtenu le premier et qui devait épargner tant de souffrances aux malades.

D'autres travaux aussi nombreux qu'importants ont éclairé la plupart des questions physiologiques dans la première moitié de notre siècle, et, pour ne parler que de ceux qui appartiennent à la France, nous citerons, parmi les principaux, ceux de MM. Prévost et Dumas, et de MM. Andral et Gavarret sur le sang, de M. Gavarret sur la physique biologique, de Leuret et Lassaigne, sur la digestion, de Leuret, sur le cerveau; les savantes leçons de Bérard, le grand ouvrage et les nombreuses expériences de Longet, celles de M. Marey sur la sphygmologie, de M. Duchesne de Boulogne sur le système nerveux ; enfin les belles découvertes sur la glycogénie, sur l'action du curare, etc., que l'on doit à M. Claude Bernard, pour qui la méthode expérimentale n'est pas moins rigoureuse dans son exactitude que féconde en résultats éclatants. Bien d'autres noms, et celui de M. Robin en première ligne, devraient figurer dans une énumération moins incomplète des physiologistes français de notre siècle.

En *médecine*, Broussais apparaît le premier dans l'ordre chronologique. Non moins absolu que Brown dans ses prétentions à réformer la science, il s'attaque d'abord aux doctrines du médecin écossais, dont il prend exactement le contre-pied. Brown voyait partout la faiblesse, *l'asthénie;* et les toniques, les stimulants constituaient presque toute sa thérapeutique. Broussais, livré longtemps aux études anatomo-pathologiques, croit reconnaître presque toujours dans les organes des signes d'inflammation, de congestion sanguine, et l'irritation est à ses yeux la cause de toutes les maladies ; l'état inflammatoire est leur symptôme dominant. C'est par l'appareil digestif que les organes reçoivent l'excitation due au régime alimentaire, toujours suspect d'une trop grande tonicité, et comme à l'autopsie la muqueuse de l'estomac présente souvent une coloration rosée, une injection plus ou moins marquée, le chef de la nouvelle école y voit, non pas un phénomène ultime ou un effet cadavérique, mais le signe caractéristique de l'inflammation. L'intestin, après les fièvres continues, surtout après celles de forme typhoïde, lui offre des désordres bien autrement graves, qui sont pour lui l'expression la plus élevée du travail inflammatoire. Il en conclut que l'inflammation de l'estomac et de l'intestin, la *gastrite*, la *gastro-entérite*, est l'affection la plus commune et la compagne inséparable, sinon l'origine, de presque toutes les autres. Il proscrit donc les purgatifs, les toniques et tous les remèdes incendiaires, comme il les appelle ; il met son malade à la diète la plus sévère, le saigne avec la lancette ou les sangsues en grand nombre et lui donne l'eau de gomme pour boisson ; c'est ce qu'il appelle le traitement antiphlogis-

tique. De même que Brown, Pinel et tous les pathologistes, depuis l'antiquité jusqu'à nos jours, sont l'objet de sa critique mordante et souvent juste, car il ne lui était pas difficile, avec les lumières de la physiologie et de l'anatomie pathologique, de réduire à néant les hypothèses et la thérapeutique souvent étrange de ses prédécesseurs. Quand il se trouve en face d'observateurs comme Hippocrate ou Sydenham ou d'affections comme la fièvre intermittente, il les récuse ou les nie. Cette fièvre, qui se refusait à entrer dans son cadre, il l'y introduit de force, en prétendant que toutes les maladies peuvent affecter la forme intermittente : la fièvre intermittente est une gastro-entérite, comme la fièvre typhoïde, comme le choléra. Il en donne pour preuve les congestions ou autres états morbides reconnus à l'autopsie dans certains cas, de même que plus tard il veut faire passer pour un symptôme de gastro-entérite la psorentérie cholérique.

Refusant avec raison d'admettre qu'il y eût des fièvres essentielles, c'est-à-dire constituant une maladie sans rapport avec une lésion de l'organisme, il eut le tort de considérer la fièvre comme se rattachant toujours à une phlegmasie, et de ne voir dans toutes les fièvres essentielles des pathologistes précédents qu'une seule et même affection, la gastro-entérite simple ou compliquée. « C'est par une gastro-entérite aiguë, premier effet de l'agent contagieux, que débute la variole ; la phlegmasie cutanée la remplace et la termine lorsque les pustules sont en petit nombre ; mais elle la reproduit si les pustules sont nombreuses... Je n'ai point vu de tubercules du poumon sans une inflammation antécédente. Ceux qu'apportent les

enfants naissants ne me paraissent pas indépendants de ce phénomène. »

Quiconque refuse d'accepter ces théories non moins étranges qu'absolues est traité par Broussais d'homme qui se crée des êtres de raison, d'ontologiste. Polémiste habile et surtout violent, sachant beaucoup et connaissant bien les doctrines qu'il attaquait, ayant pour lui d'ailleurs l'évidence de certains faits bien ou mal interprétés, mais qu'à cette époque il pouvait invoquer pour le besoin de sa cause, il révolutionna le monde médical, surtout en France. Comme Brown et la plupart des agitateurs en médecine, il plaisait à bien des gens qui trouvaient la nouvelle doctrine facile à étudier, à pratiquer surtout, qui juraient sur la parole du maître et suivaient ses préceptes en les exagérant, s'il eût été possible.

Broussais n'admettait pas qu'il y eût des constitutions médicales ; ce fut pourtant à une influence de ce genre qu'il dut en partie son succès. A cette époque, les maladies revêtaient en général la forme inflammatoire, et le traitement dit antiphlogistique réussissait entre les mains d'un médecin instruit.

Ce n'était pas en vertu des doctrines de l'école physiologique que Chomel, son adversaire déclaré, usait largement de la saignée dans les affections franchement inflammatoires et publiait son excellent chapitre sur la pneumonie dans le dictionnaire en 21 volumes. Mais cette constitution médicale devait prendre fin, et la voix de Chomel n'était pas la seule qui se fût élevée dans l'école contre les théories Broussaisiennes. Petit et Serres, à l'Hôtel-Dieu, décrivaient en 1812 les lésions caractéristiques de la maladie qu'ils nommèrent fièvre entéro-mésentérique; Bre-

tonneau l'étudiait à Tours sous le nom de dothiénentérie, et Chomel l'appelait fièvre typhoïde ; c'était un échec pour la gastro-entérite qui jusque-là représentait cette maladie comme tant d'autres. Broussais règnait encore sans partage au Val-de-Grâce, où ses adeptes prétendaient guérir la syphilis par la diète et les sangsues, quand De Larroque traitait avec succès la fièvre typhoïde par l'eau de Sedlitz, au grand scandale de l'école physiologique. Enfin la conquête d'Alger fit passer en Afrique des médecins militaires, élevés à l'école du Val-de-Grâce, mais bons observateurs et qui reconnurent bientôt que la dyssenterie, la fièvre intermittente, la fièvre pseudo-continue, dont on retrouvait le tableau dans Hippocrate, les fièvres bilieuses des pays chauds, etc., n'étaient pas des gastro-entérites. Le maître lui-même permit à ses disciples de lui parler en ce sens, et, toujours fidèle en principe à ses théories, il en vint pourtant à donner l'émétique, suivant la méthode de Rasori, dans la pneumonie. Broussais survécut à son système, mais son nom, malgré tant d'erreurs, est celui d'un des grands médecins du siècle. Il reste de lui des observations en grand nombre et remarquables d'exactitude et de sagacité, quoiqu'il en tire les conséquences les plus fausses ; ses belles descriptions de maladies, ses études anatomo-pathologiques sont des leçons fécondes, dans un sens tout différent du sien il est vrai, mais dont on doit pourtant lui savoir gré; si l'on ne croit plus à la divinité de l'idole, on admire et l'on étudie avec fruit les belles formes qu'elle a reçues du statuaire.

Au moment où Broussais publiait l'*Histoire des phlegmasies*, Corvisart comptait, parmi les nombreux

disciples qui suivaient sa clinique un jeune médecin dont le nom devait bientôt retentir dans le monde savant, c'était Laennec. Ce jeune homme, d'un grand savoir, avait, comme son maître, reconnu l'insuffisance de la percussion pour le diagnostic des affections thoraciques ; il avait vu quelques médecins appliquer l'oreille sur la région précordiale pour « apprécier les battements du cœur, » mais ce mode d'exploration, dit-il, ne se trouvait indiqué nulle part, sauf dans un passage d'Hippocrate, il était employé très-rarement et « sans que personne en eût jamais tiré un certain parti ; aussi incommode d'ailleurs pour le médecin que pour le malade, le dégoût seul le rend à peu près impraticable dans les hôpitaux ; il est à peine proposable chez la plupart des femmes... Cependant, faute d'un moyen plus sûr, j'avais depuis longtemps l'habitude d'employer la méthode dont je viens de parler, lorsque, dans un cas obscur, elle se trouvait praticable ; et ce fut elle qui me mit sur la voie pour en trouver une meilleure.

« Je fus consulté, en 1816, pour une jeune personne qui présentait des symptômes généraux de maladie du cœur et chez laquelle l'application de la main et la percussion donnaient peu de résultat à raison de l'embonpoint. L'âge et le sexe de la malade m'interdisant l'espèce d'examen dont je viens de parler, je vins à me rappeler un phénomène d'acoustique fort connu : si l'on applique l'oreille à l'extrémité d'une poutre, on entend très-distinctement un coup d'épingle donné à l'autre bout. J'imaginai que l'on pouvait peut-être tirer parti, dans le cas dont il s'agissait, de cette propriété des corps. Je pris un cahier de papier, j'en formai un rouleau fortement serré dont j'appliquai une

extrémité sur la région précordiale et, posant l'oreille à l'autre bout, je fus aussi surpris que satisfait d'entendre les battements du cœur, d'une manière beaucoup plus nette et plus distincte que je ne l'avais jamais fait par l'application immédiate de l'oreille.

« Je présumai dès lors que ce moyen pouvait devenir une méthode utile et applicable non-seulement à l'étude des battements du cœur, mais encore à celle de tous les mouvements qui peuvent produire du bruit dans la cavité de la poitrine et, par conséquent, à l'exploration de la respiration, de la voix, du râle et peut-être même de la fluctuation d'un liquide épanché dans les plèvres ou le péricarde.

« Dans cette conviction, je commençai sur-le-champ, a l'hôpital Necker, une suite d'observations que je n'ai pas interrompues depuis. J'ai obtenu pour résultat des signes nouveaux, sûrs, saillants pour la plupart, faciles à saisir et propres à rendre le diagnostic de presque toutes les maladies des poumons, des plèvres et du cœur, plus certain et plus circonstancié peut-être que les diagnostics chirurgicaux, établis à l'aide de la sonde ou de l'introduction du doigt. »

Laennec donna le nom de *stéthoscope* à l'instrument qu'il venait d'inventer. Il contrôla par des autopsies nombreuses l'appréciation et le diagnostic formulés pendant la vie d'après les signes que l'auscultation lui révélait, et trois années lui suffirent pour décrire et classer les bruits normaux ou morbides qui se produisent dans la poitrine, pour établir leur valeur comme signes diagnostiques et déterminer rigoureusement leurs rapports avec les lésions correspondantes. C'est à bon droit qu'il est considéré comme l'inventeur de l'auscultation, car l'idée première était

demeurée stérile et presque oubliée depuis vingt siècles quand son génie la rendit féconde. Il exposa sa méthode et le résultat de son observation dans le traité de l'*Auscultation médiate*, œuvre à laquelle peu de pages ont été ajoutées depuis cinquante ans et qui reste un des monuments les plus admirables de la science. Cependant la découverte de l'auscultation semblait être moins précieuse à son auteur que l'invention du stéthoscope ; il n'auscultait qu'avec cet instrument et considéra toujours l'application immédiate de l'oreille, comme un mode d'exploration très-inférieur à celui qu'il avait inventé. De nos jours on admire Laennec plus encore que de son vivant, mais le stéthoscope est beaucoup moins employé ; on ne s'en sert que dans les cas où l'application immédiate de l'oreille est interdite par les convenances, l'état du malade ou la conformation des régions. Sa forme, primitivement cylindrique, et ses dimensions massives ont été modifiées de manière à le rendre plus commode.

L'auscultation fut, peu de temps après, appliquée par M. de Kergaradec à la constatation des bruits du cœur du fœtus. P. Dubois en tira plus tard une indication décisive dans les accouchements laborieux, et Lisfranc s'en aida pour le diagnostic des fractures, notamment dans les fractures des côtes.

La percussion, telle que la pratiquaient Auenbrugger et Corvisart, a été notablement développée et modifiée par M. Piorry. Dès le temps de Laennec, au lieu de percuter avec l'extrémité des doigts, sans intermédiaire, on appliquait à la poitrine un doigt sur lequel frappaient ceux de l'autre main. M. Piorry substitua au doigt une lame de métal, d'ivoire ou de

bois graduée sur sa longueur et qu'il nomma *plessimètre.* On obtient ainsi des résultats plus nets comme son et plus précis comme surface. Depuis plus de quarante ans la méthode du savant professeur est chaque jour sanctionnée par l'expérience.

Au chapitre des découvertes se rattache l'introduction de la vaccine en France. — En 1800, Larochefoucauld-Liancourt avait apporté d'Angleterre du vaccin et les efforts de cet homme de bien, aidés du crédit médical de Thouret, contribuèrent à la formation du comité de vaccine et à la vulgarisation de cette précieuse découverte. Il est juste de rappeler ici le zèle que Husson déploya, pendant plus de vingt ans, pour répandre la vaccine et ses bons travaux sur ce sujet. Joignons à son nom celui de Fiard, praticien modeste qui, plus tard, démontra l'utilité des revaccinations.

Un grand nombre d'hommes éminents ont illustré l'école française en suivant la voie qu'avaient ouverte les cliniques de Corvisart et de Laennec.

Bayle, contemporain de ces deux maîtres, et Lerminier, vers le même temps, professaient leurs doctrines ; le *Traité des maladies du cœur*, de M. Bouillaud, prend place à côté de l'immortel ouvrage de Laennec ; on doit à Louis des traités d'un rare mérite sur la phthisie, la fièvre typhoïde et plusieurs autres affections ; M. Andral a vu l'Europe savante assister à ses cours de pathologie ; Chomel a laissé parmi nous le souvenir d'un observateur et d'un clinicien du premier ordre ; les *Recherches sur le ramollissement du cerveau* et la *Médecine clinique* de Rostan, portent l'empreinte d'un esprit fin et indépendant ; la hardiesse de Récamier en thérapeutique était sou-

vent heureuse; on venait des extrémités du monde consulter Bretonneau, comme autrefois Boerhaave; Martin-Solon étudiait l'albuminurie, Rayer la morve et les maladies du rein, Lugol l'application de l'iode au traitement de la scrofule; Biett fondait, à l'hôpital Saint-Louis, la clinique des maladies de la peau; les étudiants venaient en foule à l'Hôtel-Dieu s'inspirer de la fougue artistique de Trousseau et des sages leçons de Grisolle; Guersant, Blache, A.-C. Baudelocque, Billard, Valleix nous dirigeaient dans l'étude si longtemps négligée des maladies des enfants. Enfin Monneret, Rayer, Doyère et beaucoup d'autres qui leur survivent ont appliqué le thermomètre à l'étude clinique des maladies.

Hallé, Chaussier, Adelon, Londe, Marc, Orfila, Parent-Duchâtelet, Villermé, Devergie nous ont donné des ouvrages restés classiques sur l'hygiène et la médecine légale, que M. Ambroise Tardieu professe aujourd'hui avec tant d'éclat; Esquirol, Georget, Leuret, Falret, Morel, MM. Foville et Calmeil ont tenu le premier rang parmi les aliénistes; Maillot, Boudin, Michel Lévy, Jacquot, Scrive et tant d'autres de nos médecins militaires, en livrant à la science le fruit de leurs observations, ont contribué à préciser le diagnostic et le traitement des maladies des pays chauds.

Le magnétisme importé d'Allemagne au siècle dernier par Mesmer, essaya de reparaître vers 1820. Voltaire disait que pour croire à un miracle, il voudrait qu'il s'opérât devant la société Royale de Londres; le magnétisme affronta l'examen d'une commission nommée par l'Académie de médecine, mais ne put satisfaire aux épreuves proposées, et depuis plus de trente ans un prix de 3000 francs attend à l'Académie

le ou la somnambule qui pourra résoudre certaines difficultés en se soumettant aux garanties à prendre contre toute jonglerie.

Ce fut aussi de l'Allemagne que nous vinrent l'homœopathie et son inventeur Hahnemann. L'homœopathie eut d'abord le succès assuré partout aux choses nouvelles et charlatanesques: elle trompe encore bien des gens dans cette foule qui veut absolument qu'on la trompe, mais un médecin ne saurait croire au *dynamisme* homœopathique, et s'il donne comme remèdes homœopathiques des médicaments à dose active, il agit comme un marchand qui trompe sur la qualité de la marchandise.

Enfin l'Allemagne peut revendiquer encore la formule du traitement hydrothérapique, institué par Priessnitz à Græfenberg. Cette fois du moins la France n'a pas eu à regretter l'accueil fait à une invention germanique. L'hydrothérapie est un des moyens les plus puissants que possède la médecine, en hygiène comme en thérapeutique.

La chirurgie française, représentée au dix-huitième siècle par l'Académie de chirurgie, par Desault et Boyer, à la tête de tant d'hommes célèbres, dominait en Europe, et Scarpa, presque seul, prenait place à côté des maîtres français. Dupuytren (1), le

(1) Guillaume Dupuytren, né en 1777, à Pierre-Buffière (Haute-Vienne), mort à Paris en 1835, était fils d'un avocat peu fortuné. En 1789, un officier de cavalerie, M. de Coësnon, frappé de la physionomie et de l'intelligence de cet enfant de douze ans, obtint du père de l'emmener avec lui et de le pla-

digne successeur de ces maîtres, s'il n'éclipsa pas Desault, fut sans contredit le plus grand chirurgien du dix-neuvième siècle. Il organisa à l'Hôtel-Dieu le service chirurgical avec cette rigoureuse exactitude dont il donnait l'exemple. Possédant au plus haut degré, dit Pariset, le vaste et rare ensemble de qualités qui constituent le grand chirurgien, il avait un coup d'œil d'une précision admirable, une sagacité

cer au collége de la Marche à Paris. Au sortir du collége, Dupuytren est nommé au concours, avant l'âge de dix-huit ans, prosecteur de l'École de santé nouvellement fondée; en 1801, il devient chef des travaux anatomiques; en 1802, chirurgien de seconde classe à l'Hôtel-Dieu; en 1808, chirurgien en chef adjoint; en 1812, il concourt avec Roux, Tartra et Marjolin pour la chaire de médecine opératoire, vacante par la mort de Sabatier, et est nommé professeur; en 1815, il succède, comme chirurgien en chef de l'Hôtel-Dieu, à Pelletan, mis à la retraite. Depuis lors jusqu'au 15 novembre 1833, Dupuytren, arrivé à l'hôpital à six heures, faisait sa visite, sa leçon à l'amphithéâtre, puis la consultation, où quelquefois il voyait de soixante à quatre-vingts malades; il est presque sans exemple qu'il ait manqué un jour à venir faire ce service, qui le retenait à l'hôpital jusqu'à dix heures. La visite du soir avait lieu de six à sept heures. Le dimanche il passait en revue les appareils et se faisait lire les observations recueillies par les élèves. Le reste du jour et une partie de la nuit étaient consacrés à sa clientèle de ville, aux séances d'actes, de concours, etc. Membre de l'Académie des sciences en 1825, inspecteur général de l'Université, créé baron par Louis XVIII, premier chirurgien de ce roi et de Charles X, il fut membre de la Chambre des députés vers la fin de la Restauration. Frappé d'apoplexie en 1833, pendant qu'il se rendait à l'Hôtel-Dieu, il fit encore sa visite ce jour-là. Il se remit assez vite et partit pour l'Italie, puis revint à l'Hôtel-Dieu peu de mois après; mais, atteint en 1835 d'une pleurésie, il succomba. L'histoire traite sévèrement Dupuytren et c'est justice, mais elle a enregistré le fait suivant : ayant appris que Charles X, au commencement de son exil, subissait des privations

d'examen qui semblait aller jusqu'à la divination, une main sûre, un sang-froid imperturbable et l'instinct inné de son art. Opérateur accompli, les accidents, les obstacles les plus imprévus ne le déconcertaient jamais ; il tenait plus à diriger sûrement son manuel opératoire qu'à la rapidité et à la correction absolue qu'il avait su montrer dans les épreuves des concours. Il excellait comme professeur, et rien n'égalait l'ordre, la méthode, la clarté de ses exposés, la solidité de ses déductions ; sa parole était douce, calme, facile sans prolixité, élégante sans recherche, toujours nourrie de choses et de faits. Son génie éclatait dans ses découvertes, dans ses perfectionnements, dans les opérations improvisées. La chirurgie lui doit, entre autres créations, la méthode de traitement de l'anus contre nature au moyen de l'entérotome, instrument qu'il inventa ; celle pour l'ablation de la mâchoire inférieure, qu'il pratiqua le premier en 1812, et l'opération de la taille bilatérale, d'après la méthode de Celse perfectionnée. Il a laissé près de cinquante mémoires sur l'anatomie chirurgicale ou pathologique, sur la chirurgie et sur divers sujets de médecine, des éloges académiques, etc.

Après Dupuytren, il faut citer Roux, opérateur d'une grande dextérité, à qui l'on doit l'invention de la staphyloraphie ; Marjolin, professeur très-suivi, qui renonça d'assez bonne heure aux opérations et fut un consultant des plus autorisés ; Delpech et Lallemand, brillants professeurs de Montpellier ; Deschamps ; Michel et Auguste Cullerier, etc.

cruelles, il lui offrit aussitôt un million, qui fut accepté d'abord ; puis des circonstances moins fâcheuses permirent de revenir sur cette acceptation, et Dupuytren reçut une lettre de remercîment.

Dupuytren avait formé de nombreux élèves, dont aucun, sans doute, n'égala le maître, mais qui tiennent cependant un rang distingué dans l'histoire de la science : Sanson aîné proposa un nouveau procédé pour la taille; cette méthode, dite recto-vésicale, eut peu de succès et fut abandonnée par son auteur, honnête homme autant qu'habile chirurgien. Breschet, Blandin, Robert soutinrent l'honneur de l'école. Les cours de médecine opératoire de Lisfranc eurent, parmi les étudiants, une célébrité due au mérite du professeur, mais aussi à la popularité de mauvais aloi que lui avait faite le cynisme de son langage et sa haine envieuse contre le maître et l'école dont il était le disciple.

Michon, dont la modestie égalait le profond savoir et la dextérité, fit longtemps à la Pitié une clinique très-suivie. On recherchait la science et l'esprit de Malgaigne; Amussat, dans sa pratique indépendante, enrichit l'art de créations ou d'améliorations précieuses; Gensoul et Bonnet illustrèrent l'école de Lyon, rivale sérieuse de celle de Paris; Petrequin employa le premier l'électricité au traitement des anévrysmes; Récamier, étendant sa hardiesse à la chirurgie, osa faire l'ablation de l'utérus, à une époque où l'on était encore bien loin des grandes opérations pratiquées aujourd'hui sur l'abdomen; Pravaz fit faire de grands progrès à l'orthopédie; enfin, sans parler d'un grand nombre d'hommes distingués dans la pratique civile comme dans celle des champs de bataille, et qui tiendraient une grande place dans un tableau complet de la chirurgie française au dix-neuvième siècle, il nous reste à citer trois maîtres éminents : Velpeau, Jobert et Nélaton.

Velpeau (1), esprit vif, ardent au travail, sachant tout ce qu'on avait fait, tout ce qu'on avait dit avant lui, ennemi du charlatanisme et n'admettant pas les spécialités, penchant à la fois vers l'archaïsme et vers les innovations, mais sans entraînement ; anatomiste excellent, clinicien du premier ordre, mais réservant toujours son diagnostic au début dans les cas difficiles ; professeur clair, précis, plus savant chirurgien que brillant opérateur, mais le premier peut-être, depuis Desault, qui ait été médecin en même temps que chirurgien. Il a laissé des ouvrages d'une grande importance : *Traité de l'art des accouchements; Anatomie chirurgicale ; Embryologie; Traité des maladies du sein*, etc.

Jobert (2), anatomiste éminent, opérateur d'une mer-

(1) Alfred-Armand-Louis-Marie Velpeau, né à Bresches (Indre-et-Loire), en 1795, mort à Paris en 1867, était fils d'un maréchal ferrant. Sa famille lui fournit à grand'peine les moyens nécessaires pour ses premières études à l'hôpital de Tours, où il obtint le grade d'élève interne. Bientôt après il vint à Paris, et y vécut en donnant des leçons d'anatomie. L'instruction classique lui manquait, il y subvint grâce à un travail incessant et à une mémoire prodigieuse. Tous ses titres de faculté furent obtenus au concours. Agrégé en 1823, chirurgien du bureau central en 1827, il fut nommé, en 1834, à la chaire de clinique chirurgicale, vacante par la mort de Boyer ; membre de l'Académie de médecine (1832), il entra à l'Académie des sciences en 1843. Velpeau était d'un abord facile ; son caractère ouvert et franc se peignait sur sa figure, aux traits heurtés et aux yeux pétillants d'esprit. Simple et régulier dans sa vie, il fréquentait peu le monde, donnait tout son temps au travail, et, quelques jours avant sa mort, il faisait, avec l'exactitude dont il ne s'était jamais départi, son service à la Charité.

(2) Antoine-Joseph Jobert, né à Lamballe (Côtes-du-Nord), en 1799, d'une famille sans fortune, fut élevé par un ecclésias-

veilleuse adresse, a laissé dans la science des traces ineffaçables. Il se place à la tête de ces chirurgiens qui, depuis trente ans, ont multiplié les opérations les plus hardies sur l'utérus et ses annexes, et dont le savoir et l'habileté combattent chaque jour avec succès des affections réputées incurables avant eux. Dès les premiers temps de sa pratique hospitalière, Jobert inventa la réunion par invagination de l'intestin divisé. Il fit et publia d'excellentes leçons sur les plaies par armes à feu; mais son principal titre de gloire est d'avoir le premier guéri les fistules vésico-vaginales et recto-vaginales. Sa méthode, fondée sur une connaissance profonde de l'anatomie chirurgicale et des propriétés des tissus, exigeait dans l'application autant de dextérité que de savoir; chaque opération de ce genre présente des difficultés particulières et qui nécessitent, pour ainsi dire, un manuel

tique, son oncle, qui le mit au collége de Poitiers. Venu fort jeune encore à Paris, il entra comme élève à l'hôpital Saint-Louis, dans le service de Richerand. Ses premières années d'étude furent pénibles : il vécut du produit de leçons qu'il donnait, mais enfin il devint successivement interne (1821), aide d'anatomie (1827), prosecteur à la Faculté (1828), chirurgien du bureau central et agrégé (1829). Longtemps attaché à l'hôpital Saint-Louis, où il avait succédé à Richerand, il passa en 1847 à l'Hôtel-Dieu, entra à l'Académie de médecine en 1840, fut nommé professeur de clinique chirurgicale en 1853, et membre de l'Académie des sciences en 1856. Jobert mourut en 1867, victime de sa profession. Une écorchure au doigt, inaperçue ou négligée, amena chez lui l'inoculation de la syphilis. Longtemps après, et lorsqu'il croyait n'avoir plus à craindre les suites de cet accident, une altération des facultés intellectuelles se manifesta brusquement. Il succomba, et l'autopsie fit reconnaître l'existence d'une tumeur gommeuse dans le cerveau.

à part. Il savait tout prévoir et tout combiner pour la réussite. Les chirurgiens les plus habiles parviennent difficilement aujourd'hui à exécuter en aussi peu de temps et avec autant de succès des opérations qui paraissaient faciles à les lui voir pratiquer, et, dans ce qu'on peut appeler son domaine, nul ne l'a surpassé. Il a laissé des *Études sur le système nerveux* et un *Traité de chirurgie plastique* qui lui ouvrirent les portes de l'Académie des sciences.

Auguste Nélaton (Paris, 1807-1873), excellent chirurgien, sorti de l'école de Dupuytren et professeur d'un grand mérite, passait pour avoir la main heureuse. En effet, non-seulement il était opérateur fort habile et savant clinicien, mais il possédait au plus haut degré l'art des soins à donner pendant ces jours difficiles qui suivent l'opération. C'était là un de ses secrets pour obtenir de fréquents succès, et c'est là ce qui a manqué à quelques-uns des plus grands chirurgiens. On lui doit, entre autres créations chirurgicales, le procédé pour la taille dite *prérectale*, qui, depuis environ vingt ans, a été souvent employé avec succès. Nélaton fut chirurgien des hôpitaux en 1838, professeur de clinique chirurgicale en 1851, membre de l'Académie de médecine en 1856, et membre de l'Institut en 1867. Sa réputation, méritée, prit tout à coup des proportions immenses lorsqu'il eut, au moyen d'un stylet de son invention, reconnu la présence d'une balle dans le pied de Garibaldi. Le nom fameux du malade fit plus pour la popularité de ce diagnostic que le mérite, incontestable d'ailleurs, du chirurgien.

Parmi les nombreuses découvertes que notre siècle

doit à la chirurgie française, la lithotritie est celle qui a eu le plus de retentissement. Broyer la pierre dans la vessie de manière à ce qu'elle pût être expulsée par les voies naturelles, éviter aux malades les angoisses d'une opération sanglante et redoutée c'était en effet un admirable résultat. Leroy (d'Étiolles), inventeur des premiers instruments lithotriteurs, fut justement acclamé et récompensé. Civiale qui, le premier, fit l'application de ces instruments sur un malade, eut une part égale au prix, quoique cette application ne le mît pas, à notre avis, sur la même ligne que l'inventeur. Bientôt les instruments et le manuel opératoire furent modifiés; l'Anglais Jacobson imagina le brise-pierre qui porte son nom et qui reste le type, merveilleux dans sa simplicité, de ceux qu'on employa depuis. Mais l'expérience avait fait voir que la lithotritie, dans beaucoup de cas, était aussi douloureuse que la taille, qu'elle ne pouvait pas toujours être substituée à cette dernière et qu'elle ne présentait guère moins de dangers. Depuis que les agents anesthésiques ont permis d'éviter au malades les douleurs de l'opération, on hésite moins à préférer l'une ou l'autre, suivant les indications. Nélaton avait modifié d'une manière heureuse la taille bilatérale en incisant le périnée de manière à se tenir plus près du rectum et plus loin du bulbe. Depuis quelques années, M. Dolbeau a réuni dans un même procédé la taille et la lithotritie.

C'est de l'Amérique que nous est revenue l'ovariotomie, opération terrible dans son appareil, mais qui chaque jour conserve à la vie des femmes que naguère encore la chirurgie regardait comme incura-

bles. Laumonier, chirurgien de Rouen, fit en 1781 la première opération d'ovariotomie. Tentée depuis en Italie, cette opération doit aux chirurgiens américains d'avoir pris dans la science une place définitive. Elle a été souvent depuis lors pratiquée avec succès en France, notamment par M. Kœberlé, de Strasbourg. La réserve que nous impose le nom des hommes vivants ne saurait s'étendre à ceux d'un pays que l'ennemi nous arrache, mais qui nous reste uni de cœur.

La France peut aussi revendiquer sa part dans une découverte que l'humanité souffrante proclame la plus belle du siècle. Si les premières applications de l'éther, comme anesthésique, sont dues à l'Américain Jackson, le chloroforme a été découvert par Soubeiran, et, si le docteur Simpson l'a employé le premier en chirurgie, Flourens en avait auparavant reconnu et signalé les effets.

L'art des accouchements est représenté en France, au dix-neuvième siècle, par Alphonse Leroy, professeur d'un grand mérite, mais qui eut le tort de s'opposer à la vaccine ; A. Dubois, dont la popularité fut si grande ; Évrat, toujours heureux dans sa pratique, c'est-à-dire toujours habile ; Capuron, Paul Dubois, professeurs éminents ; A.-C. Baudelocque, non moins heureux qu'Évrat ; Louis Baudelocque qui, le premier, comprima l'aorte dans les hémorrhagies consécutives à l'accouchement ; Dugès, le savant professeur de Montpellier ; Hatin, Chailly, etc.

Enfin, les chirurgiens français ont enrichi la science d'un grand nombre de procédés et de méthodes opératoires, dont l'énumération dépasserait les limites qui nous sont imposées. Nous mentionnerons seulement

la résection sous-périostique des os, la section des parties molles par l'écrasement linéaire, et la galvanocaustie, dont l'idée première est due à Fabre Palaprat, et dont les premières applications furent faites par ce médecin, par Récamier et par Pravaz.

La chimie médicale et la pharmacologie ont été professées par Vauquelin, Orfila, Pelletier, Caventou. C'est à ces deux derniers savants qu'on doit la découverte du sulfate de quinine dont l'usage a remplacé, dans la plupart des cas, le quinquina comme antipériodique.

---

# FACULTÉS DE MÉDECINE

## ET ENSEIGNEMENT.

Nous avons vu les *Écoles de santé* fondées par la Convention à Paris, à Montpellier et à Strasbourg. En 1797, l'École pratique avait été formée comme un moyen d'instruction et d'émulation. La loi qui instituait ces écoles ne contenait aucune indication relative aux réceptions et aux titres en vertu desquels les élèves pourraient exercer. Ainsi, pendant plusieurs années, les élèves des diverses écoles furent employés au service des armées, ou se livrèrent à la pratique civile sans titres et sans examens de réception. L'école de Montpellier fut la première qui proposa de procéder à des réceptions provisoires et qui en donna l'exemple. Jusqu'en 1802, les réceptions furent plus nombreuses à Montpellier qu'à Paris et à Strasbourg; mais, à partir de cette époque, ce fut toujours Paris qui en compta le plus. En 1803, une loi décida que nul ne pourrait exercer la médecine sans avoir été examiné et reçu suivant le mode prescrit par cette loi. Les aspirants au grade de docteur devaient faire quatre années d'études dans les écoles avant de pouvoir se présenter aux examens, dont le nombre était fixé à cinq, comprenant les diffé-

rentes sciences médicales, plus une thèse en latin ou en français. La somme des frais d'études et d'examen était de mille francs, et une disposition particulière diminuait ou supprimait ces frais pour certains élèves dans des cas prévus.

La même loi institua l'ordre des officiers de santé, de qui elle n'exigeait que deux ans d'études, pouvant se faire en dehors des écoles, et trois examens à subir devant un jury médical. Les frais étaient fixés à 200 francs. Cette loi déterminait le mode d'instruction et de réception des sages-femmes, et prescrivait un costume pour les professeurs des écoles de santé dans l'exercice de leurs fonctions officielles. Enfin, elle attribuait aux professeurs un traitement fixe de 3,000 francs et un traitement éventuel, constitué par les droits de présence aux examens.

En 1805, l'école de Paris fit d'importantes acquisitions pour son muséum et sa bibliothèque ; Corvisart et Cabanis y contribuèrent largement par l'abandon de leur traitement. En 1806, de nouvelles salles furent inaugurées à la Charité, pour le service de la clinique médicale dont Corvisart occupait la chaire. L'école comptait à peine quatorze années d'existence en 1808, et cet espace de temps lui avait suffi pour acquérir le plus haut degré d'illustration qu'elle ait peut-être jamais eu. Elle comptait parmi ses professeurs Thouret, Cabanis, Fourcroy, Chaptal, Corvisart, Hallé, Pinel, Boyer, Desgenettes, autour desquels se groupait une génération d'hommes déjà célèbres et destinés au plus brillant avenir : c'étaient Dupuytren, Laennec, Béclard, Roux, Richerand, Alibert, Bayle, Legallois, Duméril, Dutrochet, Marjolin, Magendie, Nysten, etc.

Le 17 mars 1808, un décret donna aux Écoles de santé le nom de Facultés et les soumit au régime de l'Université, rétablie par la loi du 10 mai 1806. En 1814 et 1815, la Faculté, avec plus d'empressement que de dignité, protesta de son dévouement envers les pouvoirs qui se succédaient en même temps que nos désastres. Mais l'Université ne passait pas pour royaliste, et la Faculté de médecine fut soumise comme les autres à la *Commission d'instruction publique*, dans laquelle dominaient des éléments sympathiques à la seconde Restauration. Cette commission, entre autres mesures utiles, décida que le baccalauréat ès-lettres serait exigible pour tout aspirant au doctorat se présentant au premier examen ; en revanche, elle abolit le concours pour les chaires de la Faculté, mode d'élection institué en 1810 et dont la Faculté demandait la mise en vigueur.

Cependant les esprits fermentaient dans les écoles, comme partout ailleurs en France ; la Restauration et les doctrines politiques ramenées par elle étaient antipathiques à la jeunesse, aussi des troubles eurent lieu à plusieurs reprises pendant les cours et les séances solennelles de l'école de Paris. Des mesures d'ordre furent prises par l'autorité et mal accueillies ; des mesures de rigueur succédèrent, et les dignitaires des Facultés furent considérés comme responsables des torts de leurs élèves. Les choses marchèrent ainsi jusqu'en 1822, année qui marque dans l'histoire de l'école de Paris à différents points de vue. Mais nous devons d'abord revenir un peu en arrière.

Le 14 janvier 1821 fut publiée une ordonnance, du 20 décembre 1820, instituant l'Académie de médecine

et disposant sa réglementation à tous égards. L'Académie nouvelle se composa des membres de la Société de médecine établie dans le sein de la Faculté par arrêté du 12 fructidor an VIII, mais Louis XVIII se réserva la nomination, pour la première formation, d'une partie des membres qui devaient compléter cette compagnie.

En 1822, Geoffroy-Saint-Hilaire proposa au ministre de l'intérieur d'instituer à la Faculté une chaire d'anatomie comparée. La Faculté, consultée, déclara que cette chaire serait inutile à l'école! La mémoire de Vicq d'Azyr n'inspirait pas évidemment ceux qui prirent cette décision.

Cependant l'abbé Frayssinous, grand-maître de l'Université, faisait connaître aux écoles, maîtres et élèves, que s'il « n'avait pas le droit d'interroger les consciences, il avait celui de surveiller l'enseignement et la conduite, » et l'on pressentait une *épuration* prochaine dans le corps enseignant.

Le 18 novembre 1822, une séance orageuse eut lieu à l'école de Paris : l'abbé Nicolle, recteur de l'Université, fut sifflé à son entrée et à sa sortie, des cris retentirent.... et le 21 novembre une ordonnance du roi supprima la Faculté, pour punir les élèves sans doute, mais surtout pour atteindre certains professeurs dont Louis XVIII disait : *Ils ne m'aiment pas ;* ce qui était vrai, du reste.

Le 2 février 1823, une ordonnance réorganisa la Faculté, destituant onze des anciens professeurs, savoir : de Jussieu, Vauquelin, Dubois, Pelletan, Deyeux, Pinel, Desgenettes, Chaussier, Lallemant, Leroux et Moreau, et leur donnant pour successeurs des hommes médiocres, pour la plupart, mais dont le

grand nom de Laennec semblait relever l'insuffisance.

Un d'entre eux, compatriote et médecin de l'abbé Frayssinous, passait pour avoir été chargé de composer cette liste : n'était-il pas juste qu'il y figurât ?

La Faculté se trouvait composée de 23 professeurs et de 36 agrégés, dont 24 en exercice et 12 en stage; la durée de l'exercice fixée à six ans, celle du stage à trois ans. Les professeurs, pour la première formation étaient nommés par le roi, les agrégés par le grand-maître; le concours était rétabli pour les agrégés, parmi lesquels les professeurs seraient nommés, la Faculté désignant trois candidats au choix du roi. L'école pratique fut maintenue avec ses cent-vingt élèves nommés au concours, ses règlements et ses prix annuels. Le baccalauréat ès-sciences fut exigé pour les aspirants au doctorat.

Sauf quelques modifications, en 1825, dans le chapitre des examens, les choses allèrent à peu près ainsi jusqu'à la fin de la Restauration.

Après la révolution de Juillet ceux des professeurs que l'ordonnance de 1823 avait mis à la place de leurs collègues destitués, furent destitués à leur tour. Les professeurs nommés depuis 1823, sur présentation de la Faculté, furent maintenus. Récamier refusa de prêter serment au gouvernement nouveau et résigna sa chaire à l'école et celle du collége de France; mais il eut quelque temps après le tort de revenir sur cette honorable résolution par une protestation maladroite et mal fondée. Au reste, on n'aurait pas dû demander le serment à ceux de ses collègues que l'on avait l'intention de révoquer. Les professeurs destitués en 1823 furent rappelés à leurs fonctions.

En 1831, une chaire de pathologie et de thérapeutique générale fut créée pour Broussais, en faveur de qui se réunissaient, dans une conspiration bizarre, le vieux levain bonapartiste, la réaction contre les doctrines politiques et religieuses de la Restauration, ce qui restait de l'école physiologique et certains personnages qui recherchaient la popularité. En novembre 1830, le concours pour le professorat avait été rétabli ; mais les chaires de nouvelle création restaient à la nomination du ministre de l'instruction publique. En 1831 une ordonnance, rendue sur l'avis de la Faculté, décida que le baccalauréat ès-sciences ne serait plus exigé des aspirants au doctorat, mais une autre ordonnance, plus judicieuse, leur imposa de nouveau cette épreuve à partir de 1836. En 1843 le stage d'une année au moins dans les hôpitaux, fut rendu obligatoire.

De nombreux et brillants concours eurent lieu à la Faculté sous le gouvernement de Juillet ; malheureusement, dès le premier de ces concours, il devint évident que la nomination était arrêtée d'avance entre les membres de la Faculté, et que la formalité du concours ne servait qu'à rendre manifeste cette préférence peu soucieuse des résultats que présentait le concours et du choix qu'il imposait. On vit à la dernière séance de ce concours pour la chaire de physique, les quatre juges pris, comme le voulait la loi, dans le sein de l'Académie des sciences et adjoints aux juges tirés de la Faculté, refuser d'assister à la proclamation du nom d'un candidat manifestement inférieur dans les épreuves à celui qu'on lui sacrifiait. En 1839, un jugement analogue amena une sorte d'émeute dans l'enceinte de l'école ; le vestiaire fut

envahi par les émeutiers qui mirent en lambeaux les robes des professeurs et, entre autres, celle de Dupuytren que l'on conservait à son ancienne place comme un monument glorieux.

Après le coup d'État de 1851, le concours fut aboli et l'on revint aux errements de la Restauration.

Aujourd'hui, une des trois Facultés de médecine a été transportée de Strasbourg à Nancy.

La réglementation des Facultés et de l'enseignement a été peu modifiée depuis vingt ans ; aussi nous n'avons pas cru devoir nous étendre sur ces détails bien connus de ceux qu'ils concernent, et que le lecteur étranger à la profession médicale trouvera dans les annuaires spéciaux. Nous nous bornerons à donner le tableau suivant des conditions exigées pour le doctorat :

Quatre années d'études, pendant lesquelles l'étudiant doit prendre seize inscriptions, la première au commencement de l'année scolaire, les autres au commencement de chaque trimestre.

Baccalauréat ès-lettres avant la première inscription ; baccalauréat ès-sciences restreint avant la troisième.

A la fin de chacune des trois premières années d'études, un examen dit de fin d'année.

Le premier de ces examens a pour sujet : 1° la physique, la chimie et l'histoire naturelle, considérées dans leurs applications à la médecine ; 2° l'ostéologie, la syndesmologie, la myologie et les prolégomènes de la physiologie.

Le second examen de fin d'année se fait sur l'anatomie et la physiologie dans toutes leurs parties.

Le troisième, sur la pathologie interne ou médicale et externe ou chirurgicale.

Cinq examens dits *de réception*, après la seizième inscription : 1er *examen*, anatomie et physiologie avec une épreuve de dissection ; 2e *examen*, pathologie interne et externe, médecine opératoire, opérations sur le cadavre ; 3e *examen*, physique, chimie et histoire naturelle médicales, pharmacologie ; 4e *examen*, hygiène, médecine légale, matière médicale, thérapeutique ; 5e *examen*, clinique médicale, chirurgicale et d'accouchements, composition écrite, en français, sur la pathologie médicale ou chirurgicale et sur les accouchements.

Une thèse imprimée, sur un sujet de médecine choisi par le candidat, et l'argumentation verbale sur cette thèse et sur des questions tirées au sort par le candidat et transcrites à la suite de sa thèse.

Deux années de stage dans les hôpitaux doivent être faites de la 9e à la 16e inscription inclusivement.

Total des frais d'études 1,275 fr. 50 c.

La bibliothèque de la Faculté que nous avons vue, au XVe siècle, formée d'une douzaine de livres manuscrits, renferme aujourd'hui plus de 50,000 volumes. La plupart de ces ouvrages, relatifs à la médecine et aux sciences qui s'y rattachent, sont des livres grecs, latins, arabes, français, allemands, anglais, italiens, espagnols et russes. On y compte aussi des livres de littérature ancienne et moderne et de précieux manuscrits de médecins célèbres ; les commentaires écrits de la main des doyens de l'an-

cienne Faculté, qui commencent en 1324 et finissent en 1786, ainsi que les archives de la Société royale de médecine, de l'Académie royale de chirurgie et de l'École de chirurgie.

Les musées Orfila et Dupuytren, fondés par les professeurs dont ils portent le nom, contiennent un grand nombre de pièces anatomiques naturelles ou artificielles, entre autres d'admirables figures de cire par Laumonier ; mais une partie de ces collections, logée à l'étroit, comme la bibliothèque, aurait besoin de voir se réaliser bientôt le projet d'agrandissement de l'école.

---

# HOPITAUX.

Quelque tristes que soient une visite dans les hôpitaux et l'aspect de tant de malheureux qui souffrent, on éprouve cependant un sentiment de satisfaction en comparant ce qu'on y voit aujourd'hui aux tableaux navrants que l'histoire des siècles précédents nous a laissés. L'hygiéniste trouve sans doute que bien des points laissent encore à désirer, et les médecins des hôpitaux le savent mieux que personne. Peut-être la première chose à faire sous ce rapport serait-elle de consulter ces médecins sur des questions qui relèvent uniquement de leur compétence, et non pas de les consulter pour la forme en suggérant aux experts, qui, par rares exceptions, sont accommodants, les réponses qu'on désire obtenir d'eux. Mais, quoique en cette matière le mieux ne soit pas ennemi du bien, il faut avant tout reconnaître et admirer les immenses innovations que nos hôpitaux ont reçues depuis un demi-siècle. Nous en appelons aux hommes, déjà

peu nombreux, il est vrai, qui ont vu, en 1832, la sixième salle de la police à l'hôpital du Midi, aux parois noircies par la fumée, mal éclairée par deux réverbères comme ceux des rues de ce temps, avec ses 73 lits en bois garnis de draps devenus gris de cendre par le contact du mercure, et accouplés deux à deux dans un espace à peine suffisant pour en contenir vingt. Quel spectacle horrible présentait à la même époque l'Hôtel-Dieu encombré de cholériques ! Il faut lire Tenon pour se représenter quelque chose de plus épouvantable. L'Hôtel-Dieu avait été, depuis, modifié d'une manière plus ou moins satisfaisante ; mais tel qu'il était il y a quinze ans, on y mourait moins que dans le splendide hôpital de Lariboisière, et les bâtiments étranges qu'on a voulu lui substituer pourraient bien faire regretter cet échange d'un cheval borgne contre un aveugle, s'il est permis de parler ainsi.

Tous les autres hôpitaux de Paris attestent un progrès remarquable. Le temps seul permettra d'arriver à diminuer encore le nombre des malades pour chaque hôpital et pour chaque salle ; à faire disparaître ou à transformer les Maternités, foyers d'infection permanents ; à favoriser de plus en plus, surtout en ce point, le soin des malades à domicile ou dans des appartements appropriés et contenant seulement deux ou trois lits isolés. Des essais encourageants ont été faits à cet égard, mais les difficultés de tout genre sont nombreuses et ne peuvent être surmontées que peu à peu.

Depuis 1830, le titre et les priviléges de médecin et de chirurgien en chef dans les hôpitaux ont été

supprimés. Les médecins et les chirurgiens ont tous le même rang ; ils sont nommés au concours par un jury composé de médecins et de chirurgiens des hôpitaux. Les places d'interne, pour quatre ans, et d'externe, pour deux ans, sont également données au concours.

A. LE PILEUR.

---

# TABLE DES MATIÈRES.

## INTRODUCTION.

## APPENDICE.



## QUATORZIÈME SIÈCLE.

ARGUMENT.

## QUINZIÈME SIÈCLE.

ARGUMENT.



## APPENDICE.

## SEIZIÈME SIÈCLE.

ARGUMENT.

## DIX-SEPTIÈME SIÈCLE.

ARGUMENT.

Découvertes d'Harvey, de Pecquet et de Stenon. — Fondation de l'Académie des sciences. — Progrès de l'ana-

## APPENDICE.

## DIX-HUITIÈME SIÈCLE.

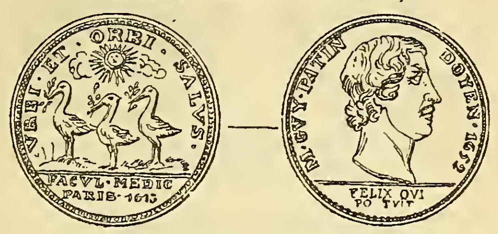
ARGUMENT.

## DIX-NEUVIÈME SIÈCLE.

Clichy. — Imprimerie Paul Dupont, rue du Bac-d'Asnières, 12.

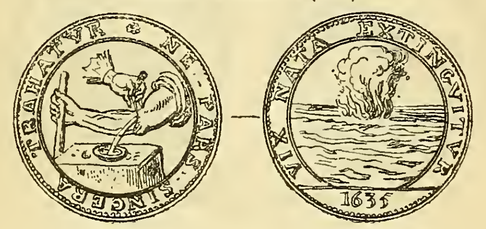
Le cabinet des médailles de la Bibliothèque nationale possède une belle collection des jetons frappés à l'usage des sociétés ou confréries, qui formaient autrefois le corps médical, et de la Faculté de Paris. Le *Magasin pittoresque* a publié, en 1857-58, la série de ces jetons. Ceux de la Faculté sont représentés à la Bibliothèque par des exemplaires en argent et en cuivre. Nous donnons ici quelques-uns de ces jetons.

FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS (1613).



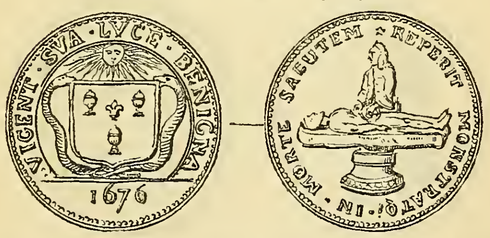

Guy-Patin, doyen (1652).
Felix qui potuit (rerum cognoscere causas). — Urbi et orbi salus.

BARBIERS-CHIRURGIENS (1635).




Ne pars sincera trahatur. — Vix nata extinguitur.

MAITRES CHIRURGIENS (1676).



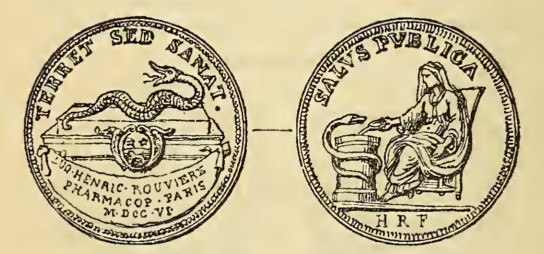

Vigent sua luce benigna. — Reperit monstratque in morte salutem.

École royale de chirurgie de Paris (1690).




Divus Ludovicus IX Francorum rex. — Societatis chirurgiæ Parisiensis fundator 1268.

Confrérie des apothicaires (1706).




Terret sed sanat. — Salus publica.

Académie royale de chirurgie (1751).




Ludovicus XV rex christianissimus. — Colit et colitur.



